ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

PARIS.—IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,
Rue Racine, 28, près de l'Odéon.

RARE BOOKS
QK1
.A4591
Ser. 2
v. 2
1843/44

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE,

OU

JOURNAL DES JARDINS

ET DES CHAMPS;

PAR MM. CAMUZET, AUG. CELS, FRANÇ. CELS, JACQUES,
JACQUIN AÎNÉ, JACQUIN JEUNE, NEUMANN, PÉPIN, PRÉVOST
ET ROUSSELON.

2e SÉRIE. — 2e ANNÉE.

1843-1844.

Paris.

JACQUIN FRÈRES, MARCHANDS GRAINIERS,
QUAI DE LA MÉGISSERIE, 14.

1844.

ANNALES
DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

Exposition florale du Cercle général d'horticulture.

En novembre 1842, notre collègue M. Jacques rendait compte, dans ces *Annales*, de la première exposition du *Cercle de conférences horticoles du département de la Seine*, qui s'était tenue dans l'orangerie des Tuileries, du 20 au 25 septembre précédent.

Depuis lors, ce cercle a subi une véritable révolution; nom, règlement, président, tout a été changé, et à son titre modeste a succédé celui plus ambitieux de *Cercle général d'horticulture*, sous la présidence de M. *Chéreau*, amateur distingué. Le but primitif de l'institution, qui paraissait devoir être une réunion de praticiens dans les diverses branches du jardinage, s'assemblant pour se communiquer leurs travaux et se faire connaître les produits qu'ils en obtenaient, ou les végétaux qu'ils importaient de l'étranger, est singulièrement dépassé, et le cercle n'est plus qu'une société rivale de la Société royale d'horticulture.

Il vient de tenir sa seconde exposition florale au même lieu que la première, et également du 20 au

M. *Dupuy-Jamain*, horticulteur, barrière et route de Fontainebleau, 77, à Gentilly (Banlieue).

5° *Concours pour les plus beaux fruits.* — 1er Prix (médaille d'argent) à M. *Souchet père*, horticulteur à Bagnolet. — 2e Prix (médaille de bronze) à M. *Alexis Lepère*, cultivateur de pêchers, rue Cuve-Dufour, 40, à Montreuil-sous-Bois (Banlieue).

6° *Concours pour la plus belle et la plus riche collection de Raisin de table.* — 1er Prix (médaille d'argent) à M. *Barbot*, jardinier-fleuriste et pépiniériste, rue des Bourguignons, 31.

7° *Concours pour la plus riche collection de Rosiers en fleurs cultivés en pots.* — 1er Prix (médaille d'argent) à M. *Paillet*, horticulteur, rue d'Austerlitz. — 2e Prix (médaille de bronze) à M. *Lévêque* dit *Réné*, horticulteur, boulevard de l'Hôpital, 46.

8° *Concours pour la plus belle collection de Roses coupées.* — 1er Prix (médaille d'argent) à M. *Gauthier*, entrepreneur de jardins et cultivateur de Rosiers, quai d'Orsay, avenue de Suffren, 6. — 2e Prix (médaille de bronze) à M. *Margottin*, jardinier-fleuriste, rue des Trois-Ormes, 5, boulevard de la Gare.

9° *Concours pour la plus belle Rose obtenue de semis par l'exposant et non encore dans le commerce.* — Médaille d'argent à M. *Laffay*, cultivateur de roses à Bellevue, mont des Capucins, pour sa magnifique rose perpétuelle *La Reine*, d'une forme et d'un volume remarquables, et d'un coloris pourpre à reflets violacés d'une teinte admirable.

10° *Concours pour la plus riche et la plus belle collection de Dahlia en pots.* — 1er Prix (médaille d'argent) à M. *Dufoy*, jardinier-fleuriste, rue des Amandiers, 40. — 2e Prix (médaille de bronze) à M. *Roblin*, horticulteur, rue de Marbœuf, 24, aux Champs-Élysées.

11° *Concours pour la plus riche collection de fleurs de Dahlia coupées.* — 1er Prix (médaille d'argent) à M. *Barbier*, horticulteur, rue de Seine, 82, à Neuilly. — Mention honorable à M. *Souchet père*, déjà nommé.

12° *Concours pour le plus beau Dahlia obtenu de semis par l'exposant et non encore dans le commerce.* — 1er Prix (médaille d'argent) à M. *Soutif*, horticulteur, rue des Tournelles, 6, à Passy. — 2e Prix (médaille de bronze) à M. *Uthérart*, horticulteur à Farcy-les-Lys. Les Dahlia étaient les fleurs qui comptaient le plus d'exposants. M. le président avait fait disposer une colonne pyramidale surmontée d'une couronne formées l'une et l'autre de dahlia entrelacés provenant de ses cultures, et qui produisaient un assez joli effet.

13° *Concours pour la plus belle collection de plantes grasses.* — 1er Prix (médaille d'argent) à MM. *Cels frères*, déjà nommés. — 2e Prix (médaille de bronze) à M. *Guérin-Modeste*, horticulteur, rue des Couronnes-Ménilmontant, à Belleville.

14° *Concours pour la plus riche collection de Nérium en fleurs.* — Médaille d'argent à M. *Mabire*, jardinier-fleuriste, rue de l'Oursine, 114 *bis*.

15° *Concours pour la plus riche collection de*

plantes de serre chaude. — 1^er^ Prix (médaille d'argent) à MM. *Cels frères*, déjà nommés.

16° *Concours pour la plus riche collection de plantes le mieux cultivées*. — Le jury rendant sans doute hommage à la belle culture de toutes les plantes, ou se trouvant peut-être dans la nécessité de donner le prix à des collections que leur spécialité avait rendues l'objet d'un autre concours, n'a pas adjugé de prix pour celui-ci.

17° *Concours pour les plus beaux arbres de pépinière*. — M. *Croux*, pépiniériste à Vitry, ayant seul rempli l'obligation d'appeler, avant l'exposition, une commission du Cercle pour visiter ses pépinières, a été mentionné pour le rappel de la médaille qui lui a été décernée l'année dernière pour cet objet. C'est sans doute à l'omission de cette formalité que M. *Dupuy-Jamain* a dû de ne pas voir concourir sa belle collection en ce genre.

18° *Concours pour un ouvrage nouveau et méritant sur l'horticulture*. — Il y avait divers ouvrages plus ou moins nouveaux touchant cette science, et entre autres le *Manuel pratique du jardinage* de M. Courtois-Gérard, le plus récent, mais le jury ne pouvait apprécier le mérite d'un livre pendant le temps qu'il avait à exercer ses fonctions, et aucun prix n'a pu être accordé.

19° *Concours pour les instruments et outils propres au jardinage*. — 1^er^ Prix (médaille d'argent) à M. *Bernard*, coutelier-mécanicien, rue Saint-Jacques, 218. — 2^e^ Prix (médaille de bronze) à M. *Quentin-Durand*, fabricant d'instruments de

jardinage et d'agriculture, rue du Faubourg-Saint-Denis, 189, dont j'ai parlé dans le n° de septembre dernier. Mention honorable à M. *Digard*, et rappel de la médaille décernée l'année dernière à M. *Arnheitter*, fabricant d'ustensiles de jardinage, rue Chilpéric, 10.

Une médaille à M. *Follet*, potier de terre, rue des Charbonniers-Saint-Marcel, pour ses belles poteries; une autre à M. *Leune*, rue des Deux-Ponts, 31, île St.-Louis, pour ses verreries destinées à l'horticulture, et une troisième à M. *Tronchon*, pour ses siéges en fer.

Le programme avait aussi indiqué deux concours spéciaux entre les amateurs et les jardiniers bourgeois.

L'un, *concours pour les plus beaux fruits et légumes*.—1^er^ Prix (médaille d'argent) M. *Bergmann*, jardinier en chef du baron Rotschild, à Boulogne, pour ses beaux ananas. — 2^e^ Prix (médaille de bronze) à M. *Boissy*, jardinier chez M. Justier, à Montreuil-sous-Bois (Banlieue), pour ses poires et pommes, dont des reinettes franches cueillies en septembre 1842. Mentions honorables à M. *Bulot*, jardinier en chef chez M. le général Jacqueminot, à Meudon, pour ses belles poires et raisins, et à M. *Bonnet*, jardinier de la baronne Gérard, à Auteuil, pour ses oranges et citrons.

L'autre, *concours pour la plus belle collection de plantes le mieux cultivées*.—1^er^ Prix (médaille d'argent) à M. *Guyard*, jardinier en chef de M^me^ la duchesse de Montmorency, à Auteuil, pour sa collection de dahlia. — 2^e^ Prix (médaille de bronze) à M. *Pansart*, pour ses reines-marguerites.

En vertu du pouvoir discrétionnaire conféré au

jury de l'exposition par le programme, une médaille de bronze a été donnée à M. *Malingre*, jardinier à Neuilly, pour ses fuchsia, dont quelques-uns de semis; une autre à M. *Georgeret*, jardinier de M. Moyanna, à Brunoy, pour son *impatiens glanduligera*. Une médaille d'argent à M. et Mme *Delaër*, rue Jacob, 23, pour leurs fleurs en papier, imitées d'après nature; une médaille de bronze à M. *Grobety*, amateur, rue de Cléry, 63, pour ses fleurs artificielles; une médaille à Mlle *Émilie Cornuel* pour ses aquarelles, et enfin une autre à M. *Planson* pour le même objet.

Je crois n'avoir oublié aucun des lauréats, et je proteste d'avance contre toute omission qui me serait échappée, et qui, je le répète, devrait être attribuée aux irrégularités et lacunes du catalogue, dont l'imperfection est une faute grave, à l'égard de laquelle je me permets d'appeler l'attention de M. le président, et sur l'oubli non moins impardonnable de la distribution du programme imprimé des prix.

ROUSSELON.

JARDIN FRUITIER.

Poires Sageret.

La pomologie française doit aux nombreux semis de M. Sageret plusieurs bons fruits tels que cerises, prunes, poires, etc.

M. Sageret a également enrichi sa collection des arbres d'ornement de plusieurs belles et remarquables variétés du *malus prunifolia H. P.* (*malus Baccata H. K.*).

Je signale aujourd'hui deux variétés de poires de dessert que je désigne sous le nom de *poires Sageret*,

en les distinguant par des numéros. Ce nom est déjà consacré dans le Bon Jardinier pour celle que je distingue par le n° 1^er^.

Poire Sageret, n° 1.

Arbre vigoureux, même sur cognassier, ayant la belle forme pyramidale et l'aspect du poirier *beurré d'Angleterre*, dont il se distingue par ses rameaux plus gris, ses mérithalles un peu plus courts et moins renflés à chaque gemme, par ses feuilles à bords entiers ou sans dentelure, par ses gemmes moins saillantes, ses fruits plus courts, d'une maturité plus tardive, etc.

Rameaux verticaux, gros, lisses et sans stries, brun pâle et grisâtres, presque entièrement gris à la base, blond-verdâtre au sommet, maculés de lenticelles gris-cendré, arrondies, larges et assez nombreuses, surtout à la base des rameaux. Mérithalles courts.

Feuilles moyennes, ovales, lancéolées, aiguës, arquées, entières ou sans dentelure, à bords latéraux ordinairement relevés.

Gemmes étroites, coniques, très-aiguës, peu écartées du rameau ou formant avec lui un angle très-aigu. Elles sont revêtues d'écailles noires, bordées brun-fuligineux. Boutons à fleur ovales, coniques, très-aigus, noirs et bruns.

Fruit moyen, ovale, turbiné ou oviforme, parfois arrondi, ayant ordinairement de 65 à 75 millimètres de haut, et de 60 à 70 de diamètre transversal, sur des arbres en plein vent non soumis à la taille. Son épiderme est vert pâle, abondamment pointillé et marbré gris sur toute la surface du fruit, rarement lavé de rose d'un côté.

Pédoncule vert et brun, pointillé gris, long de 15 à

25 millim. L'œil est petit, presqu'à fleur du fruit, les sépales sont ordinairement caducs. Chair fine, fondante, eau très-sucrée, abondante, très-agréable. La peau de cette bonne poire reste épaisse et ferme. Elle est réputée devoir se conserver jusqu'en février et mars, cependant elle a toujours mûri chez moi à la fin de novembre et en décembre.

Ce fruit venant très-bien en pyramide et à haut vent, ce serait un tort de le mettre en espalier où ses bonnes qualités pourraient s'amoindrir.

Poire Sageret, n° 2.

Arbre vigoureux ; sur franc il est souvent épineux, au moins dans la jeunesse; il est parfois chancreux dans les terres argileuses; mais lorsqu'il est greffé sur cognassier, il n'a ni chancres ni épines.

Ce poirier porte bien ses rameaux, et se fait remarquer par ses feuilles petites, étroites, à pétiole blanc, long et mince.

Rameaux gris-blond ou brun très-pâle, peu ou point striés, maculés de lenticelles gris-blanchâtre, arrondies et apparentes en dessus et vers la base, fauves, souvent allongées et peu visibles du côté de l'ombre; au sommet elles sont rares et plus petites. Mérithalles plutôt courts que longs.

Gemmes coniques, pointues ou ovales, obtuses, de grosseur moyenne, plutôt renflées que comprimées, s'écartant peu du rameau, revêtues d'écailles marbrées brun-noir et parfois gris.

Feuilles petites, lancéolées, aiguës, presque également rétrécies des deux bouts, portées sur un pétiole blanc remarquablement long et mince, bordées de dents très-fines et peu profondes, parfois planes,

plus ordinairement un peu relevées sur les côtés.

Boutons à fleurs coniques, oblongs, étroits, brun marbré noir.

Fruit (récolté en plein vent sur arbres non taillés) moyen, pyriforme, allongé, obtus, haut de 65 à 75 millim.; son plus grand diamètre transversal, qui est vers l'œil, est de 45 à 50 millim.

Le pédoncule est mince, long de 3 à 5 centim., brun clair ou en entier, ou d'un côté seulement, et alors il est vert de l'autre. Il est implanté dans une petite cavité dont les bords sont tantôt unis, tantôt irrégularisés par quelques bosses.

L'épiderme ou peau du fruit est, à l'époque de la maturité, jaune herbacé, marbré et presque entièrement recouvert d'une teinte fauve ou rousse, à travers laquelle apparaissent d'un côté de nombreux points gris-blanchâtre. Le côté frappé par le soleil est ordinairement lavé et marbré rouge-pourpre. OEil petit, presqu'à fleur du fruit ou placé dans une cavité étroite et très-peu profonde. Sépales ou entièrement caducs, ou à base persistante.

Chair grosse, jaunâtre, un peu pierreuse autour des pepins, tendre sans être fondante. Eau peu abondante, sucrée, parfumée, très-agréable. Pepins petits, courts, renflés, noirs.

Cette poire mûrit fin août et commencement de septembre. Cueillie quelques jours avant sa parfaite maturité, sa chair est plus fondante et son eau plus abondante.

Elle a quelque ressemblance avec la variété dite *fleur de guignes*, mais elle est beaucoup plus allongée, notablement plus grosse, et a une saveur plus prononcée. Sa forme est exactement celle de la

cuisse-madame, mais elle est un peu moins forte.

Cette variété mérite une place dans les vergers et dans les cultures étendues de poiriers en pyramide, mais on doit se dispenser de la faire entrer daus la plantation des petits jardins, où le nombre des arbres étant limité, les variétés dites *Bergamotte d'été*, *Belle d'août*, *Gros-Muscat*, *Williams*, *Beurré d'amanlis*, *Colmar d'été*, etc., doivent avoir la préférence. PRÉVOST.

Chasselas Félicie de Mannoir.

Je viens de recevoir de M. Geoffrin de Mannoir, propriétaire à Troyes (Aube), des échantillons, bois feuilles et fruits, d'un nouveau chasselas obtenu de semis de graines du chasselas de Fontainebleau. Mme Félicie de Mannoir son épouse, qui consacre ses loisirs à l'horticulture, et fait son amusement des opérations délicates de cet art, comme semis, greffe, bouture, couchage, a semé en 1837 des pepins de chasselas de Fontainebleau recueillis sur sa propriété. De ce semis est né un chasselas auquel il me parait juste de donner le nom de *Félicie de Mannoir*. Ce plant a produit des fruits dès la seconde année. Ils ont parfaitement mûri et étaient déjà alors d'une qualité aussi remarquable que leur apparence était belle. Cette fructification très-précoce est un fait qu'il est bon de constater, car il infirme l'opinion assez généralement admise qu'il faut un certain nombre d'années avant de voir fructifier une vigne de semis. Elle est née de l'assertion de Duhamel, qui assure « qu'un pied de vigne élevé de pepin n'avait encore produit chez lui aucun fruit après douze années de culture. » Il est toute-

fois à ma connaissance que M. *Larose*, à Neuilly, qui s'est beaucoup occupé de semis de vignes, obtient des fruits régulièrement à la troisième année ou au plus tard à la quatrième. M. *Vibert* qui, à Angers, se livre aussi à des expériences sur le semis des vignes, obtient des fruits de semis à peu près dans le même laps de temps. Au reste, M^me^ Félicie de Mannoir, en élevant sa conquête en treille, port qui est celui qui convient exclusivement au chasselas de Fontainebleau, a favorisé la précocité de la fructification, qui eût été certainement plus tardive si le pied avait été maintenu à l'état de cep.

« Parmi les vignes sauvages, a dit l'auteur du Traité de la Culture de la vigne et de la Vinification, dont les espèces sont connues et décrites, il y en a qui grimpent jusqu'au sommet des plus grands arbres; d'autres sont basses et s'élèvent à peine au-dessus des buissons. Nos vignes proviennent de ces espèces primitives; des siècles de culture et de multiplication par bouture et par greffe ont pu en améliorer les fruits et en dénaturer le port, élever les unes et abaisser les autres; mais la nature conserve le type des espèces dans les semences : lors donc qu'on sème des pepins de raisin de diverses espèces, les plants qui en proviennent doivent différer entre eux par la force de leur végétation, suivant la nature des espèces primitives auxquelles ils appartiennent. Si on les soumet tous au même mode de culture et de taille, sur un sol semblable, il doit arriver qu'un grand nombre ne porteront pas de fruits ou n'en porteront qu'après avoir été longtemps fatigués par une culture mal entendue. »

Ceci confirme la nécessité de donner au jeune

plant de semis le port reconnu pour le plus favorable au type dont on a semé les graines, et prouve que Mme Félicie de Mannoir a justement fait ce qui convenait pour amener son élève à une fructification plus prompte.

Aujourd'hui le chasselas *Félicie de Mannoir* forme une treille qui couvre 5 mètres de mur. Bien que vigoureux, il a toutefois une végétation moins luxuriante que son type, le chasselas de Fontainebleau. Son bois est couleur de cannelle claire, et les nœuds ou gemmes sont plus rapprochés, ce qui annonce la fécondité, avantage qui, en effet, distingue éminemment cette variété. La distance entre les nœuds est de 5 à 6 centim.; ses feuilles sont grandes, à lobes bien découpés et à large dentelure; le vert est plus foncé que dans les feuilles du chasselas de Fontainebleau, et la surface du limbe est plus chagrinée.

Les grappes sont d'un volume analogue à celui du chasselas de Fontainebleau, les grains sont plus serrés, fermes, croquants et pleins d'une eau agréable et très-sucrée. Ils sont d'un vert jaunâtre très-transparent et se dorant fort bien. Chaque grain ne contient qu'un ou deux pepins au plus, ce qui, à mon avis, indique un assez grand éloignement du type sauvage, qui en renferme toujours cinq.

Ce chasselas, qui mûrit parfaitement tous les ans, même cette année, où il paraît que dans l'Aube la maturation est fort incomplète, mérite d'être rangé au nombre des beaux et bons raisins de table. Mme de Mannoir ne l'a encore communiqué à personne, mais les amateurs pourront se le procurer chez M. *Baltet-Petit*, propriétaire de la pépinière du Vouldy, à Troyes, qui a mission de le multiplier et de le mettre dans le commerce.

ROUSSELON.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Note sur la variation du Dahlia coccinea.

J'ai inséré page 45 de ces *Annales*, année 1841-1842, 10e de la 1re série, une note sur la réintroduction en France du *dahlia coccinea*, Cav. par des graines reçues du Mexique. On sait que ce dahlia est le type des nombreuses et brillantes variétés qui ornent aujourd'hui nos jardins, et que ce n'est qu'après plusieurs années de culture qu'il a commencé à jouer.

Curieux de vérifier si les produits successifs de ces graines mettraient un aussi long temps à varier que la première fois, j'ai dit dans cet article que j'examinerais avec soin les divers semis que j'en ferais et que je tiendrais note des changements successifs que je remarquerais.

On a vu que les semis de 1840 et de 1841 ont reproduit identiquement leur type; il en a été de même en 1842. Mais le semis de cette année a donné des résultats différents. Sur trente touffes, quinze ont conservé le caractère et la couleur primitifs des fleurs; huit ont donné des fleurs parfaitement pleines, et sept ont fleuri simples mais en se nuançant de jaune de diverses teintes. Notre collègue, M. Jacques, a aussi remarqué dans les jardins du roi, à Neuilly, confiés à ses soins, des fleurs doubles sur les pieds provenant aussi de semis de cette année.

Je puis donc aujourd'hui établir comme un fait

constant que les premiers changements de forme et de couleur se sont opérés à la 4e année de semis.

PÉPIN.

Note sur la variation du Dahlia cosmæflora.

Le *Dahlia cosmæflora*, figuré et décrit par notre collègue, M. Jacques, page 345 de ces *Annales*, année 1839-1840, 9e de la 1re série, est une véritable miniature en comparaison des variétés gigantesques que la culture a obtenues de l'espèce *Dahlia coccinea* CAV. C'est un petit buisson à feuilles découpées dans le genre de celles du persil; et ses fleurs d'un joli lilas violacé ressemblent beaucoup à celles du genre Cosmos, ce qui a donné à notre collègue, l'idée de la désigner par l'épithète *Cosmæflora*. Elles sont portées à l'extrémité d'un pédoncule qui se bifurque.

Depuis l'introduction de cette plante par des graines apportées à Paris en 1838, et semées au printemps de 1839, je n'ai pas appris que dans la capitale ni ailleurs on ait obtenu des variétés, si ce n'est en août et septembre de cette année. Plusieurs pieds provenant de semis ont produit des fleurs simples d'un beau jaune citron, d'un jaune purpurin, et quelques-unes safranées, tandis que le type, ainsi que je viens de le dire, les a d'un beau lilas violacé. Dans un certain nombre de pieds les feuilles et les tiges ont également varié. Elles ont acquis un développement plus grand dans toutes leurs proportions; elles sont moins découpées, pubescentes, et même très-velues.

Cette nouvelle variété à fleurs jaunes semble indiquer que cette espèce a, comme les autres, des

dispositions à jouer, et il est probable que la culture finira aussi par en obtenir des variétés à fleurs doubles. PÉPIN.

BLEPHILIA DON. Syst. endlic. Diandrie monogynie LIN. Labiées JUSSIEU.

Caractères génériques; calice ovale, tubuleux, à treize nervures; lèvre supérieure tridentée, les dents aristées, l'inférieure bidentée mutique, ou courtement aristée, à gorge nue; corolle à tube subsaillant, à gorge dilatée; limbe bilabié, les lèvres presque égales, la supérieure droite entière, l'inférieure ouverte, trifide; les lobes latéraux ouverts, arrondis, le moyen étroit, oblong, rétu, émarginé. Deux étamines inférieures fertiles, ascendantes, sortant un peu de la lèvre supérieure; les deux étamines supérieures sont réduites à deux filaments filiformes, petits ou nuls; style à sommet presque également bifide; akènes sèches, lisses.

BLEPHILIE CILIÉE. *Blephilia ciliaris*. DON. Syst. SWETT. hist. brit. ed. 2. *Monarda ciliaris*. LINNEE.

Plante vivace; tiges hautes de 3 à 4 décimètres, carrées, un peu brunes, légèrement velues; feuilles inférieures, un peu pétiolées, ovales, un peu pointues; les moyennes sessiles, ovales-lancéolées, un peu sinuées, ou très-peu profondément dentées sur les bords, vertes, comme glabres en dessus, plus pâles en dessous, longues d'environ 4 centimètres, larges de 15 millimètres; fleurs en verticilles, entourées de nombreuses bractées dilatées, ciliées par des poils blancs; la corolle dépasse peu les brac-

tées, et est bleuâtre ou gris cendré; la lèvre supérieure est velue en dessus.

Lieu originaire : l'Amérique septentrionale.

Je l'ai vue au Jardin-des-Plantes de Paris, en juin 1843; cependant elle n'est pas nouvelle en Europe, puisqu'elle a été introduite en Angleterre en 1798; elle ne paraît point délicate sur le choix du terrain. On peut la multiplier de graines et par la séparation de ses touffes. C'est une plante d'amateur.

JACQUES.

SERRE TEMPÉRÉE OU ORANGERIE.

Observations sur une première variation, et la culture des Lagerstræmia.

Le beau genre *lagerstræmia*, dédié par Linnée à son ami Lagerstrœm, est bien digne d'occuper l'attention des amateurs de jolies plantes. Notre habile collègue, M. Jacques, a fait de nombreux semis de quelques-unes de ses espèces, entre autres les *lagerstræmia aurantiaca* et *pulchella*, et en a obtenu des variétés magnifiques qui se recommandent surtout par leur développement et les riches nuances de leur coloris. La floraison a commencé vers la mi-juin et s'est prolongée jusqu'à la fin de juillet.

On sait que la plupart des espèces de ce genre, classées dans la polyandrie-monogynie de LINN. et les salicaires de JUSSIEU, appartiennent au Chili et au Mexique. Cependant M. Jacques les cultive en pleine terre, et les couvre pendant l'hiver d'un coffre surmonté de châssis, ou simplement de planches, ces arbrisseaux ayant les feuilles caduques. Seulement,

durant les grands froids, il a soin de couvrir et d'entourer le coffre de paillassons, de litière ou de feuilles, de manière à empêcher la gelée de pénétrer à l'intérieur; quoique dans cet état, ces arbrisseaux puissent supporter un abaissement de température de 3 degrés sous zéro, au thermomètre de Réaumur, sans qu'il en résulte aucun inconvénient pour les racines et pour les jeunes tiges. Aussi n'est-il point douteux que, dans l'ouest et dans le midi de la France, ils puissent résister convenablement en pleine terre aux intempéries de la mauvaise saison; tandis que, sous notre climat, nous devons les considérer comme des végétaux de serre tempérée. Une terre substantielle et riche en humus leur convient parfaitement, mais elle doit être légère, car l'humidité est ce qu'ils redoutent le plus pendant l'hiver. Avec une telle culture, les *lagerstræmia* fleurissent en abondance chaque année, et produisent des graines très-fertiles et beaucoup plus parfaites que celles que donnent ces plantes cultivées en pots.

Lorsqu'on les tient en vases, il leur faut une terre douce, meuble et riche en humus, et des arrosements fréquents pendant le temps de la végétation. Les pots, à l'approche des gelées, sont rentrés en serre tempérée ou simplement en orangerie.

On les multiplie de graines semées sur couche tiède au printemps, ou par la séparation des tubercules. PÉPIN.

LIS LANCÉOLÉ A FLEURS PONCTUÉES POURPRES. *Lilium lancifolium* THUN. Var. *Punctatum rubrum.* HORT. (Voyez la figure.)

Ce beau lis, que nous devons à l'obligeance de

M. Ryfkogel, horticulteur rue de Vaugirard, 125, est on ne peut plus remarquable, et semble réunir tous les avantages qui peuvent le faire rechercher et qui lui méritent l'admiration de tous ceux qui le voient. Ainsi, port gracieux, forme élégante des fleurs qui se succèdent l'une à l'autre et s'épanouissent quelquefois jusqu'à trois ensemble, et dont la blancheur est rehaussée d'une manière charmante par le vif éclat de la nuance pourprée qui lave chaque sépale, ainsi que par les papilles dont le sommet est aussi d'un pourpre intense, odeur suave, feuillage élégant et d'un beau vert qui fait ressortir encore la blancheur des fleurs, tout concourt à faire de ce lis une plante accomplie, et dont notre figure ne reproduit qu'imparfaitement l'éclat et la fraîcheur.

Il s'élève sur une tige simple, cylindrique, d'un beau vert, haute d'environ 75 centimètres, garnie de bas en haut de feuilles latérales alternes, lancéolées, subsessiles, à six nervures transparentes, d'un vert foncé en dessus, plus pâle en dessous où les nervures sont très-saillantes, plus grandes en bas de la tige qu'au sommet. Celle-ci est terminée par une ou plusieurs fleurs sortant chacune de l'aisselle d'une feuille. Le pédoncule est long, cylindrique, d'un beau vert, soutenant bien la fleur qui se présente de face ou légèrement inclinée. Elle est grande, subcampanulée, à six sépales réfléchis, ondulés sur les bords; les trois internes sont larges de 3 centimètres et demi, ovales, oblongs, se terminant en pointe lancéolée; ils sont blancs, lavés de pourpre d'une nuance plus intense au centre, et ornés vers l'onglet, de petites excroissances membraneuses, filiformes, à filets blancs, pourpre foncé au sommet, lesquels

diminuent de longueur et finissent par n'être plus que des protubérances glanduleuses que leur couleur pourpre foncé fait ressortir sur celle de la place qu'elles occupent. Les trois externes sont plus étroits, blancs et lavés de pourpre, mais sans papilles filamenteuses. Tous ont au centre et à la base de l'onglet un sillon nectarifère vert, et à leur sommet extérieur une ligne d'un vert olivâtre.

Les filaments des étamines, longs d'environ 6 centimètres, sortent en groupe du centre de la fleur et sont apparents dès leur base, de couleur blanc-verdâtre, glabres. Les anthères vacillantes sont oblongues, de couleur marron très-foncé. Le style vert, plus long que les étamines, est cylindrique, subulé et terminé en tête par un stigmate arrondi, charnu.

Ce beau lis était en fleurs dans les premiers jours d'août dernier, et avait à la fois trois fleurs épanouies qui faisaient un effet charmant et répandaient un parfum des plus agréables.

On le cultive en terre de bruyère et en pot qu'il faut tenir sous châssis froid pendant l'hiver et on le multiplie de cayeux.

ROUSSELON.

DAUBENTONIA DEC. Diadelphie décandrie. LIN. Légumineuses papilionacées. JUSS.

Caractères génériques. Calice cupuliforme à cinq dents, comme bilabié; deux dents écartées à la lèvre supérieure, trois rapprochées à l'inférieure. Corolle papilionacée; dix étamines diadelphes, la supérieure libre, les neuf autres soudées jusqu'aux deux tiers de leur longueur; anthères ovales ou oblongues; ovaire

pédicellé, subquadriailé; un style court, à stygmate papilleux en tête; légume polysperme, bivalve, quadriailé; dix ou douze graines réniformes, arrondies, lisses. Genre dédié à l'illustre naturaliste Daubenton.

Daubentonie de tripet, *Daubentonia Tripetii* Poiteau (Voyez la planche).

Cet élégant arbrisseau, bien digne de figurer dans les collections d'amateur, a été obtenu d'un semis fait en février 1840 de graines recueillies sur les bords de la rivière Rio de la Plata, par M. le docteur Bocquin, qui en a fait envoi à Paris à M. Tripet-Leblanc. C'est cette raison qui a déterminé M. Poiteau à lui donner le nom qu'il porte. Ces graines semées sur couche chaude et sous châssis avaient levé en trois semaines, et le plant repiqué en pot avait atteint en août de la même annéе une hauteur de près d'un mètre.

Vers le milieu du même mois, les jeunes plants dont les pots avaient été enterrés sur une couche à l'air libre, ont montré leurs premières fleurs qui ont apparu ainsi six mois environ après le semis.

Un pied provenant du semis de 1840, a été placé par M. Leblanc en pleine terre dans son jardin de l'avenue de Breteuil, n° 30, et il y passe l'hiver abrité sous une cage disposée convenablement pour le garantir des intempéries de cette saison. Sa tige ou tronc s'élève sous branches à 80 ou 85 centimètres, sa hauteur totale est de plus de 2 mètres. L'écorce est lisse et brune. La tête est à peu près arrondie, et composée de branches, les unes s'étalant latéralement, les autres s'élevant plus ou moins

verticalement; leur bois est couvert d'une écorce vert-jaunâtre brunissant d'un côté. Ces branches se ramifient en divers rameaux opposés, et sont comme eux garnies de feuilles alternes, ailées, sans impaire, et dont les folioles obtusément oblongues et mucronées au sommet sont longues, dans les feuilles adultes, à la base du pétiole commun, de 4 centimètres, et larges de 1; grandeur qui va en décroissant jusqu'à l'extrémité de la feuille où la dimension se réduit à peu près de moitié. Chacune d'elles porte de quatorze à seize paires de folioles opposées attachées au pédoncule commun par un court pétiole rond, d'un jaune verdâtre; les folioles sont teintes en dessus d'un vert sombre, glaucescent en dessous, où se montrent saillantes la nervure médiane d'un vert jaunâtre, et les petites nervures transversales fines et rapprochées. Le pétiole de la feuille est légèrement aplati à sa base, ensuite cylindrique, et d'un vert pomme. Les jeunes feuilles ont les folioles plus petites et d'un vert plus pubescent.

Dans l'aisselle de presque toutes les feuilles se développent une et souvent deux grappes florales composées de vingt à trente fleurs. Le pédoncule est cylindrique, vert pomme. Les fleurs y sont attachées alternativement par un pédicelle pourpre-brun dont l'insertion repose sur une espèce de petite console du même vert que le pédoncule. Le calice est d'un vert pourpré dans les boutons, et d'un vert plus brun dans les fleurs épanouies. Les boutons sont plats et d'un beau rouge vermillonné foncé. Dans la fleur ouverte, l'étendard est à l'extérieur d'un beau rouge cocciné, plus pâle en dedans, avec une petite macule jaune à l'onglet; les ailes sont échancrées au

sommet et teintes ainsi que la carène d'une couleur minium assez pâle.

Aux fleurs succède un légume aplati, à quatre ailes, d'abord fin comme une aiguille et grossissant successivement jusqu'à 6 ou 7 centimèt. de longueur sur 1 et demi de large du côté le plus développé, et 5 à 6 millimètres de l'autre ; d'abord vert et ensuite d'un vert jaunâtre plus ou moins maculé de marron.

Ce charmant arbrisseau fait un joli effet pendant sa floraison qui se prolonge depuis juin jusqu'en octobre, par ses nombreuses grappes de fleurs coccinées, qui en s'inclinant sous leur propre poids se marient agréablement au vert des feuilles qui les accompagnent toujours.

On le cultive en pots que l'on conserve sous châssis froid ou en serre tempérée pendant l'hiver, et que l'on tient dehors à une exposition aérée et méridionale, depuis le moment où les gelées ne sont plus à craindre jusque vers la mi-octobre. Rien n'empêche de le mettre en pleine terre pendant la belle saison, sauf à le relever en octobre, si on n'a pas disposé un appareil convenable pour lui faire passer l'hiver. Une terre franche légère bien ameublie lui convient, et l'on pourrait très-bien l'employer dans les massifs d'arbustes qu'on établit en pleine terre. On le multiplie de graines que l'on sème à la fin de l'hiver sur couche chaude et dont le plant fleurit la même année. On peut encore essayer de le propager de boutures étouffées sur couche chaude, mais ce moyen est plus incertain et on doit lui préférer le semis, d'autant que chaque année, le Daubentonia mûrit très-bien ses graines.

On peut se rappeler qu'en mars et avril dernier,

j'ai publié deux notes sur le *Daubentonia-Tripetii*, à l'occasion d'une communication qui m'avait été faite d'un dessin fait d'après un arbrisseau de ce nom, existant en pleine terre, à Toulon, dans le jardin de M. Duplessis-Olivault, et d'une notice relative à son origine. Il en résultait que ce Daubentonia avait été apporté de graines à Toulon, par M. de Bouchaud, lieutenant de vaisseau, qui les avait recueillies sur l'île Martin-Garcia, pendant sa station à l'embouchure du Rio de la Plata. Ces graines, semées en juillet 1841, avaient fourni des plants qui ont fleuri dès le mois de juin 1842, et avaient supporté 6 à 7 degrés centigrades de froid, tant dans les environs de Hyères qu'à Toulon. On en concluait que cet arbrisseau se naturaliserait parfaitement sur le sol de la Provence, et deviendrait un ornement des plus précieux pour les jardins du midi de la France. On lui avait d'abord laissé le nom américain de *Seybo*, sous lequel M. de Bouchaud l'avait apporté, ignorant alors que M. Tripet-Leblanc l'avait obtenu un an auparavant, également de graines envoyées de Buénos-Ayres, et qu'il avait reçu de M. Poiteau le nom de *Daubentonia-Tripetii*.

M. Tripet-Leblanc réclamant devant la Société royale d'horticulture, contre un Prospectus de M. Rantonnet qui annonçait des *Daubentonia-Tripetii* à un prix fort réduit, et faisait honneur de l'importation de cette plante à M. de Bouchaud, sans indication de date, signalait les différences qu'il trouvait entre les deux sortes de Daubentonia. Ainsi, il faisait remarquer 1° que la plante du Var résistait, disait-on, à 5 degrés 5. R., tandis qu'à Paris son homonyme succombait à 3 degrés. 2° Qu'on conseil-

lait un terrain frais, assez ombragé comme celui qui lui convenait mieux ; tandis que, à l'égard du Daubentonia parisien, un terrain sec, léger et sablonneux est celui qui paraît le plus favorable. 3° Que les plants provenus des graines semées à Hyères n'ont fleuri que la deuxième année du semis, tandis que celles semées à Paris donnaient des fleurs dès la première année. Quant à la priorité de l'importation, M. Tripet-Leblanc n'a eu aucune peine à l'établir. En septembre 1840, M. Poiteau rendait compte dans les *Annales* de la Société royale d'horticulture de la première floraison de son Daubentonia, et ce n'est que le 12 juin 1841, que M. de Bouchaud rentrait à Toulon. Le procès-verbal de la séance du 15 février 1843 de la Société d'horticulture, a constaté ce fait.

Maintenant, en comparant avec la Daubentonie de Tripet, le dessin de la plante du Var, dont j'ai gardé copie, on établit les différences suivantes : 1° Dans ce dernier Daubentonia, les feuilles sont ailées avec impaire, et les folioles sont beaucoup plus petites et ne paraissent pas pétiolées. 2° La forme des ailes et de la carène n'est pas la même. Les ailes ne paraissent pas échancrées, mais pointues, et leur couleur est plus foncée que celle de l'étendard, ce qui est le contraire dans la fleur parisienne. Les boutons sont représentés plus ronds ; à Paris, ils se montrent presque plats. 3° Le légume semble être moins aplati. Toutefois, comme le dessin pourrait être imparfait, il est difficile d'asseoir un jugement positif, et ce n'est qu'en comparant le Daubentonia de Tripet avec les pieds venus de Toulon, et qui se trouvent dans quelques établissements de la capitale, qu'il sera possible de constater l'identité des deux Daubentonia, ou d'éta-

blir positivement les caractères qui les différencient. Cependant il est probable que ce sont les mêmes, les graines qui ont donné naissance à l'une et à l'autre provenant de la même contrée.

Les botanistes ont signalé deux espèces de Daubentonia; le *Punicea* Dec. à fleurs vermillonnées, originaire du Mexique, et le *Longifolia* Dec., *Æschynomène longifolia* Cav., *Piscidia-longifolia* Willd. également du Mexique et dont les fleurs sont jaunes. Je ne connais ni l'un ni l'autre de ces Daubentonia dans les cultures françaises.

Rousselon.

JACARANDA de Juss. Didynamie angiospermie. Lin. Bignoniacées. Juss.

Jacaranda tomenteuse, *Jacaranda tomentosa.* Dec. Rob. Brown.

Arbuste de serre chaude qui s'élève à 3 mètres environ avant de donner des fleurs, et qui se ramifie peu. Feuilles composées, opposées, un peu pubescentes. Fleurs disposées en panicule terminale, de couleur vineuse, légèrement pubescente.

Le calice est campanulé, subbilobé, à cinq dents, glabre, herbacé, porté sur un pédoncule long, axillaire et se ramifiant.

Corolle bilabiée, tubuleuse, à tube campanulé, courbé, reserré et lisse, seulement dans la partie recouverte par le calice, parcourue par des cannelures un peu saillantes qui vont s'épanouir sur le limbe en un réseau également proéminent. Le limbe est à cinq lobes arrondis et même émarginés, recourbés en arrière, les deux supérieurs un peu plus petits, ovales, arrondis.

Les étamines sont au nombre de cinq, dont quatre fertiles, toutes insérées à la base du tube vers sa partie rétrécie, à filets glabres, arqués, filiformes et non apparentes au dehors. Anthères ovoïdes, à loges étalées, divariquées, à connectif épais. La cinquième étamine, qui égale la longueur du tube, est lisse à la base, et, au contraire, recouverte de poils glanduleux sur les deux tiers supérieurs, où elle présente un épaississement assez prononcé que l'on pourrait prendre pour un stigmate garni de poils glanduleux.

Le style plus court que l'étamine stérile, est glabre, filiforme, divisé au sommet en deux lèvres légèrement inégales, deltoïdes, lisses.

L'ovaire de forme conique est entouré à la base par un disque hypogyne parfaitement entier et herbacé.

Ce magnifique arbrisseau nous a été rapporté du Brésil, dont il est originaire, par M. Houlet fils, qui y a accompagné feu M. Guillemin. C'est la première fois qu'il fleurit en France. Nous le cultivons en pot dans de la terre composée de deux tiers de terre de bruyère et un tiers de terre franche. On le tient à demi-ombre en été, et on le rentre en serre dès que la température baisse. On le multiplie de boutures herbacées que l'on fait reprendre sur couche chaude en les étouffant sous cloche.

En prenant la tête des grands pieds qui auront fleuri pour faire des boutures, je suis persuadé que l'on pourra obtenir des fleurs sur de très-petits sujets, ainsi que cela m'a réussi avec le *Dombeya Ameliæ* et le *Carolinea princeps*.

Le bois du Jacaranda est nommé *bois néphrétique noir*; il est employé au Brésil comme sudorifique,

et son fruit comme pectoral. Le bois peut aussi servir pour la marqueterie. NEUMANN.

NAPOLÉONE IMPÉRIALE, *Napoleonia imperialis*. PAL. DE BEAU, fl. d'Ow. et Bénin. LIN. Napoléonées PAL. de BEAUVOIS (entre les cucurbitacées et les passiflorées de JUSS.). (Voyez la planche.)

En 1825, j'appris que l'on vendait des figures de cette plante chez un marchand dans les environs du Louvre. J'en achetai une que je fis voir à beaucoup de personnes qui la connaissaient déjà, mais doutaient de l'existence de la plante, et prétendaient que le dessin avait été fait sur les débris de plusieurs végétaux, assertion constamment démentie, de son vivant, par Palisfort de Beauvois, auteur de la flore d'Oware et Bénin, à laquelle appartient cette figure. Enfin, en 1834, un de mes amis, M. Heudelot, qui explorait une partie de l'Afrique, et qui avait pénétré bien au delà du Sénégal, en envoya des échantillons secs que j'ai vus et que j'ai pu comparer avec ma figure. Cet examen m'a prouvé que la plante de Palissot de Beauvois n'était pas une invention, et ne m'a laissé aucun doute sur la réalité de son existence. Cet arbuste même serait déjà en notre possession, si un accident imprévu n'était pas venu frapper de mort l'intrépide voyageur que j'ai nommé plus haut et qui venait d'entreprendre une seconde excursion, dans le but de se procurer de bonnes graines, ce qu'il n'avait pu faire la première fois.

En donnant ici la figure et la description que j'emprunte à l'ouvrage de Palissot de Beauvois, publié en 1804, de cet intéressant arbuste, et surtout en confirmant la vérité de son existence dans le royaume

de Guinée (Afrique), j'ai l'espoir qu'un jour quelque voyageur, plus heureux que l'infortuné Heudelot, nous rapportera des graines de cette contrée, et nous enrichira de cette plante, dont l'importation, chez nous, serait fort précieuse.

Ce magnifique arbrisseau se trouve dans les environs de la ville d'Oware, et s'élève à la hauteur de 2^{m},40 à 2^{m},75. Il a les feuilles alternes, ovales-oblongues, terminées par une pointe aiguë, entières, quelquefois garnies vers le sommet de deux ou trois dents irrégulières, et portées sur un pétiole épais et très-court; fleurs axillaires d'un beau bleu à reflet violet.

Le calice est d'une seule pièce, garni à sa base de plusieurs petites écailles arrondies, à cinq divisions coriaces, égales, lancéolées, persistantes, adhérant (semi-infère), c'est-à-dire dont la base devient l'enveloppe du fruit.

La corolle est double, insérée sur le calice; l'extérieure est d'une seule pièce, plissée, membraneuse, colorée, un peu campaniforme; chaque pli résulte d'une ligne subulée, coriace, en forme de rayon. La corolle intérieure est aussi d'une seule pièce, membraneuse, colorée, découpée vers le milieu en plusieurs lanières égales, imitant une étoile à plusieurs rayons.

Les étamines sont au nombre de cinq, à filaments pétaliformes, insérés sur la corolle intérieure; ils sont larges et réunis à la base, repliés sur eux-mêmes, rapprochés au sommet, comme les branches d'une couronne, tronqués et portant chacun deux anthères biloculaires distinctes.

Le pistil est arrondi, et enfermé dans la base du calice. Le style est court, le stigmate aplati, pelté

à cinq angles égaux, sillonnés chacun dans son milieu comme ceux d'une astère ou étoile de mer, couvrant les anthères. Le fruit est une baie sphérique, couronnée par les divisions du calice ; il est polysperme et les semences sont renfermées dans une substance charnue.

NEUMANN.

*Note, sur la culture de l'*Euphorbia Jacquiniæflora.

Notre collègue, M. Neumann, a décrit cette belle plante, page 185 de ce Journal, année 1837-1838, où elle est également figurée. Il conseillait alors de la cultiver en pots dans un mélange de terre de bruyère et de terreau. Depuis, il a reconnu que cultivée en pleine terre dans la bâche d'une serre tempérée, elle végétait bien plus vigoureusement, et fournissait, pendant deux mois et plus de l'hiver, d'admirables guirlandes de fleurs qui semblent faites exprès pour parer la coiffure des dames.

Aujourd'hui que le plus bel ornement des toilettes de bals et soirées se compose de fleurs naturelles, on ne saurait trop conseiller aux fleuristes de cultiver, de cette manière, cette plante qui fleurit précisément dans la saison où les fleurs sont le plus rares, et où les siennes seraient très-recherchées, à cause de leur élégance et de la vivacité de leur coloris.

ROUSSELON.

Souscription à neuf roses de la tribu de l'île Bourbon.

M. *Victor Verdier*, habile cultivateur de Roses, rue des Trois-Ormes, 3, boulevard de la Gare, près la barrière d'Ivry, avait acquis de M. Souchet, de Bagnolet, douze roses qu'il avait obtenues de semis dans la tribu de l'île Bourbon. Il avait, au printemps dernier, ouvert une souscription à ces Roses, au prix de 100 fr., les lots livrables le 1er novembre prochain.

Dans un examen attentif qu'il a fait de ces nouveautés pendant la floraison de cette année, il a cru de son devoir d'en réformer trois, soit parce qu'elles faisaient double emploi, soit parce qu'elles ne lui ont pas paru dignes de faire partie d'un groupe choisi. Les neuf roses maintenant en souscription, et qu'il livrera, au prix de 75 fr., le 1er novembre prochain, sont les suivantes :

1. *Madame Souchet*. Rose tendre, figurée et décrite dans notre numéro d'août dernier.
2. *Gloire de Paris*. Rouge vif, décrite dans le même numéro.
3. *Charles Souchet*. Pourpre violacé, *dito*.
4. *Souvenir de Dumont d'Urville*. Cerise, *dito*.
5. *Georges Cuvier*. Cerise vif nuancé, *dito*.
6. *Princesse Clémentine*. Pourpre violacé, *dito*.
7. *Souchet*. Pourpre vif, *dito*, figurée en septembre.
8. *Comte de Rambuteau*. Rouge violacé clair, décrite en août.
9. *Dumont de Courset*. Cramoisi, *dito*.

ROUSSELON.

ANNALES
DE FLORE ET DE POMONE.

COUP D'OEIL RÉTROSPECTIF

Sur la constitution atmosphérique de l'année 1842, *et la manière dont la végétation s'est comportée.*

La gelée qui a commencé dans les derniers jours de décembre 1841 s'est prolongée jusqu'au 14 de janvier 1842, où le thermomètre marquait 9 degrés cent. Alors une sorte de dégel s'est manifestée, mais il n'était que superficiel, et la terre restait gelée à une certaine profondeur. Le temps était brumeux, mais point de pluies. En somme, la température n'était pas assez rigoureuse pour empêcher les transports de terre et de fumier, qui se sont opérés avec assez de facilité. Cependant, bien que la gelée fût peu intense, la terre n'était pas moins gelée jusqu'à une profondeur de 25 à 30 centim. terme moyen.

Dans les premiers jours de février le temps s'est maintenu brumeux, le soleil se montrait rarement, et le thermomètre ne dépassait guère 3 degrés au-dessous de zéro. Quinze ou vingt jours se sont passés sans pluie ni neige, et le dégel s'est opéré sans pluie. Les travaux de terrassements ont pu recommencer

du 15 au 25, selon les localités. Un fait assez rare, et par conséquent remarquable, c'est que la gelée, bien que continuelle, n'a pas acquis une grande intensité; il n'y a pas eu d'alternative de gel et de dégel, et les plantes qui souffrent le plus de ces vicissitudes atmosphériques n'ont en aucune manière été fatiguées, même celles qu'on couvre avant les gelées et qu'on découvre ensuite. Toutes les variétés d'œillets, les giroflées jaunes, les tlaspi violet, julienne et beaucoup d'autres végétaux à fleurs, n'ont aucunement souffert, ce qui n'était pas arrivé depuis plusieurs années.

Il en a été de même dans les potagers; le persil a constamment été en végétation; les choux, les salades d'hiver, etc., se sont parfaitement bien conservés. Je n'ai remarqué aucun accident dans les pépinières et les semis des jeunes arbres verts et autres. Enfin, c'est un hiver qui, par sa régularité et son dégel sans humidité et sans alternative, a rétabli un grand nombre d'arbres, arbustes, plantes vivaces, porte-graines, etc., qui, depuis trois ou quatre ans, avaient été plus ou moins altérés par les intempéries de leurs hivers à brusques changements du froid au chaud.

Le mois de mars a été assez beau. Il y a eu quelques journées où le thermomètre s'est élevé à 14 ou 16 degrés sur zéro. Mais, vers la fin, le vent a soufflé du nord, et il en est résulté de la neige et des pluies très-froides qui ont nui beaucoup aux pêchers, amandiers, et surtout aux abricotiers qui étaient en fleurs. Dans les jardins maraîchers, les salades et laitues qui étaient repiquées à l'air libre ont été atteintes à l'extrémité de leurs feuilles. Toutefois, la plupart des

travaux ont pu se faire convenablement et sans obstacles. Les mars, les pois, les fèves, et beaucoup d'autres graines, ont été semés par un temps favorable ; les plantations, ainsi que la multiplication et la replantation des plantes vivaces de tout genre, ont pu jouir du même avantage. On n'a pas eu à regretter le refroidissement qui a marqué la fin du mois, car la végétation prenait déjà un essor trop rapide, et l'on voyait une grande quantité de plantes dont les graines étaient sur le sol depuis la récolte dernière germer et développer leurs cotylédons. Telles étaient les arroches, les *impatiens noli me tangere*, les ombellifères de plusieurs genres, quelques crucifères, etc. Plusieurs cultivateurs pépiniéristes ont greffé en fente les cerisiers, rosiers et plusieurs autres végétaux ligneux, et les résultats de ces greffes s'annonçaient fort bien à la fin du mois. Quelques plantes printanières étaient en pleines fleurs, mais il n'y avait rien d'extraordinaire dans cette précocité, car cette époque est ordinairement la moyenne de leur floraison, tandis que dans quelques-unes des années précédentes elles avaient épanoui leurs fleurs deux mois plus tôt.

Du 1^er^ au 7 avril le temps s'est maintenu froid, sans cependant que la gelée ait eu une intensité de plus de 3 degrés. Il a fallu couvrir les pivoines en arbre qui, parfaitement remises des altérations de l'année précédente, avaient alors des boutons à fleurs assez développés pour la saison, et à l'égard desquels le froid menaçait d'être fatal. Le 8, le vent a abandonné le nord pour passer à l'est, et la journée a été assez chaude malgré le hâle. On s'est empressé de faire les greffes. La végétation à peine ralentie par les derniers

froids continuait d'une manière assez normale. On achevait les semis de toutes sortes en pleine terre et sur couche, et l'on se hâtait de terminer les plantations et de repiquer un grand nombre de graines stratifiées pendant l'hiver, telles que noix, amandes, marrons, glands de chênes, etc. Les 10, 11 et 12, le temps a été très-froid, il tombait de la neige et du grésil, un vent froid du nord-est desséchait les plantes et altérait la végétation. Les jardins et les champs où les semis n'étaient pas faits n'étaient pas les moins favorisés. Ce temps froid s'est prolongé jusqu'au 20 avril, et pendant les derniers jours de cette période le thermomètre descendait tous les matins à 3 degrés sous zéro, et même à 4 à Fontainebleau. Cet abaissement de température, et le hâle qui l'accompagnait, avaient enfin arrêté l'essor de la végétation. Il a fallu cesser de greffer, de semer et de planter. Les gazons semés d'automne et du premier printemps souffraient beaucoup; il en était de même des blés dans quelques localités; les légumes devenaient rares et chers, et tout était enlevé à la halle avant l'heure ordinaire de la fin de la vente. Malgré que les pêchers étaient en fleurs depuis plus d'un mois, ils n'ont que peu souffert, et ceux cultivés en espalier ont eu beaucoup de fruits. Les abricotiers ont souffert dans plusieurs localités, ainsi que les poiriers qui étaient en fleurs ou prêts à épanouir leurs boutons. La pleine terre, en général, était moins avancée qu'au commencement de mars, toutes proportions gardées; la végétation avait cessé, et les champs étaient secs et arides comme en janvier. Il était des avoines semées depuis un mois qui étaient à peine levées; les petits pois étaient maigres et peu vigoureux. Ce temps a persisté jus-

qu'à la fin du mois, et cependant il y a eu des jours où le thermomètre s'est élevé jusqu'à 20 degrés centigrades. Toutefois il y avait alors apparence de beaucoup de fruits.

Le 1^er^ mai a été marqué par un orage, et de la pluie qui est tombée dans quelques cantons où la végétation en a éprouvé une influence heureuse. Le 2, le temps s'est remis au beau; les fleurs ont passé très-vite; le 6, les lilas, les pivoines simples, les *padus*, *corchorus*, et beaucoup d'autres plantes et arbustes, étaient presque entièrement défleuris. Les faux ébéniers ont commencé à fleurir dans les premiers jours de mai, et leur floraison s'est prolongée jusqu'au 20. Les sureaux ont aussi commencé à fleurir, mais leurs ombelles étaient en général petites et peu fournies. J'ai également remarqué que, dans presque toutes les plantes, les fleurs avaient des proportions amoindries. Du 10 au 17, les matinées ont été froides, le thermomètre s'abaissait à 2 ou 3 degrés sur zéro. Il y a eu des haricots gelés; mais la vigne n'a pas souffert, et elle annonçait déjà une bonne récolte par le grand nombre de grappes serrées dont les bourgeons étaient garnis. Pendant la journée le temps se maintenait clair et le soleil brillait, mais le vent du nord a été incessant jusqu'au 22, où il est tombé un peu de pluie.

Pendant une partie de ce mois le temps a été sec, la végétation est restée stationnaire, et par conséquent un grand nombre d'insectes, chenilles et pucerons, ont pullulé sur les arbres fruitiers, rosiers, etc. Beaucoup de fruits sont tombés par suite de piqûres de certaines larves : les scolites ont nui considérablement aux chênes. Les prairies naturelles,

et en général toutes les cultures, ont annoncé un malaise qui avait pour cause la sécheresse et le hâle. Les orangers, et les autres végétaux de leur température, mis dehors au commencement du mois ont souffert et perdu une partie de leurs feuilles. Les petits pois ont fleuri, quoique maigres et peu élevés. Les plantations faites au printemps ont langui, et plusieurs arbres ont succombé, surtout ceux qu'on ne pouvait arroser. Les semis du printemps ont éprouvé le même sort; il était des avoines qui, à cette époque, n'avaient pas encore reçu une seule goutte d'eau ; les orges étaient maigres et peu nourries, presque tous les pieds n'avaient qu'un épi, et offraient conséquemment peu de ressources pour l'alimentation des vaches laitières. Il n'y a eu qu'un orage dans tout le mois, et encore ne s'est-il étendu qu'à un rayon assez restreint.

Du 1^er^ au 15 de juin, la sécheresse a continué avec une température chaude ; toutes les plantes en ont plus ou moins souffert. Les cerisiers ont été en proie aux ravages d'une petite arachnide qui, fixée sur la feuille, en a dévoré le parenchyme en n'y laissant que les nervures ; les fruits n'en ont point été atteints; les groseilliers à grappes et à maquereau ont subi le même fléau : c'est une petite chenille blanchâtre qui les défeuillait en peu de temps et laissait les fruits à nu sous l'action solaire, ce qui les a maintenus petits et durs. La vigne était en fleurs dans les premiers jours de ce mois, le long des murs au midi. Du 1^er^ au 10 la fenaison a commencé. Les pommes de terre, les betteraves et les haricots souffraient beaucoup dans les champs ; les petits pois étaient bons et abondants, mais la chaleur et la sécheresse

les faisaient passer trop vite ; les fraises mûrissaient à la fois, et la floraison des rosiers n'a duré qu'un instant, encore les fleurs étaient-elles en général mal formées ; la vigne en grand était magnifique et donnait les plus belles espérances.

Le thermomètre montait dans la journée de 28 à 32 degrés centigrades. Le trombide ou acarus, que l'on nomme vulgairement la *grise*, a attaqué les pêchers, ainsi qu'un grand nombre d'autres arbres, d'arbustes et de plantes. C'est toujours la sécheresse qui favorise la multiplication de cet insecte, qui abandonne les végétaux que l'on peut bassiner. Une espèce de petite chenille, dont j'ignore le nom, a mangé toutes les feuilles des *Berberis nepalensis*, *virgata* et *sinensis*, au point de les en dépouiller complétement : c'est la première fois que j'ai eu l'occasion de voir ces arbustes attaqués par des insectes.

Le 19 et jours suivants, un peu de pluie est venue rafraîchir l'atmosphère, et le 26 nouvelle pluie, mais elle était le produit de nuées orageuses et passagères et ne mouillait que quelques localités plus favorisées. Cette petite somme d'humidité a cependant produit quelque bien. On en a profité pour faire les repiquages des fleurs d'automne, et dans les potagers ceux des légumes, et notamment ceux des salades ; on a aussi semé des haricots. Les avoines et légumes cultivés en plein champ ont repris quelque verdure ; les insectes ont disparu momentanément dans les endroits où la pluie est tombée : ils ont été nombreux cette année, surtout les chenilles de toutes espèces, les pucerons et les scolites ; ces

derniers avaient, depuis la fin de mai, attaqué les chênes et coupé la base de toutes les brindilles poussées dans l'année, et même celles de l'année précédente. Malgré ces pluies partielles, les plantes sont restées maigres et leurs fleurs peu développées. Les légumes se sont maintenus chers, les pommes de terre étaient peu avancées; et la coupe des foins et des luzernes n'a donné que des produits peu abondants. Le 30, à dix heures du soir, après une journée des plus chaudes, pendant laquelle le thermomètre a marqué 34 à 35 degrés centigrades, un orage a éclaté sur Paris; il en est résulté peu de pluie, mais des coups de vent d'une telle violence que plusieurs arbres ont été mutilés et renversés.

Pendant les premiers jours de juillet, le temps a été beau et chaud, la chaleur de la journée du 4 a égalé celle du 30 juin. Les scolites ont continué leurs ravages sur les chênes, et ont encore attaqué d'autres arbres. Le raisin noir précoce était arrivé à sa grosseur, et l'on voyait déjà beaucoup de grappes tourner le long des murs; beaucoup de graines de plantes parvenues à maturité étaient récoltées; les plantations tardives étaient en souffrance, et les pommes de terre que l'on arrachait n'étaient ni grosses ni abondantes. La sécheresse, en favorisant la multiplication des insectes, avait aussi contribué au développement des plantes parasites qui s'attachent aux feuilles des végétaux. Aussi voyait-on plusieurs espèces d'*uredo*, *puccinia*, et l'*erisiphæa graminis* abondait sur les feuilles du blé et les graminées. Je ne sais pas si la présence de ce champignon sur les plantes fourragères n'est pas susceptible de nuire aux

animaux qui s'en nourrissent. Beaucoup de plantes ont brûlé dans les jardins, malgré les arrosements qu'on leur donnait chaque jour.

Le 8, de 5 à 7 heures du matin, il y a eu une éclipse qui n'a aucunement changé le temps. Il était très-chaud le 11. Les pépinières ont vivement ressenti l'influence de la sécheresse, et les arbres plantés dans les meilleures terres ont peu poussé. J'ai vu de nouveau une petite chenille blanche dévorer en peu de jours toutes les feuilles des *Berberis sinensis* et *sibirica*; elles ont repoussé une quinzaine de jours après. A cette époque, on a vu, dans plusieurs jardins particuliers et chez des maraîchers, des pieds de melon frappés tout à coup d'apoplexie foudroyante: ceux qui périssaient ainsi étaient d'une belle vigueur et portant de beaux fruits. J'ai remarqué que ces accidents avaient lieu dans les journées les plus chaudes et sous l'influence d'un soleil ardent; les feuilles se fanent, fléchissent, et bientôt les tiges sont ridées. On a cherché inutilement à en sauver en retranchant des fruits ou des feuilles, mais lorsqu'on s'aperçoit du danger, il est trop tard pour s'y opposer. On a vu aussi un grand nombre d'arbres vigoureux mourir en pleine végétation, et entre autres dans les genres mûrier, érable, kœlreuteria, pommier, etc.

Depuis le commencement du mois, une petite larve était venue se fixer sur les jeunes feuilles des poiriers; ces feuilles se tachent, se roulent et tombent: cette larve est un coléoptère de la famille des dimères.

Les fruits à noyau ont été hâtifs; les abricots de plusieurs variétés, et notamment l'abricot-pêche, étaient mûrs du 12 au 15 de juillet; les prunes de

Saint-Jean et de Catalogne, dans les premiers jours du mois, les prunes-pêche et de Madeleine, du 12 au 15. Le 20, le sol des jardins était chargé d'une grande quantité de ces fruits tombés par excès de maturité, ce qui prouve qu'elle était en avance de 15 jours au moins sur son époque moyenne. Le temps continuait à être sec et chaud, et plusieurs arbres, même arrosés, n'ont pu résister à cette température. Les faux ébéniers, qui supportent bien la chaleur et la sécheresse dans les sols calcaires et siliceux, ont succombé en grand nombre. Il y a eu aussi des ormes qui ont péri ayant encore toutes leurs feuilles. Le raisin noir de la Madeleine était mûr à l'exposition du midi, et le blé était en grande partie rentré.

Dès les premiers jours d'août la moisson était terminée presque partout; les blés étaient assez beaux, mais la paille courte. On coupait aussi les avoines, qui ont végété, pour ainsi dire, sans eau. Dans beaucoup de localités, les haricots ont à peine rendu la semence. Quelques chasselas étaient bons à manger, et tous ceux placés au midi étaient tournés. Beaucoup d'arbres ont perdu leurs feuilles par l'effet de la *grise*; plusieurs plantes vivaces ont été brûlées, et parmi les arbres plantés au printemps un grand nombre a péri. Beaucoup de plantes fournissaient peu de graines, dans d'autres elles étaient avortées ou brûlées. Les fruits à noyau ont été assez abondants, mais les pommes étaient presque toutes piquées par les insectes qui ont déposé leurs larves dans les fleurs. Dans les terrains calcaires, les greffes à écusson ont difficilement réussi faute de séve.

Les 9 et 10, le temps était très-chaud; il y a eu

de l'orage dans l'après-midi du 10, mais il n'y paraissait plus le lendemain, et il y avait eu de l'eau tout juste pour mouiller les feuilles. On a été forcé de suspendre les greffes sur beaucoup de sujets faute de séve, comme paradis, cognassiers, etc. Les amandes semées pour fournir des sujets propres à recevoir la greffe des pêchers ont fourni des individus trop faibles pour subir cette opération.

La persistance de la sécheresse a fait tomber les feuilles des arbres dont plusieurs sont morts sur pied. Les tilleuls du Jardin du Roi et des promenades publiques, les marronniers du Luxembourg, les érables et autres, étaient autant dépouillés de feuilles qu'au mois d'octobre de certaines années. Il n'était pas possible de semer les navets dont les cotyledons brûlaient à peine sortis de terre. Les légumes étaient d'un prix fort élevé pour la saison, le moindre chou se vendait 15 ou 20 centimes.

En septembre, le temps a continué à être beau; il a tombé une petite pluie qui a favorisé le semis des navets qu'on s'est empressé de faire, quoique plus tard que dans les années ordinaires. On cueillait les fruits et on commençait la vendange aux environs de Paris : le vin était de bonne qualité. Les derniers jours du mois ont été pluvieux, et la température s'étant un peu refroidie, on en a profité pour faire des labours et préparer les terres destinées aux semis. Quelques phénomènes de végétation se sont fait remarquer, beaucoup de marronniers étaient en pleine fleur sur les promenades et dans les jardins où les terres sont de nature sèche et à exposition chaude. Quelques platanes, des lilas, des cerisiers dits anglais, une haie plantée en pruniers de mirabelle,

avaient également fleuri, et cette floraison s'est maintenue jusque dans le mois d'octobre : un grand nombre d'arbres ont repoussé de nouvelles feuilles.

Au commencement d'octobre le temps s'est remis au beau; quelques petites gelées blanches ont annoncé la mauvaise saison, et le 15 la terre était aussi sèche qu'avant les pluies de septembre, et l'on était obligé d'arroser ce que l'on plantait. Les gelées blanches n'avaient encore atteint que l'extrémité des haricots, des œillets d'Inde, mais le 17, les dahlia, les sauges et autres plantes, ont été frappés de manière à mettre fin à leur végétation. Le 18 a été pluvieux, mais le lendemain le temps était redevenu beau; depuis lors il a gelé tous les matins.

Les cerisiers qui avaient fleuri en septembre étaient en ce moment garnis de fruits qui avaient acquis toute leur grosseur; les nouvelles feuilles des arbres et arbrisseaux qui en ont reproduit étaient d'un vert aussi gai qu'au printemps. Les graines en général étaient rares, mais, d'un autre côté, plusieurs plantes exotiques en ont donné abondamment et en parfaite maturité; tels sont les jujubiers commun et de la Chine, le pistachier, le sophora du Japon, le noyer amer d'Amérique, etc. Le *Paulownia imperialis* avait, le 20 de ce mois, mûri les siennes pour la première fois en Europe.

En général, les terrains frais et les marais sont les seuls où la végétation se soit maintenue belle cette année. Les personnes même qui avaient des moyens faciles d'arrosements, voyaient leurs plantes grillées au sommet malgré que le pied reçût de l'eau copieusement. Les légumes se sont maintenus chers, les choux se vendaient de 20 à 50 c. la pièce, les poi-

reaux, carottes, navets, etc., 2 ou 3 centimes pièce.

Les petites pluies ont recommencé le 22; elles ont été peu considérables, mais très-utiles pour les labours, les semis d'octobre et l'arrachage des arbres dans les pépinières. Les pommes de terre, dans les bons terrains, ont produit une assez belle récolte. On a arraché et rentré toutes les plantes à racines tuberculeuses dont les feuilles et tiges ont été gelées en partie, comme les pommes de terre, les betteraves, patates, oxalis, souchet comestible, pistache de terre, etc.

Les premiers jours de novembre ont été très-beaux. La terre étant meuble et facile à remuer favorisait la plantation des arbres, dont on a commencé à s'occuper. Le 5, le vent soufflait du nord, le 6 il y avait 4 degrés centigrades de gelée, et le 7, 2 degrés. Il est plusieurs cultivateurs qui se sont laissé surprendre par cette gelée, qui a attaqué beaucoup de salades et de racines. Le 9, il gelait à 6 degrés, et le 10 à 4 degrés et demi. Il a fallu se hâter d'empailler et couvrir beaucoup de plantes, et les pépiniéristes ont été forcés de mettre en jauge un assez grand nombre d'arbres. Le 11, le froid n'était que de 3 degrés et le temps était brumeux. Je n'avais jamais vu la gelée prendre d'aussi bonne heure; les légumes que l'on ne songeait pas à rentrer ont souffert. Le temps est devenu beau et doux le 12, ce qui a permis de reprendre les travaux de la saison. Quelques jours après, la gelée s'est fait sentir de nouveau, mais avec un peu moins d'intensité. Il est tombé ensuite beaucoup d'eau, et la fin du mois a été douce et belle. On en a profité pour faire les semis et plantations de toutes espèces.

Les huit premiers jours de décembre ont été marqués par un épais brouillard. Le 12, au matin, il est tombé un peu de pluie ; le temps s'est ensuite mis au beau, et pendant plusieurs jours il gelait le matin de 1 à 2 degrés, tandis que dans la journée le thermomètre remontait à 7 ou 8 degrés sur zéro. La terre étant très-saine, les plantations ont pu se continuer avec activité pendant tout le mois. J'ai remarqué, ainsi que je l'avais fait l'année précédente, que les arbres plantés en novembre et décembre ont eu le temps de développer des radicelles, ce qui assure leur reprise et promet une végétation vigoureuse au printemps suivant. Le temps s'étant maintenu couvert pendant la plus grande partie du mois, les camellia, et autres plantes de serre, ont peu fleuri.

PÉPIN.

JARDIN FRUITIER.

POIRE PAYENCY. — *Poire de Périgord.* COUVERCHEL, *Traité des fruits*, page 489.

Payenchez (nom que lui donnent les pépiniéristes du Loiret).

Arbre fertile, vigoureux, même sur cognassier, se formant bien en pyramide. Rameaux flexueux, lisses et sans stries, d'un gris verdâtre. Mérithalles courts. Feuilles généralement petites, fermes, ovales-lancéolées, aiguës, à bords latéraux relevés. Sur les plus forts rameaux elles sont un peu arquées. La denture est petite, très-peu profonde, parfois nulle.

Gemmes grosses, coniques, aiguës, saillantes, formant avec le rameau un angle d'autant plus grand

qu'elles sont plus près du sommet. Écailles brunes et noires. Les boutons à fleur sont allongés, pointus; leurs écailles sont noires à la base, brunes au sommet.

Fruit moyen, ovale-turbiné ou turbiné-pyriforme, obtus, sans bosses ni côtes prononcées. Épiderme uni sans être lisse, vert clair, devenant jaune lors de la maturité, abondamment ponctué et marbré gris-fauve ou roux. Cette couleur domine du côté frappé par le soleil, qui est en outre ordinairement fouetté rouge.

Pédoncule gros, long de 15 à 30 millimètres, un peu charnu à la base, gris-brun, ponctué gris-pâle. OEil petit, placé dans une cavité très-peu profonde; il est parfois à fleur du fruit.

Chair demi-fine, tendre, beurrée, demi-fondante. Eau abondante, très-sucrée, musquée, très-agréable. Pepins moyens, bien nourris, très-aigus, noirs.

Cette bonne poire, dont la hauteur est de 78 à 80 millimètres et le grand diamètre transversal de 50 ou 65, mûrit en septembre et octobre. Elle a, comme la plupart des fruits d'été, besoin d'être cueillie quelques jours avant sa parfaite maturité, sans quoi elle serait promptement pâteuse.

PRÉVOST.

Encore un synonyme du cerisier REINE HORTENSE.

Dans les *Annales de Flore et de Pomone*, livraison de septembre 1843, M. Camuzet a fait connaître quelques noms nouveaux donnés à cette belle cerise. Mais il en est un qui probablement n'est pas venu à

sa connaissance, et qu'il importe cependant de faire connaître puisque c'est aux portes de Paris qu'il est employé, et ce, pour le commerce des arbres.

Un des principaux pépiniéristes de Vitry-sur-Seine, vend, depuis quelques années, une variété de cerisier sous le nom *belle suprême*. J'ai, depuis deux ans, examiné ce cerisier avec attention, et l'ai comparé au cerisier *reine Hortense* : c'est identiquement la même chose.

Par qui ce nouveau nom a-t-il été donné ? c'est ce que j'ignore, car le cultivateur qui vend le cerisier *reine Hortense* sous l'épithète *belle suprême* peut bien être étranger à l'application de ce nom ; la réputation honorable dont il jouit doit même porter à croire qu'il en est ainsi.

Cette kyrielle de noms prouve du moins une chose, c'est que la cerise qui les a reçus est éminemment remarquable.

Il n'y a, en effet, que les belles et bonnes choses qui changent de nom en passant par les mains des ignorants et par celles des charlatans. Les premiers trouvent plus facile de donner un nom que de rechercher le véritable, et les autres agissent de la même manière dans des vues mercantiles aussi méprisables qu'elles sont fâcheuses pour ceux qui en sont les victimes.

S'il fallait énumérer tous les bons fruits qui ont ainsi reçu plusieurs noms, la liste en serait longue (ainsi la poire *Napoléon* m'a été vendue successivement sous onze noms différents), mais je n'entreprendrai point, quant à présent, cette tâche, et me contenterai pour le moment de prévenir les amateurs de cerises que celle que l'on vend depuis quatre à

cinq ans dans les pépinières de Vitry, sous le nom *duchesse d'Angoulême*, n'est autre que la très-belle et bonne variété décrite, il y a plus de soixante ans, dans le *Traité des Arbres fruitiers* de Duhamel, sous le nom *Holmans-Duke*, variété confondue à tort par quelques pomologistes actuels avec la cerise royale dite précoce d'Angleterre, dont elle diffère pourtant par ses rameaux relativement plus minces, revêtus d'un épiderme plus blond, par ses fruits beaucoup plus gros, plus tardifs, etc.

PRÉVOST.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

PAPAVER. LIN. Polyandrie monogynie. L. Papavéracées. JUSS.

Caractères génériques. Calice à deux folioles ovales; quatre pétales plus grands que le calice; étamines très-nombreuses; stigmate plan en écusson marqué de lignes disposées comme des rayons; capsule oblongue ou ovale arrondie, divisée, à l'intérieur, par autant de placentas longitudinaux, et s'ouvrant sous le stigmate en autant de pores ou de trous qu'il y a de rayons à celui-ci.

PAVOT CHARMANT. *Papaver amœnum*. LIND. Bot. Regist. new. serie XII. Miscel. 56. N° 80. (Voyez la planche.)

Annuelle; tige simple, très-glabre; feuilles glauques, oblongues, sessiles, pinnatifides, serrulées; capsule obovale, stipitée. Stigmate à sept rayons. WALSPARS. Rep. Bot., t. II, p. 115.

Lieu originaire, les Indes occidentales boréales.

Annuelle ; tige érigée, simple du bas, souvent rameuse au sommet, glaucescente, pleine, haute de 3 à 6 décimètres; feuilles sessiles, demi-embrassantes, glauques, comme pinnatifides à grandes dents inégales, glabres sur les deux surfaces ; fleurs terminales à calice de deux sépales caducs ; corolle de quatre pétales, grands, ondulés-lobés sur les bords, d'un rouge feu brillant, avec un large onglet d'un blanc pur à la base qui s'étend jusqu'au milieu du pétale; cet onglet est comme bordé d'une auréole violacée, ce qui produit un très-joli effet. Ovaire obovale, un peu stipité ; stigmate sessile ayant de sept à neuf rayons. Graines brunâtres.

J'ai obtenu les graines de cette plante au jardin du Muséum d'histoire naturelle de Paris, au printemps de 1843 ; semées au commencement de mai, les plantes ont commencé à fleurir fin de juillet. Il est probable qu'elle ne sera pas plus délicate que le pavot ordinaire, et qu'alors, en la semant à l'automne, les pieds deviendront beaucoup plus forts et les fleurs plus grandes.

Malgré les caractères cités par M. Lindley, cette plante n'est probablement qu'une modification du *Papaver somniferum*, d'autant plus que, comme lui, elle a de la tendance à doubler, puisque dans notre petit semis j'ai déjà remarqué, sur plusieurs fleurs, quelques étamines métamorphosées en pétales.

Depuis que j'ai écrit cet article, j'ai été convaincu de l'opinion que je viens d'énoncer; j'ai trouvé ce pavot cultivé comme plante d'ornement, dans un jardin des environs de Paris, sous le nom de pavot de la Chine ;

il formait des masses de jolies fleurs doubles, ayant conservé les couleurs que j'ai décrites ci-dessus.

JACQUES.

MONARDE AMPLEXICAULE. *Monarda amplexicaulis*. HORT. PARIS. 1843.

Racines vivaces; tiges en touffe, quadrangulaires, érigées, roides, glabres au bas, munies de quelques poils au sommet, hautes de 3 à 4 décimètres; feuilles opposées courtement sessiles, ce qui les fait paraître comme amplexicaules (car elles ne le sont point réellement), oblongues, acuminées, cordiformes à la base, dentées en scie sur les bords, un peu velues sur les deux surfaces, d'un vert rougeâtre en dessus, pâles en dessous, où les nervures sont très-saillantes. Fleurs en tête terminale, soutenues par des bractées rougeâtres et ciliées; calice long, tubulé, à cinq dents égales, subulées; corolle longue, à deux lèvres, la supérieure très-étroite, d'un blanc violacé, entière, velue au sommet en dessus; l'inférieure oblongue, blanche, légèrement teintée de violet et ponctuée de pourpre foncé: elle est munie à son sommet d'un petit appendice à deux lobes, très-remarquable. Odeur forte et assez agréable. Fleurit au commencement de juin.

Lieu. . . . . Vue cultivée au Jardin des Plantes de Paris en 1843; elle est de plein air, et, comme la plupart des autres espèces, la terre de bruyère et une situation demi-ombragée lui conviennent mieux qu'une plus ouverte: on la multiplie par la séparation de sa touffe au printemps. C'est une plante d'amateur.

JACQUES.

Toque éclatante, *Scutellaria splendens*. Hort. angl. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques page 368, années 1840-1841, 9^me^ de la 1^re^ série.)

Plante vivace s'élevant de 50 à 60 centimètres, à tige simple, cylindrique, d'un vert brun, couverte d'un duvet fin et blanc. Feuilles opposées alternes, cordiformes, irrégulièrement dentées, d'un vert frais, profondément nervurées, comme gaufrées, ou fortement sillonnées de nervures transversales; elles sont ciliées en leurs bords, couvertes de poils blancs, droits et roides, et portées par un pétiole gros, canaliculé, velu et d'un vert pourpré. La tige se ramifie à son sommet en deux ou trois rameaux floraux qui la terminent et fleurissent successivement. La tige florale est cylindrique, de couleur violette, velue; elle se termine en une grappe lâche de fleurs nombreuses, d'abord opposées par deux, ensuite comme verticillées par quatre ou cinq. La corolle est tubulée, monopétale, irrégulière, bilabiée, velue, d'un beau rouge cocciné éclatant. Le tube est étroit à sa base et va en s'élargissant au sommet. La lèvre supérieure est concave, formant la voûte; l'inférieure est étalée, échancrée. Le calice, muni de son écaille concave, est persistant, de couleur violet foncé ainsi que le pédoncule; l'un et l'autre velus. Quatre étamines sous la lèvre supérieure, un style presque bifide.

Elle nous a été communiquée par M. Ryfkogel, horticulteur, rue de Vaugirard, 125, qui l'a reçue d'Angleterre cette même année. Elle était en fleurs en août dernier. Il la cultive en pots, mais elle passe

fort bien en pleine terre à l'exposition du midi et dans une terre ordinaire. Il faut la multiplier de boutures, en prenant pour cet objet les petits rameaux qui ne marquent pas encore fleur, et que l'on plante en pots placés sur couche tiède et couverts d'une cloche pendant quelques jours.

C'est une jolie plante, très-convenable pour l'ornement des plates-bandes qu'elle pare de ses fleurs durant deux mois de l'été environ, et qui ne peut qu'y produire un fort bel effet, surtout en l'alternant avec la *scutellaria macrantha*, dont les fleurs bleues, plus grandes, feront avec les siennes un contraste agréable.

On la trouve aussi dans l'établissement de MM. Jacquin frères.

ROUSSELON.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

Note sur un nouveau COLUTEA.

En 1840, le Muséum d'histoire naturelle a reçu de M. Dillon, un envoi de graines d'arbres et de plantes récoltées, par lui, dans l'Arabie et l'Abyssinie. Un grand nombre des végétaux qu'elles ont produits sont nouveaux et n'étaient pas encore décrits; mais parmi ceux qui ont fleuri, beaucoup ne constituent que des espèces de collection botanique, et fort peu pourront servir à l'ornement des jardins.

Cependant un *colutea* nouveau, dont les feuilles sont petites et presque persistantes, a fleuri, pour la première fois, en septembre de cette année et a prolongé sa floraison jusqu'à présent (novembre). Les

fleurs sont axillaires pédonculées, d'un rouge pourpre, un peu striées sur la carène.

D'après l'essai que j'en ai fait l'année dernière, je doute que cette espèce puisse passer en pleine terre sous le climat de Paris. Les deux pieds que j'y avais plantés ont gelé. J'en ai mis un troisième, au printemps de cette année, il est encore en pleine végétation, mais il faut attendre à l'année prochaine pour asseoir un jugement. Toutefois, il est probable qu'il réussira dans l'ouest et le midi de la France, d'autant plus qu'il a résisté à 4 dég. sous o.

Schimper avait trouvé cet arbrisseau dans la région septentrionale des monts Kubbi, le 12 septembre 1837, et M. Dillon l'a rencontré aussi dans l'Arabie, et nous en a envoyé des graines en 1840.

Ainsi que toutes les légumineuses, cet arbrisseau n'a qu'une végétation languissante lorsqu'on le tient en pot, mais en pleine terre il est vigoureux. Celui que j'y ai planté au printemps forme en ce moment un joli petit buisson de plus d'un mètre de haut. Ses rameaux sont grêles et effilés, et son port ainsi que ses fleurs le rapprochent davantage du *colutea orientalis* que d'aucun autre de ses congénères. Ses fleurs, toutefois, ne donneront point de graines, mais on le multiplie facilement de boutures étouffées.

Ce *colutea* ne porte encore que son nom abyssinien *quàĕquàĕta* (Kochata); lorsqu'il sera nommé, il méritera d'être figuré dans ces annales.

Jusqu'à ce jour on le cultive en orangerie.

Pépin.

Pimélée remarquable. *Pimelea spectabilis*. Hort. angl. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 309 de l'année 1835-1836, 4e de la 1re série.)

Arbuste vigoureux à rameaux cylindriques d'un beau vert; feuilles opposées en croix, lancéolées, pointues, larges d'environ 3 millimètres sur 4 centimètres de longueur, d'un vert frais. Deux bractées spathiformes surmontent le rameau florifère, enveloppent les boutons, sont opposées et donnent naissance à deux rameaux. Ensuite chaque rameau se termine par un pédoncule surmonté de quatre spathes verticillées, de même forme que les bractées et n'enveloppant que les fleurs qui sont, au nombre de 50 à 80, disposées en bouquet arrondi. Celles de la circonférence se développent avant celles du centre. Les boutons sont rosés, les fleurs sont d'un rose presque blanc. La corolle est tubuleuse campanulée; le tube est assez long, blanc, muni de longs poils soyeux de la base à la moitié de sa longueur, à partir de laquelle ils sont plus courts. Le limbe est divisé en quatre segments ondulés, lancéolés, munis de quelques poils soyeux, mais en plus petit nombre que le tube; un style et deux étamines de même longueur que les segments, à anthères jaunâtres.

Cette charmante Pimélée est une des plus jolies espèces de ce genre. Ses grosses têtes de fleurs d'un rose à peine sensible, et comme enveloppées dans des flocons de soie blanche, produisent d'autant plus d'effet que les extrémités de tous les rameaux sont florifères, et que souvent plusieurs d'entre eux épanouissent leurs fleurs à la fois.

Sa culture est la même que celle de ses congénères. On la tient en pot et en terre de bruyère, avec des arrosements fréquents en été. On la rentre l'hiver en serre tempérée ou sous châssis froid. Elle se multiplie de boutures qui exigent quelques précautions, et qu'il faut faire sur couche tiède et sous cloche, et par la greffe sur le *pimelea decussata* qui réussit plus facilement.

AUG. CELS.

SERRE CHAUDE.

PHAJUS LIND. Gynandrie monandrie. LIN. orchidées de JUSS.

Caractères génériques. Sépales et pétales presque égaux, ouverts, libres; labellum plus souvent cucullé, adné à la base de la colonne, éperonné, entier ou trilobé, plus souvent caréné et lamellé en dessus ou crêté; gynostême (colonne) droit, continu avec l'ovaire, semi-cylindrique, marginé, allongé; anthères, 8 loculaires; 8 masses polléniques presque égales.

Plantes herbacées, terrestres, vivaces, d'Asie; caulescentes ou acaules, à feuilles larges plissées; scapes radicales, belles fleurs.

PHAJUS BICOLORE. *Phajus bicolor.* LINDL. (Voyez la planche.)

Fausse bulbe peu saillante, formant une espèce de rhizôme; feuilles radicales engaînantes; la supérieure entoure entièrement l'autre, de manière à former une espèce de tige du tiers de la longueur de la plus grande feuille; elles sont d'un vert frais à cinq ner-

vures très-saillantes, très-plissées et lancéolées. La longueur de la plus longue est d'environ 40 centimètres, la supérieure qui enveloppe celle-ci est plus courte.

Tige florale articulée et munie dans les articulations d'autant de bractées spathiformes, longues de 60 centimètres, portant de 12 à 15 fleurs disposées en spirale à l'extrémité de la tige.

Pédicelle surmonté de l'ovaire qui en est peu distinct, muni à sa base d'une spathe ou écaille qui protége la fleur avant son épanouissement. Trois sépales lancéolés aigus, d'un fond jaune fortement saupoudré ou lavé de rouge. Deux pétales plus étroits de même longueur.

Labellum cucullé jaune dans la partie inférieure qui est roulée en dedans, et ovale à la partie supérieure qui forme une espèce de limbe comme dans les bignones, un peu ondulé sur les bords. La base du labellum est terminée par un éperon d'un jaune foncé, recourbé presque entièrement en cercle, à extrémité bilobée. Gynostême ou colonne hémisphérique, renflé au sommet, jaune.

Cette plante, sans doute originaire d'Asie comme ses congénères, est terrestre et paraît devoir se multiplier comme le *limodorum Tankervillæ*, devenu *Phajus Tankervillæ*, car le genre *Phajus* correspond à celui *limodorum*, c'est-à-dire par la séparation de ses fausses bulbes ou rhizômes.

Nous la cultivons dans de la terre de bruyère formée en petites mottes, et nous lui donnons des arrosements fréquents pendant l'été.

Fr. Cels.

DE LA CULTURE ARTIFICIELLE ET FORCÉE. (Suite.)

(Voyez pages 58, 85, 115, 241, 282 et 313 de ces Annales, années 1842, 1843).

J'ai, je crois, suffisamment fait connaître les données générales qui servent de moyens dans la pratique des cultures artificielle et forcée. On a vu qu'indépendamment du support, la terre, qu'il convient de modifier selon l'espèce des végétaux et dont la composition ne peut être indiquée qu'à l'article de chaque plante, quatre agents généraux sont indispensables dans tous les cas, l'air, la lumière, la chaleur et l'humidité. Maintenant toutes les combinaisons qui se peuvent imaginer pour l'application de ces quatre puissances, sont sans nombre et conséquemment indéfinissables. Elles sont subordonnées au but qu'on se propose, aux localités dans lesquelles on agit, aux ressources que l'on a à sa disposition, à la nature des végétaux sur lesquels on veut opérer, et souvent encore à leur développement et à la place qu'ils occupent. On ne doit pas oublier que le succès a d'autant plus de chances qu'on peut faire jouir les plantes d'une somme plus grande d'air et de lumière, car c'est là la véritable difficulté. En effet, quant aux deux autres agents, l'eau et la chaleur, il dépend uniquement du cultivateur de les distribuer convenablement.

J'ai dit précédemment que l'inclinaison des vitraux qui couvrent les châssis ou les serres avait plus d'importance qu'on ne paraissait le croire généralement. J'ai souvent remarqué que, surtout pour les châssis qui abritent les végétaux qui ont besoin de chaleur durant la mauvaise saison, on ne mettait pas assez à profit celle qu'on peut obtenir du soleil en lui présen-

tant depuis novembre jusqu'en février des panneaux inclinés de manière à répondre à l'obliquité de ses rayons. Ainsi, à cette époque, il y aurait avantage à ce que leur pente soit telle que les rayons solaires, qui leur parviendraient au solstice d'hiver où le soleil est le plus bas, coupassent à angle droit la ligne formée par l'épaisseur du verre. Je ne saurais indiquer des dimensions fixes pour cet objet, car les localités sont si variables qu'elles ne pourraient s'appliquer à toutes. Cependant, il est un moyen facile d'obtenir le point exact d'inclinaison à donner aux panneaux dans une situation déterminée. Il suffit d'une planche large de 20 à 25 centimètres et d'une longueur égale à la largeur qu'on veut donner au coffre. A son centre on fixe un morceau de bois d'un décimètre au moins d'épaisseur, et précisément au milieu on perce un trou dont la direction perpendiculaire forme un angle droit avec la planche. Le 21 décembre, vers midi, ou l'un des jours les plus voisins de celui-ci, et où le soleil se montre, on se place en face de cet astre, on pose à terre devant soi un bout de la planche, et tenant l'autre de la main, on l'élève ou abaisse jusqu'à ce qu'un rayon vienne frapper la terre en passant au travers du trou. La position qu'occupe alors la planche indique précisément l'inclinaison que doivent avoir les châssis, et on n'a plus qu'à mesurer la distance du sol au bout le plus élevé de la planchette pour être fixé à cet égard.

Malgré que les cultures artificielle et forcée emploient les mêmes moyens dans leurs opérations, elles ont cependant une mission différente. La culture artificielle a pour but, non-seulement de faire vivre sous notre climat les végétaux exotiques qui succomberaient infailliblement si on les abandonnait en plein

air aux influences naturelles de nos hivers, mais en outre de leur faire accomplir tous les actes de leur vie complète, comme la floraison et la fructification, ce que quelques-unes d'entre elles ne pourraient faire sans le secours de l'art horticole, quoique cependant assez rustiques pour ne pas périr sous l'action de nos frimats. La culture forcée a pour objet de faire produire aux végétaux indigènes ou étrangers auxquels on l'applique des fleurs et des fruits, avant le temps que la nature a fixé pour cette importante fonction. Ainsi, par exemple, la culture des ananas dans notre pays est une culture artificielle, tandis que c'est la culture forcée qu'on applique aux plantes légumineuses de nos potagers ou à nos arbres fruitiers, qui nous fait jouir prématurément de leurs productions.

Je ne décrirai pas particulièrement les moyens employés pour chaque espèce de plantes cultivées artificiellement. Déjà la culture d'un grand nombre a été indiquée dans ces Annales, les autres y trouveront place à leur tour quand l'occasion d'en parler se présentera. Quant aux végétaux qu'on soumet à la culture forcée pour en obtenir des primeurs, ils seront l'objet d'articles successifs, afin de rendre complète cette partie intéressante de l'horticulture. Bien qu'elle ne produise que pour les riches, elle n'en a pas moins une certaine importance en ce qu'elle augmente la masse des productions alimentaires de toutes celles que son industrieuse activité sait faire naître en dehors de leur saison habituelle.

Je terminerai donc ici les généralités relatives à ces deux cultures exceptionnelles, et je commencerai prochainement la série des articles sur les plantes dont on obtient des primeurs.

ROUSSELON.

MÉLANGES.

Note sur la floraison hâtive des boutures du Chalef à feuilles réfléchies. Eleagnus reflexa. Decs.

J'ai déjà, dans ces *Annales*, décrit le *Chalef à feuilles réfléchies*, page 311 de l'année 1837-1838; j'ai annoncé, page 168 de l'année 1841-1842, la première floraison du pied planté en pleine terre; enfin, notre collègue, M. Neumann, a inséré, page 98 de l'année 1842-1843, une note sur la seconde floraison de ce même individu qu'il avait planté lui-même. Il faisait remarquer que cette seconde floraison avait commencé le 16 octobre et durait encore le 4 décembre, malgré les gelées qui avaient eu lieu dans cet intervalle.

Cependant tout n'est pas dit encore sur cet arbre intéressant, qui n'est qu'imparfaitement connu.

J'ai annoncé que sa multiplication était facile par le moyen des marcottes, mais qu'elle avait lieu plus aisément encore par boutures. C'est en effet ce dernier procédé auquel on a donné la préférence, et qui la mérite incontestablement puisqu'il réussit toujours très-bien. Jusqu'à présent cet arbre n'a pas noué une seule graine, et je ne pense pas qu'il puisse jamais en fournir de bonnes sous le climat de Paris. La raison en est dans l'époque de sa floraison, qui commence en automne et se prolonge jusqu'en hiver, lorsqu'elle n'est pas arrêtée par la gelée. Mais on peut dire que cette circonstance se réalise constamment. Il n'y a donc pas lieu à compter sur le semis pour sa propagation, et l'on doit s'estimer heureux que les boutures reprennent si facilement.

Mais un fait digne de remarque, et qui s'est produit cette année, mérite d'être signalé, c'est que toutes les boutures de branches faites d'août en septembre 1842 sont couvertes de fleurs, et que leur épanouissement a commencé en octobre et se trouve en ce moment dans toute sa beauté. Cette floraison précoce s'est montrée plus tôt que ne le fait ordinairement celle des pieds mères, quoique, ainsi que l'a dit notre collègue M. Neumann, la seconde floraison du pied planté par lui en 1836 ait commencé le 16 octobre 1842. Je dois ajouter que les boutures dont je parle sont toutes à l'air libre, qu'elles n'ont pas plus de 25 à 40 centimètres de hauteur, et que pourtant les tiges et toutes les branches de ramifications sont chargées de fleurs. Ce fait est d'autant plus remarquable que la plupart des boutures faites antérieurement n'ont pas encore fleuri. Toutefois, il se produit assez souvent à l'égard des grands arbres, qui, au lieu d'être multipliés par le semis, le sont par la greffe et les boutures de branches et de racines. Ces moyens répétés plusieurs fois font naître souvent des fleurs et même des fruits dans un temps beaucoup plus court que n'emploient pour arriver à ce résultat des individus obtenus de graines. Je puis citer pour exemple tous les *aylanthus* (vernis du Japon), plantés il y a soixante ou soixante-dix ans. Depuis longtemps ils fleurissent abondamment chaque été, et cependant aucun d'eux n'a encore donné des graines, tandis qu'aujourd'hui la plupart des jeunes arbres obtenus par boutures de tronçons de racines, et âgés seulement de 10 à 20 ans, donnent presque tous les ans des graines très-fertiles. Il en est de méme pour les orangers et citronniers,

qui ne fleurissent qu'après de longues années si on les laisse francs de pied, tandis qu'en les multipliant de greffes ou de boutures on obtient des fleurs et des fruits dans la même année, et quelquefois même dans l'espace de cinq ou six mois.

Au reste, l'*Eleagnus reflexa* ne saurait jamais être trop recommandé aux horticulteurs et amateurs d'arbres. Ses titres à leur attention sont un beau port, un joli feuillage persistant d'un vert foncé en-dessus et satiné en-dessous, une grande fécondité de fleurs, qui répandent une odeur forte et suave à une époque où tous les autres végétaux sont déjà, en très-grande partie, dépouillés de leurs feuilles, et sa rusticité qui le rend propre à être palissé le long des murs placés au nord et à l'ombre, position où beaucoup d'autres arbres ne réussiraient pas, et où il deviendra d'un emploi fort utile.

PÉPIN.

Nouvel appareil pour faire des boutures.

J'ai vu cette année, dans plusieurs établissements horticoles de la capitale, recommandables par leur habileté dans l'art de la multiplication des végétaux délicats, un appareil à boutures d'une grande simplicité et cependant fort ingénieux et très-commode, surtout pour accélérer la radification de celles qui exigent une certaine somme de chaleur. Je le crois d'origine belge ou hollandaise. Il se compose de deux pots : l'un plus grand, puisqu'il doit contenir l'autre, a une dimension plus large que haute, ce qui lui donne la forme d'une petite terrine ; ses bords sont perpendiculaires, c'est-à-dire que sa largeur est la même en haut qu'à sa base, qui est formée d'un fond plat percé d'un trou au milieu. Dans ce vase on ren-

verse le second pot, qui est étroit, de forme conique, et dont la hauteur est presque égale à celle des bords de la terrine ; ce dernier a ainsi, en haut, son fond également percé d'un trou en son centre. Cela fait, on remplit de terre, appropriée à la nature des boutures qu'on veut faire, l'intervalle resté vide entre les deux pots après avoir bouché imparfaitement, avec un morceau de tesson, le trou du pot intérieur, qui se trouve lui-même couvert de 2 mill. environ de terre. Lorsque les boutures sont plantées, on peut plonger cet appareil dans la tannée d'une couche, ou le déposer simplement dessus, selon le degré de chaleur dont on a besoin, et on le couvre d'une cloche.

On conçoit que la chaleur de la tannée en s'introduisant par le trou dont est percé le fond de la terrine, s'accumule dans le pot intérieur qu'elle échauffe, et se communique plus facilement à la terre qui est en contact avec lui. Cette élévation de température se produit plus promptement et accélère la formation des radicelles. La vapeur humide et chaude dont se remplit le pot s'infiltre, lorsqu'elle est en excès, au travers des fissures laissées au trou de son fond et de la mince épaisseur de terre qui le recouvre, et se répand sous la cloche où elle vient alimenter les productions aériennes des boutures. Mais là ne se bornent pas les avantages de cet appareil. Les boutures qu'on y fait mêlent beaucoup moins leurs radicelles, et lorsqu'il s'agit de les relever pour les repiquer, on les sépare bien plus facilement et sans léser autant leurs racines délicates.

On peut se procurer un assortiment de ces pots chez M. *Follet*, habile potier de terre, rue des Charbonniers-Saint-Marcel.

ROUSSELON.

ANNALES
DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

De la tourbe considérée comme pouvant suppléer la terre de bruyère.

Nous avons publié, page 76 de ce journal, année 1839-1840, un article de M. *E. Martin*, sur la *Tourbe utilisée comme engrais*. L'auteur y indique les moyens de l'employer comme telle sur les différents terrains consacrés à la grande culture. Il fait remarquer qu'elle offre beaucoup plus d'avantages sur les sols légers, calcaires et siliceux, parce que, plus perméables aux fluides atmosphériques, la chaleur et l'humidité, ils facilitent la décomposition qu'elle doit subir pour augmenter les sucs nourriciers que les végétaux s'assimilent. Les sols compactes, argileux ou alumineux conservent au contraire la tourbe en la soustrayant à l'action altérante des agents météoriques, et sa décomposition y est d'une lenteur excessive, ce qui rend ses effets presque insensibles. Il ne faut donc pas l'y incorporer sans préparation préalable, et celle qui paraît la plus rationnelle est l'addition d'une certaine quantité de chaux. Cette

substance alcaline a le double avantage de saturer les acides dont très-souvent la tourbe est imprégnée, et d'exciter en elle une fermentation qui *désagrége* ses molécules et amène sa décomposition.

Depuis cette époque un membre de la Société royale d'Horticulture, M. *A. Prost*, a proposé d'employer la tourbe pour la culture des rosages en général. Il n'est pas douteux que cette substance, convenablement préparée, puisse, dans beaucoup de cas, suppléer la terre de bruyère et être employée aux mêmes usages qu'elle. Mais il ne faut pas croire à l'assertion inconsidérée d'un jeune écrivain qui, en s'occupant de cette question, s'est écrié, sans doute dans un moment d'hallucination poético-horticole: « On verra paraître, comme par enchantement, des massifs de Rhododendrum et de Camellia où l'on n'a vu jusqu'ici que des roseaux sans valeur, servant de repaire aux reptiles et aux oiseaux de passage. » M. A. Prost a judicieusement réclamé contre cette singulière assertion, trop extraordinaire au reste pour qu'elle ait pu rencontrer la moindre créance.

La tourbe est une matière charbonneuse plus ou moins grasse et homogène, ou mêlée de fibres végétales en quantité variable. On la trouve ordinairement en couche régulière d'une épaisseur de deux mètres et demi à trois mètres et demi gisant sous un lit de terre dont la profondeur est fort inégale. Les causes qui la produisent ne sont pas bien connues, et probablement ne sont pas les mêmes partout, car son aspect et sa consistance diffèrent selon les localités. Dans les lieux bas et marécageux on la croit produite par l'accumulation des détritus végétaux. Dans d'autres circonstances on attribue sa formation à la

destruction des forêts. Quoi qu'il en soit, la tourbe ne peut qu'être le résultat de décompositions végétales, et à ce titre lorsqu'elle est débarrassée des éléments infertiles qu'elle peut contenir, et qui s'y sont formés par suite des réactions opérées par la désagrégation des principes constituant les corps dont elle est composée, elle n'est plus qu'une sorte de résidu végétal très-propre à l'alimentation des plantes.

Les éléments nuisibles dans la tourbe, sont l'eau qu'elle contient et les acides dont elle est imprégnée. S'il s'agissait de rendre une tourbière à la culture, il faudrait commencer par pratiquer des saignées pour en égoutter l'eau, et jeter sur sa surface, qui s'affaisse en se raffermissant à mesure que les eaux s'écoulent, une certaine quantité de chaux pour saturer les acides. A son défaut on pourrait écobuer la superficie lorsqu'elle est suffisamment sèche, ce qu'on n'obtient pas toujours; mais, lorsque cela est possible, les cendres qui en résultent ont une action analogue à celle de la chaux. Enfin, il serait nécessaire d'apporter des terres siliceuses et calcaires pour la charger, et, lorsque le sol est suffisamment consolidé, opérer le mélange à la charrue.

Ce résumé des opérations qu'exige l'amendement d'un sol tourbeux pour le conquérir à la culture, donne l'idée de la préparation qu'il faut faire subir à la tourbe pour l'approprier aux besoins des végétaux qui réclament la terre de bruyère. Après avoir extrait la tourbe, on la dépose sur le lieu où on veut la faire sécher, et bien entendu à l'abri des eaux pluviales, et on la range par lits peu épais que l'on superpose les uns aux autres, sans cependant former des masses plus hautes que de 1 mètre 50 c.

Chaque lit est saupoudré de chaux pulvérisée pour saturer les acides. L'addition de la chaux est une des choses les plus importantes; car, après plusieurs réactions successives, c'est toujours du carbonate de chaux qui se forme en plus grande quantité, et on sait que cette substance entre dans la composition de tous les sols les plus fertiles. Ces tas, dont la base est établie sur un plateau assez culminant pour que l'eau qui s'en écoule ne puisse séjourner dessous, peuvent rester ainsi jusqu'à parfaite dessiccation, ou être remaniés de temps en temps pour hâter le desséchement.

Lorsqu'il est complet il s'agit de pulvériser la tourbe, ce que l'on obtient à l'aide de battes semblables à celles en usage pour le plâtre. Dans cet état on la passe à la claie, et elle est déjà bonne à de certains emplois. Mais, pour lui faire acquérir les qualités de la terre de bruyère, il faudrait y ajouter une certaine quantité de sable siliceux de carrière très-fin, et elle offrira à peu près les proportions de l'élément constitutif de la terre de bruyère, dont voici l'analyse faite sur celle de Meudon réputée la meilleure :

Sable siliceux.	62 »
Détritus végétaux encore fibreux.	20 »
Humus ou terreau de végétaux consommés.	16 »
Carbonate de chaux.	0 8
Matière soluble à l'eau froide. .	1 2
	100 » »

Au reste, une analyse approximative de la tourbe amenée à l'état pulvérulent, n'est pas chose assez dif-

ficile pour qu'on ne puisse pas se rendre compte de sa composition. On trouve les moyens de faire cette analyse, page 226 de ce journal, année 1832-1833. Dans tous les cas rien n'est plus aisé que de la faire faire, et on peut alors, avec certitude, ajouter ce qui lui manque pour la rendre semblable à la terre de bruyère.

A une époque où le prix de celle-ci augmente graduellement, il serait intéressant pour les localités qui possèdent les tourbières, d'en extraire la tourbe et de lui faire subir la préparation que je viens d'indiquer, afin de la rendre appropriée aux besoins de l'horticulture environnante.

Au surplus il ne manque pas de moyens de former des composts très-analogues à la terre de bruyère, et déjà un grand nombre d'horticulteurs savent y suppléer. Je me propose de revenir sur ce sujet, et d'indiquer les compositions qui peuvent réussir en pareil cas.

ROUSSELON.

SUITE DE LA REVUE DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE.

ACACIA, WILLD. DESF. cat. DEC. prod., etc.

(Voyez le numéro d'août 1836.)

Dans les Annales de Flore et de Pomone 1837-1838, p. 1 à 165, j'ai déjà décrit 236 espèces de ce genre; mais depuis cette époque il en a été introduit un bon nombre dans les jardins de l'Europe, surtout dans les espèces originaires de la Nouvelle-Hollande. Je vais donc décrire toutes celles nouvelles qui sont venues à ma connaissance, en rangeant tout le genre, comme

l'a fait Walspers, dans son *Repertorium botanicæ systematicæ*. En y intercalant les espèces déjà décrites, je donnerai l'indication nécessaire pour en retrouver la description dans mon précédent article.

Série première, PHYLLODINÉES.

Feuilles réduites en un pétiole en forme de feuille : rarement toutes nulles. —*Australasiées*.

§ 1. ***Aphylles*** **: phyllodes nulles.**
§ 2. ***Ailées*** **: phyllodes décurrentes.**
§ 3. ***Armées*** **: stipules spinescentes; phyllodes ovales linéaires.**
§ 4. ***Triangulaires*** **: stipules variables; phyllodes petites, angle inférieur mucroné, le supérieur souvent glandifère.**
§ 5. ***Piquantes*** **: stipules petites ou nulles; phyllodes ou lancéolées ou subulées, courtes, acuminées, piquantes.**

A. Fleurs en tête, plurinervées. B. Fleurs en tête uninervées. C. Fleurs en épis.

§ 6. ***Calamiformes*** **: stipules comme nulles; phyllodes subulées allongées, non piquantes; inflorescence en tête.**
§ 7. ***Brunioidées*** **: stipules sétacées ou nulles; phyllodes courtes, verticillées ou éparses, rapprochées, étroites ou arrondies, non piquantes.**
§ 8. ***Uninervées*** **: stipules comme nulles; phyllodes ou ovales ou linéaires, non piquantes, à une seule nervure; inflorescence en tête.**

A. ***Latifoliées*** **: inflorescence simple. B.** ***Latifoliées*** **: capitules en grappes, multiflores. C.** ***Pauciflorées*** **: capitules en grappes, de deux à quatre fleurs. D.** ***Ecaillées*** **: capitules en grappes les jeunes munies d'écailles. E.** ***Falciformes*** **: capitules en grappes. F.** ***Epaissies*** **: capitules en grappes. G.** ***Angustifoliées*** **: inflorescence simple.**

§ 9. ***Brachybotryées*** **: stipules comme nulles; phyllodes à plusieurs nervures; inflorescence en tête.**
§ 10. ***En chatons*** **: stipules comme nulles; phyllodes plurinervées; rarement à une seule nervure, subulées non piquantes, inflorescence en épis.**

A. *Subulées*. B. *Droites*. C. *Falciformes*, légumes coriaces. D. *Falciformes*, légumes contournés. E. *Falciformes*, légumes ligneux.

§ 11. *Accourcies*: stipules comme nulles; phyllodes obliques, un peu falciformes, accourcies, à deux ou quatre nervures transversalement veinées.

A. Inflorescence en tête. B. Inflorescence en épi.

Série deuxième, BOTRYCÉPHALÉES.

Sans épines, feuilles bipinnées; capitules en grappes; pédoncule solitaire. — *Australasiées*.

Série troisième, ÉLÉGANTES.

Sans épines, ou en ayant d'axillaires; feuilles bipinnées; capitules axillaires comme les épines; pédoncules solitaires dans les aisselles des gemmes, ou plusieurs axillaires. — *Australasiées*.

Série quatrième, GEMMIFÈRES.

Stipules spinescentes; aiguillons nuls; feuilles bipinnées
Américaines, Africaines et Asiatiques.

§ 1. *Bractéatées* au sommet : 1 Américaines. 2 Africaines.
§ 2. *Bractéatées* au milieu : (Africaines et Indiennes.)
§ 3. *Bractéatées* à la base (la plupart en épis). 1. Américaines. 2. Africaines ou Asiatiques.

Série cinquième, VULGAIRES.

Stipules. . . . . , aiguillons infrastipulaires épars ou nuls; feuilles bipinnées; pétiole glandulifère; pédoncules comme fasciculés.

§ 1. *Diacanthées :* aiguillons infrastipulaires, inflorescence en épi, rarement comme en épi. Africaines ou Asiatiques.
§ 2. *Ataxacanthées :* aiguillons épars; inflorescence en épi. 1. Africaines. 2. Américaines.
§ 3. *Nudiflorées* : sans épines; inflorescence en épi. Américaines.
§ 4. *Concinnées* : aiguillons épars; inflorescence en tête, légumes épais, coriaces subcharnus. Asiatiques.
§ 5. *Pinnées* : aiguillons épars ou nuls; inflorescence en tête, légumes planes, coriaces ou chartacés. 1. Asiatiques ou Africaines. 2. Américaines.

Série sixième, FÉLICINÉES.

Inermes ; feuilles bipinnées sans glandes. Américaines.

Série première, PHYLLODINÉES. BENTH. etc.

§ 3. ***Aphylles*** : **phyllodes nulles.**

ACACIE SPINESCENTE. *Acacia spinescens*. BENTH. in. HOOK. LOUD. Jour. of bot.

Arbrisseau glabre ; ramules striés, spinescents sans phyllodes; gemmes à petites écailles : capitules sessiles , de deux à six fleurs ; calice tronqué subdenté, moitié plus court que la corolle.

§ 2. ***Ailées*** : **phyllodes décurrentes.**

ACACIE A TIGES PLATES. *A. platyptera*. LIND. Bot. Register. nov. séries. mss. WALSPERS.

Arbrisseau à tiges grêles, comme filiformes , émettant des branches étalées, alternes , étant ainsi que les tiges latéralement munies de deux ailes planes, larges, pubescentes. marquées de nervures, obliques étant anciennes ; phyllodes de 25 à 30 millim. de long comme tronquées au sommet, fortement décurrentes à la base ; nervure oblique se terminant par une pointe mucronée au sommet ; pédoncules solitaires, axillaires, longs d'environ 2 centimètres, portant une capitule assez grosse d'un beau jaune ; corolle quinquéfide ; étamines nombreuses.

ACACIE AILÉE. *A. alata*. ROB. BROW. Bot. Register. 396. *Annales de Fl. et de Pomone*, sp. 1.

ACACIE A DEUX AILES. *A. diptera*. BENTH. in. LIND. Swam-River. WALSPERS, Bot. system.

Arbrisseau ; phyllodes très-petites, longuement décurrentes à larges bandes le long des tiges et des rameaux, lancéolées, filiformes, terminées par une petite mucrone glandulifère au sommet ; stipules très-petites, caduques ; capitules solitaires ; fleurs d'un jaune pâle ; toute la plante est couverte de poils soyeux et courts.

ACACIE FAUX BOSSIÆA. *A. bossiæoides*. CUNNING. Mss. in. HOOK. jour. of bot., 1,323.

Arbrisseau rameux, glabre, glauque ; stipules petites, lancéolées, semi-sagittées ; phyllodes triangulaires, submutiques, à marges sans glandes, ou en ayant de petites à la base inférieure, réticulées, veinées, longuement décurrentes sur deux faces, la décurrence se continuant jusqu'à la phyllode inférieure ; fleurs en petites têtes axillaires, pédonculées, jaunâtres; les pédoncules moins longs que les phyllodes.

Cette espèce est encore rare à Paris, je l'ai vue pour la première fois en 1842, chez M. Martine, jardinier-fleuriste, rue des Bourguignons, qui l'avait reçue de Vienne.

Acacie dolabriforme. *A. dolabriformis*. Dec. prod. Benth. *Annales de Fl. et de Pom.*, sp. 2.

§ 3. *Armées* : stipules spinescentes ; phyllodes ovales-linéaires.

Acacie nerveuse. *A. nervosa*. Dec. prod. Benth. *Annales de Fl. et de Pom.*, sp. 7.

Acacie triste. *A. tristis*. Grah. Bot. mag., t. 3420.

Arbrisseau à rameaux striés courtement pubérulents ; stipules sétacées spinescentes; phyllodes obliques, lancéolées, incurvées, falciformes, un peu ondulées, à une ou deux nervures, la moyenne centrale mucronée au sommet et rapprochée de la marge supérieure ; pédoncules plus courts que les phyllodes; capitules serrees, globuleuses, multiflores.

Acacie armée. *A. armata*. R. Brow. Dec. prod. *Annales de Fl. et de Pom.*, sp. 9.

Acacie paradoxe. *A. paradoxa*. Dec., prod. *Annal.* sp. 8. *A. armata*. Var. Walp. *A. undulata*. Willd.

Acacie... *A. ornitophora* Swett. Fl. austr. t. 24. *Annal.* sp. 10. *A. armata* Var. *D*. Walspers.

Acacie hybride. *A. hybrida*. Lodd. bot. cabin., t. 1324. *A. Bartheriana*. Hort. *Annal.*, sp. 11.

Acacie urophylle. *A. urophylla*. Benth. Lin. bot. Regist. nov. ser. mss. Walsp.

Glabre ou hispide; ramules anguleux-striés; stipules sétacées, spinescentes : phyllodes pétiolées, à moitié ovales-lancéolées, obliques subulées-acuminées, ondulées à marge supérieure comme crénelée, binervées ou fourchues à 3 ou 4 nervures. Veines réticulées transversalement, une grosse glande à la base ; pédoncules simples ou en grappe courte ; capitules pauciflores, glabres.

Acacie a feuilles de poirier. *A. pyrifolia.* Dec. prod. et mém. lég. *Annal.*, sp. 62.

Acacie de hugel, *A. Hugelii.* Benth. in. hugel, énum. pl. nov. 126, Walspers.

Ramules subarrondis, velus ; stipules sétacées , subspinescentes ; phyllodes semiobovales, récurvées, falciformes, pointues, subondulées, pubescentes, marges sans glandes, nervure subcentrale terminée en une spinule; pédoncules plus longs que les phyllodes ; capitules petites, multiflores, pubescentes.

§ 4. *Triangulaires* : stipules variables ; phyllodes petites, angle inférieur mucroné.

Acacie cunéiforme. *A. cuneata.* Benth. in. hugel, énum. Walspers. Bot. syst.

Arbrisseau à ramules anguleux, hirtés ou glabres ; stipules sétacées, spinescentes ; phyllodes en coin, oblongues, à sommet tronqué, glauques, glabres, à nervures parallèles, excentriques, supérieurement récurvées, angle inférieur mucronulé, le supérieur plus ou moins pointu, glandulifère ; pédoncules à peu près égaux aux phyllodes ; capitules de 8 à 10 fleurs.

Acacie changeante. *A. decipiens.* Bob. Brow. ait. hort. kew. Bot. Mag. *Annal.*, sp. 3.

Acacie trapézoïde. *A. trapezoïdes.* Loud. hort. Brit. *A. decipiens* Var. B. Dec. prod.

Acacie vomériforme. *A. vomeriformis.* Cuning. Mss. Bent. in. Hook. Loud. journ.

Arbrisseau à ramules arrondis , pubérulents ou comme glabres ; stipules sétacées ou avortées ; phyllodes triangulaires, à sommet tronqué, comme bilobées, nervure rapprochée de la marge inférieure, se terminant par une épine ; angle ou lobe supérieur court, obtus, rarement glandulifère ; pédoncules comme plus courts que les phyllodes, glabres ; capitules multiflores ; calice moitié plus court que la corolle.

Acacie a deux fleurs. *A. biflora.* Rob. Brow. Dec. prod. *Annales*, sp. 5.

Acacie hastulée. *A hastulata.* Dec. prod. Bot. Mag. 3341. *A. cordifolia.* Hort. *Annal.*, sp. 6.

Acacie deltoïde. *A. deltoïdea.* A. Cunning. G. Don. Syst. Walsp. bot. Syst.

Glabre ou pubérulent dans la jeunesse ; ramules arrondis ; stipules sétacées à base subconnée, persistantes ; phyllodes petites, obliquement ovales-triangulaires, courtement mucronées, à plusieurs nervures, angle supérieur nu ou très-rarement glandulifère ; pédoncules pubescents, comme un peu plus longs que les phyllodes ; capitules denses multiflores ; calice profondément et étroitement lobé.

Acacie a feuilles de saule. *A. saligna*. Dec prod. Wend. dissert. *Annal.*, sp. 21.

§ 5. Piquantes.

A fl. en tête, phyllodes à plusieurs nervures.

Acacie lanigère. *A. lanigera*. Cunning. in field. nº 3. Wal. 345. Bot. mag. 2922.

Arbrisseau à ramules anguleux, pubescents-sanieux, devenant arrondis, glabres, un peu visqueux ; phyllodes linéaires lancéolées, acuminées-piquantes, à base étroite, épaisses, roides, striées, à plusieurs nervures ; pédoncules très-courts ; capitules multiflores ; calice campanulé, denté, comme trois plus court que la corolle.

Acacie cochléiforme. *A. cochlearis*. Wend. diss. Bent. Dec. prod. *Annal.*, sp. 29.

Acacie trinervée. *A. trinervata*. Sieb. in. Dec. prod. *A. Cuninghami*. g. Don. *Annal.*, sp. 35.

Acacie a feuilles de Genêt. *A. Genistæfolia*. Link. énum. Dec. prod. *Ann.*, sp. 12.

Acacie sillonnée. *A. sulcata*. Rob. Br. Dec. prod. *Annal.*, sp. 18.

Acacie a feuilles d'olivier. *A. oleæfolia*. Annal. de Fl. et de Pom., 1834-1835, page 84, fig. *Annal.*, sp. 19. (Peut-être cette espèce est-elle mal placée dans cette section.)

B. fleurs en têtes ; phyllodes à une seule nervure.

Acacie diffuse. *A. diffusa*. Bot. Regist. 632. *Annal. de Fl.*, sp. 17. *A. prostrata*. Lodd. Cat.

Acacie fausse asperge. *A Asparagoïdes*. Cuning. Bent. *Annal.*, sp. 39.

Arbrisseau d'un à deux mètres, glabre : ramules subarrondis ; phyllodes linéaires-subulées, épaisses, rudes, acuminées-piquantes, une nervure proéminente, subtétragone, comme anguleuse à la base qui est glandulifère ; ca-

pitules jaunes, subsessiles, solitaires, multiflores. Bractéoles acuminées.

Acacie de Brown. *A. Brownii*. Stend. in. Dec. prod. *Annal.*, sp. 14.

Acacie a feuilles de genévrier. *A. juniperina*. Willd. Dec. prod. *Annal.*, sp. 13.

Acacie a petites épines. *A. echinula*. Dec. prod. Loud. hort. brit. *Annal.*, sp. 15.

C. Fleurs en épis.

Acacie verticillée. *A. verticillata*. Willd. Dec. prod. *Annal.*, sp. 87.

A. verticillata. Var. *Latifolia*. Dec. prod. *A. ruscifolia*. Cunning, Hook. bot. Mag. 3195? *Annal. de Flore et de Pomone*, sp. 105.

Arbrisseau; stipules épineuses, caduques; phyllodes verticillées, un peu éparses, ovales ou ovales-lancéolées, pointues, mucronées, obscurément à deux ou trois nervures; mucrone droite, piquante; épis cylindriques, solitaires, axillaires, pédicellés; pédicelles moitié moins longs que les phyllodes. Fleurs jaunes.

Acacie a feuilles de cèdre. *A. oxycedrus*. Dec. prod.; Bot. Mag. 2928. Benth. *Annal.*, sp. 86. *A. taxifolia*. Lodd. bot. Cabin. t. 1225. (Non *Annal. de Fl.*, sp. 85, qui doit être supprimé.)

§ 6. Calamiformes. Stipules commes nulles, phyllodes subulées allongées, non piquantes, fleurs en tête.

Acacie en forme de poignard. *A. pugioniformis*. Wend. Dissert. Dec. prod. Benth. *Annal.*, sp. 16.

Acacie a feuilles de roseau. *A. calamifolia*. Bot. Regist. 839. Dec. prod. *Annal.*, sp. 36.

Acacie quadrilatérale. *A. quadrilateralis*. Dec. prod. 2 pag. 451. *Annal.*, sp. 37.

Acacie. rude. *A. rigens*. Cunning. in. Don. gen syst. Walsprs. *Annal.*, sp. 42.

Arbrisseau pubérule étant jeune, glabre ensuite; ramules anguleux; phyliodes érigées, ouvertes, linéaires subulées.

arrondies, comprimées, roides, mutiques ou obscurément mucronées, subtrinervées; pédoncules solitaires ou géminés, beaucoup plus courts que les phyllodes. Capitules multiflores; calice sinué, denté.

§ 7. Brunioïdées. — Stipules sétacées ou nulles; phyllodes courtes, verticillées ou éparses.

A. Toutes les phyllodes verticillées.

Acacie a feuilles de Lycopode. *A. Lecopodiifolia*. A. Cun. in. Hook. icon., p. 11, t. 172.

Pubescent, hirté, subvisqueux; ramules arrondis; stipules sétacées, apprimées; phyllodes verticillées, très-menues, subulées, à sommet sétifère, hispides. Pédoncules de la longueur des phyllodes. Capitules multiflores hispides. Calice menu.

Je ne crois pas cette plante cultivée en Europe.

B. phyllodes éparses, rapprochées ou subverticillées.

Acacie a feuilles de Brunie. *A. Bruniades*. A. Cun. mss. in. 9. Don. syst. Benth. Walspers.

Ramules arrondis, un peu pubérulents; stipules menues, comme avortées; phyllodes rapprochées, éparses, courtes, subulées arrondies, mucronulées, glabres pédoncules très-glabres, de la longueur des phyllodes; capitules multiflores, glabres; calice sinué-denté, moitié plus court que la corolle.

Peu ou point cultivée.

(*La suite incessamment.*)

Jacques.

PLANTES POTAGÈRES.

Notice sur le topinambour.

Le topinambour, *hélianthus tuberosus*, Lin., est originaire du Brésil, de la contrée habitée autrefois par les Topinamboux, d'où dérive son nom. On le connaît encore sous ceux de *topinamboux*, *poire de terre*, *soleil vivace*, *hélianthe tubéreux*; *terre a touffe*, *tartouffe*.

Son introduction en Europe remonte à 1617, et sa culture comme plante alimentaire fut assez suivie en France jusqu'à ce que la pomme de terre vînt prendre le pas sur lui par la supériorité incontestable de ses tubercules comparés aux siens sous le rapport de l'alimentation des hommes. Mais de ce que les qualités nutritives de cette solanée l'emportent sur celles des tubercules du topinambour, il ne s'ensuit pas que celui-ci doive être aussi abondonné qu'il l'est, et je pense au contraire qu'indépendamment des avantages que sa culture peut offrir comme plante fourragère, il est digne encore d'occuper un coin dans le jardin potager. L'emploi de ses tubercules dans les préparations culinaires n'est d'ailleurs pas semblable à celui des pommes de terre, et leur goût n'étant pas le même, ces deux plantes ne s'excluent pas mutuellement. Je vais donc essayer de rappeler les avantages qu'il présente, parce qu'à mon avis il est trop négligé dans le potager et dans la grande culture.

Le genre hélianthus auquel appartient le topinambour a pour caractères : involucre ou calice commun imbriqué d'écailles foliacées, ouvertes, lâches; réceptacle garni de paillettes, portant sur son disque des petits fleurons hermaphrodites, et sur la circonférence des demi-fleurons stériles et ligulés; graines couronnées par deux paillettes aiguës, tombant à la maturité.

Le topinambour a les racines tuberculeuses, offrant des tubercules de diverses grosseurs, rouges ou jaunes, selon la variété; mais blancs à l'intérieur. La tige est rameuse et s'élève de 1 mètre à 1^{m},35, grosse comme le pouce, cannelée, fistuleuse et velue; ses feuilles sont grandes, oblongues et pointues, un peu

velues; chaque rameau est terminé par une fleur jaune, radiée, semblable en plus petit à celles d'un soleil, avec lequel, au reste, toute la plante a beaucoup de rapports. La graine que renferme le récep-tacle est menue et de conleur brune. Les plantes anciennement cultivées en France étant le résultat d'une multiplication successive par tubercules, sont stériles, et si l'on voulait récolter des graines, il faudrait se procurer des tubercules récemment apportés de l'Amérique.

Les tubercules qui font l'objet de la culture potagère sont plus ou moins gros, ainsi que je viens de le dire, de forme bizarre, rendue telle par les protubérances irrégulières qui se développent sur leur circonférence. Leur goût approche de celui de l'artichaut; on les mange cuits à l'eau, et sautés au beurre ou avec une sauce blanche; on les emploie en garniture de ragoût comme les placentas d'artichauts, et ils sont également bons en friture.

Le topinambour n'est pas difficile sur le terrain; cependant il donne de plus beaux produits dans une terre franche et substantielle; il ne redoute pas la sécheresse et l'humidité. Les terres très-légères et sablonneuses sont celles qui lui conviennent le moins.

On le multiplie par ses tubercules, que l'on plante au mois de février et de mars à la manière des pommes de terre, dont la culture lui convient parfaitement. La maturité s'annonce par la teinte jaunâtre que prend le feuillage. On peut alors faire la récolte des tubercules, que l'on conserve comme les pommes de terre, mais cependant en tas peu épais, parce qu'ils pourraient éprouver un mouvement de germination qui les rend mollasses et pâteux. Au sur-

plus, comme ils sont tout à fait insensibles à la gelée, on peut les laisser en terre et ne les récolter qu'au fur et à mesure du besoin. On reproche au topinambour de reparaître constamment sur le terrain où une fois il a été planté. Ce reproche, qui est fondé, ne doit pas être un motif suffisant pour l exclure du jardin potager dans lequel on peut lui consacrer une place isolée. D'ailleurs, il n'est pas si dfficile de l'extirper, en arrachant comme mauvaises herbes, dès qu'elles paraissent, les jeunes pousses que produisent les petits tubercules échappés lors de la récolte et du labour profond fait à la bêche sur le terrain occupé par lui avant de l'ensemencer de nouveau.

Le rôle du topinambour, comme plante fourragère, est beaucoup plus important. Feu M. Yvart, agronome distingué, l'a préconisé sous ce rapport, et l'expérience a confirmé la presque totalité de ses assertions. Il est donc utile de le recommander dans la grande culture, où il donne des résultats avantageux.

On le plante en février et mars, dans les champs, en lignes assez espacées pour qu'on puisse biner et butter, opérations indispensables à sa réussite. La plantation d'un hectare exige environ 25 hectolitres de tubercules, qui peuvent rendre, année commune, de 400 à 450 hectolitres. Les tubercules se plantent entiers quand ils sont petits, autrement on les coupe en morceaux à chacun desquels on laisse deux ou trois œille-tons. On les enterre à 10 centimètres, et on laisse entre chaque trou, sur la ligne, 27 ou 30 centimètres d'intervalle. On bine quand la tige a de 16 à 20 centimètres de hauteur, et on butte quand elle approche de son entier développement.

Lorsque la maturité est arrivée, on fait à la fourche

la récolte des tubercules, et on les engrange en tas peu épais.

Non-seulement ces tubercules conviennent bien cuits ou crus à la nourriture de tous les animaux de la ferme, mais encore les feuilles, cueillies pendant l'été, fournissent un bon fourrage vert pour les vaches et les moutons. Dès les premières gelées blanches, on coupe toutes les tiges, que l'on fait sécher et que l'on lie en fagots pour les donner l'hiver aux chèvres et aux moutons. Elles peuvent, dans de certaines localités, remplacer le chaume dont on est malheureusement obligé de se servir pour chauffer le four à cause de la cherté et de la rareté du bois. On reproche aux tubercules leur qualité aqueuse qui peut les rendre dangereux aux moutons, si on leur en donne trop. Il est facile d'obvier à cet inconvénient, en composant l'alimentation de ces animaux de moitié topinambour et moitié fourrage sec, et en ajoutant un peu de sel aux tubercules.

Quant à la difficulté de débarrasser complétement un champ, où l'on a cultivé des topinambours, des nouvelles pousses qui y surgissent longtemps après, on la résout assez facilement en conduisant sur le terrain, au printemps qui suit la récolte, des moutons ou des cochons, qui les détruisent en très-peu de temps.

En résumé, il est facile de juger que les avantages que présente la culture du topinambour l'emportent de beaucoup sur ses inconvénients. Une plante qui réussit en tous terrains, et dont les produits importants résistent à la gelée et peuvent rester enfouis dans le sol jusqu'au moment

du besoin, mérite assez l'attention de l'agriculture pour ne pas être négligée par elle.

Quant à l'horticulture, elle ne doit pas la dédaigner non plus. Outre ses productions potagères, elle peut utiliser ses tiges pour en faire des rames propres à soutenir des plantes grimpantes, à l'exemple de Parmentier, qui, parmi ses topinambours, avait planté des haricots, auxquels ils servaientde tuteurs.

ROUSSELON.

JARDIN FRUITIER.

PRUNE DE BAVAY (*voyez la planche*).

Cette belle et excellente prune paraît devoir prendre place à côté de notre ancienne reine claude, dont elle possède les bonnes qualités, et sur laquelle elle l'emporte par le volume, car j'en ai mesuré qui avaient 15 centimètres de circonférence. Sa forme est moins régulièrement sphérique, surtout vers le sommet, qui est souvent terminé en pointe très-obtuse; elle est aussi un peu comprimée, de façon qu'elle a dans un sens un diamètre plus étroit que dans l'autre; du reste, sa couleur est la même : (un vert plus ou moins intense, selon le degré de maturité); elle est un peu moins piquetée, mais très-fortement marbrée de rouge. Elle a, comme la reine claude ordinaire, le défaut de se fendre lorsqu'elle est très-mûre; mais sa chair ne diffère en rien de la sienne, et se détache parfaitement du noyau. Elle mûrit un peu plus tardivement qu'elle, et donne jusqu'à la fin de septembre. L'arbre est vigoureux et fertile, et se cultive aussi bien en plein vent qu'en espaliers.

Cette très-bonne variété a été obtenue par M. *Es-*

périn, ancien major en retraite à Malines (Belgique). Cet officier, qui a fait ses premières armes sous l'empire, et gagné ses grades sur le champ de bataille, était, après la déchéance impériale, resté au service de la Belgique, sa patrie. Lorsque l'heure de la retraite eut sonné pour lui, il se fixa à Malines dans une propriété patrimoniale, où il se livre tout entier à la culture des arbres à fruits, et à la recherche de nouvelles variétés. Déjà on lui doit quelques poires intéressantes, parmi lesquelles je citerai le *soldat laboureur*, et *Joséphine de Malines*, et il a gagné, il y a trois ans, la prune qui fait l'objet de cette note. Il l'a dédiée à son ami M. de Bavay, propriétaire de la pépinière royale de Vilvorde, qui, sous la direction de cet habile et savant horticulteur, est peut-être l'établissement, de toute la Belgique, le plus riche en nouveautés dendrologiques, tant pour les espèces à fruits que pour celles d'agrément.

B. Camuset.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Robinier d'Uterhart. *Robinia Uterhartii*, hort.

M. Uterhart, propriétaire des belles pépinières de Farcy-les-Lys, près Melun, a obtenu de semis, il y a quelques années, un robinier fort intéressant qui porte son nom.

Il est aussi vigoureux que le *Robinia pseudo-acacia*, mais il s'en distingue par un port pyramidal régulier. Son feuillage est épais, son bois droit, jaspé,

sans épines, et ses rameaux se couvrent de belles et nombreuses grappes de fleurs blanches.

Cet arbre, qui mérite toute l'attention des amateurs, est multiplié dans les pépinières de Farcy-les-Lys, et se répandra promptement dès qu'il sera suffisamment connu. ROUSSELON.

LIGULAIRE A LARGES FEUILLES. *Ligularia macrophylla.* DEC. *Cineraria macrophylla.* LEDEB.

Plante vivace à racines pivotantes, fibreuses et charnues, à feuilles radicales nervées, décurrentes à la base du pétiole triangulaire qui se prolonge dans toute leur longueur, et forme une nervure médiane apparente sur les deux faces du limbe. Elles sont droites, charnues, plus ou moins profondément dentées, un peu roulées sur les bords, d'un vert glauque et glabres. Lorsqu'elles sont adultes, leur longueur varie entre 50 et 60 centimètres, et leur largeur entre 15 et 20.

Du centre des feuilles s'élèvent une ou plusieurs tiges florales. Elles sont simples, cylindriques, glabres, et atteignent une hauteur de 1 à 2 mètres. Quelques petites feuilles semi-amplexicaules, ovales, d'un vert semblable à celui des radicales, alternent sur leur longueur. Ces tiges sont surmontées d'une grappe de fleurs presque droite comme un thyrse, et dont le développement varie entre 30 et 50 centimètres, selon la vigueur de la plante. Les fleurs, très-nombreuses, sont composées, ligulées, d'un beau jaune. Les pétales de celles du centre sont linéaires, révolutés, et sont au nombre de 2 ou 4 par fleuron.

La floraison commence à la mi-juin par la partie supérieure de la grappe, continue en descendant et se prolonge jusqu'à la fin de juillet. Les graines mûrissent à la fin d'août ou dans les premiers jours de septembre.

Cette belle plante, originaire des montagnes Altaï, dans l'Asie centrale, a été envoyée de graines au Muséum d'Histoire naturelle par le professeur Fischer, de Saint-Pétersbourg. Elle a fleuri pour la première fois en 1835, mais elle n'avait pas acquis alors le port remarquable et le développement qui la distinguent maintenant.

Quand on la multiplie de graines, on les sème en septembre ou dans les premiers jours du printemps. Lorsque le plant est d'une force suffisante, on le repique solitairement ou par deux ensemble. Elle est rustique, réussit à toutes expositions, mais préfère un sol meuble et profond, dans lequel ses racines puissent s'enfoncer de 50 à 60 centimètres. Dans cet état, l'humidité qu'elles rencoutrent suffit à l'entretien de la plante, qui réclame peu d'arrosements.

Comme toutes les plantes vivaces, on peut également la multiplier par éclats du pied. Mais il est utile de faire observer que, jusqu'alors, elle s'est montrée avare de bourgeons, et qu'il est bon de ne pas diviser ceux-ci en deux portions, parce que la perte de la plante en résulte inévitablement.

Le port et le feuillage de cette plante lui font produire un effet des plus pittoresques. Aussi me semble-t-elle destinée à trouver de nombreuses places dans les grands jardins pour lesquels sa rusticité la rend de plus fort intéressante.

PÉPIN.

Observations sur les boutures de plantes herbacées.

A l'occasion des Balsamines, et notamment des *Impatiens glandulifera*, *longicornis* et *tricornis*, un membre de la Société royale d'horticulture a publié dans ses annales qu'on pouvait les multiplier de boutures, dans le but de rapprocher leurs dimensions de celles de la balsamine ordinaire, *Impatiens balsamina*. Je ne comprends pas quel est le but de cette note. Si elle a pour objet de nous apprendre que l'opération du bouturage est applicable aux balsamines, c'était chose inutile, car personne n'ignore aujourd'hui que l'art des boutures peut s'exercer aussi bien sur les plantes herbacées vivaces ou annuelles que sur les végétaux ligneux. Mais cette opération toujours délicate ne doit être tentée que lorsque les avantages qui en résultent peuvent compenser et au delà les difficultés qu'elle présente. J'admire le jardinier qui fait des melons de primeur, lorsque ayant perdu la plus grande partie de ses premiers semis par un accident assez commun, il sait multiplier par boutures les pieds qui ont échappé, afin de ne pas manquer la saison favorable. J'admire encore l'intelligence de celui qui, pour livrer plus vite au commerce les multiplications d'une plante nouvelle, la propage de boutures. Mais toutes les fois que le semis peut offrir des résultats prompts et assurés, à quoi bon se créer des difficultés?

Quel avantage peut-on trouver d'ailleurs à rapetisser les dimensions des trois balsamines citées plus haut? Ce sont elles justement qui les rendent intéressantes; et les pieds provenus de boutures, en prenant

un moindre développement, perdent selon moi une portion de leur mérite. La nature, en créant les végétaux et leur assignant les dimensions qui leur sont propres, semble nous inviter à les respecter, et ses productions sont assez nombreuses pour que ceux qui aiment les nains puissent amplement se satisfaire. Ne défigurons pas ses œuvres, et si nous essayons de les modifier, que ce soit seulement dans l'espérance de les embellir.

ROUSSELON.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

Désignation de quelques arbustes exotiques qui ont passé en pleine terre l'hiver dernier.

L'hiver de 1842-1843 a été d'une si grande douceur, que beaucoup de plantes exotiques ont pu le passer en pleine terre à l'air libre, et sans le moindre abri. C'est un fait qui n'avait pu avoir lieu depuis 1825. Je peux citer parmi elles les *Silvia fœtida*, *disermas*, *chamædrifolia*, les *Phylica ericoides* (bruyère du Cap), *rosmarinifolia*, *Pentstemon gentianoïdes*, *coccineum*, *Lavatera arborea*, *olbia*, *Stachys coccinea*, *Pelargonium zonale*, *inquinans* et autres variétés, les *Verbena melindres* et ses variétés, l'*Osteospermum pinnatifidum* et autres plantes du cap de Bonne-Espérance.

J'ai remarqué que les plantes qui se sont trouvées dans ce cas sont originaires du Chili, du Brésil et du Mexique, telles que les *Salvia Benthami*, *coccinea*, les *Gardoquia*, etc.

A la suite d'un pareil hiver, le *Fuchsia coccinea*

et ses congénères ont pris un grand développement au printemps, et n'ont pas cessé de fleurir jusqu'à ce jour. Les verveines se sont montrées pour la plupart aussi vigoureuses et aussi prodigues de fleurs. Elles forment comme des tapis que leur coloris rouge si vif et si brillant rend d'un effet magique, et leur floraison ne sera suspendue que par les premières gelées.

PÉPIN.

ANEMIOPSIS HOOKER. ANEIMIA NUTTAL.

Famille des saururées.

Caractères génériques : Fleurs sur un spadix conique, ayant un involucre de cinq à huit feuilles colorées, persistantes, sessiles, et au-dessous de sa base une bractée amplexicaule; périgone nul; six à huit étamines, filaments très-courts, anthères biloculaires, linéaires, oblongues, adnées; ovaire...., trois à quatre styles saillants, fruits coadossés sur le spadix; capsule uniloculaire, sommet à trois valves, comme à six semences; semences subarrondies, un peu ponctuées. ENDLICH. Sup. 1, page 1374. Gen. 1825.

ANÉMIOPSIDE DE CALIFORNIE; *A. Californica*. HOOK.

(Voyez la planche.)

Plante vivace, subaquatique; feuilles radicales comme en rosette plus ou moins étalées sur la terre; elles sont longuement pétiolées, ovales-lancéolées, un peu cordiformes à la base, comme obtuses au sommet, presque entières sur les bords, où elles sont

un peu ondulées, glabres en dessus, comme glaucescentes, un peu velues en dessous, notamment vers la nervure médiane et ses secondaires; elles ont de 12 à 20 centimètres de longueur, sur 4 à 7 de large; le pétiole est moins long que le limbe, muni de poils blancs; de l'aisselle des feuilles sortent des stolons rampants s'allongeant quelquefois jusqu'à 2 mètres, et produisant de jeunes plantes à chacun de leurs nœuds.

Les hampes florales sortent aussi de l'aisselle des feuilles radicales; elles sont hautes de 18 à 24 centimètres, cylindriques, velues comme les petioles; elles portent au-dessus de leur milieu une large bractée, lancéolée-ovale, amplexicaule à la base, velue en dessous comme les feuilles; de l'aisselle de cette bractée il sort souvent quelques feuilles qui, par suite, pourraient former une jeune plante comme celle des stolons. Ces hampes sont terminées par un involucre de cinq à six feuilles inégales, d'un assez beau blanc en dessus, verdâtre en dessous, quelquefois teintées de rougeâtre. Le spadix est conique et couvert de nombreuses fleurs dont les styles verdâtres sont les plus saillants; à la base de chacune des fleurs est une petite bractée spatulée, d'un beau brun, d'abord presque imbriquée, puis ouverte, et enfin disparaissant entre les étamines et les styles. Le spadix a de 2 à 4 centimètres de long. L'inflorescence a quelques rapports avec plusieurs anémones.

Cette singulière plante est originaire de la Californie, et a été introduite à Paris par M. Chauvière, vers 1841; on l'a cultivée, en serre tempérée ou sous châssis, en pots remplis de terre de bruyère tenue humide en été; mais pour obtenir la floraison plus

sûrement, il faut la planter au commencement de mai sur une plate-bande de cette même terre, qui devra être abondamment arrosée pendant tout l'été. C'est dans une pareille position qu'elle nous a donné des fleurs en septembre 1843.

Ce n'est certainement qu'une plante d'amateur ; mais la petite famille à laquelle elle appartient est tellement restreinte, que les botanistes doivent se trouver heureux d'avoir un genre à y ajouter. Du reste, ne l'ayant trouvée figurée dans aucun des ouvrages que j'ai pu consulter, et n'en ayant vu qu'un seul échantillon dans le riche herbier de M. B. Webb, provenant de celui de Nuttal, j'ai cru devoir la faire figurer et publier dans les Annales de Flore et de Pomone, persuadé que je suis que plusieurs amateurs désireront se la procurer, car peut-être résistera-t-elle à nos hivers ; alors elle pourrait garnir et même orner quelques parties humides des jardins, où peu d'autres plantes pourraient croître.

Comme je l'ai dit, on peut se la procurer chez M. Chauvière, rue de la Roquette, à Paris, et chez M. Verdier, cultivateur de rosiers, rue des Trois-Ormes, barrière de la Gare (extra muros), à Paris.

JACQUES.

IPOMÉE DE HARDING. *Ipomea Hardingii*. HORT. ANGL.
(Voyez la figure et pour les caractères génériques, page 89 de ce journal, année 1838-1839.)

Cette plante intéressante est toute nouvelle, elle nous a été communiquée par M. Ryfkogel, horticulteur distingué, rue de Vaugirard, 125, lequel l'a fait venir d'Angleterre.

C'est une plante vivace volubile, dont le développement ne peut pas encore être déterminé. Ses tiges sont d'un vert foncé, cylindriques, grimpantes; feuilles alternes, cordiformes à trois lobes, celui du milieu plus allongé, d'un vert foncé à nervures saillantes. Leur longueur est de 8 à 10 centimètres, et leur largeur de 5 à 6. Le pétiole est cylindrique et long de 35 à 40 mill. En août, fleurs axillaires, monopétales infundibuliformes, à limbe évasé, à cinq lobes arrondis, d'un joli rose tendre, pourpre à la gorge du tube, et d'un rose plus foncé sur les nervures qui séparent les lobes. Une ligne de ce même rose coupe en deux le limbe de chacun, qui est lui-même un peu échancré, de façon à figurer deux lobes plus petits et légèrement ondulés. La fleur ouverte a 6 ou 8 centimètres de largeur. Le tube de la corolle est du même rose que le limbe et luisant; ce tube est arrondi, petit à son attache sur le calice, se renflant presque aussitôt et s'évasant au sommet. Le calice est rond, à divisions fortement appliquées, luisantes. Le pédoncule est long de 5 à 6 centimètres, d'un vert plus jaune et pourpré, supportant quatre à cinq fleurs s'épanouissant successivement.

Cette jolie plante, déjà très-florifère, quoique jeune, promet de devenir une des plus intéressantes du genre, qui cependant, depuis quelques années, s'est augmenté de plusieurs espèces charmantes, entre autres les *Ipomea Learii*, *ficifolia*, etc. Celles-ci, employées alternativement avec elle, produiront l'effet le plus agréable par le contraste de leur coloris différent.

Jusqu'à présent on la cultive en pots, en terre légère et substantielle, pour la rentrer en serre tempé-

rée pendant l'hiver. En la plantant en pleine terre, après le 15 mai, à une exposition chaude, il n'y a point de doute qu'elle y prendra un accroissement très-développé et donnera des fleurs en abondance. Mais jusqu'à nouvelle expérience, il faudra la relever à l'automne pour l'abriter en serre tempérée.

On la multiplie de marcottes, et de boutures faites sur couche tiède au printemps et en été.

ROUSSELON.

ÉPIDENDRE VERMILLONNE. *Epidendrum cinnabarinum*. HORT. ANGL. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 124 de ce Journal, année 1839-1840.)

Fausses bulbes caulescentes, allongées, cylindriques, articulées, rougeâtres, longues de 30 à 50 centimètres, garnies de feuilles à la base et au sommet; feuilles alternes, épaisses, lancéolées, d'un vert gai; tige florale ayant un grand développement (60 à 80 centimètres), surmontée de fleurs en faisceau terminal de 8 à 10. Ovaire plus long que les pétales; trois sépales entiers, deux latéraux falciformes lancéolés, l'inférieur lancéolé seulement; deux pétales de même grandeur que les sépales, dentés aux extrémités, et comme eux d'un beau rouge cinabre uni.

Labellum soudé avec le gynostême (colonne) jusqu'au sommet de celui-ci, se divisant ensuite en trois lobes frangés, dont les deux latéraux sont plus larges; vers le milieu en dessus sont deux espèces de lamelles tuberculeuses jaunes se terminant en une ligne à l'extrémité du labellum; celui-ci est d'une nuance beaucoup plus claire que les pétales et sépa-

les, avec deux séries de points plus foncés de chaque côté. Le gynostême est allongé, faisant suite à l'ovaire, rouge à la base, renflé au sommet qui est jaune, cône dans toute son étendue avec le labellum, ce qui lui fait affecter une forme cylindrique, surmonté d'un clinandre simple; anthères operculiformes, quatre masses polléniques, staminodes pétaloïdes.

Nous cultivons cette intéressante plante en mottes de terre de bruyère tourbeuse, comme la plupart de nos épiphytes. Peut-être réussirait-elle tout simplement sur de l'écorce. Arrosements fréquents quand la température de la serre est élevée.

Nous ne connaissons pas la contrée où elle est née. C'est encore une orchidée peu connue, et sur laquelle nous publierons probablement une nouvelle note lorsque nous aurons recueilli des renseignements qui nous paraîtront mériter d'être indiqués.

Frères Cels.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES.

COLEUS, lourer. fl. Cochin, Benth. Labiat. Endlich. Gen. plant.

Caractères génériques ; calice ovale-campanulé à cinq dents, dont la supérieure est ovale, membranacée, marginée, l'inférieure étroite, toutes pointues, ou les latérales ovales-tronquées; gorge nue intérieurement ou hispide. Corolle à tube saillant, défracté, gorge enflée ou égale, limbe bilabié, le lobe supérieur accourci, obtus à trois ou quatre dents, l'inférieur entier, allongé, concave, en nacelle; quatre étamines déclinées, les inférieures plus longues; fila-

ments sans dents, formant à la base une gaîne entourant le style dont le sommet est également bifide. Graines comprimées, subglobuleuses, lisses.

Coléus barbu. *Coleus barbatus*. Don Syst. Bot. Mag. 2036. *Plectranthus barbatus*. Andrew. Bot. Regist. t. 594. *P. Forskohleii*. bot. mag.

Petit sous-arbrisseau de 2 à 3 décimètres; tiges souligneuses brunâtres; jeunes ramules d'un vert pâle, munis de poils blancs, épars, assez longs; feuilles opposées, ovales, se rétrécissant en pétiole à la base, ayant quelques grosses dents obtuses sur la moitié supérieure, d'un vert pâle, comme glabres en dessus, courtement tomenteuses, blanchâtres, réticulées en dessous; épis terminaux, dont l'axe est violacé et un peu velu; fleurs par verticilles assez écartées, composées de six à dix pédicelles courts sans bractées à leur base, supportant un petit calice dont la lèvre supérieure est gibbeuse en dessus et munie de poils blancs et roides; corolle d'un violet violacé d'une forme singulière, la lèvre inférieure est pendante, se recourbant horizontalement et ayant la forme d'une petite nacelle; la lèvre supérieure est retroussée en haut, petite et marquée d'une tache fauve au sommet. Fleurit tout l'été et l'automne.

Lieu originaire, l'Abyssinie; introduit en Angleterre en 1806.

Je l'ai obtenu cette année, 1843, de l'obligeance de M. Chauvière; il est de serre chaude, sèche en hiver, mais en été il peut être livré en plein air où il se comporte bien. On le multiplie faci-

lement de boutures. C'est une jolie plante qui doit être accueillie par les amateurs.

Houx a larges feuilles. *Ilex latifolia*. Thumb. Jap. — Persoon. Syn. plan. Swett.

Tige arborée, rameuse; les rameaux un peu anguleux, glabres; feuilles alternes, pétiolées, lancéolées allongées, à dents aiguës, mais comme glanduliféres au sommet, d'un vert foncé en dessus, glabres, non luisantes, d'un vert pâle et bleuâtre en dessous; les pétioles sont d'un rouge violacé, longs d'environ 2 centimètres. Fleurs solitaires, agrégées, blanches.

Lieu originaire, le Japon. Cet arbre n'est point nouveau, car il a été signalé par *Thumberg*, fl. jap. *Persoon.*, Syn. plant., etc.; et les catalogues anglais le citent comme ayant été introduit chez eux en 1824; pourtant il est encore rare en France; je l'ai vu chez M. Verdier, cultivateur de rosiers, rue des Trois-Ormes, barrière de la Gare, extra muros; on le cultive en orangerie ou bâche froide, et on le multiplie par la greffe sur le houx commun.

Véronique élégante. *Veronica speciosa*, Cunning. Swett. Hort. Brit. ed. 2, p. 768.

Tiges souligneuses, très-glabres, simples ou du moins le paraissant dans la jeunesse de la plante; elles sont cylindriques et vigoureuses; feuilles opposées en croix, à pétiole court, canaliculé, teinté de rose; le limbe de la feuille est ovale, un peu rétréci à la base, obtus ou même émarginé au sommet, très-entier sur

les bords, glabre sur les deux surfaces, lisse et luisant, à peu près concolore, de 8 à 9 centimètres de long, 3 à 5 de large. Fleurs d'un blanc foncé, en épi axillaire et ayant quelques rapports à celles du *Veronica chumædris*.

Lieu originaire, la Nouvelle-Hollande; introduite en Angleterre, en 1835, elle ne l'a été en France ou du moins à Paris, que cette année (1843); je l'ai vue dans le même établissement que la plante précédente. La terre de bruyère et la serre tempérée lui conviennent; elle est aussi cultivée chez M. Paillet, horticulteur à Paris. JACQUES.

On peut se rappeler que nous avons donné, page 340 de ce journal, année 1835-1836, la figure et la description du Thoka des Birmans, *Amherstia nobilis*. VALLICH., si remarquable par ses fleurs d'un beau rouge cocciné, rassemblées en grappes colossales, pendantes, de plus d'un mètre de longueur. M. Poiteau, auteur de l'article, exprimait alors l'espoir de voir bientôt cette merveille de l'Inde introduite dans les serres chaudes de l'Europe. Cette espérance vient de se réaliser; car cet arbre magnifique existe maintenant dans les belles serres du duc de Devonshire, à son domaine de Chatsworth. Notre collègue M. Cels l'a vu pendant son dernier séjour en Angleterre.

Nous faisons des vœux pour le voir prochainement apparaître dans l'un des pavillons des serres chaudes du Muséum. ROUSSELON.

ANNALES
DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

SUITE DE LA REVUE DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE.

(Voyez le numéro d'août 1836.)

ACACIA, Willd. Desf. cat. Dec. prod., etc. (Suite.)

(Voyez page 69 de l'année courante 1843-1844.)

§ 8. Uninervés.

A. à larges phyllodes, inflorescence simple.

Acacie a feuilles ondulées. *A. undulæfolia.* A. Cun. G. Don. Benth. *A. uncinata.* Lind. bot. Reg. 1332. Bot. Mag. t. 3394. *A. undulæfolia* et *uncinata. Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 48 et 50.

Ramules et pédoncules pubescents par des poils courts; phyllodes ovales, pointues, ondulées, marginées, plus ou moins munies de petites glandes, à base oblique, cunéiforme, glabres ou rarement pulvérulentes. Sur les phyllodes anciennes, la nervure se termine par une mucrone. Pédoncules menus de la longueur des phyllodes. Capitules multiflores.

Acacie hispidulée. *A. hispidula.* Willd. Dec. prod. Lodd. bot. cabin. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 28.

Acacie coupante. *A. anceps*. Dec. mém. Legum. Loud. hort. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 31.

Acacie coriace. *A. coriacea*. Dec. mém. Legum. Loud. hort. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 30.

Acacie piligère. *A. piligera*. Cuning. in. Hook. bot. mag. 3394. Walspers.

Ramules substriés ; pédoncules à poils ouverts, hispides ; phyllodes ovales orbiculaires, ondulées, à marges munies de petites glandes ; base obliquement tronquée, subcunéiforme ; les anciennes nervures terminées par une mucrone. Pédoncules menus de la longueur des phyllodes. Capitules multiflores.

B. A larges phyllodes ; capitules en grappes multiflores ou rarement de 4 à 8 fleurs.

Acacie a feuilles de podalyria. *A. podalyriæfolia*. A. Cun. mss. in. G. Don. 405. *A. Fraseri*. Hook. icon. pl. tab. 171. *Annal. de Fl. et de Pom.*, 183.

Toute la plante glauque, munie de poudre pruineuse, en étant rarement dénuée ; courtement pubescente ; phyllodes ovales, obtuses, obliquement mucronées, à une ou deux glandes ; grappes deux à trois fois plus longues que les phyllodes. Capitules multiflores, tomenteuses.

Acacie vêtue. *A. vestita*. Bot. Regist. t. 698. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 59.

cacie furfuracée. *A. furfuracea*. D. Don. Syst. *A. oleæfolia*. A. Cuning. Benth. Walspers. (non *Annal. de Fl. et de Pom.*). *A. dealbata*. Cuning. (non Link.).

Très-glabre, glauque, poudreuse dans la jeunesse ; ramules anguleux ; phyllodes obliques, ovales et elliptiques, très-courtement mucronées, un peu coriaces ; marges uninervées ; base inégalement étroite, glandulifère supérieurement ; grappes deux à trois fois plus longues que les phyllodes ; rafle rude, flexueuse ; capitules de 4 à 8 fleurs.

Acacie feuilles en croissant. *A. lunata*. Dec. prod. Bot. Regist. 1352. *Annal. de Fl. et de Pom.*, 67. *A. brevifolia*. Bot. Regist. t. 1235. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 68.

Acacie trigonocarpe. *A. trigonocarpa.* Cuning. Loud. h. brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 81.

Acacie cultriforme. *A. cultriformis.* A. Cuning. in. Hook. icon. t. 171. Walspers.

Très-glabre, glauque, poudreuse dans la jeunesse; ramules anguleux; phyllodes falciformes ovales, incurvées, oblongues, ou subtriangulaires, coriaces, marginées, à base anguleuse, mucronulées; angle supérieur glandulifère; grappes polycéphales, beaucoup plus longues que les phyllodes; capitules comme de vingt fleurs.

C. *Pauciflorées* : phyllodes larges ou lancéolées; capitules de 2 à 4 fleurs, en grappes.

Acacie a feuilles de myrte. *A myrtifolia.* Willd. Dec. prod. Benth. bot. cabin. t. 772. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 58.

Acacie marginée. *A. marginata.* Rob. B. Dec. prod. Wend. Diss. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 6.

Acacie divariquée. *A. divaricata.* Cun. Loud. Hort. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 63.

D. *Écailleuses :* phyllodes étroites; capitules en grappes; les jeunes grappes imbriquées d'écailles.

Acacie odorante. *A. suaveolens.* Willd. sp. pl. Bent. Bot. cabin. 730. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 71.

Acacie a feuilles étroites. *A. angustifolia.* Wend. Diss. Dec. prod. Bent. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 74.

Acacie a feuilles bleuatres. *A. subcærulea.* Bot. Regist. t. 1075. *A. subcærulescens. Annal. de Fl. et de Pom.* 1836, pag. 93. Fig.

E. *Falcatées* : phyllodes allongées, plus ou moins recourbées en faux, à une seule nervure; veines penniformes; capitules en grappes de plus de 20 fleurs.

Acacie a feuilles bleues. *A. cyanophylla.* Bot. Regist. New. sen. mss. 64.

Arbrisseau d'un glauque bleu ou pâle; phyllodes longuement oblongues, ou linéaires-lancéolées, un peu ondulées,

subfalciformes, à base longuement étroite, petitement marginées, obscurément glandulifères; grappes courtes, oligocéphales; capitules denses, à plus de quarante fleurs; calice courtement denté; ovaire glabre; légumes étroits linéaires.

Acacie falciforme. *A. falciformis*. Dec. prod. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 53.

Acacie en faux. *A. falcata*. Willd. Dec. prod. bot. cab. 103. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 52.

Acacie a nervures pennées. *A. penninervis*. Dec. prod. bot. mag. 2754. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 54.

Acacie toujours fleurie. *A. semperflorens*. Bon Jardin. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 80.

F. *Crassiusculées :* phyllodes étroites, droites ou incurvées, rarement comme en faux, à une ou rarement deux nervures penninervées ou comme sans veines; capitules en grappes multiflores, ou rarement à 8 ou 10 fleurs.

Acacie fimbriée. *A. fimbriata*. Dec. prod. Cuning. *A. præminens*. Cuning. mss. Bot. Mag. 3502. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 73.

Acacie a feuilles de buis. *A. buxifolia*. Cuning, in fields. Hook. icon. t. 164. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 72.

Acacie en forme de peuplier. *A. populæformis*. Cuning. in. G. Don. sys. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 61.

Très-glabre; ramules anguleux; phyllodes courtes, oblongues-lancéolées, subfalciformes, toutes pointues, petitement marginées, obscurément glandulifères un peu épaisses, uninervées, à veines peu apparentes; grappes n'excédant que peu les phyllodes; capitules très-glabres de 8 à 12 fleurs.

Acacie obtuse. *A. obtusata*. Dec. prod. Benth. Walspers. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 69.

Acacie a deux veines. *A. bivenosa*. Dec. prod. Benth. Walspers. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 65.

Acacie rougeatre. *A. rubida*. Cuning. in fields. Bentham. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 70.

Très-glabre; ramules anguleux; phyllodes allongées-lancéolées, pointues, mucronées-calleuses, droites ou un peu falciformes, comme épaisses, à base longuement étroite, uninervées, finement marginées; grappes un peu plus courtes que les phyllodes; capitules petites, de 12 à 20 fleurs.

Acacie agréable. *A. amœna*. Wend. Diss. Dec. prod. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 57.

Acacie un peu épaissie. *A. crassiuscula*. Wend. Diss. Dec. prod. Bent. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 70.

Acacie subulée. *A. subulata*. Bonpl. Malm. Bent. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom*, sp. 78.

Acacie a feuilles de lin. *A. linifolia*. Willd. sp. pl. Bot. Mag. 2168. *Annal de Fl. et de Pom.*, sp. 75. — *A. abietina*. Willd. sp. pl. *Annal. de Fl. et de Pom*, sp. 77.

G. *Angustifoliées* : inflorescence simple.

Acacie lépreuse. *A. leprosa*. Sieb. in. Dec. prod. 11. 450 Bot. Regist. 1441. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 24.

Acacie serrée. *A. stricta*. Willd. sp. pl. Bot. Mag. 1121. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 23. — *A. emarginata*. Wend. Diss. 27. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 22.

Acacie a feuilles de dodonée. *A dodoneïfolia*. Dec. prod. Willd. Enum. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 25. — *A. viscosa*. Wend. Diss. 30.

Acacie ligulée. *A. ligulata*. Ait. A. Cuning. in. Benth. Walspers. sp. 137.

Arbrisseau glabre, ou un peu visqueux; ramules anguleux; phyllodes oblongues-linéaires, obtuses, récurvées-mucronulées, à base étroite, marges rarement glandulifères, à une seule nervure, les veines peu apparentes; pédoncules courts; légume épais, comprimé, subligneux.

Acacie vernie. *A. verniciflua*. A. Cuning. G. Don. Syst. Bot. Mag. 3266. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 45. — *A. graveolens*. Lodd. bot. cab. t. 1460. Bot. Mag. 3270. — *A. virgata*. Lodd. t. 1246.

Arbrisseau à ramules effilés, munis, ainsi que les phyl-

lodes, d'une substance gluante et vernissée; phyllodes lancéolées, subfalciformes, à deux nervures, ponctuées, glanduleuses, à base amincie, avec une seule glande; capitules solitaires ou binées plus courtes que les phyllodes.

Acacie rayée. *A. lineata* Cuning. in. G. Don. Syst. Bot. Mag. 3346. *Annal. de Fl. et de Pom.*. sp. 43.—*A. runciformis*. Cuning. in. G. Don. 404. (*A. Linifolia vera*. Hortul.)

Petit arbrisseau à ramules finement pubérulents, un peu velus; phyllodes subrésineuses, glabres ou pubérules, à sommet en crochet pointu, marginées à base inégale, étroite, nervure excentrique; pédoncules menus plus courts que les phyllodes; capitules petites, de 12 à 15 fleurs. Calice du double plus court que la corolle.

§ 9. Brachibotriées. Stipules comme nulles; phyllodes à plusieurs nervures; inflorescence en tête.

Acacie allongée. *A. elongata*. Dec.prod. Bot. Mag. t. 3337. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.* sp. 34.—*A. hebecephala*. Var. *B. Annal. de Fl. et de Pom.* sp. 44.

Acacie multinervée. *A. multinervia*. Dec. mém. legum. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 26.

Acacie sans glandes. *A. eglandulosa*. Dec. mém. legum. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 27.

Acacie pendante. *A. pendula*. A. Cuning. in. G. Don. Syst. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 38.

Arbrisseau courtement tomenteux, cendré; ramules anguleux, quelquefois arrondis; phyllodes linéaires-lancéolées, falciformes, acuminées, incurvées-mucronées, à base longuement étroite, épaisses, coriaces, rudes, sans nervures ou à plusieurs nervures peu apparentes; pédoncules pubescents en grappes courtes; capitules petites, de 12 à 20 fleurs.

Acacie coriace. *A. coriacea*. Dec. mém. legum. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 30.

Acacie a feuilles menues. *A. stenophylla*. Cuning. mss. ex-Benth. Walspers.

Glabre; ramules anguleux; phyllodes très-longues, li-

néaires-acuminées, base longuement étroite, un peu coriaces, striées-multinervées; pédoncules solitaires ou en grappes courtes; capitules multiflores pubérulentes.

Acacie. . . . . *A. cyclopis*. A. Cuning. in G. Don. Syst. Benth. Walspers.

Glabre; ramules anguleux; phyllodes étroites, oblongues, un peu droites, à sommet obtus, subincurvées, base étroite, coriaces, roides, multinervées, veinules obscures; pédoncules solitaires ou en grappes de deux à trois: capitules serrées multiflores; légume largement linéaire, plane, courbé, glabre, à marges épaissies, valves coriaces. Ce n'est peut-être qu'une variété de la suivante, dont elle diffère par les phyllodes plus courtes, droites, roides et moins veinées. Les semences sont entourées d'une grande strophyle.

Acacie a bois noir. *A. melanoxylon*. Willd. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 55.

Acacie a pieds courts. *A. brevipes*. Cuning. Bot. Mag. 4358. Walspers.

Glabre; ramules subarrondis; phyllodes allongées-falciformes, mucronées, base longuement étroite, subcoriaces, très-finement multinervées, veinules rares, anastomosées, grappe courte, de une à trois têtes. Calice sinué, denté.

Acacie a feuilles variables. *A. heterophylla*. Willd. Dec. prod. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 56.

Lieu, les îles Sandwich; Oahu. (Non île Bourbon. *Annal. de Fl. et de Pom.*)

Acacie a feuilles de laurier. *A. laurifolia*. Willd. sp. pl. Benth. Walspers. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 33. *A. mangium*. Willd. Forst. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 32.

Acacie de Sims. *A. Simsii*. Cuning. Mss. Ait. Benth. Walspers.

Glabre; ramules comme anguleux; phyllodes linéaires, subfalciformes, obtuses, mucronées, à base étroite, finement trinervées, veines réticulées parallèles; pédoncules solitaires ou en grappes très-courtes; capitules multiflores, glabres; calice denté ou courtement fendu; legume étroit, linéaire plane, finement marginé.

Acacie a feuilles glauques. *A. glaucophylla. Annal. de Fl. et de Pom.*, 1839-1840. Fig.

Arbuste pouvant s'élever de 2 à 3 mètres et peut-être plus; tige et ramules glauques, ces derniers anguleux triangulaires; phyllodes disposées comme en spirale, d'un vert glauque, presque ovales, légèrement obliques, aiguës, marginées; nervure longitudinale saillante en dessous; les veinules transversales presque imperceptibles; pédoncules solitaires, longs d'environ 3 centimètres et plus courts que les phyllodes; capitules plus grosses qu'un pois, d'un jaune citron, composées de soixante à soixante-quinze fleurs; chacune des fleurs contient plus de cent étamines.

Cultivé à Paris chez MM. Cels frères.

§ 10. Julifères. Stipules comme nulles; phyllodes plurinervées, subulées non piquantes.

A. Subulées; phyllodes très-étroites; épis denses en forme de chatons.

Acacie oncinophylle. *A. oncinophylla*. Benth. in. Lind. Swam-riv. in Hook. Loud. journ. of Bot., t. 370.

Glabre, ou résineux-pubérule; ramules anguleux; phyllodes allongées-linéaires, subulées, planes, avec une mucrone subrecourbée, roides, un peu épaisses, striées, trinervées, base étroite à glande obscure à la base; épis subgéminés, courtement pédonculés, cylindriques, denses; sépales libres, spatulés.

B. Dressées; phyllodes droites; épis lâches, dissitiflores; ovaires velus.

Acacie linéaire. *A. linearis*. Bot. Mag. 2156. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 88.

Acacie a très-longues feuilles. *A. longissima*. Bot. Regis. 680. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 81. *A. linearis*. Var. Walspers. Bot. Syst. Dec. prod.

Acacie a très-longues feuilles glauques. *A. longissima glauca*. Hortul. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 82.

Acacie fleurissante. *A. floribunda*. Willd. Vent. choix. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 92.

Acacie mucronée. *A. mucronata.* Willd. enum. Bot. Mag. 2747. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 91.

Acacie pendante. *A. dependens.* Cuning. mss. ex. Benth. Walspers. Bot. Syst.

Glabre ou pubescente étant jeune ; ramules comme anguleux; phyllodes étroites-oblongues, ou largement linéaires, spatulées, obtuses, submucronées, à base étroite, coriaces, multinervées, comme réticulées; épis interrompus, plus courts que les phyllodes ; calice court denté ; légume étroit, linéaire, subarrondi.

Acacie sophora. *A. sophora.* Rob. Brow. Ait. Hort. kew Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom*, sp. 101.

Acacie a longues feuilles. *A. longifolia.* Willd. sp. pl. Vent. Malm. Bot. Regist. t. 360. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 94.

Acacie de Dampier. *A. Dampieri.* Hortul. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 97. Var. *A. longifolia.*

Acacie trinervée. *A. trinervia.* Hortul. Paris. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 96. Var. *A. longifolia.*

Acacie réticulée. *A. intertexta.* Sieb. in. Dec. prod. 11. p. 454. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 98. Var. *A. longifolia.*

Acacie hétéromalle. *A. heteromalla.* Swett. Loud. Hort. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 95.

Acacie homomalle. *A. homomalla.* Wendl. Diss. Dec prod. Loud. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 93.

Acacie cendrée. *A. cinerascens.* Sieb. Dec. prod. Loud. H. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 100.

Acacie glaucescente. *A. glaucescens.* Willd. Hort. Berol. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom* , sp. 99.

C. *Falciformes;* phyllodes plus ou moins falciformes; veines parallèles rarement anastomosées ; légumes coriaces.

Acacie a bois doré. *A. doratoxylon.* Cuning. in fields. Benth. Walsp. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 106.

Glabre, subcendrée ; ramules arrondis ; phyllodes longuement linéaires, à sommet recourbé, courtement acuminées, finement striées, multinervées, à base étroite ; épis cylindriques, solitaires, ou comme en grappes ; calice pubescent comme denté ; corolle glabre moitié plus courte.

Acacie pelée. *A. delibrata*. Cuning. Mss. in. Benth. Walspers.

Glabre un peu visqueuse ; ramules anguleux, s'arrondissant ensuite ; phyllodes étroites, falciformes-lancéolées, ou linéaires, à sommet un peu obtus, obliquement mucronées, émarginées, finement striées, multinervées ; épis courts pédonculés ; légumes linéaires, planes, coriaces, glabres.

Acacie a feuilles menues. *A. leptocarpa*. Ait. Cuning. Mss., ex. Benth. 376. Walspers.

Glabre ; ramules subarrondis ; phyllodes falciformes-lancéolées, ou longuement étroites, finement striées, multinervées ; épis allongés cylindriques, subinterrompus, glabres ; calice sinué denté, plusieurs fois plus court que la corolle. Légume étroit linéaire, subarrondi, à marges subtoruleuses.

Acacie. . . . . *A. plectocarpa*. Cuning. Mss. ex. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 102.

Glabre ; subglaucescente ; ramules anguleux, subtriquètres ; phyllodes falciformes-lancéolées, ou longuement étroites, finement striées, multinervées ; épis allongés, cylindriques, interrompus ; calice sinué-denté ; corolle trois à quatre fois plus courte. Légume droit, linéaire plane, marge coriace, glabre, les valves comme bullées-flexueuses.

D. *Falciformes ;* phyllodes comme dans la section précédente ; légume large, comme contourné en spirale, tortueux.

Acacie a fruits en spirale. *A. spirorbis*. Labill. Ser. Aust. Walsp. Benth.

Glabre, subglaucescente ; ramules comme anguleux ; phyllodes étroites, falciformes-oblongues, à sommet obtus, coriaces, finement multinervées ; épis allongés-cylindriques.

subinterrompus, glabres ; calice moitié plus court que la corolle, sinué-denté ; légume large, comprimé. coriace, glaucescent, contourné en spirale-flexueuse

La Nouvelle-Calédonie. Je doute que cette espèce soit cultivée.

E. *Falciformes ;* phyllodes comme les précédentes ; légume épais, coriace, comprimé, subligneux, septiforme ; épis densement imbriqués.

Acacie a fruit épais. *A. crassicarpa*. Cuning. Mss. ex-Benth. Walspers. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 104.

Glabre, ou finement pubescente cendrée ; ramules comme anguleux ; phyllodes larges, falciformes-oblongues, coriaces, finement multinervées ; épis courts, pédonculés, cylindriques, épais ; calice deux ou trois fois plus court que la corolle ; hispide quadri ou quinquéfide ; légume oblong, subsinué, base étroite, épais, coriace, ligneux, plane.

Acacie ombellée. *A. umbellata*. Ait. A. Cuning. Mss. ex. Benth. Walsp.

Courtement pubérule, canescent ou glabre ; ramules subanguleux ; phyllodes larges-oblongues, subfalciformes, obtuses, ondulées, à base étroite, coriaces. striées-multinervées ; épis sessiles, cylindriques, serrés ; calice hispide, quadri ou quinquéfide ; légume étroit, linéaire, épais, coriace.

§ 11. Accourcies.

A. Inflorescence en tête.

Acacie binervée. *A. binervata*. Dec. prod. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 65. *A. umbrosa*. Cuning. in. G. Don. Syst. Bot. Mag. 3338. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 66.

Acacie soyeuse. *A. sericata*. Cuning. mss. in Benth. Walspers Bot. Syst.

Pubescente, subvelue, un peu pâle ; ramules arrondis ; phyllodes falciformes-lancéolées, oblongues, acuminées, obtuses, à base amincie, cunéiformes ; deux à quatre nervures ; pédoncules solitaires ; légume oblong, linéaire, subligneux.

B. Inflorescence en épis.

Acacie blanche soyeuse. *A. holosericea.* **Cuning.** in. G. **Don.** **Benth.** *A. neurocarpa.* **Cuning.** in. **Hook.** icon. pl. t. 108.

Toute soyeuse, pubescente ; ramules anguleux, triquètres ; phyllodes grandes, obliques, ovales oblongues, à base amincie en coin, trois à quatre nervures comme confluentes à la base de la marge inférieure, réticulées, veinées; épi solitaire, sessile, cylindrique ; fleurs velues ; légume étroit, linéaire, flexueux, contourné, comprimé.

Acacie comme couchée. *A. humifusa.* **Aiton. Cuning. mss.** **Benth. Walpers.**

Mollement pubescente ; ramules subarrondis ; phyllodes larges et obliques, ovales rhomboïdales, mucronulées, à base amincie, tronquées, coriaces ; quatre à cinq nervures; comme confluentes à la base de la marge inférieure, veines nombreuses réticulées ; épi sessile subsolitaire, courtement cylindrique ; fleurs velues; légume étroit, comprimé, pubescent.

Nouvelle-Hollande orientale.

Autres espèces cultivées, *dont les sections ne sont pas bien déterminées.*

Acacie a phyllodes rondes. *A. rotundifolia.* **Hook.** Bot. Mag. septembre 1843.

Arbrisseau d'un mètre et plus ; rameaux longs, grêles, diffus anguleux, légèrement tomenteux, pendants ; phyllodes courtement pétiolées, arrondies, légèrement pubescentes, obliques, ondulées, très-obtuses, ou subobtuses, à bords un peu épais, ciliés ; la supérieure portant au-dessous de sa partie moyenne une petite glande ; d'un vert foncé non glauque, d'environ 12 à 15 millimètres de longueur ; stipules très-petites caduques ; capitules globuleuses, solitaires ou groupées en grappes au nombre de deux à cinq ; pédoncules plus longs que les phyllodes, pédicelles plus longs que les capitules. Se rapporte à l'*A. undulæfolia*, § 8?

Acacie a feuilles de saule. *A. saligna.* **Wend.** Diss. Dec. prod. *Mimosa saligna.* **Labill.** Nov. Holl. *Annal. de Fl. et de Pom.* sp. 21.

Petit arbre de 3 à 4 mètres ; ramules anguleux, gla-

bres ; stipules comme nulles, phyllodes linéaires amincies aux deux bouts, très-entières, presque sans nervures, capitules solitaires, courtement pédonculées ; légume contracté entre les semences ; il varie par des phyllodes plus ou moins larges ou très-étroites.

Acacie lanigère. *A. lanigera*. Bot. Mag. 2922. cunning. *Annal. de Fl. et de Pom.* sp. 41.

Arbrisseau à branches et ramules érigés ; phyllodes lancéolées, falciformes à plusieurs nervures, un peu laineuses ainsi que les ramules, longues de 6 à 9 centimètres ; stipules subulées, herbacées, marcescentes ; capitules géminées, presque sessiles, d'un jaune soufre § 5?

Acacie dentifère. *A dentifera*. Benth. Bot. Mag. août 1843.

Tige d'environ 2 mètres ; ramules anguleux, grêles et se recourbant vers le sol ; phyllodes linéaires, lancéolées, falciformes, assez minces, longues de 1 2 à 15 centimètres, terminées en pointe très-aiguë, mucronées, atténuées, sessiles à la base, d'un vert foncé, non glauques ni glanduleuses ; nervure médiane apparente ; grappe de fleurs beaucoup plus longue que les phyllodes ; pédicelles plus longs que les capitules ; légume allongé, cylindrique, linéaire, dressé. § 8?

Acacie élégante. *A. undulata elegans*. Hortul. Cat. Martine. 1843.

Tige droite ; ramules arrondis, un peu velus ; phyllodes presque sessiles, arrondies ou ovales, un peu poilues sur la marge, terminées par une mucrone courte, à une seule nervure au milieu, veines obliques, non anastomosées, capitules solitaires du double plus longues que les phyllodes ; multiflores.

Cultivé chez M. Martine, à Paris, en 1843.

Acacie d'Eugel glauque. *A. Eugelii glauca*. Hortul. Cat. Martine. 1843.

Tige droite ; ramules érigés, subarrondis, glabres, d'un gris cendré ; phyllodes courtement sessiles, non décurrentes, triangulaires, tronquées au sommet, un peu falciformes, avec une petite mucrone à l'angle extérieur ; une seule nervure rapprochée de la marge extérieure ; veines obscures.

d'un glauque cendré très-remarquable ; capitules solitaires. Cultivée comme l'espèce précédente.

Acacie mucronulée. *A. mucronulata.* Bot. Regist. Loud. Hort. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 40.

Acacie a feuilles de Daviesie. *A. Daviesiæfolia.* Cunning. Loud. Hort. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 46.

Acacie canaliculée. *A. canaliculata.* Swett. Loud. H. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 47.

Acacie resserrée *A. conferta.* Cunning. Loud. Hort. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 51.

Acacie effilée. *A. virgata.* Lod. Cat.? (Non Lodd. Bot. cab. 1246.) *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 79.

Acacie a feuilles de polygale. *A. polygalæfolia.* Cunning. Loud. Hort. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 84.

Toutes les espèces nouvellement décrites étant comme les anciennes originaires de la Nouvelle-Hollande, la culture en est absolument la même. Voyez *Annal. de Fl. et de Pom.*, 1837-1838, page 47.

(*La suite incessamment.*)

Jacques.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Note sur la sauge de Graham.

J'ai donné, page 123 de ce Journal, année 1833-1834, la description du *salvia Grahami*, Bentham, nouvellement introduite alors dans les cultures françaises. Depuis cette époque elle a fait l'ornement des parterres et des serres tempérées, et on en a obtenu de semis une variété à fleurs rouges, au moins aussi recherchée que l'espèce à cause de son élégance et de

sa fécondité florale, dont les produits se succèdent durant une grande partie de l'année.

En 1835, j'ai livré à la pleine terre de vieux pieds de cette sauge; le sol dans lequel ils ont été plantés était léger et d'une nature calcaire. Ils ont parfaitement supporté les intempéries des hivers qui se sont écoulés depuis cette époque, sans être abrités par aucune couverture, et souvent même sans que l'extrémité de leurs rameaux en ait reçu la moindre atteinte.

J'ai vu des individus de ce charmant arbuste s'élever de 1 mètre 50 cent. à 2 mètres, et former ainsi de jolis buissons couverts de fleurs sans interruption depuis juillet jusqu'en octobre. Pour leur donner une plus grande vigueur, il faut les tailler chaque année, en avril ou mai. Cette taille fait produire de jeunes rameaux et de fortes brindilles qui développent des fleurs plus grandes et plus nombreuses que sur les pieds qui n'ont point été taillés. J'ai quelquefois supprimé des branches de la grosseur du doigt, et qui cependant ont parfaitement repercé. En pleine terre, cette plante exige de fréquents arrosements, surtout pendant les chaleurs de l'été. Quant aux pieds qu'il conviendrait de rentrer en serre tempérée, il leur en faut très-peu.

La rusticité du *salvia Grahami* mérite d'autant plus d'être signalée et remarquée, qu'il est originaire du Mexique, tandis que beaucoup d'autres espèces du même genre, appartenant au midi de la France, aux contrées de l'Orient, à l'Algérie et aux Canaries, toutes plus ou moins ligneuses, résistent peu au froid et périssent souvent pendant l'hiver, quoique

plantées dans un sol de même nature et défendues par de bonnes couvertures de feuilles.

PÉPIN.

Rose de la Reine.

On a pu voir, à l'exposition de septembre 1843 du Cercle général d'horticulture, des fleurs coupées de cette rose magnifique. M. Laffay, habile cultivateur de roses à Bellevue près Paris, est le possesseur de cette intéressante nouveauté, qu'il a obtenue de semis. Il attendait probablement une aussi brillante conquête pour faire trève à l'anglomanie qui l'a porté jusqu'alors à dédier ses plus beaux gains aux personnages les plus éminents de l'empire Britannique, car il a placé cette nouvelle rose sous le patronage de notre reine, comme un hommage digne d'elle. Elle est en effet fort méritante, et ne peut manquer d'être universellement recherchée.

L'arbuste est vigoureux, à rameaux étroits d'un vert glauque. Son feuillage est celui des roses de l'*île Bourbon*. Sa fleur est très-grande, de la forme d'une *cent feuilles*, à pétales nombreux, bien développés, et dont ceux du centre en se courbant dissimulent les étamines et la font paraître très-pleine. Leur limbe intérieur est d'un beau rose plus ou moins vif et pourpré, selon la durée de l'épanouissement ; tandis qu'à l'extérieur, cette fraîche nuance est lavée de teintes lilacées à reflets blanchâtres.

Cette belle rose, dont l'odeur est d'une suavité incomparable, est une *perpétuelle* franchement remontante. Elle est en fleurs, presque sans interrup-

tion, depuis la première saison de la floraison jusqu'aux gelées.

ROUSSELON.

Fertilité des graines du sophora Japonica.

L'année 1842, dont l'été a été très-chaud, a, en général, favorisé la maturité des graines d'un grand nombre de végétaux exotiques. Celles du *sophora Japonica* se sont particulièrement ressenties de cette influence et ont parfaitement mûri : ce qui n'arrive pas tous les ans. On sait en effet que cet arbre ne fleurit guère qu'en août, et lorsque des fruits se forment, il faut, pour qu'ils acquièrent toute leur maturation, que la fin de l'été soit chaude. C'est ce qui est arrivé en 1842. Cependant, beaucoup de ces arbres étaient couverts de graines, lorsque dans les premiers jours de novembre des gelées de 4 à 6 degrés firent craindre que ces graines, encore vertes et contenues dans des gousses épaisses et molles, fussent atteintes par le froid. Peu après ces gelées, les gousses se détachèrent et tombèrent toutes en huit jours. J'en fis ramasser et semer de suite en rigole, elles levèrent très-bien au printemps de 1843, et le plant, à la fin de cette même année, s'élevait de 15 à 35 centimètres.

Ces graines, dont la gousse avait été gelée, étaient dures comme des pierres lorsqu'elles furent ramassées, et on pouvait craindre que l'embryon n'eût été atteint, cependant il n'en résulta aucun inconvénient. Celles même qui tombèrent dans les massifs environnant les porte-graines, et qui furent enterrées par

un demi-labour, levèrent aussi au printemps, et successivement pendant une partie de l'été, car l'opération du labour les avait enterrées à diverses profondeurs de 12 à 16 centimètres au moins.

Enfin un pot, de la contenance de 3 litres, rempli de ces graines enveloppées de leur gousse, avait été laissé dans un cabinet. Dans le commencement du mois de mars, par une belle journée de soleil, ces graines développèrent en vingt-quatre heures des tiges de 3 à 6 centimètres, et la fermentation était telle que la moitié des graines avaient été soulevées et jetées par-dessus les bords du pot. Je m'empressai de les faire semer, et toutes continuèrent à végéter régulièrement.

Dès la fin de septembre 1842, des graines qui avaient acquis tout leur développement et paraissaient formées, furent cueillies par mes soins et laissées pendant quatre jours au soleil. On les sema ensuite pour essayer si elles lèveraient, mais aucune n'a germé.

PÉPIN.

Note sur le sophora du Japon.

Le SOPHORA DU JAPON, *sophora Japonica*, LIN. de la décandrie monogynie LIN., et de la famille des légumineuses DE JUSS., tribu des sophorées, est connu en Europe depuis 1763. C'est un bel arbre qui peut s'élever jusqu'à vingt mètres, dont le tronc est droit et les branches d'abord horizontales et s'inclinant jusqu'à toucher le sol lorsqu'elles ont pris une grande dimension. Ses feuilles sont ailées, à folioles

petites et ovales. Sa floraison arrive ordinairement en août, et ses fleurs papillonacées en grappes sont d'un blanc un peu jaunâtre.

Il a deux variétés, l'une à feuilles panachées, et l'autre appelée SOPHORA PLEUREUR, *sophora pendula*, dont les rameaux, tout à fait inclinés vers la terre et presque appliqués sur le tronc, font un effet bizarre et qui peut être utile dans la décoration des jardins. Ces variétés peuvent être greffées sur l'espèce.

Le sophora du Japon doit être rangé parmi les arbres utiles aussi bien que parmi ceux d'agrément. Son bois peut être employé pour le chauffage, et dans les arts qui ont le bois pour matière première; son grain est fin et serré et prend un beau poli. Il est d'ailleurs très-résistant, mais avant de l'employer, il est nécessaire qu'il ait acquis une sécheresse parfaite, car il est sujet à se tourmenter beaucoup.

Cet arbre n'est point délicat sur la nature du sol, et végète presque également bien dans tous les terrains, excepté ceux qui, pendant l'hiver, pourraient être inondés ou trop humides. On l'a longtemps multiplié de marcottes, et mieux encore, de boutures faites avec des tronçons de racines. Mais, depuis quelques années, il est facile d'obtenir des graines mûries en France, et, comme on a pu le voir par l'article précédent, sous le climat de Paris dans les années favorisées par la chaleur, et on préfère le propager de semis, qui produit toujours des arbres plus beaux.

Pour semer, on prépare par un labour profond une planche dont le terrain soit suffisamment amendé et ameubli. On sème, dans les premiers jours de mai,

les graines de l'année précédente, qui lèvent ordinairement en quinze jours, et dont le plant à l'automne suivant atteint déjà plusieurs centimètres de hauteur. On le repique en pépinière lorsqu'il a deux ans de semis, et on le traite comme les arbres qu'on veut élever à tige.

Le *sophora Japonica* supporte parfaitement la transplantation, et avec quelques soins on peut en replanter d'une assez grande force.

L'éducation et la culture de cet arbre ne présentent pas la moindre difficulté, et on devrait le voir beaucoup plus multiplié dans les parcs et grands jardins, où il peut être employé isolé avec grand avantage pour former un point de vue ou orner une pelouse. On peut, au reste, apprécier l'effet qu'il produit, aujourd'hui que plusieurs beaux individus d'un développement complet existent aux environs de Paris. On en voit particulièrement un fort remarquable dans le parc royal de Neuilly.

ROUSSELON.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

HABROTHAMNE ÉLÉGANT, *Habrothamnus elegans.* AD. BRONGNIART. Famille des Cestrinées.

(Voyez la planche.)

Ce genre avait été établi par SCHLECTENDAL sous le nom de *Meyena*, nom déjà appliqué à un autre genre de plantes, et qui a été changé par ENDLICHER,

dans son *Genera plantarum*, en celui d'*Habrothamnus*.

Les *habrothamnus*, dont on connaît maintenant plusieurs espèces, constituent un genre très-naturel quoique très-voisin des *cestrum*. Ils diffèrent essentiellement de ceux-ci par leur corolle, dont le tube est claviforme, renflé en forme de massue vers sa partie supérieure, puis brusquement rétréci à son entrée, et dont le limbe est divisé en cinq lobes ordinairement assez courts, aigus, étalés ou réfléchis en dehors. Les autres caractères diffèrent à peine de ceux des *cestrum*; les étamines incluses sont parfaitement égales entre elles et insérées vers la partie inférieure du tube de la corolle. L'ovaire est libre, entouré par un disque hypogine en forme de godet; le style droit est terminé par un stigmate tronqué à peine bilobé. Le fruit est une baie biloculaire renfermant un petit nombre de graines.

Toutes les espèces de ce genre ont des fleurs réunies en corymbe ou en tête de la grandeur à peu près de l'*erica tubiflora* et d'un rouge plus ou moins vif. Les feuilles sont alternes et le plus souvent couvertes ainsi que les rameaux de poils roussâtres. Toutes proviennent du Mexique. Trois espèces sont décrites par divers auteurs, ce sont : les *habrothamnus fasciculatus* (*meyena fasciculata* Schlecт.), *habrothamnus corymbosus* (*meyena corymbosa* Schlecт.), et *habrothamnus tomentosus*. Benth. Les herbiers du Muséum en renferment, en outre, deux nouvelles recueillies par M. Galeotti. Aucune de ces plantes n'était cultivée jusque dans ces derniers temps dans les jardins d'Europe. L'*habrothamnus fasciculatus* paraît avoir été introduit récemment en Belgique, mais il n'a pas

encore fleuri dans les jardins de Paris où on le possède.

Une seconde espèce, envoyée par M. Geisbreght au Muséum d'histoire naturelle, et provenant de la province d'Oaxaca, vient de fleurir dans les serres de cet établissement ; nous la désignons sous le nom d'*habrothamnus elegans* et la caractérisons ainsi :

Arbrisseau à rameaux velus, à feuilles oblongues lancéolées, entières, hispides inférieurement, à peine pubescentes sur leur face supérieure. Fleurs réunies en corymbe, lâchement fasciculées, inclinées et presque pendantes, accompagnées de bractées très-petites. Calice campanulé, glabre à cinq divisions aiguës ; corolle glabre, lisse, d'un pourpre vif, longue de deux centimètres environ, à tube en forme de massue, très-renflé vers son extrémité ; à limbe court, étalé ou réfléchi, divisé en cinq lobes courts triangulaires aigus.

L'*habrothamnus fasciculatus* diffère de cette espèce par ses feuilles ovales plus courtes et plus larges, légèrement velues ainsi que les rameaux, par ses fleurs plus serrées, dressées, et leur corolle velue extérieurement.

C'est à M. le professeur Brongniart que je dois la description qu'on vient de lire. Il a bien voulu me la confier pour que je puisse faire connaître correctement le genre *habrothamnus* à tous les amateurs d'horticulture, et plus particulièrement l'*habrothamnus elegans*, objet de cette notice, et dont est ci-jointe la figure exécutée d'après un dessin fait par mon fils sur l'individu que nous possédons au Muséum, et qui a déjà un mètre de hauteur.

Cet arbrisseau, qui a fleuri pour la première fois en décembre 1843, s'élève sur une tige droite et rameuse, et se couronne de rameaux flexibles qui se courbent élégamment sous le poids des grappes de fleurs qui les terminent, et dont le vif coloris rouge pourpré tranche agréablement sur le vert frais de leurs feuilles.

C'est une nouveauté précieuse qui ne peut manquer d'être très-recherchée par les amateurs de belles plantes, auxquels elle se recommande par son port gracieux, par le coloris distingué de ses fleurs, l'époque de leur épanouissement et la facilité de sa culture. Lorsque le *cestrum roseum* a paru, il a fait l'admiration de toutes les personnes qui le voyaient; l'*habrothamnus elegans* l'emporte de beaucoup sur lui sous tous les rapports, et particulièrement par l'avantage de posséder un feuillage exempt de l'odeur fétide que répand celui de ce cestrum, inconvénient qu'il partage avec l'*habrothamnus fasciculatus*.

J'ai dit que sa culture était facile ; en effet, on le tient en pot dans un mélange de terre de bruyère et de terre franche, auquel je crois qu'on pourrait avec avantage ajouter un peu de terreau de fumier ou de feuilles. Nous avons fait des boutures qui, je l'espère, ne tarderont pas à s'enraciner. Je pense qu'en choisissant pour cela les jeunes rameaux on obtiendra des pieds plus nains et qui fleuriront bien avant d'avoir la hauteur du pied qui vient de nous donner ses fleurs.

Ce nouvel et intéressant arbrisseau est déjà dans le commerce, et les amateurs peuvent se le procurer dans les principaux établissements horticoles de Pa-

ris, et particulièrement chez MM. Cels frères et Jacquin frères.

NEUMANN.

ELICHRYSUM. WILLD. Syngénésie polygamie superflue LIN. Flosculeuses DE JUSS.

Caractères génériques. Involucre imbriqué d'écailles inégales, obtuses, celles de la circonférence colorées, imitant la couronne d'une radiée; réceptacle nu, graines couronnées d'une aigrette composée de poils simples ou plumeux.

ELICHRYSE SUPERBE, *elichrysum superbum*. HORT. (Voyez la planche.)

Plante vivace souligneuse, à tiges droites et rameuses, hautes de 30 à 40 centimètres, à feuilles opposées, subulées, étroites, longues d'environ 3 centimètres, d'un vert foncé, luisant en dessus, tomenteuses et roulées en dessous; elles sont érigées et appliquées contre les tiges qu'elles couvrent. Tous ses rameaux se terminent par une fleur solitaire. Ils sont blanchâtres à cause des poils blancs soyeux et appliqués qui les couvrent, et garnis à leur base de petites feuilles linéaires, ensuite de bractées pourpres alternes. Cette espèce de pédoncule qui surmonte le rameau s'élargit à la naissance du calice.

En juin fleurs radiées, à calice composé d'écailles sèches, ovales-arrondies; à pétales très-aigus, secs comme ceux des immortelles, d'un joli rose satiné à l'intérieur, et d'un pourpre obscur à l'extérieur; disque jaune d'or.

Cette plante exige une serre tempérée et saine. Elle se cultive en pots remplis de terre de bruyère très-sablonneuse, ou de bonne terre de jardin mêlée à deux cinquièmes de sable blanc. Il faut garnir le fond du pot d'au moins 3 centimètres de gros sable de rivière ou de tessons, afin de faciliter l'écoulement des eaux. La plante redoutant beaucoup l'humidité qui la fait fondre, doit être ménagée quant aux arrosements, qu'il faut surtout s'abstenir de répandre sur les feuilles. Pendant l'hiver, cette plante doit être tenue sur des tablettes dans l'endroit de la serre le plus aéré et le plus sec.

On la multiplie de boutures, qui se font sur couche chaude, après la floraison ou au printemps.

JACQUIN aîné.

ÉLICHRYSE A GRANDES FLEURS, *elichrysum macranthum*. HORT. (Voyez la planche.)

Tiges cylindriques d'un vert jaunâtre, rameuses, à feuilles presque sessiles, alternes, lancéolées, pointues, ondulées, quelquefois contournées, d'un beau vert foncé en dessus, plus pâle en dessous, avec une nervure médiane d'un vert plus clair et saillante dessous. Rameaux axillaires terminés le plus souvent par une fleur solitaire, calice squamoseux à écailles obtuses, pourpre brun. Fleur radiée à pétales secs, minces, aigus, d'un jaune blanchâtre à la base, rose pourpre au sommet, et de la même teinte mais beaucoup plus foncée à l'extérieur; disque d'un jaune d'or.

Cette belle plante, que quelques personnes regardent comme une variété, se cultive et se multi-

plie comme la précédente. Elle fleurit en juillet ou août, et ses fleurs, ainsi que celles de l'élichryse superbe, se conservent très-longtemps après être coupées. Elle redoute aussi l'humidité.

ROUSSELON.

SERRE CHAUDE.

ACHIMÈNES ROSE. *Achimenes roseum*. HORT. (Voyez la planche.)

Plante à racines tuberculeuses, s'élevant de 30 à 35 centimètres. Tige cylindrique d'un rouge sanguin brillant, garnie de poils blancs; feuilles alternes par deux opposées, moyennes, ovales, à pointe obtuse, largement dentées; pétiole canaliculé, rouge comme la tige et velu de même; le limbe supérieur, d'un beau vert foncé et luisant, est coupé longitudinalement par une nervure médiane, et en travers par des nervures profondes, formant sillon, et par d'autres plus petites rendant le limbe comme gaufré; le limbe inférieur est d'un vert jaunâtre, pourpré par places, et sur lequel paraissent saillantes et d'une couleur de sang les nervures médiane et transversales et leurs ramifications. Ces feuilles sont seulement ciliées quand elles sont adultes, et pendant leur jeunesse couvertes dessus et dessous de poils blancs et roides. De l'aisselle de chaque feuille sort un pédoncule cylindrique velu du même rouge que la tige, se redressant obliquement et formant une courbe plus ou moins prononcée. Calice d'un vert clair, velu, à deux lèvres, formées la supérieure de trois

petites dents, l'inférieure de deux plus grandes. Fleurs tubulées, campanulées, à tube renflé au sommet, ensuite déprimé et sillonné, élargi vers le limbe qui s'étale en cinq divisions arrondies d'un beau rose pourpré vif en dedans, plus foncé autour de la gorge, qui est à son orifice jaune, pointillée de pourpre. Style blanc. Le limbe à l'extérieur est d'un rose beaucoup plus clair, et blanchâtre en dessous à la naissance du tube. Le lobe inférieur est ordinairement échancré.

Cette jolie plante, qui nous a été communiquée par M. Ryfkogel, horticulteur distingué, rue de Vaugirard, 125, fait un charmant effet. Elle est, dans toutes ses parties, plus petite que les *achimènes longiflora* et *grandiflora* que nous avons figurées et décrites pages 79 et 348 de l'année précédente. On la multiplie comme elles par ses racines tuberculeuses, et on la tient en serre chaude et dans une terre légère. On peut la mettre dehors pendant l'été, où elle exige beaucoup d'arrosements. Elle fleurit en juillet et août.

ROUSSELON.

BIBLIOGRAPHIE.

Déluge d'almanachs.

Notre époque est véritablement celle des almanachs : serait-ce que, depuis la conquête de l'Algérie, nous deviendrions Arabes, qui, après les Chinois, paraissent être les plus anciens faiseurs d'almanachs. Aujourd'hui *Mathieu Laensberg* et le *Messager Boiteux*, les doyens du genre, sont singulièrement perdus dans la foule. Il en pleut de tous les côtés et de toutes les espèces, c'est à ne plus s'y reconnaître.

Pour peu qu'on en achète quatre, on est sûr d'y trouver trois fois la même chose. Mais ne nous faisons pas d'affaire avec les almanachs, nous serions écrasés sous le nombre, et surtout par leur esprit, car ils ont accaparé tout celui de l'année courante, ou, pour dire plus vrai, de toutes celles qui l'ont précédée. Il y a tout lieu d'espérer que la mode de ces publications passera avant que le roi des Français envoie au jour de l'an pour étrennes, aux personnes qu'il affectionne, un almanach particulier, ainsi que le fait, dit-on, l'empereur de la Chine, qui gratifie, de l'almanach impérial, les puissants du céleste empire.

Au surplus, ce déluge d'almanachs n'a rien qui puisse surprendre, quand on réfléchit que c'est la chose la plus simple à faire. Moi qui vous parle, qui ne suis pas poëte, tant s'en faut, je puis créer un almanach poétique avec la plus grande facilité, et, pour vous prouver qu'une pareille œuvre se compose d'elle-même, permettez-moi de vous en donner la recette :

Choisissez le premier sujet venu ; procurez-vous un calendrier, peu vous importe son exactitude, vous n'en êtes pas responsable ; ayez une paire de ciseaux bien affilés, coupez proprement çà et là dans les ouvrages existants, les notes, qui de près ou de loin, ont une liaison apparente avec le titre adopté ; mêlez ou démêlez le tout comme vous voudrez ; achetez chez un fondeur typographique trois ou quatre vignettes polytypées, partie indispensable d'un almanach dans notre siècle *d'illustrations* ; donnez tout cela à imprimer dans un ordre *régulier* ou *inverse* ; promettez des étrennes aux ouvriers imprimeurs, et vous êtes certain, à moins que les nuits ne soient trop

courtes en décembre, que votre almanach aura vu le jour avant le 1er de l'année à laquelle vous voulez qu'il appartienne. D'ailleurs, si vous arrivez trop tard, changez le millésime, et il sera bon l'année suivante.

Observation. Si votre almanach doit être refait tous les ans, faites-le mince, pour qu'il ne soit pas trop cher et vous laisse un bénéfice; si les mêmes articles doivent revenir chaque année, faites-le plus volumineux, mais ayez soin de conserver la composition ou de faire stéréotyper les parties destinées à reparaître perpétuellement.

Faut-il s'étonner, d'après cela, qu'il y ait assez d'hommes d'esprit pour produire le nombre d'almanachs existants : aussi, l'agriculture et l'horticulture, sa sœur, ont reçu cette année de nombreuses étrennes en ce genre, et j'ai sous les yeux en ce moment cinq almanachs qui s'appliquent à ces sciences; faisons-en un examen rapide.

1° *Le bon Jardinier*, almanach pour 1844, par MM. Vilmorin, Poiteau, Neumann et Pépin (1). C'est le plus ancien comme le plus gros des almanachs agronomiques : il est assez connu pour que je me dispense d'en parler longuement, et suffit aux besoins de tous les horticulteurs superficiels. Cependant je dois signaler, pour celui de cette année, l'adjonction de deux nouveaux collaborateurs, MM. *Neumann* et *Pépin*, que nous avons aussi l'honneur de compter parmi nos collègues dans la rédaction de ces annales. Toutefois, il me vient à ce sujet une singulière pensée, qui me préoccupe toujours quand je vois le nom d'un savant inscrit au frontis-

(1) Un énorme vol. in-12 Prix : 7 fr. Paris, Audot, rue du Paon, 8.

pice d'un grand nombre d'ouvrages ; je me demande comment il lui est possible de concilier avec tant de collaborations ses travaux personnels. La postérité aura sans doute une haute opinion des hommes de notre temps, en remarquant que deux d'entre eux, chargés de fonctions importantes ont pu, dans les vingt-quatre heures dont ils disposent par jour, comme chacun de nous, remplir leur charge toute de surveillance et de travaux pratiques, et leurs obligations d'écrivains dans tous les recueils de l'époque ; et elle leur saura inévitablement gré d'avoir fait participer l'univers à leurs connaissances, en lui parlant par toutes les voix que la science avait à son service.

2° L'*Almanach horticole pour* 1844, *calendrier complet du Jardinier*, par M. V. Paquet (1). C'est sa première apparition. Il contient un calendrier horticole de plus de 100 pages pour l'indication des travaux mensuels. Il est écrit avec une sorte de prétention, surtout dans le préambule de chaque mois, et j'en citerai pour preuve celui de février :

« L'air est plus pur et plus vif; le soleil prend de la force, les travaux de l'extension. Les fortes gelées sont passées; mais la froide bise et le rude aquilon menacent encore le tendre bourgeon, dont les premières évolutions sont souvent contrariées par une température inconstante; c'est pourquoi l'horticulteur prévoyant ne doit profiter qu'avec réserve de ces journées délicieuses que le soleil favorise de ses doux rayons qu'on aime à voir, après les neiges et les frimas de l'hiver, se réfléchir sur la lisière des bois, la verte pyramide des sapins, ou la tête altière d'un vieux chêne que les efforts du vent n'ont pas encore

(1) 1 vol. in-16. Prix : 75 c. Paris, Cousin, rue Jacob, 22.

dépouillé de ses feuilles rougies, qui protégent le velouté des couleurs et la fraîcheur des teintes légères qui font la plus noble parure des premières fleurs du printemps. »

Ce n'était pas la peine de composer, pour essouffler son lecteur, une phrase si longue, si singulièrement rédondante, et dont les expressions ampoulées ne rachètent pas la nullité ou l'obscurité du sens.

La précipitation avec laquelle ce livre a été fait a été fatale à l'exactitude de la nomenclature. Ainsi, on lit, pages 11 : *Ipomopsisis* pour *Ipomopsis*; 12, *Ginkgko loba* pour *Ginkgo biloba*; 18, Érable *Negungo* pour *negundo*; 19, *Liriododendrum* pour *Liriodendrum*; 28, *Saliva splendens* pour *Salvia splendens*, etc., etc., etc., etc.

Les travaux de chaque mois sont longuement expliqués, mais il ne s'ensuit pas qu'il y ait clarté et facilité pour le lecteur de trouver ce qu'il cherche, et qui n'y est pas toujours; en revanche, page 43, au mois d'avril, on trouve ce qu'on ne cherche pas, et ce qui n'est guère horticole, ces mots : *Fin de la pêche des huîtres.*

Au surplus, le calendrier est la seule partie originale..... quant à la forme, de l'Almanach horticole, et annonce que son auteur possède une connaissance positive des travaux du Jardinage. Le reste est plus ou moins nouveau, et plus ou moins dans le sujet, comme *Réflexions sur la division territoriale des grandes propriétés*, le *Marronnier Royal*, *Médecine domestique*, et les *Foires de la France.*

3° *Almanach du jardinier pour* 1844, par MM. Bixio et Isabeau (1). Celui-ci n'a parlé que des

(1) 1 vol. in-16. Prix 75 cent. Paris, Pagnerre, rue de Seine.

plantes potagères seulement, et encore des principales. Les auteurs espèrent faire connaître successivement, pendant les années suivantes, les autres branches de l'horticulture : avis aux amateurs de fleurs. Les travaux de chaque mois sont indiqués, mais d'une manière si brève qu'ils sont insuffisants. La nomenclature est aussi irrégulière, on lit *Onridium* pour *Oncidium*, et M. *de Cussy*, introducteur du *Paulownia*, y est appelé *de Cassy*.

4° *Almanach du cultivateur et du vigneron*, par les rédacteurs de la Maison Rustique du dix-neuvième siècle, sous la direction du docteur Bixio (1).

Les souscripteurs à la Maison Rustique peuvent se dispenser d'acheter cet almanach. Il consacre dix pages à la connaissance des terres, autant aux assolements, dix-huit pages aux engrais, amendements et stimulants; six pages aux desséchements et irrigations, et soixante-deux pages à la vigne.

Qu'en dire, si ce n'est que c'est un extrait de la Maison Rustique?

5° *Almanach des villes et des campagnes, pittoresque, utile et curieux*, pour 1844, 4e année (2).

Celui-ci en est à sa 4e année, il contient un peu de tout, entre autres quelques articles astronomiques et météoriques, et ne se rattache guère à l'agriculture que par diverses notes sur l'industrie agricole. Les dames le préféreront à cause de quelques historiettes.

Si jamais je fais un almanach, je ne me conformerai pas à la recette que j'ai donnée, mais il me faudrait trop de temps, et ce n'est guère la peine.

Rousselon.

(1) 1 vol in-16, prix 75 cent. Paris, Pagnerre, rue de Seine.
(2) 1 vol. in-18. Prix 50 cent. Paris, Didier, rue Guénégaud.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

MÉTÉOROLOGIE.

Résumé général des Observations météorologiques et horticoles faites à Villiers, domaine royal de Neuilly, pendant l'année **1843**.

MOIS de l'année 1843.	ÉTAT DU CIEL.									TEMPÉRATURE		BAROMÈTRE.		VENTS DOMINANTS.
	Clair.	Nuageux.	Brouillard.	Brumeux.	Couvert.	Pluie.	Neige.	Orageux.	Observations nulles.	Plus haute.	Plus basse.	Maximum.	Minimum.	
Janvier.	7	3	2	»	10	6	2	1	»	+ 10°	— 4°	77.8	74 0	Ouest.
Février.	3	4	1	»	7	8	5	»	»	+ 8°	— 6°	76.9	74.2	Nord-Est.
Mars.	9	10	2	»	8	2	»	»	»	+ 18°	— 6°	77.4	75.6	Est.
Avril.	3	10	»	»	4	8	4	1	»	+ 19°	— 4°	76.9	75 4	S.-Ouest.
Mai.	1	9	»	»	6	12	»	3	»	+ 22°	+ 4°	77.0	75 5	N.-Ouest.
Juin.	3	7	1	»	11	6	»	2	»	+ 26°	+ 8°	76 9	75 4	N.-Ouest.
Juillet.	5	6	»	»	10	9	»	»	1	+ 30°	+ 10°	77 1	75 8	S.-Ouest.
Août.	5	18	1	»	4	3	»	»	»	+ 29°	+ 8°	77.1	76 2	Variable.
Septembre.	17	5	»	»	3	4	»	1	»	+ 28°	+ 5°	77.6	76 0	N.-Est.
Octobre.	3	9	2	»	6	11	»	»	»	+ 22°	— 1°	77 5	75.2	S.-Ouest.
Novembre.	6	8	»	»	5	10	1	»	»	+ 16°	— 4°	77.7	75 8	S -Ouest.
Décembre.	3	»	6	»	21	1	»	»	»	+ 12°	— 4°	77.8	76.8	Ouest.
	65	89	15	»	95	79	12	8	1	+ 30	— 6°	77.8	74.0	Ouest.

En comparant cette année à la précédente, on peut voir qu'elle a été beaucoup plus humide, puisque

nous avons eu soixante-dix-neuf journées où il est tombé de la pluie, tandis qu'il n'y en a eu que cinquante-deux l'an passé; les journées claires ont été cette année près de moitié moindres que l'an passé; c'est-à-dire, cent dix-neuf contre oixante-cinq. Aussi, après les gelées d'av il, les temps couverts et les pluies de mai ont-ils fait couler les vignes. Les grains ont à peu prè généralement versé, et on a eu peine à les rentrer. Pourtant les froments sont en quantité moyenne, mais d'assez médiocre qualité. Les avoines sont abondantes ainsi que les fourrages qui, en général, sont à bon marché ; il y a eu aussi une belle récolte de pommes de terre, mais d'une qualité inférieure. Les racines de grande culture, comme betteraves, carottes, navets, sont abondantes et bonnes. Tous les légumes verts et secs sont abondants et à bon compte; il y a des cantons où les pommes et les poires à cidre ont été en très-grande quantité, ce qui forme un supplément avantageux au vin qui est cher et médiocre. En somme, la vie n'est pas bien coûteuse, et comme jusqu'ici nous n'avons, pour ainsi dire, pas eu de gelée, les travaux n'ont pas été interrompus, et les ouvriers ont toujours pu travailler.

Malgré les faibles gelées de novembre et de décembre, on voit encore dans plusieurs jardins des *chrysanthemum indicum* en fleurs, beaucoup de *cobæa* en pleine végétation, ainsi que quelques autres plantes qui ordinairement sont détruites à cette époque de l'année. Ce temps a été aussi très-avantageux pour les semailles de grains d'automne qui font une très-belle levée. Il en est de même pour les labours et l'apprêt des terres pour les semences de mars. Dans les jardins, les plantations d'arbres et d'arbustes se

sont continuées sans interruption ; les pépiniéristes lèvent et expédient beaucoup ; il en est de même des plantations de fleurs de toutes espèces, des labours, etc. ; aussi les jardins ont-ils, en général, un certain air de propreté qu'ils n'ont pas habituellement en hiver. D'un autre côté, les jardiniers-fleuristes n'ont jusqu'ici rien dépensé pour le chauffage des serres tempérées, et économisé leurs paillassons, puisque les serres et châssis se sont passés d'être couverts. Payerons-nous ce temps plus tard? Attendons.

Villiers, 1er janvier 1844.

JACQUES.

HORTICULTURE.

COUP D'OEIL RÉTROSPECTIF

Sur la constitution atmosphérique de l'année 1843 et son influence sur la végétation.

Le temps a été très-doux et couvert pendant tout le mois de janvier; la terre était meuble et convenable aux plantations, qui ont pu se faire à souhait. La végétation était aussi avancée que dans le mois d'avril de certaines années; plusieurs arbustes étaient feuillés ; parmi eux je peux citer les *chamæcerasus*, les *caragana*, les lilas, rosiers, etc., et les boutons à fruits des poiriers, ainsi que de certaines espèces d'abricotiers, étaient près de s'ouvrir. Cependant les amandiers, ordinairement plus précoces, n'annonçaient pas une floraison aussi rapprochée. Beaucoup de plantes vivaces printanières ont ou-

vert leurs corolles vers le 15 de janvier, et j'ai remarqué que de cette date au 4 de février toutes les espèces d'hellébores, de perce-neige, de primevères, la plupart des crocus, les cornouillers des bois, et autres, avaient épanoui leurs fleurs. Les graines des plantes annuelles tombées sur le sol, lors de leur maturité, germaient, au moins pour la plus grande partie. Enfin, on peut considérer comme extraordinaire la température douce qui a régné durant ce mois. Les cultures potagères de primeur en ont ressenti une influence favorable, malgré que ce soit bien rarement qu'elles ont pu jouir de l'action bienfaisante du soleil.

A la fin de janvier, on commençait à semer plusieurs graines d'arbres et de légumes en pleine terre; on repiquait des salades et de l'oignon; partout on commençait la taille des arbres fruitiers, et le thermomètre se maintenait entre 5 et 9 degrés au-dessus de zéro.

Cette température a continué jusqu'au 4 février. Il est alors tombé beaucoup de neige, et le mercure marquait le matin 1 à 3 degrés de froid. Les travaux ont dû être suspendus, à l'exception toutefois des opérations de la taille, qui ont été faites avec activité durant tout le mois, même sur les pêchers, dont plusieurs, placés en espaliers à bonne exposition, montraient déjà leurs roses corolles. Les abricotiers et les amandiers étaient prêts à fleurir, et les bourgeons de la vigne se gonflaient à vue d'œil. On a pu semer et repiquer beaucoup de plantes potagères et d'agrément. Le restant du mois ayant été pluvieux, la végétation, un instant suspendue, a repris son cours sous l'influence de l'humidité, et elle était assez

précoce pour donner à craindre les effets pernicieux des gelées tardives.

Le mois de mars a offert des journées extraordinaires par leur beauté et l'élévation de la température. Aussi la végétation a-t-elle pris un essor insolite. La plupart des arbres avaient revêtu leur parure verte, d'autres plus avancés étaient en fleurs ; de ce nombre étaient les groseilliers palmés et sanguins, les *spiræa*, etc., etc. Les semis de toutes espèces ont pu se faire à merveille, la terre était aussi chaude qu'elle l'est communément en juin ; les graines semées d'automne levaient comme par enchantement; on se hâtait de faire les greffes en fente. Les champs livrés à la grande culture offraient un aspect admirable, et les céréales prenaient un beau développement. Les lilas étaient fleuris à la fin du mois, ce qu'on n'avait pas vu depuis longtemps ; les amandiers et abricotiers étaient défleuris et leurs fruits noués, les cerises déjà grosses, les poiriers et les pêchers couverts de fleurs. Enfin l'activité de la végétation était telle que si l'hiver n'eût pas été généralement doux, ce qui avait permis d'exécuter un grand nombre de travaux, on n'aurait pu suffire à ceux qu'elle nécessitait de toutes parts.

Mais, dès le commencement d'avril, le temps est devenu nébuleux et froid. Du 9 au 13, des gelées fatales sont survenues, leur intensité était de 3 degrés le 12, et de 4 le 13 ; mais, dans l'état où se trouvaient les végétaux, cet abaissement du thermomètre ne pouvait que leur être funeste, et, en effet, il a produit de grands dégâts. La vigne a eu ses bourgeons, déjà plus qu'à moitié developpés, gelés jusque sur le vieux bois ; les cerises, les abricots, les

amandes, déjà grosses comme des avelines, ont été presque généralement détruits; les châtaigniers, les noyers, les chênes même ont été gravement maltraités, ainsi que beaucoup d'arbres et plantes, comme les haricots et autres légumes que rien n'abritait. Les pêchers en espaliers ont peu souffert, et leurs fruits déjà gros n'ont dû leur salut qu'aux chaperons et auvents qui les protégeaient, et à leur rapprochement des murs contre lesquels leurs branches nourrices étaient palissées. J'ai vu des mûriers à papier et des bourgeons d'acacias frappés par ces gelées. Il a suffi d'une pareille intempérie pour anéantir des espérances qui paraissaient fondées, et sur lesquelles en général on ne peut compter, sous notre climat, qu'après que le 15 mai est passé sans accident. Les derniers jours d'avril ont été assez beaux, mais le mal était fait.

Ce beau temps a continué avec le commencement de mai, sans pourtant que la température se soit élevée d'une manière remarquable. Presque toutes les autres journées ont été pluvieuses, ce qui a activé la végétation des gros légumes, des prairies, et des mars et avoines. Quant aux blés d'hiver, leur vigueur était telle qu'on pouvait prévoir qu'ils verseraient, pour peu que le temps ne devînt pas très-favorable. Il était fâcheux que les nuits se maintissent froides et que la chaleur ne vînt pas seconder l'action de l'humidité, car la vigne, malgré qu'elle eût perdu presque tous ses bourgeons, eût pu en former d'autres de ses sous-yeux et aurait eu le temps d'en mûrir les fruits. Les arbres fruitiers, fatigués par les gelées d'avril, annonçaient leurs souffrances par l'état languissant de leurs feuillages; les cerises, saisies par le froid, tombaient après avoir plus ou moins langui.

La végétation faisait peu de progrès; les melons sous cloche souffraient de l'humidité et du froid, mais toutes les plantes et les arbres rustiques offraient un parfait état de fraîcheur; les gros légumes étaient déjà abondants.

Le temps s'est constamment maintenu couvert, froid et humide durant le mois de juin. La vigne a repoussé de nouveaux bourgeons, mais le défaut de chaleur a été cause que les grappes qu'ils ont développées sont restées maigres, et ne pouvaient parvenir à se mettre à fleurs. Les pieds plantés le long des murs, et qui n'avaient pas souffert de la gelée, ont eu, même, peine à achever la floraison des nombreuses grappes dont ils étaient chargés. Cependant, malgré une température si contraire, peu de coulure s'est fait remarquer. Les cerises qui avaient résisté à la gelée, montraient pour la plupart un côté marqué d'une cicatrice produite par le froid, cicatrice qui, dans beaucoup, s'étendait jusqu'au noyau. Les abricots ont été rares, ainsi que les prunes; les amandes manquaient. Les groseilles à grappes avaient éprouvé de fortes coulures. Quelques espèces de poiriers, qui n'avaient pas été atteintes parce qu'elles n'étaient pas en fleurs, promettaient des fruits. Les fourrages étaient abondants, mais la fenaison et la dessiccation s'opéraient difficilement. Les grains étaient très-beaux, les légumes abondants. Les pois étaient magnifiques, ainsi que les fèves. L'humidité de cette année a préservé les chênes des attaques des scolites.

Juillet a continué à être humide et froid; la vigne n'avait pu encore se mettre à fleurs partout, et il n'y avait plus à espérer une bonne récolte. La vigne en espalier avait toutefois une assez belle apparence;

dans de certaines localités le raisin était en verjus, tandis que dans d'autres elle n'était pas défleurie à la fin du mois, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Les noyers et les abricotiers étaient languissants. La récolte en noix paraissait devoir être peu abondante.

Les fruits étaient rares et sans saveur. Les cerises ont manqué, et l'on pouvait remarquer, dans les produits des arbres fruitiers, plus d'un mois de retard sur l'époque la plus ordinaire de leur apparition. Les blés, dont la végétation avait une vigueur extraordinaire, étaient versés dans beaucoup d'endroits, et il était à craindre qu'un tel état de choses ne compromît la récolte. Il n'y avait que les gros légumes qui profitaient; les melons de cloches étaient en mauvais état, au point que plusieurs cultivateurs les ont arrachés. Ceux de châssis étaient beaux et bons, malgré le temps contraire. La végétation était généralement vigoureuse partout; les tilleuls qui ordinairement perdent leurs feuilles fin de juin ou de juillet dans de certaines années, sous le climat de Paris, étaient alors comme au mois d'avril. Les arrosements n'ont pas été d'une grande utilité cette année.

Le mois d'août a ramené le beau temps, et donnait l'espoir de voir les blés versés se relever, et étouffer les herbes qui s'y montraient en abondance. Grâce à ce beau temps, on a pu récolter les seigles et les avoines, qui étaient bien fournis. La coupe des blés s'est faite ensuite, mais il était médiocre en qualité et la paille bien mauvaise. Les fruits ont commencé à être plus abondants et de meilleure qualité. Les haricots ont produit beaucoup; il en est de même

pour tous les légumes. Les pommes de terre étaient très-belles dans les champs. J'ai vu, à la fin de ce mois, des chasselas et du raisin noir de la Madeleine en maturité le long des murs, ce qui est loin d'être précoce. En général, les vignes en treilles étaient assez belles après avoir subi une floraison contrariée par le temps et qui s'est prolongée pendant plus d'un mois, ce que l'on n'avait pas vu depuis plusieurs années. Les dahlia n'ont pas fleuri de bonne heure cette année, ils avaient continuellement souffert depuis l'époque de leur plantation jusqu'à ce moment. Beaucoup de plantes exotiques ont été dans le même cas, mais, en revanche, les pépinières étaient magnifiques, et les plantations de toutes espèces avaient bien réussi.

En septembre, le temps s'est maintenu beau et chaud. Les récoltes ont été généralement rentrées. Les regains étaient productifs. Malgré que cette chaleur favorisât la maturité du raisin, il était difficile d'espérer une vendange abondante et dont les produits fussent d'une bonne qualité. La plupart des journées de l'été ayant offert un ciel couvert ou brumeux, et les grandes pluies ayant été rares, il en est résulté qu'en septembre la terre était devenue excessivement sèche, au point de faire désirer de l'eau. Elle paraissait en effet nécessaire pour faciliter les labours des champs destinés à être ensemencés en céréales, et qui se faisaient difficilement. Les pêches ont été bonnes et abondantes à Montreuil et dans les environs de Paris; les autres fruits ont été rares; mais les légumes de toutes espèces étaient abondants et à bon marché.

Les premiers jours d'octobre ont été beaux, mais

ensuite il est tombé un peu de pluie, que la terre altérée a promptement absorbée. Cependant cette mouillure a favorisé la semaille des céréales. Les vendanges se sont faites tardivement ; il y a peu de vin, et, comme la maturité était inégale, il est de très-médiocre qualité. Il en est résulté une augmentation assez importante sur les vins des années précédentes. Il y a eu beaucoup de poires à cidre et peu de poires à couteau ; les pommes sont assez rares cette année. Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que le chasselas, le long des treilles, est devenu magnifique et a donné en abondance. Les *bignonia radicans*, malgré leur floraison tardive, ont fourni des graines. Il a commencé à geler blanc les 17, 19 et 27, mais ces gelées ont été peu sensibles aux plantes qui étaient à une exposition aérée. Celles qui se trouvaient dans les fonds ont souffert davantage, et dans cette position il y a eu des dahlia, balsamines, œillets d'Inde, etc., qui ont été plus ou moins gravement atteints.

Le commencement de novembre a été doux et favorable aux rentrées des plantes et racines tubéreuses. La terre étant meuble, les semis d'automne se sont faits facilement. Des gelées un peu fortes se sont fait sentir dès le 9. Le thermomètre, dans de certaines localités, est descendu à 3 ou 4 degrés. Cependant beaucoup de dahlia, qui se trouvaient dans des conditions favorables, ont résisté à cette intempérie. Je signalerai une particularité nouvelle, c'est que des dahlia plantés dans un même carré où se trouvaient de jeunes *paulownia* en assez grand nombre, n'ont reçu aucune atteinte de la gelée, tandis que les feuilles des paulownia, qui, à la vérité, étaient encore en pleine végétation, ont été gelées à

leur extrémité et sur leurs marges, et celles des bourgeons terminaux entièrement, sauf le pétiole. Jusqu'alors on avait toujours vu les dahlia geler en même temps que les plantes du Mexique ou des pays à température analogue. Il est vrai que ce froid n'avait altéré que les feuilles seules de l'arbre japonais, dont les tiges et les bourgeons même ont été respectés. J'ai fait arracher de ces jeunes individus qui avaient de 50 centimètres à 1 mètre 50 de hauteur, et les ai fait placer dans un cellier pour y passer l'hiver, dans la crainte que leurs tiges herbacées et si tendres ne pussent résister au froid. Les chrysanthèmes ont été magnifiques et en fleurs durant tout le mois, malgré les quelques gelées qui se sont fait sentir. La végétation a pu de même se maintenir, et beaucoup d'arbres étaient encore garnis de leurs feuilles. Les arrachis d'arbres dans les pépinières et les plantations se sont faits avec activité. La terre était encore très-saine, et la température qui, vers la fin de ce mois, s'est élevée à plus de 10 degrés au-dessus de zéro, a permis de se livrer à une foule d'opérations horticoles. Il y a eu une bonne récolte de pommes de terre, et les artichauts ont aussi produit en abondance.

Le temps a été doux et assez beau pendant tout le mois de décembre, et le thermomètre montait chaque jour de 6 à 10 degrés. Le ciel toutefois est resté longtemps couvert, quoiqu'il n'ait pas plu; mais le soleil ne se montrait pas. La terre s'est maintenue meuble et les plantations ont pu se continuer à souhait. Toutefois, l'absence de la lumière n'a pas favorisé les cultures des primeurs, ni les plantes renfermées dans les serres. Le soleil a enfin paru le 25; aussi cete journée a été aussi belle qu'au printemps.

Pas un seul jour de ce mois n'a été perdu pour les travaux, aussi tous les labours d'hiver sont très-avancés. La température s'étant pendant plusieurs jours maintenue entre o et 4 + o a modéré l'activité de la végétation, et il en est résulté que des plantes qui, dans quelques autres années, étaient en fleurs à la fin de ce mois, ne se trouvaient nullement avancées. Parmi eux, je peux citer les *malus Japonica*, *calycanthus præcox* et *grandiflorus*, *galanthus nivalis*, *helleborus hyemalis*, *phlox verna*, etc. En somme, cependant, le mois de décembre aurait pu passer pour un mois du printemps.

PÉPIN.

SUITE DE LA REVUE DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE.

(Voyez le numéro d'août 1836.)

ACACIA, WILLD. DESF. cat. DEC. prod., etc. (Suite.)

(Voyez pages 69 et 97 de l'année courante 1843-1844.)

Série deuxième. **BOTRYCÉPHALÉES. BENTH.** Sans épines; feuilles bipinnées; capitules en grappes à pédoncules solitaires. Australasiées.

ACACIE ÉLEVÉE. *A. elata.* **CUNING. in. BENTH. WALSPERS. SWETT. H. Brit.**

Arborée; les jeunes pétioles et les panicules pubescents, d'un jaune doré; feuilles amples, à deux et quatre paires de pinnules distantes; glande comme verruqueuse sur le pétiole, comme nulle sur les pinnules; huit à douze paires de folioles lancéolées.

acuminées, pointues, finement soyeuses ; capitules courtement pédonculées ; grappe ample, paniculée, comme sans feuilles ; fleurs jaunes, pubescentes ; calice moitié plus court que la corolle.

Lieu, la Nouvelle-Hollande. Cultivée en Angleterre.

Acacie remarquable. *A. spectabilis*. Cuning. Bot. Regist. 1843, t. 46. Walspers.

Glaucescente ; glabre ou à ramules et pétioles hirtellés ; feuilles bipinnées sans impaire ; deux à cinq paires de pinnules ; pétiole un peu renflé vers la base où il porte une glande ; quatre à cinq paires de folioles obovales-oblongues, très-obtuses, un peu épaisses, obscurément trinervées ; fleurs en grappes axillaires de la longueur des feuilles, les supérieures comme paniculées ; capitules pédonculées de la grosseur d'un petit pois.

La Nouvelle-Hollande. Cultivée en Angleterre.

Acacie discolore. *A. discolor*. Willd. Bot. Mag., t. 1750. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 196.

Acacie décurrente. *A. decurrens*. Willd. sp. Vent. H. Malm. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 208.

Acacie très-molle. *A. mollissima*. Willd. Enum. Walspers. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 209. — *A. decurrens*. Var. *mollissima*. Lind. Bot. Regist., t. 371.

Acacie blanchatre. *A. dealbata*. Link. Enum. Bot. Cabin., t. 1928. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 210.

Acacie pubescente. *A. pubescens*. Rob. Br. Bot. Mag., t. 1263. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 198.

Série troisième. Elegantes. Benth. Inermes ou à épines axillaires ; feuilles bipinnées ; capitules axillaires dans l'aisselle des épines ou des feuilles. Australasiées.

Acacie pentadénie. *A. pentadenia*. Lind. Bot. Regist., t. 1521. Walspers.

Inerme ; glabre ; ramules anguleux ; trois à cinq paires de pinnules distantes ; glande scutelliforme entre chaque paire de pinnules ; vingt à trente paires de folioles obliques, oblon-

gues, obtuses ; plusieurs pédoncules très-courts, comme en grappes ; capitules globuleuses ; calice cilié.

La Nouvelle-Hollande australe.

Acacie noiratre. *A. nigricans*. R. B. Bot. Mag., t. 2188. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 179. — *A. rutæfolia*. Link. Enum. II, 444.

Acacie obscure. *A. obscura*. Dec. prem. Mém. soc. Genev., IV. 605. Benth. Walsp.

Inerme, courtement pubescente ou hispide ; ramules subanguleux ; une à deux paires de pinnules ; pétiole subdilaté, glandulifère, cinq à dix paires de folioles ovales-oblongues ; pédoncules solitaires ou fasciculés ; capitules globuleuses, à peu de fleurs ; calice pubérulent ; légume oblong linéaire, plane, marginé, glabre ou hispide.

Nouvelle-Hollande. Port du Roi George.

Acacie gentille. *A. pulchella*. R. Br. Hort. Kew.-Bot. Cab., t. 212. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 113.

Acacie très-hispide. *A. hispidissima*. Dec. prod. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 114.

Série quatrième. Gummifères. Benth. Stipules spinescentes ; aiguillons nuls ; feuilles bipinnées.

§ 1. Bractéolées au sommet. Inflorescence en tête ; bractées au sommet des pédoncules.

Acacie . . . . . *A. macracanthoïdes*. Bert. in. Dec. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 158.

Acacie flexueuse. *A. flexuosa*. Willd. sp. pl. H. B. et Kth. *Annal. de Fl. et de Pom.* sp., 159. — *A. subinermis*. Bert. in. Dec. prod. — *A. aroma*. Gill. mss. in. Hook. misc. III, 206 ?

Acacie tortueuse. *A. tortuosa*. Willd. sp. pl. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 148. — *A. albida*. Bot. Reg., t. 1317.

Acacie de Farnèse. *A. farnesiana*. Willd. sp. Benth. Dec.

prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 153. — *A. pedunculata*. WILLD. sp. pl. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 235. — *A. edulis*. WILLD. Enum. 1036.

ACACIE . . . . . *A. cavenia*. HOOK. et ARN. WALSPERS. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 228.

ACACIE . . . . . *A. giraffæ*. BURCH. BENTH WALSP. SWETT. H. Brit. — *A. reticulata*. WILLD

Très-glabre ; épines fortes, brunes ; une à trois paires de pinnules, glandes scutelliformes entre chaque paire ; neuf à quinze paires de folioles oblongues-linéaires, obtuses, un peu épaisses ; pédoncules fasciculés sur les petits rameaux ; légume ovale, épais, indéhiscent.

Le Cap de Bonne-Espérance.

ACACIE DE MAROC. *A. Mauroccana*. DEC. prod. BENTH. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 152.

ACACIE HÉMATHOXYLON. *A. hæmathoxylon*. WILLD. Enum. DEC. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 155.

§ 2. BRACTÉOLÉES AU MILIEU. Inflorescence en tête. Bractées vers le milieu ou au-dessus de la base des pédoncules, formant comme des involucres, connées, persistantes ou caduques; légumes planes, coriaces ou membranacés, rarement renflés. Toutes les espèces sont de l'Afrique ou de l'Inde.

ACACIE HEBÉCLADA. A. *hebeclada* DEC. prod. BENTH. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 151.

ACACIE D'ARABIE. *A. arabica*. WILLD. sp. pl. DEC. prod. BENTH.

Glabre ou tomenteuse-pubescente ; épines menues, longues, subulées, fortes, couleur d'ivoire, droites ou un peu récurvées; quatre à huit paires de pinnules, rarement une à trois, glande scutelliforme sur le pétiole ; dix à vingt paires de folioles oblongues-linéaires, obtuses, vertes, glabres, ou comme ciliolées ; pédoncules axillaires, bractéolés au milieu ; capitules globuleuses; légume plane, linéaire, moniliforme ; valves coriaces un peu pulpeuses en dedans.

ACACIE VRAIE. *A. vera*. WILLD. sp. pl. DESF. cat. éd. 3.

Annal. de Fl. et de Pom., sp. 150. — *A. arabica.* Var. *ε. Nilotica.* Delill. fl. Egyp. Walspers.

Acacie de l'inde. *A. indica.* Desf. J. Bot. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 157. — *A. arabica.* Var. *d. indica.* Walspers. — *A. arabica.* Rox.

Acacie porte-gomme. *A. gummifera.* Willd., sp. pl. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 110.

Acacie a feuilles de coronille. *A. coronillæfolia.* Desf. cat. éd. 3. Bent. Walspers. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp . 109.

Acacie robuste. *A. robusta.* Benth. Burch. Walsp. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 122.

Glabre, épines fortes, allongées, couleur d'ivoire; deux à quatre paires de pinnules, glandes sur une ou deux pinnules, nulles sur le pétiole; huit à treize paires de folioles oblongues-linéaires, obtuses; pédoncules axillaires, bractéolés au-dessous du milieu; capitules globuleuses. Légume plane, droit, continu, nu, bivalve.

Le cap de Bonne-Espérance.

Acacie tomenteuse. *A. tomentosa.* Willd. sp. pl. Dec. prod. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 156.

Acacie a épines d'ivoire. *A. eburnea.* Willd. sp. pl. Dec. prod. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 147.

Acacie seyal. *A. seyal.* Delil. pl. Egypt. Walspers. Swett. H. Brit.

Glabre ou ramules pubérulents; épines courtes, coniques ou allongées, comme droites; deux à cinq paires de pinnules; glandes petites ou nulles; huit à douze paires de folioles oblongues-linéaires; pédoncules bractéolés à la base. Capitules comme glabres. Légume étroit, linéaire, falqué, comme contourné, plane, glabre; coriace.

L'Égypte.

Acacie hérissée. *A. horrida* Willd. sp. pl. Benth.. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom*, sp. 146.

Acacie gris cendré. *A. leucophaea.* Willd. Dec. prod. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 154. — *A. alba.* Dec. prod. 2, 296.

§ 3. Bractéolées a la base. Inflorescence en épis, rarement en têtes. Bractées à la base des pédoncules, ou nulles. Légume plane, coriace, ou épaissi.

Acacie à tête ronde. *A. sphærocephala.* Cham. et Schlect. Walspers. — *Mimosa cornigera.* Lin.

Très-glabre excepté les fleurs; épines géminées, enflées à la base, en forme de corne, grandes; six à huit paires de pinnules; grosse glande élevée, sur le pétiole; dix à vingt paires de folioles lâches, linéaires, obtuses; pédoncules courts, bractéolés à la base; capitules sub-globuleuses, les supérieures en grappe paniculées.

Le Mexique.

Acacie des voleurs. *A. latronum.* Willd. sp. pl. Dec. prod. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 144.

Série cinquième. Vulgaires. Benth. Stipules non piquantes; aiguillons épars infrastipulaires, ou nuls; feuilles bipinnées; pétioles glandulifères. Pédoncules subfasciculés.

§ 1 Diacanthées. Inflorescence en épi, très-rarement globuleuse; aiguillons binés, opposés, infrastipulaires, etc. Toutes les espèces d'Asie ou d'Afrique.

Acacie detinens. *A. detinens.* Burch. Benth. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 115.

Acacie ferrugineuse. *A. ferruginea.* Dec. prod. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 137.

Acacie des caffres. *A. caffra.* Willd. sp. pl. Dec. prod. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 140.

Acacie catechu. *A. catechu.* Willd. sp. pl. Dec. prod. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 138. — *Mimosa catechu.* Lin. — *A. suma.* Roxb. fl. Ind. — *A. catechu. A. Wallichiana.* Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 32.

Acacie sundra. *A. sundra.* Dec. prod. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 136. — *Mimosa sundra.* Roxb.

§ 2. Ataxacanthées. Inflorescence en épi, aiguillons épars, rarement infrastipulaires, épis supérieurs en grappes.

Acacie spini. *A. spini*. Balb. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 143. — *A. velutina*. Dec. prod.

§ 3. Nudiflores; sans épines; inflorescence en épis; toutes d'Amérique.

Acacie scléroxile. *A. scleroxila*. Tuss. fl. Antil. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 130.

Acacie nudiflore. *A. nudiflora*. Willd. sp. pl. Benth. — *A. Bohriana*. Dec. prod. 2 pag. 437. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 124.

§ 4. Remarquables. Inflorescence en têtes globuleuses, paniculées; légume comprimé, épais-charnu, ne s'ouvrant point, avec des cloisons transversales.

Acacie remarquable. *A. concinna*. Dec. prod. Benth. Walspers. — *Mimosa concinna*. Willd. sp. pl. — *Mimosa rugata*. Lamarck.

Aiguillons nombreux, recourbés; ramules et pétioles tomenteux, stipules en cœur membranacées; quatre à six paires de pinnules; glandes en forme de verrues; douze à dix-huit paires de folioles, amincies-oblongues, obtuses, glabres, ou pubérules en dessous; fleurs pubérules ou un peu glabres; ovaire glabre. Fleurs en grappes rameuses, capitules petites; légume de neuf à quinze centimètres de long, trois de large.

Les Indes orientales. Serre chaude.

Acacie polycéphale. *A. polycephala*. Dec. prod. Benth. Walspers. Swett.

Aiguillons nombreux, comme recourbés, ramules et pétioles tomenteux; stipules en cœur membranacées; six à huit paires de pinnules; glandes élevées, en forme de verrues; vingt à trente paires de folioles obliques, linéaires, glabres ou un peu pubérules en dessous; fleurs et ovaires glabres.

L'île Bourbon. Serre chaude

§ 5. **Pennées.** Inflorescence en têtes globuleuses ou ovoïdes, paniculées; légume largement linéaire, plane, coriace ou chartacé, bivalve, déhiscent ou rarement indéhiscent.

Acacie intsia. *A. intsia.* Willd. sp. pl. Benth. Dec. prod. Swett.

Grimpante; aiguillons épars, recourbés, nombreux; ramules et pétioles un peu tomenteux, quelquefois glabres; quatre à huit paires de pinnules; glandules élevées; huit à vingt paires de folioles, obliques, oblongues, obtuses, glabres, luisantes en dessus; capitules globuleuses, paniculées; ovaire oblong velu; légume subfalciforme, glabre.

Les Indes orientales. Sumatra. Serre chaude.

Acacie bleue. *A. cæsia.* Swett et *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 167.

Acacie pennée. *A. pennata.* Willd., sp. plant. Benth. — *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 166. — *A. prensens.* Bot. Mag., t. 348.

Grimpante; aiguillons épars, nombreux, droits ou quelquefois recourbés; ramules et pétioles tomenteux; huit à vingt paires de pinnules, à trente paires de folioles étroites, linéaires, glabres, ou les jeunes soyeuses en dessous. Capitules globuleuses paniculées; ovaire stipité, velu; légume glabre, ou un peu tomenteux, brunâtre.

Les Indes orientales. Serre chaude.

Acacie grimpante. *A. scandens.* Willd. sp. pl. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 176. — *A. plumosa.* Bot. Mag., t. 3366.

Acacie polyphylle. *A. polyphylla.* Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 207.

Acacie fourchue. *A. furcata.* Gell. mss. Hook. Bentham. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 218.

Série sixième. Filicinées; sans épines; feuilles bipinnées. Américaines.

Acacie velue. *A. villosa.* Willd. sp. pl. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 200. — *A. lophanthoides.* Dec. prod. 2. p. 457.

Acacie a feuilles de fougère. *A. filicina*. Willd. sp. pl. Benth. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 199. *Mimosa filicoïdes*. Cavan. icon. 6. tab. 73.

Acacie frondeuse. *A. frondosa*. Willd. sp. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 201.

Autres espèces cultivées, *décrites ou non dans les Annales.*

Section II. Feuilles à une seule paire de pinnules, à plus ou moins de folioles rarement bipinnées. Dec. prod.

Acacie strumbulifère. *A. strumbulifera*. Willd. sp. Dec. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 108.

Acacie pilifère. *A. pilosa*. Bertero. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 111.

Acacie réticulée. *A. reticulata*. Willd. sp. pl. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 112.

Acacie a rameaux verts. *A. viridiramis*. Burch. itin. Dec. prod. *Annal de Fl. et de Pom.*, sp. 116.

Acacie fausse casse. *A. cassioides*. Willd. Enum. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 117.

Acacie diptère. *A. diptera*. Willd. Enum. Dec. (non Cunningham). *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 118.

Acacie couchée. *A. prostrata*. Hort. Paris. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 119. (Non *Diffusa*). Bot Cabin. Decand. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 17.

Acacie a feuilles de rhue. *A. rutæfolia*. Link. Loud. H. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 120.

Acacie oligophylle. *A. oligophylla*. Hofm. Loud. H. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 121.

Acacie adpressée. *A. adpressa*. Hort. Paris. 1843.

Arbrisseau rameux haut de deux mètres et plus; rameaux effilés d'un brun noir, aiguillonnés entre les feuilles; feuilles presque sessiles à une paire de pinnules, rarement à deux, trente ou à quarante paires de folioles sessiles,

glabres, pointues, longues de six à huit centimètres ; fleurs en têtes axillaires grosses comme des balles, d'un beau rose violacé en hiver.

Lieu. . . . . cultivée en bonne serre tempérée au Jard. des Plantes de Paris. 1842.

Acacie litakuna. *A. Litakunensis.* Burch. Loud. H. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 123.

Acacie a épis pendants. *A. juliflora.* Swartz. Desf. cat. édit. 3. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 123 bis.

Cette espèce doit être extraite de ce genre et être reportée au genre *Prosopis*.

Section III. *Spiciflores*; feuilles bipinnées à plusieurs pinnules; fleurs en épis.

* Sans épines. Dec. prod.

Acacie des sables. *A. arenosa.* Willd. sp. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 125.

Acacie faux lophanta. *A. lophantoïdes.* Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 125 bis.

Acacie en panache. *A. lophanta.* Willd. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 126. *Mimosa distachia.* Vent. H. Cels. — *Albizzia lophanta.* Benth.

Acacie de la Guyane. *A. Guyanensis.* Willd. sp. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 127. *Mimosa Guyanensis.* Aublet. *Piptadenia Guyanensis* Benth.

Acacie d'Acapulco. *A. Acapulcensis.* Kunth. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 128.

Acacie pied d'éléphant. *A. Elephantorrhiza.* Burch. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sup. 129. — *Elephantorrhiza Burchelii.* Benth.

Acacie très-élégante. *A. pulcherrima.* Willd. sp. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 131.

Acacie Luisante. *A. lucida.* Roxb. Loud. H. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 133.

Acacie serisse. *A. serissa*. Roxb. Loud. Hort. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 134.

Acacie a épis dorés. *A. chrysostachia*. Swett. Loud. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 135.

** Aiguillonnées ou épineuses. Dec. prod.

Acacie a fleurs vertes. *A. viridiflora*. Kunth. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 139.

Acacie a un aiguillon. *A. monacantha*. Willd. Enum. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 142.

Acacie du Sénégal. *A. Senegal*. Willd. sp. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 145.

Section IV. Globiflores. Feuilles bipinnées; fleurs en têtes globuleuses.

Ire *division*. Aiguillonnées. Dec. prod.

* Tous les aiguillons stipulaires droits; légumes sans épines; étamines au nombre de vingt et plus.

Acacie de Burmann. *A. Burmanniana*. Dec. prod. Loud. Hort. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 149. *Mimosa tortuosa*. Burmann. ind. p. 224. (Non Linn. Willd. Dec. prod.)

Acacie blanchatre. *A. albicans*. Kunth. mim. Dec. prod. 2 pag. 462. sp. 140.

Arbrisseau à épines géminées; ramules et pétioles pubescents; huit à neuf paires de pinnules portant chacune dix-neuf à trente-deux paires de folioles oblongues-linéaires glabres; glandes entre les pinnules extrêmes, et au-dessous des inférieures, Capitules deux à cinq agrégées, axillaires, ou formant des grappes. Fleurs blanches p lyandres.

Lieux : Campêche, le Mexique. Serre chaude. Angleterre.

Acacie presque sans épines. *A. subinermis*. Bertero. Herb. Balb. Dec. prod., sp. 153.

Épines géminées, subulées, courtes, quelquefois nulles, ramules, pétioles et pédoncules pubescents, trente à quarante paires de pinnules, portant un nombre à peu près égal de folioles linéaires, oblongues, glabres; glandes au-dessous des deux pinnules inférieures et entre les deux à quatre dernières.

deux à trois capitules axillaires pédonculées ; fleurs jaunes.

Lieu : la Jamaïque. Serre chaude. Angleterre.

*** Aiguillons épars, tiges non grimpantes. Dec. prod.

Acacie. . . . . *A. concinna*. Dec prod. *Annal. de Fl. et de Pom* , sp. 164. *Mimosa concinna* Willd.

Acacie a feuilles de tamarin. *A. tamarindifolia*. Dec. prod. Willd. Loud. H. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 163.

Acacie centrophylle. *A.centrophylla*. Dec. prod *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 168.

Acacie de Courant. *A. Courantiana*. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 169.

Acacie a épines rouges. *A. rhodacantha*. Desf. cat. éd. 2. Dec. prod., sp. 255. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 170.

Acacie a épines variables. *A. heteracantha*. Dec. prod., sp. 256. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 171.

Acacie de Bancrof. *A. Bancroffana*. Berter. in herb. Babis. Dec. prod. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 175.

Acacie. . . . . *A. arrophylla*. G. don. Loud. Hort. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 173.

Acacie a feuilles de caroubier. *A. ceratonia*. Willd., sp. plumier , icon. *Annal. de Fl. et de Pom.*, 174.

Acacie a larges épines. A. *latispinosa*. Lamark, Encycl. Desf. Cat. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 175.

*** Aiguillons épars ; tiges grimpantes. Dec. prod.

Acacie guilandina. *A. guilandinæ*. Dec. prod. Loud. H. Brit. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 177.

Acacie sarmenteuse. *A. sarmentosa*. Pers. Desvaux, jour. Bot. *Annal. de Fl. et de Pom.*, sp. 178.

II^e *Division*. Inermes. Dec. prod.

Cette section est assez nombreuse dans *Decandole prodromus*, etc.; vingt-neuf espèces sont décrites dans les Annales, parmi lesquelles neuf seulement sont réparties dans les divisions de Walspers. Ce sont les *A. nigricans*, *discolor*, *pubescens*, *filicina*, *villosa*, *polyphylla*, *decurrens*, *mollis-*

sima et *dealbata*. Les autres sont reportées à divers genres de la même famille. Voici les seules à y ajouter.

Acacie. . . . . *A. strigosa*. Link. énum. Dec. prod., sp. 180. *A. ciliata*. Rob. Brow. in Hort. Kew. (non Willd.).

Inerme, poilue; feuilles à deux paires de pinnules, à deux ou trois paires de folioles; stipules subcétacées, caduques; capitules solitaires. Anthères glabres, stigmates simples.

Lieu : Nouvelle-Hollande. Serre tempérée.

Acacie en ombelle. *A. umbellulifera*. Kunth mim. Dec. prod., sp. 213.

Inerme; feuilles à sept à dix paires de pinnules, composées de dix-sept à trente-sept folioles linéaires-hispides, ciliées. Pédoncules axillaires composés de plusieurs petites ombellules; fleurs pédicellées, blanches, polyandres.

Lieu : le Mexique. Bonne serre tempérée.

Acacie nemu. *A. nemu*. Willd., sp. 4, p. 1074. Dec. prod., sp. 216. *Mimosa arborea* Thumb. fl. jap. Bank. icon. (non Willd.) *Mimosa speciosa* Thumb. Société Lin.

Arborée, inerme; feuilles comme à neuf paires de pinnules, à folioles nombreuses, accourcies, pointues; une glande à la base du pétiole en dessus. Capitules pédonculées, formant une panicule terminale; légumes linéaires pubescents. Les fleurs sont d'une couleur violacée et ayant des rapports à celle de l'*A. julibrissin*.

Lieu : le Japon. Cet arbre a été introduit en Angleterre en. . . . . en Hollande, en 1842, et à Paris en 1843, où il n'existe peut-être encore que chez M. Paillet, jardinier fleuriste, rue du Petit-Banquier. On le cultive en serre tempérée, et on a quelque espoir qu'il pourra passer à la pleine terre, du moins cela paraît certain pour les départements méridionaux.

Acacie gratta. *A. gratta*. Willd. Enum. Dec. prod., sp. 228.

Inerme; feuilles composées d'environ vingt paires de pinnules; à folioles nombreuses, linéaires, à marges rudes; pétiole glanduleux au-dessus de la base. Légume élargi.

Lieu : le Brésil. Serre chaude. Angleterre.

Espèces omises.

Acacie du Pérou. *A. Peruviana*. H. B. in Willd. Dec. prod., sp. 248.

Stipules stipulaires, cétacées, géminées ; feuilles bipinnées, à deux paires de pinnules portant chacune onze à quinze folioles obtuses glabres.

Lieu : le Pérou. Serre chaude. Angleterre.

On voit que dans la division des Acacies à feuilles composées, il en a été introduit peu depuis 1837, tandis que la section des phyllodinées s'est beaucoup plus augmentée ; il est vrai que les premières sont presque toutes de serre chaude, fleurissant peu ou point pour la plupart, et demandant beaucoup de soins, tandis que les secondes sont toutes de serre tempérée, assez rustiques, la plupart fleurissant abondamment, et ayant souvent des fleurs agréables et parfois odorantes.

Jacques.

JARDIN FRUITIER.

Groseille-Cerise (Voyez la planche).

M. Adrien Sénéclauze, pépiniériste fort distingué à Bourgargental (Loire), est l'introducteur de l'arbuste qui porte ce fruit si remarquable. Il paraît l'avoir reçu d'Italie, mêlé dans un lot de groseilliers, qui portaient l'étiquette commune de *Ribes acerifolium*. Il lui a imposé le nom sous lequel nous le publions, sans doute en considération de sa grosseur extraordinaire. C'est à l'obligeance de cet habile horticulteur que nous devons le pied cultivé dans les pépinières du Muséum d'histoire naturelle, et qui y a fructifié pour la première fois en 1843. C'est lui qui a fourni le modèle de la figure que nous donnons ici.

L'arbuste est vigoureux; son bois gros et trapu; ses feuilles sont grandes, un peu cordiformes à la base, tri ou quinquélobées, à lobes obtusément pointus, dentés, celui de l'extrémité le plus long et le plus aigu. La page supérieure est d'un beau vert, et sillonnée de nervures profondes; l'inférieure est plus pâle et les nervures y sont saillantes. Les fruits sont en grappes de 15 à 20, gros, sphériques et d'un beau rouge plus ou moins foncé, selon le degré de maturité.

C'est un joli fruit qui ne peut manquer de plaire aux amateurs jaloux de servir sur leur table un dessert de belle apparence. Son goût est un peu plus acerbe que celui de la groseille à grappes; aussi faut-il qu'il soit très-mûr. Il est probable qu'on peut le conserver sur pied comme cette dernière, en empaillant l'arbuste. Il n'en est peut-être qu'une variété. On peut se le procurer chez M. Sénéclauze, et chez nos collègues, MM. Jacquin frères.

CAMUZET.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Note sur le Chrysanthemum indicum.

L'espèce désignée par Linnée sous le nom de *Chrysanthemum indicum*, a produit tant et de si belles variétés, qu'elles ont dans tous les jardins pris la place du type que l'on ne rencontre plus guère que dans les collections botaniques, comme celle du Muséum d'histoire naturelle, où il a fleuri cette année, et

dans les jardins de Neuilly, confiés à la direction de notre collègue M. Jacques. Cet horticulteur zélé et instruit s'est beaucoup occupé de la propagation de cette plante par la voie du semis, et en a obtenu de nombreuses et belles variétés, qui ne lui ont pas fait perdre de vue le type qu'il a presque constamment cultivé.

L'espèce primitive est, comme on le sait, originaire de l'Inde et de la Chine; ses fleurs sont radiées et composées de demi-fleurons de couleur jaune. Les botanistes lui ont successivement imposé divers noms, et l'ont même classée dans des genres différents. En voici à peu près l'ordre chronologique :

Chrysantemum Indicum. Lin.
— *Tripartitum*. Swett.
Anthemis grandiflorum. Ramatuel.
— *Artemisiæfolia*. Willd.
Pyrethrum Sinense. Sabine.
— *Indicum*. H. Cassini.

Le professeur Decandolle, en traitant des *composées* dans son prodrome, lui a conservé ce dernier nom.

Il est curieux de comparer ce type aux innombrables variétés produites par la culture, et l'imagination a peine à comprendre comment la fécondité de la nature peut faire naître des formes et des couleurs si variées. M. *Pelé*, horticulteur, rue de l'Oursine, a obtenu tout récemment une nouvelle chrysanthème à fleurs doubles, à rayons striés de violet pourpré, qui se distingue de toutes celles connues jusqu'à ce

jour, et que les amateurs rechercheront avec empressement.

PEPIN.

DAHLIA DUCHESSE D'ORLÉANS.

Plante vigoureuse, se couronnant d'une multitude de fleurs s'élevant avec élégance au-dessus du feuillage. Elles sont grandes, à fond blanc légèrement carné, avec l'extrémité des demi-fleurons d'une belle nuance lilas; ils sont imbriqués avec une régularité parfaite et en nombre trop considérable pour qu'il soit possible de le fixer.

Ce remarquable dahlia a été obtenu de semis en 1843, par M. Alphonse *Lemichet*, successeur de M. *Fion*, rue des Trois-Couronnes. Nous avons eu l'occasion de l'examiner plusieurs fois pendant la dernière floraison, et nous avons constamment vu ses fleurs se développer conformes à la description ci-dessus, sans la moindre variation, soit dans les couleurs, soit dans la disposition si régulière de ses demi-fleurons.

Ce dahlia, en multiplication chez M. Lemichet et dans nos cultures de Charonne, sera livrable aux amateurs en mai prochain, au prix de 12 francs la bouture.

JACQUIN aîné.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

Lis élevé. *Lilium excelsum.* Hort. (Voyez la planche pour les caractères génériques, page 55, année 1837-1838.)

Nous devons ce beau lis à l'obligeance de M. Ryfkogel, horticulteur fort habile, rue de Vaugirard, 125.

Il s'élève à un mètre au moins de hauteur; la hampe droite, ronde, lisse, sans ramifications, est d'un vert foncé à la base, qui devient plus frais en montant. Elle est garnie de feuilles alternes, ensiformes, d'un beau vert foncé, longues d'un décimètre à la base où elles s'étalent horizontalement, tandis qu'elles sont érigées au sommet, où elles sont beaucoup plus courtes. Toutes n'ont qu'une nervure saillante en dessous. Six bractées longues et du même vert que les feuilles sont dressées au sommet de la hampe, à la base des pédoncules qui la terminent, et qui sont au nombre de quatre, ronds, lisses et d'un vert luisant. Ils soutiennent chacun une fleur pendante de couleur chamois, à divisions recourbées, ayant quelques macules de même couleur, mais plus foncées à la base intérieure des divisions. Le style plus long que les étamines, est verdâtre au sommet qui est renflé, les étamines sont à filets blancs, et à anthères coccinées.

Est-ce une espèce, est-ce une variété, c'est ce que nous saurons lorsqu'il sera mieux étudié, car il n'a encore fleuri qu'une fois en juillet 1843. Jusqu'alors il a été cultivé en terre de bruyère et tenu en serre tempérée durant l'hiver. Nous reviendrons sur cette plante remarquable qu'on ne trouve encore que dans l'établissement cité plus haut.

Rousselon.

CANARINA. Lin. Hexandrie monogynie L., campanulacées Juss.

Caractères génériques. Calice persistant à six divisions, corolle monopétale campanulée à six segments; six étamines à filaments élargis à leur base, pistil conique allongé, stigmate à six divisions, capsule à autant de loges.

Canarine campanulée, *canarina campanula*. Lin. (Voyez la planche).

Plante vivace à racines tubéreuses, originaire des Canaries, d'où la formation de son nom. Tige herbacée, noueuse, s'élevant de un mètre à un mètre trente-cinq centimètres; elle est glabre, d'un vert blanchâtre, et rosée, très-rameuse, à rameaux opposés, herbacés, glabres, rosés; feuilles opposées, hastées, dentées, glabres, d'un vert plus foncé en dessus qu'en dessous, un peu glauque, à pétioles longs de deux à trois centimètres. De décembre en mars, fleurs solitaires, grandes, campanulées pendantes, d'un jaune soufré, rayées de rouge et plus ou moins lavées de cette même couleur.

Cette plante peut être conservée en orangerie éclairée, mais mieux en serre tempérée sur des tablettes près du jour, car elle redoute surtout l'humidité. Aussi faut-il ménager avec soin les arrosements pendant l'hiver, dans la crainte de la faire fondre. On doit durant cette saison pendant laquelle elle fleurit, ne lui donner que l'eau strictement nécessaire pour entretenir sa végétation. On la tient en pots remplis de terre de bruyère, ou de terre légère, mais substantielle.

Sa multiplication s'opère par la division de ses racines, ce que l'on fait en été, en ne plantant les segments, que quand la plaie est séchée, en pots déposés sur couche tiède. On la multiplie aussi de boutures également faites sur couche tiède et étouffées sous cloches, mais on ne réussit pas toujours complétement.

Quoique cette plante ne soit pas nouvelle, car elle est connue en Europe depuis 1696, elle est encore rare dans les serres d'amateurs, où cependant elle est digne de trouver place. Elle a le mérite de fleurir naine, mais elle est plus belle quand elle a pris son développement normal.

JACQUIN aîné.

SIPANÉE A FLEURS CARNÉES. *Sipanea carnea*. AD. BRONGNIART (Voyez la planche).

Notre collègue M. Jacques a décrit cette plante, page 189 du numéro de mars, année 1842-1843. Je n'ai rien à ajouter à cette description.

Les graines qui ont produit les premiers pieds qui ont fleuri en 1842, année du semis, au Jardin des Plantes de Paris, ont été adressées à cet établissement royal par M. Pervillé, qui n'a pas précisé la contrée dont elle est originaire. C'est pourquoi les uns lui donnent Madagascar pour patrie, et les autres l'Amérique méridionale.

Quoi qu'il en soit, cette plante se recommande aux amateurs par la fraîcheur de son joli coloris rose carné, ses fleurs en corymbe, et la facilité de sa

culture, car, quoiqu'elle appartienne à la serre chaude, on peut très-bien pendant l'hiver, la garantir contre les intempéries de cette saison en la tenant sous châssis. Le point essentiel est de la garantir de l'humidité qu'elle redoute particulièrement.

Pendant l'été, elle se plaît à l'air libre, mais toutefois à une position demi-ombragée ; car l'action trop vive du soleil lui est funeste. On la cultive en pots, et en terre de bruyère superposée à un lit de gros cailloux ou de tessons pour faciliter l'écoulement de l'eau. Elle aime d'assez fréquents rempotages.

On la multiplie facilement de boutures qui réussissent parfaitement lorsqu'on les fait à froid, mais qui pourrissent ordinairement si on les fait à la chaleur. Le semis de ses graines reproduit aussi très-bien l'espèce ; cependant il est probable que cette voie de reproduction donnera naissance à des variétés de couleurs plus au moins foncées. On a déjà remarqué que quelques différences se sont manifestées dans les fleurs, mais elles ne sont pas assez caractérisées pour constituer des variétés.

En résumé, c'est une plante très-florifère qui donne d'abondantes fleurs du printemps à l'automne, et qui ne peut manquer de trouver beaucoup d'amateurs. Les jardiniers qui approvisionnent de fleurs les marchés de la capitale, l'exploiteront certainement dans ce but.

Jacquin aîné.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

SUITE DE LA REVUE DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE.

(Voyez le numéro d'août 1836.)

MIMOSÉES.

Comme je l'ai dit, *Annal. de Fl. et de Pom.*, 1837-1838, page 6, non-seulement le genre *Mimosa* se trouve divisé en plusieurs, mais encore il a formé par sa division une famille, généralement adoptée par les auteurs modernes sous le nom de Mimosées. Après avoir décrit les *acacia* proprement dits, je crois devoir faire de même pour les autres genres cultivés, ce qui complétera cette nombreuse et intéressante famille.

LAGONICHIUM Bieberst. Dec. prod., Endlicher, etc.

Caractères génériques. Fleurs hermaphrodites, dont plusieurs avortées; calice cupuliforme, à cinq dents; corolle à cinq pétales libres; dix étamines hypogynes libres, courtement saillantes; filaments filiformes, libres; anthères ovales-oblongues, biloculaires à glandes très-petites ou nulles; ovaire courtement stipité; style filiforme; stigmate simple; légume stipité indéhiscent, ovale-cylindracé. Semences ovales-oblongues, comprimées.

1. Lagonichium de Stephane, *Lagonichium Stephanianum*, Bieb., sup. 288. Dec. prod. 2. page 448, *Acacia Stephaniana*,

Bieb., fl. Taur. 2, p. 449. *Mimosa micrantha*, Vahl. in herb. Mich., etc.

Sous-arbrisseau à aiguillons épars, feuilles bipinnées, à trois ou quatre paires de pinnules, dix paires de folioles pubescentes en dessous; épis grêles, lâches.

Lieu originaire : les plaines entre le Caucase et la mer Caspienne. introduit en Angleterre en 1821 ; il est indiqué de plein air. Je ne le crois pas cultivé en France, où du reste il ne serait qu'un objet de simple curiosité.

PROSOPIS, Lin. Dec. prod. Endlicher. Kunth., mimos. etc.

Caractères génériques. Fleurs polygames, hermaphrodites et mâles ; calice cupuliforme à cinq dents ; cinq pétales libres, oblongs, linéaires ; dix étamines insérées comme les pétales, courtement saillantes à filaments filiformes à base réunie ; anthères ovales-oblongues, biloculaires, à glandes pédicellées ; ovaire sessile, glabre ; style filiforme ; stigmate simple, légume linéaire cylindracé, subcomprimé, toruleux, pulpeux intérieurement ; semences ovales oblongues; embrion sans albumen.

Section 1. *Adenopsis*. Dec. prod.

Anthères à sommet à glandes caduques, terminales (espèces de l'Inde, aiguillons épars).

1. Prosopide a épis, *Prosopis spicigera*. Dec. prod. 2, page 446. Lin. mantis.

Arbrisseau à aiguillons épars, feuilles bipinnées à une ou deux paires de pinnules, composées chacune de sept à dix paires de folioles oblongues-linéaires, obtuses ; fleurs jaunes; légumes linéaires, amincis, pendants; pulpe mielleuse.

Lieu : l'Inde, le Coromandel; introduit en Angleterre en 1812.

Section 2. *Algarobia*, Dec. prod.

Anthères sans glandes (espèces d'Amérique à épines nulles ou axillaires).

2. Prosopide hérissée, *P. horrida*, Kunth. Dec. prod. 2, Swett. hort. Brit.

Arbrisseau à épines stipulaires géminées, très-longues ; feuilles bipinnées, à deux ou trois paires de pinnules portant chacun dix à

douze paires de folioles oblongues, un peu pubescentes. La rafle porte deux ou trois glandes; fleurs blanches; légumes toruleux doux.

Lieu : à la base des Andes de l'océan Pacifique.

3. Prosopide douce, *P. dulcis* Kunth. mimos. Dec. prod. *Acacia lævigata* Willd. Enum., etc.

Arbre? épines stipulaires comme nulles ou caduques; feuilles bipinnées, à une ou deux paires de pinnules, portant chacune dix-huit à vingt-cinq folioles glabres, à sommet subcilié; rafle à une ou deux glandes, petites, convexes; fleurs d'un blanc verdâtre; légumes toruleux, contenant de trois à quinze semences.

Lieu : La Nouvelle-Espagne occidentale; introduit en Angleterre en 1824.

4. Prosopide siliqueuse, *P. siliquastrum*, Dec. prod. 2, p. 447, *Acacia siliquastrum*, Lagasca, gen. et sp. (Algarobo du Chili).

Arbre? épines stipulaires géminées, droites; feuilles bipinnées, à deux ou trois paires de pinnules; folioles nombreuses, linéaires obtuses; légumes comprimés, falciformes; fleurs blanchâtres.

Lieu : le Chili; introduit en Angleterre en 1827.

5. Prosopide de Cumana, *P. Cumanensis*. Kunth. Mimos. Dec. prod. *Acacia Cumanensis*, Willd.s p. plant.

Arbre? sans épines; feuilles unijuguées, à folioles multijuguées linéaires, obtuses, glabres ainsi que les pétioles; glandes oblongues entre les pinnules, sessiles, obtuses; épis filiformes à fleurs opposées; fleurs blanches.

Lieu : Cumana; introduit en Angleterre en 1824.

6. Prosopide de St-Domingue. *P. Domigensis*, Dec. prod. 2, 447. Swett. hort. brit.

Arbre? épines stipulaires droites, courtes; feuilles bipinnées, à une seule paire de pinnules, à quinze à dix-huit folioles linéaires comme obtuses, glabres ainsi que les pétioles; glandes sessiles entre les pinnules; épis filiformes; légumes comprimés, rétrécis entre les semences; fleurs blanches.

Lieu : St-Domingue; introduit en Angleterre en 1826.

7. Prosopide a chatons, *P. juliflora*, Dec. prod. 2, pag. 447, *Mimosa juliflora*, Swartz, prod. — *Acacia falcata*, Desf. cat. ed. 3. *Annal. de Fl. et de Pom.*

Arbre? épines stipulaires droites; feuilles bipinnées, à une ou deux paires de pinnules; dix-huit à vingt folioles linéaires, subpointues, glabres ainsi que les pétioles; glandes sessiles entre les pinnules; épis cylindriques à pédoncules nuls; légumes très-comprimés; fleurs jaunâtres; les épis ressemblent aux chatons du saule fragile (*salix fragilis*).

Culture. Toutes les espèces sont de serre chaude, sans être délicates ni avoir besoin de la tannée; on ne les multiplie guère que de graines et elles sont peu cultivées, si ce n'est dans quelques écoles de botanique et quelques grandes collections; les feuilles de la dernière espèce donnent un très-beau noir.

ADENANTHERA. Lin gén. Endlicher. Dec. prod., etc.

Caractères génériques. Fleurs hermaphrodites; calice cupuliforme à quatre ou cinq dents courtes; corolle de quatre à cinq pétales lancéolés, libres ou à base presque réunie; huit à dix étamines insérées comme les pétales, saillantes; filaments filiformes, libres; anthères biloculaires, subglobuleuses; ovaire substipité, glabre, multiovulé; style filiforme flexueux; stigmate pointu; légume linéaire, comprimé, membranacé, bivalve, sans pulpe; semences sans arille.

1. Adenanthère oeil de paon; condori à graines rouges. *Adenanthera pavonina*. Lin. sp. plant. — Dec. prod. — Bot. cult. éd. 2, vol. 6, page 40.

Grand arbre à rameaux glabres, inermes; feuilles bipinnées, à quatre ou cinq paires de pinnules: folioles obovales, ou ovales-obtuses, glabres; fleurs petites, jaunâtres, disposées en grappes en forme d'épis; légumes de vingt-quatre à vingt-sept centimètres, falciformes, contenant dix à douze semences, d'un beau rouge, lisses et très-durs.

Lieu : les Indes Orientales, le Malabar; cultivé depuis 1759.

2. Adenanthère falciforme, *A. falcata*. Lin. Dec. prod. 2, page 446.

Grand arbre? sans épines; feuilles bipinnées, à folioles ovales, subpointues, tomenteuses en dessous; légumes droits; quatre pétales jaunâtres.

Lieu : les Moluques; introduit en Angleterre en 1812.

Ces deux arbres sont de serre chaude, où ils exigent assez de

chaleur; du reste ils ne s'y élèvent pas bien haut. La première y donne souvent des fleurs qui n'ont que bien peu d'apparence; le bois de la dernière espèce est léger, on s'en sert pour faire des vases de ménage. Les habitants du Malabar mangent les semences cuites de la première espèce; on s'en sert aussi pour faire des colliers pour mettre au cou des enfants.

DESMANTHUS. Willd. — Dec. prod. Endlicher. — Kunth. mimos, etc.

Caractères génériques. Fleurs polygames, hermaphrodites et neutres; calice campanulé à cinq dents; corolle de cinq pétales hypogynes, spatulés, de la longueur du calice, égaux; dix étamines, très-rarement cinq, hypogynes, saillantes, à filaments libres, capillaires; dans les fleurs inféricures, ils sont sans anthères, comme membranacés, pétaloïdes; anthères ovales, biloculaires; ovaire sessile; style filiforme, stigmate simple; légume continu, sec, comprimé, bivalve; plusieurs semences.

Section 1. *Neptunia*. Loureir. fl. Cochinch. Dec. lég. mém.

Légume oblong à quatre ou six semences, à base plus large; tous les filaments stériles, pétaloïdes; herbes aquatiques, couchées, souvent radicantes; feuilles sensibles au toucher, à deux ou trois paires de pinnules, à dix à douze paires de folioles; pédoncule axillaire solitaire.

1. Desmanthe des lacs, *Desmanthus lacustris*, Willd. syn. pl. Dec. prod. 2. page 444. *Mimosa lacustris*. H. B. et Kunth. *Mimosa aquatica*. Lin. pers. Endl. etc.

Tiges rampantes, arrondies; feuilles bipinnées, à trois paires de pinnules et à folioles nombreuses; fleurs en épis ovales, à pédoncules munis de bractées; les étamines stériles sont blanches à sommet jaune.

Lieu : nageant dans les eaux stagnantes de l'Amérique méridionale; il n'a été introduit en Angleterre qu'en 1823; annuel: cultivé à Paris.

2. Desmanthe nageant, *D. natans*, Willd. sp. pl. — Dec. prod. *Mimosa natans*, Roxb. *Mim. prostrata*, Lam. Dict. *Neptunia oleracea* Loureir. Cochinchin. etc.

Annuel comme le précédent: tiges arrondies, nageantes ou rampantes, ayant des callosités renflées; feuilles bipinnées à deux ou

trois paires de pinnules et à folioles nombreuses ; fleurs en épis ovales, à pédoncules nus ou n'ayant qu'une seule bractée, les étamines stériles jaunes.

Lieu : les eaux tranquilles des Indes Orientales, de la Cochinchine, etc.

3. Desmanthe polyphylle. *D. polyphyllus.* Dec. prod. Swett. hort. brit.

Tige érigée ? anguleuse ; feuilles bipinnées, à quatre paires de pinnules, chacune à folioles nombreuses ; fleurs en épis ovales pédonculés, à deux petites bractées ; les folioles sont au nombre de trente à quarante paires.

Lieu : . . . ; cultivé en Angleterre en 1826 ; annuel.

4. Desmanthe triquètre, *D. triquetrus*, Dec. prod. — Willd. sp. pl. — *Mimosa triquetra* Wall. *Mim.* — *Mim. natans*, Lin. fils. sup.

Tiges couchées, comprimées inférieurement, trigones ; feuilles bipinnées à deux ou trois paires de pinnules et à douze paires de folioles ; fleurs en épis globuleux ; pédoncules à deux bractées caduques.

Lieu : les Indes Orientales ; introduit en Angleterre en 1823.

5. Desmanthe plein, *D. plenus*, Willd. sp. pl. — Dec. prod. *Mimosa plena.* Lin.

Tiges couchées, comprimées ; feuilles bipinnées à deux à quatre paires de pinnules, portant deux bractées, larges, ovales-lancéolées, acuminées.

Lieu : la Vera-Cruz ; introduit en Angleterre en 1733.

Section 2. *Desmanthea*, Dec. prod. lég. mém. etc.

Légume linéaire, contenant dix à quinze semences ; étamines stériles subfiliformes ; fleurs neutres, comme sans pétales ; arbrisseaux ou sous-arbrisseaux ; feuilles non sensibles au toucher.

6. Desmanthe déprimé, *D. depressus*, H. B. in. Willd. sp. pl. — Dec. prod. *Mimosa depressa* Poiret, supplément.

Tiges suffrutiqueuses, couchées ; feuilles bipinnées à deux paires de pinnules ; pétiole ayant une glande au sommet ; épi en tête de peu de fleurs, ayant dix étamines ; légumes étroits, linéaires.

Lieu : Le Pérou, la Guadeloupe ; introduit en Angleterre en 1828.

7. Desmanthe diffus, *D. diffusus*, Willd. sp. pl. — Dec. prod. *Mimosa Sernambucana*, Lin.

Tiges suffrutiqueuses, couchées; feuilles bipinnées à quatre ou cinq paires de pinnules; épis de peu de fleurs, en tête; fleurs à cinq étamines, légumes étroits, linéaires.

Lieu : endroits ombragés à Cumana; introduit en Angleterre en 1731.

8. Desmanthe effilé, *D. virgatus*, Willd. sp. pl.— Dec. prod. — *Mimosa virgata*. Lin. *Mimosa angustisiliqua*, Lam.

Tiges suffrutescentes, érigées, anguleuses; feuilles bipinnées, à trois ou quatre paires de pinnules; une glande entre les pinnules inférieures; pédoncules nus; épis pauciflores, en tête; fleurs à dix étamines; légumes étroits, linéaires, à vingt-cinq ou trente semences.

Lieu : les Indes Orientales; cultivé à Paris.

9. Desmanthe ponctué, *D. punctatus*, Willd. — Dec. prod. — *Desmanthus strictus*, Bertol. Dec. prod. — *D. leptophyllus*, H. B. Kunth. *Mimosa punctata*, Lin.

Tiges suffrutiqueuses, érigées; feuilles bipinnées, à quatre ou cinq paires de pinnules; glandes entre les pinnules inférieures; pédoncules ayant à leur base des bractées caduques; fleurs à dix étamines; légume linéaire oblong, à base suboblique, cinq fois plus long que large, contenant douze à quinze semences.

Lieu : la Jamaïque, St-Domingue; cultivé au Jardin des Plantes de Paris.

Section 3. *Dicrostachys*. Dec. mem. legum., etc.

Légume linéaire contourné ou falciforme; filaments stériles linéaires, allongés; les fertiles ayant des glandes comme pédicellées au sommet des anthères; cinq pétales distincts ou coalités. — Arbrisseaux à rameaux, comme spinescents; feuilles bipinnées, pubescentes; cinq à dix pinnules; folioles multijuguées, linéaires; glandules entre les pinnules inférieures; fleurs en épis oblongs, cylindracés, bicolores; les étamines fertiles ordinairement jaunes, les stériles blanches ou variant de couleur.

10. Desmanthe divergent, *D. divergens*. Willd. sp. pl.— Dec. prod. — *Dicrostachys natans*. Benth. in Hook. — Walspers bot. syst. — *Caillea dicrostachys* Guill. et Perot fl. Seneg. —

Annal. de Fl. et de Pom., 1839-1840, pag. 285, fig. *Dicrostachys natans*, Dec. prod. sp. 19. *Dicrostachys trichostachys* et *leptostachys*, Dec. prod.

Arbrisseau d'un à deux mètres et peut-être plus ; tige droite, ramifiée ; feuilles bipinnées, à huit à douze paires de pinnules, garnies de vingt à trente paires de folioles ovales-oblongues, obtuses, ciliées, ou comme glabres ; pétiole muni de glandes entre les pinnules inférieures ; fleurs en épis de la longueur des feuilles, ordinairement comme géminées ; les fleurs hermaphrodites sont au sommet de l'épi; les étamines sont d'un beau jaune, les stériles à la base de l'épi, se composant de longs filets d'abord roses, passant ensuite au lilas, ce qui produit un très-agréable effet.

Lieu : la Sénégambie, les environs de Tombouctou ; cultivé à Paris.

11. Desmanthe cendré, *D. cinereus*, Willd. sp. pl. — *Mim. cinerea*, Lin. *Dicrostachys cinerea*, Wight et Arn. — Walspers, bot. syst.

Arbrisseau à rameaux, pétioles et pédoncules pubescents ; feuilles à huit ou dix paires de pinnules rapprochées ; douze à vingt paires de folioles ciliées ; glandes entre les pinnules ; épis solitaires subpenchés, comme plus courts que les feuilles; ils sont bicolores, roses à la base, et jaunes au sommet.

Lieu : les Indes Orientales ; introduit en Angleterre en 1739.

Culture : Toutes les espèces sont de serre chaude ; celles de la première section étant des plantes annuelles et comme aquatiques doivent être semées sur couche chaude et sous châssis dans des pots remplis de terre de bruyère tourbeuse ; quelques graines dans chaque pot, afin d'éviter la transplantation. On aura soin de tenir la terre très-humide, puis, lorsque les plants seront assez forts, on passera les pots en bonne serre chaude ; là ils seront placés dans d'autres vases où on entretiendra toujours six à sept centimètres d'eau. Ils sont rarement cultivés; je ne crois pas qu'aucun le soit en France. Les autres se cultivent comme toutes les plantes de cette température ; la dixième est la plus jolie et celle qui mérite le plus la culture; on la multiplie ainsi que les autres de boutures faites sur couche chaude ou dans la tannée d'une serre chaude, sous cloche étouffée : la onzième paraît y avoir beaucoup de rapport?

DARLINGTONIA, Dec. in *Annal. des sc. nat.* — Prod. 2. p. 443.

Caractères génériques. Fleurs hermaphrodites ; cinq pétales distincts ; cinq étamines ; légume bivalve, continu, sans suc, oligosperme ; herbes vivaces, glabres, inermes de l'Amérique septentrionale ; feuilles bipinnées, pinnules et folioles multijuguées : fleurs blanches en tête ; capitules axillaires, solitaires, pédonculées ; légumes courts, n'ayant guère que huit à seize millimètres de long.

1. Darlingtonie a lobes courts, *D. brachiloba*, Dec. légum., mémoir. prod. *Acacia brachiloba*, Willd. *Mimosa Illionensis*, Mich. fl. Am. *Desmanthus brachilobus*, Bentham *Darlingtonia glandulosa*, Dec. légum. mém. prod., etc.

Arbrisseau comme glabre, érigé ; tiges anguleuses, striées ; six à quinze paires de pinnules ; vingt à trente paires de folioles ; pétioles portant des glandes entre les pinnules inférieures, quelquefois à toutes ; fleurs à cinq étamines ; légume un peu élargi, falciforme, lisse, contenant de deux à six semences.

Lieu : les Illinois ; introduit en Angleterre en 1820.

Cette plante est indiquée comme étant de plein air en Angleterre, mais dans le cas où on désirerait la cultiver, il faudrait la planter en pleine terre de bruyère et la couvrir de pailles à l'approche des froids, en en conservant toujours quelques pieds en orangerie ou mieux en serre tempérée ; du reste ce ne peut être qu'un objet de curiosité, ou à placer dans les écoles de botanique. On pourrait probablement la cultiver dans les départements méridionaux et en Algérie ; elle est peu connue en Europe. Decandolle en avait fait deux espèces qui ont été réunies par les auteurs subséquents, et n'en forment réellement qu'une.

Jacques.

PLANTES POTAGÈRES.

Courge sucrière, *cucurbita melopepo*, *varietas*.

Cette courge est une des nombreuses variétés qu'a fournies la famille des cucurbitacées. Introduite depuis peu d'années (en 1839) dans les jardins potagers, elle y est recherchée à cause de son fruit de couleur

orange. Il est ovale allongé, souvent à côtes, long de 15 à 20 centim., sur une circonférence de 30 à 40 centim., et il a une saveur très-sucrée et la chair d'un jaune blanchâtre. Chaque fruit, qui jouit de l'avantage de se conserver longtemps, suffit pour faire une soupe, ce qui évite l'inconvénient, comme dans les potirons, d'entamer un fruit qu'on ne peut consommer à la fois et qui s'altère plus ou moins dans cet état.

Quand au port de cette courge il ressemble en tous points à celui de ses congenères ; ses feuilles sont de moyenne grandeur; elle est très-productive, car elle donne 15 ou 20 fruits par pied.

Sa culture n'a rien de particulier ; c'est celle des autres courges ou potirons ; mais elle mérite la préférence dans le potager des maisons bourgeoises où l'on aime mieux la qualité des produits que leur volume.

PÉPIN.

POTIRON MALA-MOCO.

J'ai reçu sous ce nom des graines d'une cucurbitacée rapportée de Naples à la fin de 1842. Elles furent semées au printemps de 1843 et produisirent, à l'automne suivant, des fruits que l'on reconnut facilement pour appartenir aux potirons.

Comme variété de l'espèce *cucurbita pepo*, son volume est plutôt petit que moyen. Sa forme est arrondie du côté du pédoncule et finit en pointe turbinée ; son écorce est de couleur rose clair et sa chair jaune foncé est ferme et très-sucrée.

Ce potiron, que l'on cultive en grand à Naples

est d'une excellente qualité; il se conserve fort longtemps et mérite l'attention des amateurs de cucurbitacées. Sa culture est celle du potiron.

PÉPIN.

LAITUE ROMAINE A FEUILLES D'ARTICHAUT.

C'est une nouvelle romaine introduite il y deux ou trois ans dans le commerce par le savant Mathieu de Dombasle dont l'agriculture déplore la perte récente. Elle doit son nom à la ressemblance que ses feuilles ont avec celles de l'artichaut. Elles sont en effet grandes, longues et profondément découpées et laciniées; elles forment une large touffe que l'on relève et lie pour les faire blanchir, ainsi qu'on le pratique pour les autres romaines. Dans cet état elles deviennent fort blanches et très-délicates et sont infiniment agréables au goût. Elle est tardive et excessivement lente à monter. Il faut semer au printemps celles qu'on veut consommer en été et garder pour porte-graines qu'on n'obtient pas toujours par la raison que j'ai dite plus haut. Celles dont on vent jouir dans l'arrière-saison doivent être semées en juin ou juillet. Elle se conserve bonne malgré les premières gelées d'automne qui, comme on le sait, ont une influence fâcheuse sur ses congénères. On peut encore, lorsque le froid devient vif, en arracher quelques-unes que l'on replante dans la serre à légumes où on les conserve très-bien pendant plus d'un mois. En résumé c'est une variété qui me paraît devoir être recherchée, et dont la culture ne diffère en rien de celle des autres romaines.

ROUSSELON.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Note sur quelques chênes exotiques.

Depuis un certain nombre d'années les explorations des botanistes voyageurs ont singulièrement augmenté nos richesses végétales. Sans doute il est fort intéressant de compléter les collections botaniques et de meubler nos serres des diverses températures par des nouveautés rares et que les amateurs recherchent avidement; mais il est plus avantageux encore d'ajouter à nos végétaux de pleine terre qui, sous tous les rapports d'utilité et d'agrément, occuperont toujours la première place sous notre ciel tempéré. Sous ce point de vue quelques contrées de l'Orient, le Japon, le Mexique, la Californie, le Chili et le Népaul me paraissent mériter davantage l'attention des explorateurs. Sur leurs diverses zones croissent des végétaux qui se naturalisent chez nous sans trop de difficulté, et dont une partie réussit parfaitement dans le midi de la France, et même dans les provinces de l'ouest, où l'on voit quelques-uns de ces nouveaux produits donner des graines fertiles comme sous le climat qui les a vus naître.

C'est ainsi que notre arboriculture s'est enrichie, depuis plusieurs années, de quelques espèces de chênes à feuilles persistantes chez lesquels on trouve des caractères particuliers qui les distinguent parfaitement de ceux qui sont indigènes à l'Europe.

Parmi eux je mentionnerai le chêne du Népaul, *Quercus lanuginosa*, Don., *Q. nepalensis*, Desf. figuré et décrit page 143 de ce journal, année 1842-1843, 1re de la 2me série. Pris d'abord pour un châtaignier, malgré l'autorité de ces deux botanistes, à cause de la ressemblance qu'offre son feuillage à celui des arbres du genre *Castanea*, il a été rendu au genre *Quercus* après que sa floraison et sa fructification, opérées en 1841, dans l'établissement de nos collègues Cels frères et au Muséum d'histoire naturelle, eurent dissipé tous les doutes. Les fruits étaient doués de leur qualité générative, car semés aussitôt après la récolte, ils ont parfaitement levé au printemps de 1843. C'est un arbre intéressant auquel il est juste de maintenir la première dénomination spécifique qui lui convient très-bien et qui a la priorité, en y ajoutant celle de Desfontaines comme synonyme. Mais il faudra quelques soins pour le faire vivre à l'air libre sous le climat de Paris, tandis qu'il n'est pas douteux qu'il réussira dans l'Algérie, le midi de la France et quelques parties des départements de l'ouest.

J'ai toutefois connu un amateur distingué qui en a conservé un pied en pleine terre pendant quatre ans dans un jardin à Sceaux-Penthièvre près Paris. Il faut avouer qu'il souffrait un peu des intempéries de l'hiver et qu'il n'était vraiment beau que pendant l'été. Cependant il ne manquait pas de végéter assez vigoureusement; car haut seulement d'un mètre lorsqu'on le mit en pleine terre, il en avait trois quatre ans après. Déjà au Havre il se montrait plus rustique; en effet, j'en ai vu un pied en pleine terre dans un jardin particulier qui, ainsi que plusieurs

autres arbres du Népaul qui s'y trouvaient également, montrait une végétation aussi confortable que dans son pays natal.

Je mentionnerai encore le *Quercus rugosa*, Pers., ou *Reticulata*, Humb. et Bompl., originaire du Mexique, qui se trouve dans le même cas que le précédent, mais qui n'a pas comme lui fructifié jusqu'à présent. Enfin nous avons en pleine terre deux autres chênes non moins intéressants, qui appartiennent au Japon : ce sont les *Quercus glabra* et *glaberrima*. Ces deux derniers ressemblent par leur port et leur feuillage persistant à plusieurs espèces du genre *Laurus*. Seulement il est fâcheux que sous le climat de Paris ils commencent à pousser de trop bonne heure, ce qui les expose aux funestes effets des intempéries tardives. Mais à Angers et dans quelques autres localités de la Bretagne, où les araucaria, les camellia, les myrthes, les thés, etc., passent l'hiver à ciel nu, toutes les espèces de chênes que je viens de citer y réussiraient parfaitement en pleine terre.

Les chênes exotiques qui ne donnent point de graines ont jusqu'alors été multipliés par la greffe en approche qui réussit très-bien; aujourd'hui on lui préfère la greffe en fente. C'est par ce procédé que le *Quercus rugosa* de Persoon, ou *reticulata*, Humbold et Bompland, a été multiplié dans les pépinières d'Orléans où on a pris pour sujet le chêne commun. Ces greffes provenaient de plants obtenus au jardin botanique de cette ville en 1832, par le semis de glands qni avaient été envoyés sous le nom de chêne du Mexique; seulement les sujets greffés étaient relevés avant les grandes gelées, parce

qu'ils ne peuvent resister à plus de 5 ou 6 degrés de froid.

PÉPIN.

Note sur le Thuya *à branches en cordes*, Thuya orientalis, *var.* flagelliformis. JACQUES.

Dans la 191e livraison des Annales de la Société royale d'Horticulture (octobre 1843), page 211, on lit le passage suivant inséré dans le rendu-compte fait par M. Poiteau d'une tournée horticole dans quelques départements de l'ouest :

« Un fait qui regarde la botanique aussi bien que » l'horticulture, est le *Thuya filiformis*..... M. An- » dré Leroy en possède un fort pied dans une plate- » bande en terre de bruyère; il a fait planter à côté » un Thuya de la Chine pour point de comparaison.

» Ce Thuya filiforme, extraordinairement diffé- » rent du Thuya de la Chine, a été donné d'abord » comme une très-bonne espèce, et aujourd'hui il » est revendiqué par un amateur de Laval, qui, dit- » on, soutient l'avoir obtenu d'un semis fait avec des » graines de Thuya de la Chine, et qu'il n'en est » qu'une variété. Il est vrai que cette variété, si va- » riété il y a, porte des fruits semblables à ceux du » Thuya de la Chine, etc. »

Ce fait indiqué vaguement par M. Poiteau est authentique et irrécusable. Voici comment il a eu lieu. M. Jacques, ayant appris de M. le comte de Rumigny, aide de camp du roi, que son beau-père possédait, dans une campagne près de Laval (Mayenne), un Thuya extraordinaire se trouvant dans un semis

fait par son jardinier, de graines de Thuya de la Chine, pria cet officier général de lui en faire obtenir un sujet greffé. Effectivement le premier pied lui fut envoyé à Neuilly en 1822, et, après l'avoir examiné, notre collégue crut pouvoir le nommer *Thuya orientalis*, var. *flagelliformis*, nom qui devrait lui être maintenu à cause de sa priorité.

Il le fit planter en pleine terre, où il reçut tous les soins qu'il méritait par sa singularité, et aussitôt que ses branches furent assez développées pour fournir des greffes, M. Jacques s'empressa de le multiplier par cette voie, et il en dota le commerce qui lui doit ainsi cette remarquable variété, qu'il a décrite sous le n° 3 du genre Thuya dans sa Monographie des Conifères publiée dans ces annales, 1836-1837 (page 261).

Depuis, Lambert, dans sa Monographie des Conifères, a décrit et fait figurer ce Thuya sous le nom de *Thuya pendula*, en le disant originaire du Japon. Cette circonstance est d'autant plus remarquable que le Thuya de la Chine, *Thuya orientalis*, se trouve aussi dans cette contrée, et il n'y anrait rien d'étonnant qu'il y eût produit par le semis, comme en France, la variété qui nous occupe. Ce qu'il y a de certain, c'est que la figure que donne cet auteur est la représentation fidèle du Thuya de Laval, et cependant il affirme que son Thuya ne se trouve qu'au Japon, et les ouvrages anglais, même l'*Arboretum* de Loudon que les sciences viennent malheureusement de perdre, annonce qu'en 1842, 20 ans après son introduction dans le domaine de Neuilly, on ne le possédait pas encore en Angleterre.

Au reste ce qui prouve que ce Thuya est évidem-

ment une variété hybride du Thuya de la Chine, c'est qu'il donne des graines tous les ans, mais constamment stériles.

En résumé, c'est un arbre fort curieux par ses longs rameaux filiformes et pendants, et qui reprend très-bien de greffes herbacées en fente, ou mieux encore en approche sur le *Thuya orientalis*.

PEPIN.

NOTE sur la greffe en fente sur le Troène du *Phillyrea latifolia*.

M. *Fortier*, premier garçon jardinier chez M. Berrault, pépiniériste à Dreux, nous écrit pour nous communiquer un essai qu'il a fait en greffant en fente sur le Troène commun, *Ligustrum vulgare*, le Filaria à larges feuilles, *Phillyrea latifolia*. Cette expérience, qu'il a faite en 1843, lui a réussi dans la proportion de 8 sur 10, et il conseille aux pépiniéristes d'employer ce nouveau moyen de multiplication qui produit des arbustes charmants.

Le *Phillyrea latifolia* est un arbrisseau indigène au midi de la France qui s'élève à environ 4 mètres, à feuilles persistantes toujours vertes et très-rameux. Le *Ligustrum vulgare*, indigène aux parties septentrionales de notre pays, est plus rustique, mais il ne prend qu'un développement égal aux deux tiers au plus de celui du Phillyrea. Il n'y a point de doute qu'une pareille greffe ne puisse parfaitement réussir, ces deux arbustes appartenant à la famille des Jasminoïdes, section des Oléinées. Ils se rapprochent encore par plusieurs analogies, comme ports semblables,

floraison printanière, fleurs blanches et fruits à baies noires.

Mais il ne peut résulter de grands avantages de cette opération; à moins que l'expérience ne démontre qu'on obtienne ainsi des Filaria de dimensions plus petites et d'une plus grande rusticité, ce que nous invitons M. Fortier à nous faire connaître, lorsque le développement des ses jeunes sujets lui aura permis d'en juger.

ROUSSELON.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

MIMULE DE MACLAIN, *Mimulus Maclainianus*, PAXT. MAG. *Mimulus roseus*, var. *Maclainianus*, HORT.

Le *Paxton Magazine* a décrit et publié la figure de ce *Mimulus* auquel il donne le nom de M. Maclain, fleuriste à Harold's Cross, près Dublin (Irlande). Il avoue qu'il le croit un hybride obtenu par ce cultivateur et il désigne, pour ses parents les plus rapprochés, le *Mimulus cardinalis* et le *Mimulus roseus*.

J'ai vu dans le fleuriste du domaine royal de Neuilly confié à la savante direction de notre collègue M. Jacques, cette plante qu'il désigne sous le nom de *Mimulus roseus* var. *Maclainianus*, et qui ressemble beaucoup au *Mimulus atroroseus*, figuré et décrit page 374 de l'année 1841-1842, 10e de la première série, lequel, suivant l'auteur de l'article, M. Jacquin aîné, pourrait bien n'être qu'une variété des *Mimu-*

lus cardinalis et *roseus*. Le Mimule de Maclain ne paraît s'en distinguer que par les couleurs moins intenses du limbe de la fleur et de la macule qui le décore, et le port n'offre aucune différence.

Un peu plus délicate que le *Mimulus cardinalis*, c'est cependant la culture de ce dernier qui convient le mieux à la variété qui nous occupe. Elle ne peut supporter l'hiver en plein air, il faut donc la tenir en pots dans la serre tempérée. La terre de bruyère la plus substantielle est celle qui lui convient, et le vase doit être plus grand que pour les plantes de son volume parce qu'elle a besoin de beaucoup de nourriture. Elle ne peut supporter la moindre sécheresse, et les arrosements copieux lui sont constamment nécessaires; ceux par immersion lui conviennent le mieux. On la multiplie de drageons comme les *Mimulus cardinalis* et *atroroseus*.

ROUSSELON.

STATICÉ DE DICKINSON, *Statice Dickinsoni*, HORT. ANGL. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 222 de ce Journal, année 1838-1839, 7e de la première série.)

Cette magnifique plante nous a été expédiée d'Angleterre dans le commencement de 1843, et elle était en fleurs pour la première fois en août de cette même année. Elle était haute alors de 50 cent., à tige aplatie, d'un brun noirâtre à la base, ensuite vert jaunâtre. Les feuilles caulinaires sont latérales; celles d'un côté opposées aux intervalles qui séparent celles de l'autre côté; elles sont horizontales, à pétiole ca-

naliculé, d'un vert jaunâtre; le limbe est spatuliforme, marqué de trois nervures longitudinales dont la médiane est la plus saillante, d'un vert frais. Rameaux opposés, composés de six à huit feuilles semblables aux caulinaires, dont une de chaque côté est attachée à leur base.

De l'aisselle des rameaux s'élève la tige florale qui se subdivise en une grande quantité de grappes de fleurs plus ou moins nombreuses s'étalant gracieusement en sens divers. Ces grappes sont portées par un pédoncule cylindrique, d'un beau vert, attaché sur l'axe de la tige et muni à sa base d'une petite bractée purpurine. Ce pédoncule se subdivise souvent en d'autres plus minces qui portent les grappes. Celles-ci offrent deux rangées de fleurs s'épanouissant successivement de la base au sommet, ce qui prolonge très-longtemps la floraison. Les fleurs sont d'un beau rose, et les boutons pointus qui les précèdent sont de même couleur et forment un joli effet. La tige florale, terminée par des grappes vertes et chargée de plusieurs grappes en fleurs ou en boutons, d'un coloris très-frais, composent une guirlande d'une grande élégance et de l'aspect le plus gracieux.

Cette espèce dont la disposition des fleurs ressemble à celle du *Statice arborea* paraît d'une culture plus facile que ce dernier. On la tient en serre tempérée éclairée, et on la cultive en pots en terre de bruyère. Sa multiplication par boutures sous cloches et sur couche tiède réussit sans beaucoup de difficultés.

C'est une fort belle acquisition qui se recommande d'elle-même au bon goût des amateurs.

F. Cels.

XANTHOSIA Rudge. LEUCOLÆNA Rob. Brown. Pentandrie Digynie, Lin. Ombellifères, de Juss.

Xanthosie a feuilles arrondies, *Xanthosia rotundifolia*, Rudge. (Voyez la planche.) Plante de la Nouvelle-Hollande tout récemment introduite dans les cultures françaises. Ses tiges ramifiées s'élèvent de 35 à 40 cent.; elles sont cylindriques, vertes, glabres; les feuilles sont ovales, arrondies, d'un vert luisant à nervures saillantes, à dents profondes et plus ou moins aiguës, lisérées de pourpre dans les jeunes et de pourpre noir dans les adultes. Les rameaux floraux sortent de l'aisselle des feuilles; ils sont cylindriques, glabres, d'un vert moins foncé que les tiges. Au sommet de ces rameaux, fleurs en ombelle terminale. Elle est à quatre ailes opposées en croix. Chacune d'elles est formée d'une espèce de pédoncule canaliculé, blanc de lait; il est terminé par une sorte de collerette à trois lobes plus ou moins aigus et ondulés, également d'un beau blanc. Au centre de cette collerette sont attachées, par de petits pédicelles, dix ou douze fleurs petites, blanches, à corolle campanulée à cinq dents aiguës, au-dessus desquelles s'élèvent les étamines à filets blancs, filiformes, portant des anthères rondes, d'abord pourpres, ensuite fauves. A la jonction des quatre pédoncules qui sont munis, chacun à leur base, d'une bractée verte, se trouve un cinquième groupe de fleurs pareilles aux précédentes.

On cultive cette plante en pots en terre de bruyère et on la rentre en serre tempérée. Elle a fleuri pour

la première fois en juillet 1843, et sa floraison se prolonge assez longtemps. On la tient à l'air libre, en été a exposition un peu ombragée ; elle a besoin d'arrosements fréquents pendant cette saison. On la multiplie de boutures faites avec les jeunes rameaux sur couche chaude et étouffées sous cloches.

Cette singulière et jolie plante est fort remarquable par ses ombelles à quatre ailes d'un blanc pur, qui tranche élégamment sur tout ce qui les environne, et elle mérite véritablement d'avoir une place dans toutes les collections où le bon goût préside. On la trouve chez MM. *Jacquin* frères, à leur établissement de Charonne, chez MM. *Cels*, à Montrouge, et chez M. *Ryfkogel*, rue de Vaugirard, à Paris.

ROUSSELON.

SERRE CHAUDE.

THUNBERGIE COCCINÉE, *Thunbergia coccinea*, WAL. HOOK., ex fl. 195. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 189 de la 9e année de ce Journal, 1840-1841.)

NOTA. Par une erreur, dont on ne s'est aperçu qu'après le tirage et le coloris des planches, celle qui représente cette plante a reçu les faux noms de THUNBERGIE A FLEURS ORANGÉES, *Thunbergia aurantiaca*. Cette espèce, déjà gravée dans les Annales de Flore, appartient à la 9e année de la première série, page 189 ; elle est jaune orangé, tandis que celle-ci est rouge cocciné.

Cette plante originaire du Népaul est connue dans

les cultures françaises depuis une vingtaine d'années. On la rencontre assez rarement néanmoins dans les serres des amateurs, parce qu'elle est délicate et passe pour fleurir difficilement. Cependant elle a fleuri en décembre et janvier derniers dans notre établissement, et l'individu dont la floraison s'est effectuée n'avait que 20 cent. de hauteur.

C'est un arbrisseau sarmenteux, pouvant s'élever de 1 mèt. à 1 mèt. 35, à feuilles opposées, ovales, lancéolées, terminées en pointe allongée et aiguë; elles sont d'un vert frais et marquées de cinq nervures saillantes. Les tiges volubiles sont d'un vert foncé luisant et glauque. Les fleurs sont axillaires par deux ou trois, pédonculées; la corolle campanulée a son limbe à cinq lobes arrondis, moins étalés que dans l'*aurantiaca*, et d'une jolie couleur coccinée. L'intérieur du tube est jaunâtre, et le style ainsi que les étamines se présentent à son orifice.

Cette plante appartient à la serre chaude. On la cultive en pot et en terre de bruyère très-substantielle. Il faut même la fumer quelquefois pendant l'hiver, autrement elle est attaquée par un assez grand nombre d'insectes qui la font dépérir. Pendant l'été elle a besoin d'être seringuée souvent comme ses congénères. Bien qu'elle ait fleuri chez nous en décembre et janvier, l'époque habituelle de sa floraison paraît être de mai en août.

On la multiplie de boutures faites sur couche chaude, en prenant de préférence les extrémités des rameaux avec lesquels on obtient une floraison plus facile, et avant que les individus aient pris leur entier développement.

JACQUIN aîné.

THYSANOTHUS Rob. Brown. Hexandrie monogynie Lin. Liliacées Juss.

Thysanote prolifère, *Thysanotus proliferus*, Bot. reg. 8. (Voyez la planche.)

Plante à racine bulbeuse de laquelle s'élève une tige droite haute de 70 à 75 cent.; feuilles radicales, presque glauques, glabres, étroites, en gouttière et plus longues que la scape. Celle-ci porte à son sommet deux ou trois ombelles de fleurs superposées l'une à l'autre, ce qui a valu à la plante son nom spécifique. Ces ombelles, composées de sept à huit fleurs, sont accompagnées de plusieurs bractées linéaires, acuminées, scarieuses sur la marge. Sépales herbacés, linéaires, acuminés; trois pétales d'un pourpre légèrement violacé et luisant, coupés au milieu par une ligne bleue, et bordés de poils fins et soyeux qui font un joli effet. Trois étamines, opposées aux pétales, égales, d'un pourpre noirâtre, arquées en dehors. Un style blanc. Ovaire triloculaire à loges dispermes.

Cette jolie plante, originaire de la Nouvelle-Hollande a été introduite à plusieurs reprises et perdue plusieurs fois, car elle est fort délicate et demande des soins assidus. On la cultive en pots, dans la serre chaude. Elle ne paraît pas exiger de fréquents rempotages, malgré que les pots se tapissent promptement de racines. Elle réclame une terre de bruyère très-substantielle et a besoin d'arrosements raisonnés, c'est-à-dire ménagés pendant le temps de sa végétation, copieux aussitôt qu'elle se dispose à fleurir. Il faut la tenir alors à la chaleur. Elle fleurit vers le mois d'août. Après la floraison il faut la laisser pour

ainsi dire manquer d'eau, et la placer dans l'endroit le moins chaud de la serre. Il suffit pour l'hiver qu'elle n'ait point à souffrir de ses rigueurs, et encore moins de l'humidité qui la fait périr en attaquant d'abord les racines. On peut conserver les bulbes hors de terre pendant l'hiver, pourvu qu'elles soient à l'abri de la gelée et de l'humidité ; alors on la replante en mars.

Cette plante se multiplie en détachant les caïeux qui se forment sur les bulbes, et qu'il suffit de mettre en pots, sous cloches et sur couche tiède pour qu'ils s'enracinent promptement. Les multiplications que nous avons faites l'an dernier montent à fleurs dans ce moment.

On peut encore la propager de semences qu'elle mûrit quelquefois. On les sème en mars sur une couche chaude et dans une terre de bruyère qu'on rend encore plus légère en y ajoutant du sable blanc.

JACQUIN aîné.

Nouvel ordre de l'école botanique du Jardin du Roi.

L'école de botanique du Jardin du Roi prenait une extension telle qu'il a fallu la replanter entièrement en 1843. M. *Ad. Brongniart*, membre de l'Institut et professeur de botanique au Muséum d'histoire naturelle, a profité de cette circonstance pour faire subir à l'ordre naturel établi par le célèbre de Jussieu, les modifications qui lui ont paru nécessaires. Déjà les savants botanistes de notre époque avaient, selon leurs études, opéré divers changements et créé

des méthodes particulières. M. Brongniart pouvait, ainsi qu'il le dit lui-même, adopter telle ou telle de ces méthodes ou mettre à profit pour en former un tout, les améliorations éparses dans ces œuvres. C'est à ce dernier parti qu'il s'est arrêté. Je n'ai pas la prétention de donner un avis sur ce travail, mais je vais mettre en regard les tableaux de la méthode de de Jussieu et de celle suivant laquelle l'école de botanique vient d'être replantée, telle que M. Brongniart l'a exposée dans un opuscule intitulé : *Énumération des genres de plantes cultivés au Muséum d'histoire naturelle de Paris, suivant l'ordre établi dans l'école de botanique en* 1843.

MÉTHODE DE JUSSIEU.

Première division. ACOTYLÉDONES.

Sans cotylédons connus.

1re classe.	6 ordres.

Deuxième division. MONOCOTYLÉDONES.

A un seul cotylédon.

2e classe. Étamines hypogynes (1). . . .	4 ordres.
3e classe. Étamines périgynes (2)	8 ordres.
4e classe. Étamines épigynes (3).	4 ordres.

Troisième division. DICOTYLÉDONES.

A deux cotylédons.

5e classe. Apétales à étamines épigynes. .	1 ordre.
6e classe. Apétales à étamines périgynes .	6 ordres.
7e classe. Apétales à étamines hypogynes .	4 ordres.
8e classe. Monopétales à corolle hypogyne.	15 ordres.
9e classe. Monopétales à corolle périgyne.	4 ordres.
10e classe. Monopétales à corolle épigyne et anthères réunies	3 ordres.

(1) Insérées sous l'ovaire ou sous le réceptacle du pistil.
(2) Insérées sur le calice, ou sur la partie qui entoure le pistil.
(3) Insérées sur le pistil.

11e classe.	Monopétales à corolle épigyne ; à anthères distinctes et séparées.	2 ordres.
12e classe.	Polypétales à étamines épigynes.	3 ordres.
13e classe.	Polypétales à étamines hypogynes	22 ordres.
14e classe.	Polypétales à étamines périgynes.	13 ordres.
15e classe.	Apétales à étamines idiogynes (1).	5 ordres.

Ainsi donc le système naturel de de Jussieu se compose de trois divisions, quinze classes et cent ordres, et la difficulté qu'il présente, consiste dans la connaissance qu'il faut acquérir de la signification précise des mots acotylédones, monocotylédones, dicotylédones, apétales, monopétales, polypétales et apétales à étamines idiogynes.

MÉTHODE DE M. Ad. BRONGNIART.

Première division. Cryptogames.

Végétaux dépourvus d'étamines, de pistil et même d'ovules. Embryon simple homogène, ordinairement vésiculaire.

Premier embranchement. *Amphigènes.*

Point d'axe et d'organes appendiculaires distincts; croissance périphérique; reproduction par des spores ou embryons nus.

1re classe.	Les Algues	10 familles.
2e classe.	Champignons	9 familles.
3e classe.	Lichenées.	1 famille.

Deuxième embranchement. *Agrogènes.*

Axe et organes appendiculaires distincts; tiges croissant par l'extrémité seule, sans addition de nouvelles parties vers la base; reproduction par des séminules ou embryons recouverts d'un tégument.

4e classe.	Muscinées.	2 familles.
5e classe.	Filicinées	5 familles.

(1) Séparées du pistil, ou plantes unisexuelles.

Deuxième division. **Phanérogames.**

Organes sexuels évidents, formés d'étamines et d'ovules nus ou renfermés dans un pistil. — Embryon composé, parenchymateux, hétérogène, renfermé dans une graine.

Troisième embranchement. ***Monocotylédones.***

Embryon à un seul cotylédon. Tiges composées de faisceaux fibro-vasculaires épars dans la masse du tissu cellulaire, ne formant pas un cercle régulier : les tiges vivaces ne s'accroissant pas par des zones concentriques distinctes de bois et d'écorce.

1re série. Périspermées.

6e classe.	**Glumacées.**	**2 familles.**
7e classe.	**Joncinées.**	**5 familles.**
8e classe.	**Aroïdées.**	**2 familles.**
9e classe.	**Pandanoïdées**	**3 familles.**
10e classe.	**Phœnicoïdées**	**3 familles.**
11e classe.	**Lirioïdées.**	**10 familles.**
12e classe.	**Bromélioïdées.**	**4 familles.**
13e classe.	**Scitaminées**	**3 familles.**

2e série. Apérispermées.

14e classe.	**Orchioïdées.**	**2 familles.**
15e classe.	**Fluviales**	**5 familles.**

Quatrième embranchement. ***Dicotylédones.***

Embryon à deux cotylédons opposés, ou à cotylédons verticillés. Tiges représentant des faisceaux fibro-vasculaires formant un cylindre autour d'une moelle centrale, séparables en une zone interne ligneuse et une zone externe corticale, et s'accroissant par des couches concentriques.

Premier sous-embranchement. ***Angiospermes.***

Ovules renfermés dans un ovaire clos, et recevant l'influence de la fécondation par l'intermédiaire d'un stigmate.

1re série Gamopétales.

16e classe.	**Campanulinées**	**6 familles.**
17e classe.	**Astéroïdées**	**1 famille.**
18e classe.	**Lonicérinées**	**3 familles.**
19e classe.	**Coffeinées.**	**1 famille.**

20e classe.	Asclépiadinées	5 familles.
21e classe.	Convolvulinées	3 familles.
22e classe.	Aspérifoliées	4 familles.
23e classe.	Solaninées	2 familles.
24e classe.	Personnées	8 familles.
25e classe.	Seloginoïdées.	4 familles.
26e classe.	Verbeninées	4 familles.
27e classe.	Primulinées.	5 familles.
28e classe.	Ericoïdées.	5 familles.
29e classe.	Diospyrtoïdées	6 familles.

2e série. Dialipétales.

30e classe.	Guttifères	10 familles.
31e classe.	Malvoïdées	4 familles.
32e classe.	Crotoninées	3 familles.
33e classe.	Polygalinées.	2 familles.
34e classe.	Géranioïdées	8 familles.
35e classe.	Térébinthinées	7 familles.
36e classe.	Hespéridées.	8 familles.
37e classe.	Æsculinées	6 familles.
38e classe.	Celastroïdées	5 familles.
39e classe.	Violinées	4 familles.
40e classe.	Cruciférinées	3 familles.
41e classe.	Papavérinées	2 familles.
42e classe.	Berbérinées.	3 familles.
43e classe.	Magnolinées.	4 familles.
44e classe.	Renonculinées.	3 familles.
45e classe.	Nymphéinées	3 familles.
46e classe.	Pipérinées.	2 familles.
47e classe.	Urticinées.	5 familles.
48e classe.	Polygonoïdées.	1 famille.
49e classe.	Caryophylinées	9 familles.
50e classe.	Cactoïdées.	2 familles.
51e classe.	Crassulinées.	3 familles.
52e classe.	Saxifraginées	4 familles.
53e classe.	Passiflorinées	7 familles.
54e classe.	Hamamélinées.	5 familles.
55e classe.	Umbellinées.	4 familles.
56e classe.	Santalinées	5 familles.
57e classe.	Asarinées	5 familles.
58e classe.	Cucurbitinées.	4 familles.
59e classe.	Ænothérinées.	8 familles.

60e classe. Daphnoïdées . . . . . 4 familles.
61e classe. Protéinées. . . . . 2 familles.
62e classe. Rhamnoidées . . . . . 3 familles.
63e classe. Myrtoïdées . . . . . 5 familles.
64e classe. Rosinées . . . . . 6 familles.
65e classe. Légumineuses. . . . . 4 familles.
66e classe. Amentacées . . . . . 6 familles.

2e sous-embranchement. *Gymnospermes.*

Ovules nus (non renfermés dans un pistil clos et surmonté d'un stigmate) recevant directement l'influence du pollen.

67e classe. Conifères . . . . . 4 familles.
68e classe. Cycadoïdées. . . . . 1 famille.

Cette méthode comprend deux divisions principales, les cryptogames et les phanérogames; quatre embranchements, les amphigènes, les agrogènes, les monocotylédones et les dicotylédones; ce dernier forme deux sous-embranchements, les angiospermes et les gymnospermes, et dans ce cadre sont comprises soixante-huit classes et deux-cent quatre-vingt-sept familles, si la cent soixante-troisième *bis*, les humiriacées, indiquée comme douteuse dans le tableau des classes et omise dans l'énumération des genres, y est maintenue, ainsi que plusieurs autres également douteuses.

Rousselon.

BIBLIOGRAPHIE HORTICOLE.

A cette époque de l'année où tous les travaux du jardinage reprennent leur plus grande activité, je crois devoir rappeler à nos lecteurs les titres de quelques ouvrages sur l'horticulture qui sont très-propres à leur servir de guides.

1° Manuel complet du Jardinier, maraîcher, pépiniériste, botaniste, fleuriste et paysagiste, par M. *Louis Noisette*, membre de plusieurs sociétés savantes. 4 vol. in-8°, avec deux suppléments et un grand nombre de figures; 2e édition, prix 30 fr.

Le nom de l'auteur de cet ouvrage, qui est l'un de nos plus anciens et plus célèbres fleuristes et pépiniéristes, est une recommandation telle qu'il est inutile d'y rien ajouter.

2° Monographie complète du Melon, contenant la culture, la description et le classement de toutes les variétés de cette espèce, suivies de celles de la pastèque à chair fondante, avec la figure de chacune dessinée et coloriée d'après nature, par M. *Jacquin*, aîné, membre de plusieurs sociétés horticulturales; 1 vol. grand in-8°, fig. col., 15 fr., et fig. noires 7 fr. 50 c.

C'est le travail le plus consciencieux, comme le plus complet, qui ait été publié sur cette intéressante cucurbitacée, si recherchée et qui mérite effectivement de l'être. Tous les faits annoncés ont été basés sur des expériences faites par l'auteur; et le lecteur est sûr de ne pas se tromper en suivant aveuglément ses préceptes. C'est de plus un ouvrage digne de figurer dans les bibliothèques de meilleur choix.

3° Traité complet de la greffe et de la taille, extrait du Manuel complet du Jardinier, par L. Noisette. 1 vol. in-8°, avec figures, prix 6 fr.

Les personnes que ces deux opérations intéressent peuvent trouver, dans cet ouvrage, toutes les indications capables d'en assurer le succès.

4° Pratique raisonnée de la taille du Pêcher en espalier carré, contenant sa culture, sa multiplication, les principes généraux de la taille et leur application à la forme carrée, la taille dite à la Montreuil, les moyens de restaurer les vieux arbres, et de remédier aux maladies et accidents dont le pêcher peut être frappé, et la description des variétés de pêches les meilleures à cultiver, par *Al. Lepère*, cultivateur à Montreuil, membre de la Société royale d'horticulture de Paris, etc., etc., avec 4 grandes planches gravées. Dédiée à M. le vicomte Héricart de Thury, président de la Société royale d'horticulture. 1 vol. in-8°, prix 4 fr.

On peut sans crainte d'être démenti affirmer que cet ouvrage est le meilleur guide qu'on puisse suivre pour la culture et la taille du pêcher. L'auteur, cultivateur à Montreuil-Sous-Bois, rue Cuve-du-Four, 40, reçoit le jeudi de chaque semaine les amateurs qui veulent venir visiter ses arbres, sur lesquels la nature elle-même s'est chargée de démontrer l'efficacité de ses procédés de taille.

On peut se procurer ces divers ouvrages au bureau des Annales, chez MM. *Jacquin* frères, marchands graniers, quai de la Mégisserie, 14, et chez Madame Ve Bouchard-Huzard, libraire, rue de l'Éperon, 7.

Rousselon.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

Expositions florales.

Le mois de mars qui vient de finir a vu deux expositions florales remarquables, l'une à Gand, cette capitale des merveilles horticoles, dans les premiers jours, l'autre à Paris, du 21 au 24.

Voici sur l'exposition gantoise, à laquelle il ne m'a pas été possible d'assister, l'extrait d'une lettre qu'a bien voulu m'adresser M. *Hector*, jeune horticulteur attaché à la maison Jacquin frères, et qui avait été envoyé dans cette ville pour être présent à cette solennité.

Exposition de Gand.

« Gand, me dit-il, cette ville essentiellement horticole, vient de donner sa deuxième exposition quinquennale. A une époque aussi peu avancée, dans un moment où on avait à peine remarqué la réapparition du hardi perce-neige et de la modeste violette, il était permis de craindre que cette réunion de plantes ne fît pas assez oublier qu'on se trouvait

encore dans les limites de l'empire des frimats. A cette pensée qui se présentait naturellement à l'esprit de chaque visiteur, succédait un sentiment d'admiration irrésistible lorsqu'on pénétrait dans la salle de l'exposition, véritable palais de Flore dont toutes les faces étaient parées de milliers de fleurs aux formes et aux couleurs variées, et qui, ravissantes de fraîcheur et de beauté, semblaient, dignes rivales les unes des autres, se disputer les suffrages des curieux, en offrant aux regards leurs charmes les plus séduisants, rehaussés par tous les soins de la plus ingénieuse coquetterie.

» Il fallait malgré soi s'abandonner sans réserve à cette première et délicieuse impression ; et ce n'était qu'après quelques minutes d'extase, qu'il était possible de se livrer avec réflexion à l'examen individuel de tant de merveilles réunies. C'est alors que les camellia, les rhododendrons, les azalées, tous parés de leurs fleurs, attiraient et charmaient les regards. Leur végétation luxuriante, le vert foncé de leur feuillage témoignaient hautement de l'habileté des horticulteurs, parvenus par de longues et persévérantes observations, à entourer ces brillants végétaux des mêmes conditions qui favorisent leur développement et leur vigueur sur le sol qui leur est naturel.

» On voyait avec le même empressement les amaryllis aux périanthes gracieux, et dont la belle floraison prouvait que leur culture, si longtemps ignorée, n'était plus un secret pour quelques-uns des horticulteurs; les pivoines, dont les fleurs forcées égalaient en beauté et en volume celles que la nature seule produit; les rosiers aux pétales soyeux

qui étalaient aussi leur charmante parure; les jacinthes qui sous mille couleurs diverses, exhalaient leur doux parfum; et les crocus, ces premiers ornements du printemps.

» Au milieu de tant de richesses, les *correa*, les *erica*, les *epacris*, les *chorizema*, et une foule d'autres genres d'une apparence plus modeste, étaient méconnus quelques instants; mais bientôt l'œil ébloui par tant de fraîches couleurs, exaltées encore par le beau vert et le brillant des feuilles qui s'y trouvaient entremêlées, venait se reposer sur ces miniatures, et y contempler la délicatesse, la légèreté et les formes attrayantes de leurs fleurs élégamment groupées.

» Le visiteur, déjà familiarisé avec les plantes, rencontrait avec plaisir dans cette enceinte les collections de palmiers, cicadées, protées, celle des conifères, etc., collections d'autant plus méritantes qu'elles étaient formées d'espèces rares ou d'individus dont le développement pouvait être l'objet d'un curieux intérêt. La nombreuse famille des cactées aux formes si bizarres et si diverses y était représentée par la riche collection de vos collègues MM. Cels frères, que je ne vous cite que parce qu'ils étaient les seuls horticulteurs de la capitale qui eussent concouru activement à l'embellissement de l'exposition gantoise où le jury leur a à juste titre décerné une médaille d'or.

» Au savant botaniste, à l'horticulteur exercé, s'offraient une multitude de plantes nouvellement introduites de chez nos voisins d'outre-mer, et dont l'acquisition de quelques-unes avait coûté individuellement plus de 500 fr. C'est dire que les expo-

sants n'avaient reculé devant aucun sacrifice pour enrichir cette brillante exhibition. En ce genre la collection de M. Van-Siebold, de Leyde, consistant en quarante-neuf plantes, toutes du Japon et de Java, recueillies par ce célèbre voyageur et arrivées à Gand deux jours seulement avant l'ouverture du concours, était, sans aucun doute, la plus précieuse et la plus remarquable.

» Les plantes vivaces de pleine terre n'avaient pas été jugées indignes de paraître dans cette réunion, et le choix des individus augmentait considérablement l'intérêt qu'elles inspiraient.

» Faire bien fleurir une plante dans toutes les conditions de sa beauté particulière est une opération qui ne se réalise pas sans de grands soins; mais tromper son instinct, et la forcer à se parer de ses ornements nuptiaux à une époque plus ou moins éloignée de celle qui est naturelle à sa floraison accoutumée est une tâche hérissée d'obstacles et que l'on n'accomplit pas toujours. Aussi peu de plantes se faisaient remarquer en ce genre. Je dois cependant signaler quelqeus-unes de celles qu'on y voyait avec intérêt : c'étaient des *glycine Sinensis*, *erythrina cristagalli*, *lilium Broussartii*, *spigelia Marylandica*, *clematis azurea grandiflora*, *clianthus puniceus*, etc., qui tous offraient une floraison parfaite. Mais ce qui l'emportait sur toutes ses rivales était un *spiræa trifoliata*, couvert de fleurs, et d'une végétation brillante de fraîcheur et de santé, et qui étonnait d'autant plus les connaisseurs qu'ils savent que son inflorescence ne s'accomplit ordinairement qu'en juillet.

» Pour vous donner une idée du développement

des plantes, je vous dirai que j'ai vu des *kalmia*, pliant presque littéralement sous le poids d'une multitude de fleurs, former des buissons d'un diamètre égal à 1 mètre 30 centimètres; des *azalea varie-gata* ayant près de 60 centimètres dans le même sens; quelques *camellia* admirablement taillés en pyramide, s'élevant jusqu'à 5 mètres, et dont les fleurs séduisantes s'étageaient de la base au sommet.

» Je n'ai pas l'intention ni de vous décrire chaque lot particulier, ce serait entreprendre un livre, où il y aurait encore des omissions, car qui pourrait tout citer; ni de vous faire connaître les vainqueurs dans cette lutte mémorable. Je renvoie à cet égard les curieux aux journaux du pays qui ont rendu compte en détail de cette importante solennité horticole.

» Après avoir vu l'exposition de Gand, celle de Paris, malgré tout son mérite, ne pouvait paraître que pauvre. En effet, qu'était-elle en comparaison des 6,000 végétaux choisis qui paraient sur toutes les faces une vaste salle en parallélogramme allongé, d'une longueur de 130 mètres sur 15 de largeur et 10 de hauteur. Les emplacements jusqu'alors prêtés à nos expositions sont bien moins grands, et cependant c'est à peine si on les garnit convenablement.

» En comparant les deux expositions, on serait tenté de penser que l'horticulture parisienne est à l'état d'enfance, tandis que dans la ville flamande le jardinage paraît être à son apogée. Toutefois je me hâte de dire que si l'on visite avec attention dans les deux royaumes les jardins des commerçants et des

amateurs on ne tarde pas à reconnaître qu'un pareil jugement serait complétement faux.

» Mais pour en revenir aux expositions, la presque simultanéité de celles de Gand et de Paris m'a fait faire quelques observations que je vais vous indiquer rapidement, et qui, modifiées par les commissaires de nos expositions, sont peut-être susceptibles de donner à celles-ci un aspect plus séduisant. A Paris, on place les lots des exposants en masse sans les démembrer. Il en résulte une confusion de végétaux s'harmonisant rarement les uns avec les autres, et le mécontentement de quelques exposants qui trouvent leur place peu convenable. A Gand, aussitôt que les opérations du jury sont terminées, les plantes sont distribuées sur les gradins, selon leur importance, leur taille et l'effet qu'elles doivent produire. Cet ordre symétrique, cette disposition des végétaux se faisant valoir les uns les autres, ces contrastes de coloris font un ensemble vraiment féerique et dont l'œil est ébloui. Là encore, les gradins ont leur première tablette plus élevée que chez nous et sont suffisamment étagés pour qu'après le rangement des plantes les murailles soient dissimulées sous des masses de fleurs et de verdure. A Paris les gradins sont si bas, que lorsqu'un premier rang de visiteurs stationne devant eux, les personnes qui se trouvent derrière ne voient plus rien ; les tapis qui recouvrent les tablettes me paraissent à cause de leur couleur verte peu propres à faire ressortir les plantes. Enfin, il faut bien le dire, ce qui n'encourage pas les horticulteurs à faire des sacrifices pour enrichir les expositions, c'est que les mesures prises pour la conservation des plantes n'ont pas une efficacité suffisante,

et que la perte de quelques-unes est toujours la suite de ces exhibitions. A Gand, les végétaux seuls ont le droit d'entrée dans la salle, à Paris on y admet une foule de produits industriels qui se rapprochent plus ou moins de l'horticulture mais qui tiennent trop de place, et finiront par faire un bazar des expositions florales. Enfin on distribue une si grande quantité de billets que la circulation dans le local est impossible, encombré qu'il est par une foule de visiteurs indifférents et qui empêchent les véritables amateurs de voir ce qu'ils désirent. Ce grave inconvénient peut les dégoûter d'y aller, et les intérêts des exposants en souffriraient. »

Troisième exposition du Cercle général de l'horticulture.

Cette exposition a eu lieu du 21 au 24 de mars dans la galerie méridionale de la chambre des pairs. 69 exposants y ont pris part, savoir : 48 pour les produits de l'horticulture, 9 pour les beaux-arts, 13 pour l'industrie agricole et horticole, 4 pour la librairie.

HORTICULTURE.

Remarquables pour l'époque de l'année pendant laquelle on se trouvait, les végétaux exposés n'étaient cependant pas en grand nombre, et pouvaient s'élever en tout à 1,500 environ.

Les fruits y étaient rares, et cela se conçoit. Cependant MM. BOISSY, jardinier à Montreuil-sous-Bois, BONET, amateur à Paris, COSSONNET, horticulteur à Longpont (Seine-et-Oise), DUPUY-JAMAIN, fleuriste et pépiniériste, barrière et route de Fontainebleau, 77,

Jacotot, pépiniériste à Dijon, Jamin et Durand, pépiniéristes, rue de Buffon, 19, Malot, horticulteur à Montreuil-sous-Bois, le baron de Mousin, amateur à Farcy-les-Lys, et Peltier, jardinier chez M. Duret, au val de Meudon, avaient exposé des poires, des pommes, des raisins plus ou moins bien conservés. Parmi eux j'ai remarqué particulièrement MM. Jamin et Durand, et Dupuy-Jamain. Enfin M. Croux fils, pépiniériste à Vitry-sur-Seine, avait comme toujours exposé des poiriers, pommiers et pruniers de pépinière disposés pour la pyramide, le paradis et le plein vent. Lot plus embarrassant qu'utile, et qui ne peut qu'imparfaitement faire apprécier le mérite du cultivateur. En effet, dans les pépinières les plus mal tenues on peut trouver toujours une douzaine au moins d'individus, chez lesquels la nature ait aidé, plus que le talent du jardinier, à leur perfection.

Les légumes étaient plus rares encore ; M. Chaudy, horticulteur, avenue de Clichy, 32, aux Batignolles-Monceaux, avait exposé 124 variétés de haricots secs et deux pots d'oseille; M. Debergue, jardinier à Charonne, rue de Lagny, 11, des laitues noires et crêpes, des carottes nouvelles; M. Lenormand, primeuriste-maraîcher, rue des Amandiers-Popincourt, 43, une fort belle botte d'asperges de Hollande, et M. Soutif, horticulteur, rue des Tournelles, 6, à Passy, quelques fraisiers en pots avec fruits, et des pommes de terre nouvelles; enfin MM. Jacquin frères avaient apporté une corbeille remplie de chicorée sauvage améliorée, obtenue par leur frère, M. Ant. Jacquin, à Olainville. Ces chicorées, qu'on aurait pu prendre au premier coup-d'œil pour des petites laitues blan-

ches et pommées si leurs racines n'avaient pas été conservées, étaient fort remarquées, surtout celles qui sont striées et panachées de rouge vif. On voyait encore dans le lot de MM. *Tripet-Leblanc* quelques légumes chinois, envoyés, selon le catalogue, par les missionnaires français.

Parmi les plantes d'ornement j'ai remarqué dans les lots :

De M. Aimé, grainier-fleuriste à Versailles, rue de la Paroisse, 143, de fort belles amaryllis ;

De M. Bachoux, jardinier de M. de Bois-Milon, à Bellevue, près Meudon, plusieurs belles plantes de serre chaude en fleurs ;

De MM. Cels frères, pépiniéristes à Montrouge, chaussée du Maine, 77. Les *aralia crassifolia*, *Boronia anemonæfolia*, *chorozema oppositifolium*, *franciscea hydrangeæformis*, *rondeletia species nova* à fleurs jaunes, *bilberghia zonata* à feuilles marbrées, *ilex excelsa* à feuillage curieux, et qui mieux étudié, cessera peut-être d'être un *ilex*, et parmi leurs conifères les *dacridium elatum et cupressinum* et le *phyllocladus trachymenoïdes* ; toutes plantes aussi intéressantes par leur nouveauté que par leur rareté. Je ne dois pas non plus omettre de citer leur magnifique *araucaria excelsa* ;

De M. Chauvière, horticulteur, rue de la Roquette, 104. Quelques belles plantes déjà connues et répandues, mais rien qui fût digne de la réputation de ce cultivateur ;

De M. Dupuy-Jamain, déjà nommé, ses rosiers.

De M. Durand fils aîné, horticulteur, rue de Buffon, 25, ses azalées et camellia ;

De MM. Gérard et Courtois, marchands grai-

niers, quai de la Mégisserie, leurs jacinthes dont plusieurs fort belles;

De M. Gontier, horticulteur-pépiniériste, barrière Saint-Jacques, 14, chez lequel a eu lieu l'acte de vandalisme incroyable que j'ai signalé dans le numéro d'octobre dernier, p. 3, et sur lequel règne toujours un mystère désespérant et fatal, ses camellia;

De M. Guérin-Modeste, horticulteur, rue des Couronnes-Ménilmontant, à Belleville, ses plantes fleuries de serre tempérée;

De M. Jacques, jardinier du Roi, à Neuilly, plusieurs plantes forcées à la fleur et d'une inflorescence parfaite;

De MM. Jacquin frères, horticulteurs à Charonne et marchands graniers, quai de la Mégisserie, 14, les *cypripedium purpuratum*, *hakea petrophiloides*, *Boronia anemonæfolia*, *Berberis trifoliata*, *chorizema oppositifolium* et *anœctochilus setaceus* orchydée infiniment remarquable par ses feuilles d'un vert velouté, soyeux et réticulé de veines d'or qui font un effet charmant;

De M. L'homme, jardinier de l'école de médecine, sa belle collection de plantes de serre, et son remarquable *phajus grandiflora*;

De M. Mabire, jardinier-fleuriste, rue de Lourcine, 114 *bis*, ses camellia;

De M. Margottin, horticulteur-fleuriste, rue des Trois-Ormes, 3, boulevard de la Gare, ses camellia et azalées;

De M. Martine, horticulteur, rue des Bourguignons, 27, dont la collection était nombreuse et intéressante, les *Dillwynia Hugelii*, *stadmannia Australis* très-rare, et *zychia rotundifolia*;

De M. Pelé, horticulteur, rue de Lourcine, 71, à Paris, une nombreuse collection de plantes fleuries, dont des primevères, des anémones, des narcisses, des fritillaires, etc., etc.;

De M. Roblin, horticulteur, rue Notre-Dame-des-Champs, 47, ses rosiers presque les seuls de l'exposition;

De M. Rousseau, horticulteur, rue de la Huchette, 11, à Montreuil-sous-Bois, ses *erica* aussi intéressantes par le développement peu ordinaire des individus que par leur belle culture et la multitude des fleurs qui les couvraient;

De M. Souchet père, à Bagnolet, ses chrysanthèmes forcées;

De M. Souchet fils, horticulteur à Bagnolet, 89, ses azalées et camellia;

De M. Toussaint, horticulteur-fleuriste, route d'Orléans, 107, à Montrouge, ses camellia, azalées et orangers;

De M. Tripet-Leblanc, marchand grainier, boulevard des Capucines, 19, ses jacinthes en fleurs au nombre de 220, son *impatiens tricornis* à fleurs jaunes, et dont la floraison a lieu sur des individus seulement hauts de 10 à 12 centimètres;

Le surplus des lots n'offrait rien qui m'ait paru mériter d'être cité.

La séance publique pour la distribution des prix a eu lieu le dimanche 24 mars, sous la présidence honoraire de M. le *duc de Cazes*, assisté de M. *Chereau*, président du Cercle.

Une médaille d'or ayant été donnée à cette société par Mme la duchesse de Nemours qui en a fait la fondation annuelle, une addition au programme avait été faite

à la hâte et envoyée aux membres le 18 mars pour les en prévenir. Le peu de temps qu'avait eu à sa disposition le conseil d'administration pour porter à ses collègues la connaissance de cette faveur, n'en laissait aucun aux exposants pour la disputer sérieusement. Elle a cependant été décernée à M. Paillet, dont le lot brillant avait obtenu du jury deux médailles, l'une des conditions du programme additionnel.

Les concours ouverts par le programme ont donné les résultats suivants :

1° *Concours pour une ou plusieurs plantes les plus nouvelles obtenues de semis.* — Point de prix.

2° *Concours pour une ou plusieurs plantes fleuries ou non fleuries le plus nouvellement introduites en France.* — Prix à M. Martine.

3° *Concours pour les plus beaux légumes conservés* et 4° *concours pour les plus beaux légumes forcés.* — Point de prix.

5° *Concours pour la plus belle collection de fruits.* — Mentions honorables à M. Dupuy-Jamain et à MM. Jamin et Durand.

6° *Concours pour les fruits forcés les plus nombreux et les plus intéressants.* — Point de prix.

7° *Concours pour la plus riche collection de plantes de serre chaude.* — Prix à MM. Cels frères.

8° *Concours pour la plus riche collection de plantes de serre tempérée en fleurs.* — Prix à M. Modeste-Guérin.

9° *Concours pour un ouvrage nouveau et méritant sur l'horticulture.* — Point de prix.

10° *Concours pour les camellia.* — 1er prix à M. Paillet, 2e prix à M. Mabire.

11° *Concours pour les rhododendrons.* — Prix à M. Paillet.

12° *Concours pour les azalées.* — Prix à M. Souchet fils.

13° *Concours pour les erica.* — Mention honorable à M. Rousseau.

14° *Concours pour les jacinthes.* — Prix à MM. Tripet-Leblanc.

15° *Concours pour les amaryllis.* — Prix à M. Aimé.

16° *Concours pour les primula.* — Mention honorable à M. Pelé.

17° *Concours pour les rosiers.* — Prix à M. Roblin.

18° *Concours pour une ou plusieurs plantes en fleurs les plus éloignées de l'époque naturelle de leur floraison.* — Mention honorable à M. Souchet père, pour ses chrysanthèmes.

Concours d'amateurs.

1° *Pour les plus beaux fruits et les légumes forcés.* — Mention honorable à M. Peltier.

2° *Pour la plus belle collection de plantes en fleurs.* — Prix à M. Jacques. Mention honorable à M. Bachoux.

Madame Delaere (imitation de fleurs), rue de Richelieu, une médaille d'argent pour les camellia exécutés en papier avec une telle vérité qu'il fallait y regarder à deux fois pour reconnaître qu'ils n'étaient pas enfants de la nature.

Mademoiselle Emilie Cornuel et M. Planson ont eu chacun une mention honorable pour leurs peintures.

En outre de ces récompenses, M. le duc Decazes, qui a bien voulu donner dans le palais des pairs une gracieuse hospitalité à l'horticulture, a décerné à ses frais deux grandes médailles d'argent, l'une à MM. Cels frères pour leur belle collection de plantes de serre, l'autre à M. L'homme pour le même motif.

Dans un discours qui a terminé la séance, le grand référendaire a encouragé les horticulteurs à redoubler d'efforts pour porter leur art à un plus haut point de prospérité et de gloire. Il a parlé de l'exposition gantoise comme d'un modèle à imiter. Il a cité les encouragements donnés par la famille royale, qu'on voit toujours empressée d'aider au succès de toutes les entreprises utiles. Enfin il a annoncé qu'outre les médailles d'or fondées annuellement par leurs A. R. les duchesses d'Orléans et de Nemours, l'une pour la Société royale d'horticulture, l'autre pour le Cercle général, il y avait lieu d'espérer qu'à chaque exposition une nouvelle médaille d'or offerte par des dames placées dans la haute sphère de la société, serait ajoutée à ces récompenses royales.

L'exposition du Cercle semble donc avoir révélé pour l'horticulture un avenir plus brillant. L'exemple et les suffrages des classes élevées sont

une source de prospérité pour elle. Mais c'est surtout dans l'appui des femmes qu'elle doit placer ses espérances les mieux fondées. Aucune protection n'est plus sûre, car leur dévouement ne connaît point d'obstacles et leur zèle est incessant. Malgré la prétention qu'ont les hommes d'être les maîtres, ils finissent toujours par céder à l'empire qu'exercent d'une façon ou d'autre les grâces, la beauté, l'esprit fin et adroit dont la persévérance arrive au but sans s'inquiéter des détours. Chez les Gaulois les femmes rendaient des oracles, et leur influence était immense sur les choses qui importaient le plus à la nation; il serait à désirer aujourd'hui qu'elles voulussent bien essayer leur pouvoir et corriger nos défauts par leur douce ironie, en même temps que leur aimable persuasion dirigerait notre activité vers les choses utiles. *Ce que femmes veulent Dieu le veut aussi* est un vieil axiome encore vrai de nos jours, et quand il leur plaira de ressaisir leur puissance, notre galanterie respectueuse conspirera certainement avec elles. Puissent-elles le vouloir en faveur de l'horticulture, c'est une protégée digne d'elles.

ROUSSELON.

SUITE DE LA REVUE DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE.

(Voyez le numéro d'août 1836.)

MIMOSÉES. (*Suite.*)

SCHRANKIA, WILLD. DEC. prod. — WALSPERS, etc.

Caractères génériques. Fleurs polygames; cinq pétales réunis et formant une corolle à cinq dents ou à cinq divisions; huit à dix

étamines libres. Légume muriqué-échiné, tétragone, presque à quatre valves. Plusieurs semences oblongues. — Herbes à racines tubéreuses; tiges anguleuses; pétioles et légumes munis d'aiguillons en crochets; feuilles bipinnées, sensibles au toucher; fleurs roses rassemblées en têtes globuleuses.

1. Schrankia aiguillonnée, *Scrankia aculeata*, Willd.—Dec. prod. *Mimosa quadrivalvis*, Lin.

Tiges tétragones; trois paires de pinnules; folioles nombreuses; légume pointu, un peu plus long que le pédoncule. Capitule solitaire.

La Veracrux; introduit en Angleterre en 1733.

2. Shrankia a fruits étroits, *S. leptocarpa*, Dec. mem. Legum. — Prod. sp. 2.

Tiges tétragones; deux à trois paires de pinnules; folioles multi juguées; légume longuement acuminé, dix fois plus long que le pédoncule. Capitules solitaires ou géminées.

Saint-Domingue, introduit en Angleterre en 1827.

3. Schrankia a aiguillons en crochets, *S. uncinata*, Willd. — Dec. prod. — Desf. cat. ed. 3. — *Mimosa horridula*, Mich. Vent., choix t. 28. — *Mim. intsia*, Valt. car.

Tiges pentagones; six paires de pinnules; folioles multijuguées; légume à sommet acuminé-rostré, du double plus long que le pédoncule. Capitules géminées ou solitaires.

La Virginie, la Floride; cultivé à Paris.

Cette dernière plante est indiquée de plein air par Swett, et d'orangerie par Desfontaines; si donc on voulait la cultiver en terre de bruyère et plein air, il serait bon de la couvrir de litière ou feuilles sèches pendant les plus grands froids; les deux autres sont de serre chaude, mais toutes trois peu cultivées, si ce n'est dans quelques écoles de botanique. Ce sont des plantes vivaces et de peu d'apparence.

INGA, Plum. gen. — Dec. prod. — Endlich. gen. pl. — Willd. — Kunth, etc.

Caractères génériques. Fleurs polygames; calice à cinq dents; cinq pétales réunis en une corolle quinquefide; étamines nombreuses, saillantes, réunies en un seul corps à la base. Légume largement linéaire, comprimé, à une loge, muni intérieurement de pulpe ou de farine. — Arbrisseaux ou petits arbres, souvent inermes; fleurs en épis ou en têtes, rouges ou blanches.

§ 1. Feuilles simplement pinnées, deux à neuf paires de folioles dont les terminales sont les plus grandes. *Vrais inga.*

* Pétiole commun évidemment ailé; *ptéropodées.*

1. Inga a feuilles de quassie, *Inga quassiæfolia*, Willd. sp. pl. — Dec. prod. — Swett. hort. brit.

Arbrisseau? Rameaux glabres; feuilles pinnées, les folioles bijuguées, ovales-oblongues, acuminées, luisantes; les supérieures ont 8 à 9 centim. de long; fleurs en épis ovales. Corolle velue.

Le Brésil, Para; introduit en Angleterre en 1820.

2. Inga subpoilu, *I. pilosiuscula*, Desv. jour., de Bot. 1814. — *Mimosa lucida*, Vahl. — *Mimosa pilosiuscula*, Rich. act. Societ. d'hist. nat., Paris, I. p. 113.

Arbrisseau? Rameaux arrondis; feuilles bijuguées, les folioles oblongues, acuminées, luisantes, un peu poilues ainsi que les petits rameaux; les folioles supérieures ont de 15 à 18 centim. de long; épis oblongs-capités; corolle blanche velue; glandes grosses.

Cayenne; introduit en Angleterre en 1827.

3. Inga sétifère, *I. setifera*, Dec. prod. — Swett. hort. brit.

Arbrisseau? Feuilles bijuguées; folioles ovales, courtement acuminées, à base subcunéiforme, un peu pâles en dessous et comme un peu velues; une grosse glande entre les deux paires de folioles; pétiole largement ailé, produisant au sommet de longues soies; épi ovale, pédonculé. Corolle blanche, velue. Les folioles supérieures ont de 18 à 24 centim. de long, les inférieures 9 à 10.

Cayenne, la Guyane française; introduit en Angleterre en 1824.

4. Inga blanc, *I. alba*, Willd. sp. pl. — Dec. prod. — *Mimosa alba*, Swartz, pl. 2, p. 976. — Vahl. ed. 3. p. 31.

Arbrisseau? Feuilles pinnées à trois ou quatre paires de folioles oblongues, acuminées, subégales, glabres, scabres en dessus; épis pédonculés, ovales, géminés; corolle d'un blanc verdâtre. Les pétioles sont ailés au sommet, nus à la base.

Cayenne; introduit en Angleterre en 1804.

5. Inga de Feuillé, *I. Feuillei*, Dec. prod. 2, pag. 433. — Swett. hort. brit.

Arbrisseau ? Feuilles pinnées à trois à quatre paires de folioles ovales-oblongues, pointues, glabres; épis subgéminés, pédonculés, ovales. Légumes de 3 à 6 décim. de long, linéaires, planes, glabres. Fleurs blanches.

Le Pérou; cultivé aux environs de Lima; introduit en Angleterre en 1824.

6. Inga fastueux, *I. fastuosa*, Willd. sp. pl. — Dec. prod. — *Mimosa fastuosa*, Jacq. Frag. t. 10.

Arbrisseau ? Feuilles pinnées à quatre ou cinq paires de folioles ovales-oblongues, acuminées, glabres en dessus, ferrugineuses-hirtées en dessous; glandules pédicellées. Épis pauciflores. Pédoncule et corolle velus. La corolle est tubulée brunâtre, de 6 centimètres de long; les étamines rouges, deux fois plus longues que la corolle. Légume largement linéaire, en spirale tortueuse, à marges élargies.

Caraccas; introduit en Angleterre en 1820.

7. Inga a feuilles de savonnier, *I. sapindoïdes*, Dec. prod.— Willd. sp. pl.

Arbrisseau? Rameaux et pédoncules hirsutés; feuilles pinnées comme à quatre paires de folioles oblongues, acuminées, glabres en dessus où elles sont luisantes, un peu scabres en dessous. Épis solitaires oblongs. Corolle blanche, glabre. Légume linéaire, glabre, long de 3 décimètres.

Caraccas; introduit en Angleterre en 1826.

8. Inga douteux, *I. spuria*, H. et B. in. Willd. sp. pl. — Dec. prod. 2, p 433.

Arbrisseau? Feuilles pinnées à cinq à six paires de folioles oblongues, acuminées, glabres et luisantes en dessus, finement pubescentes en dessous; épis axillaires subgéminés; corolle blanche velue. Légume sillonné pubescent.

Cumana, les endroits humides, Santa-Fé de Bogota; introduit en Angleterre en 1823.

9. Inga vrai, *I. vera*, Willd. sp. pl. — Dec. prod. — Desfont. cat. ed. 3, p. 301. — *Mimosa inga*, Lin. sp. pl. 1498.

Arbrisseau ? Feuilles pinnées à quatre à cinq paires de folioles obovales-oblongues, acuminées, membranacées, glabres. Épis composés de peu de fleurs, axillaires, subsolitaires. Corolle blanche, laineuse, soyeuse; légume sillonné, pubescent, doux.

L'Amérique méridionale, le Brésil, etc.; cultivé à Paris.

10. Inga a feuilles de rhus, *I. rhoïfolia*, Willd. enum. — Dec. prod. 2, p. 434.

Arbrisseau? Rameaux ferrugineux-tomenteux; feuilles pinnées à cinq paires de folioles, oblongues, acuminées, hirtées, luisantes en dessus, velues en dessous. Fleurs blanches.

Le Brésil; introduit en Angleterre en 1815.

** Pétiole commun non ailé, ou toujours nu. *Apteropodes*, Dec.

11. Inga de Burgon, *I. Burgoni*, Dec. prod.—Swett. hort. brit. — *Mimosa Burgoni*, Aublet, Guyan.—*M. fagifolia*, Lin. sp. pl. — *Inga marginata*, Willd., etc.

Arbrisseau; feuilles pinnées à deux à trois paires de folioles ovales, glabres, luisantes; glandules au sommet du pétiole. Épis axillaires, subquaternés, courts.

Les bois humides de Cayenne; cultivé à Paris.

12. Inga marginé, *I. marginata*, H. B. et Kunth.—Dec. prod. 2, p. 434.

Arbrisseau? Feuilles pinnées, à deux paires de folioles oblongues, acuminées, à base cunéiforme, membranacées, glabres, opaques en dessus, luisantes en dessous. Rafle un peu poilue, et comme un peu ailée au sommet.

Caraccas; cultivé en Angleterre.

13. Inga a feuilles de laurier, *I. laurina*, Willd. sp. pl. — Dec. prod.—*Mimosa laurina*, Swartz, fl. Ind. ocid.— *Mimosa fagifolia*, Jacq. Am. (non Lin.).

Feuilles pinnées à deux paires de folioles oblongues-obovales, acuminées, luisantes; rameaux, pétioles et pédoncules floraux glabres. Épis axillaires, solitaires ou géminés, allongés, subsessiles. Corolle blanche trois fois plus longue que le calice.

La Martinique, le Brésil, etc.; introduit en Angleterre en 1768.

14. Inga ponctué, *I. punctata*, Willd. sp. pl. — Dec. prod. — Desf. cat. ed. 3.

Arbrisseau? Rameaux ponctués de blanc; feuilles pinnées à deux ou trois paires de folioles oblongues, acuminées, lisses; pétiole arrondi, pubescent. Épis ovales, pédonculés en panicule au sommet des rameaux. Corolle blanche, soyeuse, velue.

Caraccas ; introduit en Angleterre en 1818. Cultivé à Paris.

15. Inga brillant, *I. splendens*, Willd. sp. pl.—Dec. prod. 2, p. 435.

Rameaux verruqueux; feuilles bijuguées, folioles oblongues, acuminées, lisses, glabres ainsi que les pétioles et les rameaux ; épis axillaires, geminés, pédonculés; corolle blanche, soyeuse, velue.

Le Brésil, Para: introduit en Angleterre en 1825.

16. Inga noueux, *I. nodosa*, Willd. sp. pl. — Dec. prod. 2, p. 436. *Mimosa nodosa*, Lin. spec. plant.

Arbrisseau? Feuilles pinnées à deux paires de folioles ovales-oblongues, inéquilatérales, glabres. Une petite glande entre les folioles inférieures.

Ceylan ; cultivé en Angleterre, depuis 1690.

§ 2. Feuilles conjuguées-pinnées, quelquefois bipinnées à une seule paire de pinnules ; deux ou trois paires de folioles ou nombreuses. *Hyménodées*, Decand.

* Feuilles bigéminées, folioles unijuguées sur les pinnules.

17. Inga a petites feuilles, *I. microphylla*, H. et B. in. Willd. sp. pl. — Dec. prod.

Arbrisseau? Épines stipulaires, droites, épaisses. Folioles amincies, elliptiques, obtuses, rétuses, glabres, subcoriaces; glande glabre dans la dichotomie du pétiole. Épis globuleux elliptiques, solitaires, axillaires. Corolle quadrifide glabre.

Cumana. Cultivé en Angleterre en 1815.

18. Inga doux, *I. dulcis*, Willd. sp. pl. — Dec. prod. 2, p. 436. — Roxb. Corom. 1, t. 99.

Épines stipulaires très-courtes, droites. Feuilles pinnées, bigéminées ; folioles amincies-oblongues, subrétuses, mucronées. Glandes dans la dichotomie du pétiole et entre les folioles. Pétiole hirté, plus court que les folioles. Fleurs blanches en capitules globuleuses ou grappes terminales. Légume tortu, rouge, glabre.

Les Philippines, le Coromandel.

19. Inga ongle de chat, *I. unguiscati*, Willd. sp. pl. — Dec. prod. — Desf. cat. ed. 3. — *Mimosa unguiscati*, Lin. sp. pl. 499.

Petit arbre ; deux épines stipulaires droites. Feuilles à une seule paire de pinnules, portant chacune deux folioles subarrondies-elliptiques, comme amincies, émarginées, membranacées, glabres. Glandes glabres dans la dichotomie du pétiole et entre les folioles. Fleurs en capitules globuleuses, disposées en grappes terminales. Légume glabre, deux ou trois fois contourné.

La Martinique, Saint-Domingue, etc. ; cultivé à Paris.

20. Inga de Java, *I. Javana*, Dec. prod. 2, p. 436. — Desf. cat. ed. 3, p. 301.

Arbre ? Épines stipulaires très-courtes, droites ou nulles. Feuilles bigéminées, à folioles comme amincies-oblongues, obtuses, glabres; pétiole glabre, plus long que les folioles ; glandes dans la dichotomie du pétiole et entre les folioles. Fleurs en grappes, en capitules globuleuses.

Java ; cultivé au Jardin des plantes de Paris en 1828.

21. Inga mellifère, *I. mellifera*, Willd. sp. pl. — Dec. prod. *Mimosa mellifera*, Vahl. — *M. unguiscati*, Forsk. descript. 176.

Arbre ? Épines stipulaires recourbées ; feuilles bigéminées, à folioles comme amincies-obovales ; glandes à la base des pétioles. Légume ensiforme, droit.

L'Arabie-Heureuse ; introduit en Angleterre en 1826.

22. Inga a feuilles de troene, *I. ligustrina*, Willd. sp. pl. — Dec. prod. *Mimosa ligustrina*, Jacq. Fragm. t. 32.

Épines stipulaires courtes, droites ; feuilles bigéminées, à folioles comme amincies-oblongues, comme obtuses ; pétiole pubescent ; glandes dans la dichotomie du pétiole et entre les folioles. Fleurs en épis cylindracés, axillaires, solitaires, de la longueur des feuilles. Légume droit.

Caraccas, les endroits sablonneux. Introduit en Angleterre en.....

23. Inga fétide, *I. fœtida*, Willd. sp. pl. — Dec. prod. — Desf. cat. ed. 3. *Mimosa fœtida*, Jacq. hort. Schœnb. — *Acacia fœtida*, H. B. et Kunth.

Sans épines ; feuilles bipinnées ; pinnules une à deux fois bifoliées ; folioles subamincies, oblongues, un peu pointues, glauques en dessous, subpubescentes. Fleurs en épis géminés cylindracés. Les fleurs sont verdâtres, à dix étamines blanches.

Les Indes occidentales ; cultivé à Paris en 1828.

** Pinnules trois ou cinq fois géminées à six ou dix folioles. *Tergéminées*, DECAND.

24. INGA TERGÉMINÉ, *I. tergemina*, WILLD. sp. pl. — DEC. prod. *Mimosa tergemina*, LIN., JACQ. am. tab. 177, fig. 81. — *Inga caripensis*, WILLD. sp.

Sans épines; pinnules à trois folioles subamincies – oblongues, obtuses, glauques en dessous; pétiole sans glande. Fascicule de fleurs axillaires, solitaires, pédonculées; légume droit, à marges épaissies. Fleurs purpurescentes.

La Martinique; introduit en Angleterre en 1818.

25. INGA ÉMARGINÉ, *I. emarginata*, H. et B. in. WILLD.—DEC. prod. 2, p. 438.

Sans épines; pinnules à trois paires de folioles comme amincies, obovales, obtuses, souvent comme émarginées, à base subcordiforme. Pétiole sans glandes. Fascicules de fleurs pédonculées, en grappes paniculées. Fleurs d'un rouge purpurin.

Le Mexique, Acapulco; introduit en Angleterre en 1825.

26. INGA A LARGES FEUILLES, *I. latifolia*, WILLD. sp. pl. — *Mimosa latifolia*, LIN. sp. 1499.

Sans épines; les pinnules à trois, quelquefois cinq folioles à base amincie, ovales-oblongues, acuminées, les inférieures sur les pinnules alternes, les supérieures opposées. Glandes entre les pinnules et les folioles opposées. Fleurs roses en fascicules pédonculés, axillaires ou opposés.

Le Mexique méridional; introduit en Angleterre en 1768.

27. INGA DE HARRISSE, *I. harrissii*, LIND. Bot. Regist. nouv. ser., t. 41. WALSP. syst. 1, p. 930.

Grimpant; sans épines; feuilles conjuguées-pinnées, poilues; pinnules bijuguées; foliole intérieure de la pinnule inférieure plus petite, les autres obovales-oblongues, obliques, subcardées; pédoncule solitaire, de la longueur du pétiole. Fleurs en têtes.

Mexique; cultivé à Paris en 1840.

*** Feuilles conjuguées-pinnées, pinnules bijuguées ou multijuguées, toutes opposées.

28. INGA ROULÉ, *I. circinalis*, WILLD. sp. pl. — DEC. prod. — SWETT. hort. brit.

Épines stipulaires droites. Feuilles conjuguées-pinnées, les pinnules à deux ou trois paires de folioles mucronées. Glandules dans les dichotomies du pétiole. Capitules pédonculées, axillaires, comme en grappe au sommet des rameaux. Légume long, en spirale, pulpeux en dedans.

Saint-Domingue, Bahama ; introduit en Angleterre en 1726. — *Mimosa circinalis*, sp. pl. — Plum. icon. ed. Burm. t. 5.

29. Inga pourpre, *I. purpurea*, Willd. sp. pl. — Dec. prod. — Swett. *Mimosa purpurea*, Lin. — Bot. Rep. 372. — Bot. Reg. 129. — *Inga obtusifolia*, Willd. sp. 4, p. 1822.

Sans épines ; feuilles conjuguées-pinnées ; les pinnules à trois ou sept paires de folioles oblongues, obtuses, à base inégale ; pétiole sans glandes. Fleurs pourpres en capitules pédonculées, axillaires ; légume linéaire obtus, à base amincie, à marges épaisses.

La Martinique, Cumana ; introduit en Angleterre en 1733.

30. Inga a fruits durs. *I. xilocarpa*. Dec. prod. — Roxb. Corom. *Acacia xilocarpa*. Willd. sp. 4, p. 1055.

Sans épines ; feuilles conjuguées-pinnées ; les pinnules à trois ou quatre paires de folioles ovales elliptiques, subpointues. Glandes entre toutes les paires de pinnules. Capitules subgéminées, pédonculées, globuleuses. Fleurs blanches ; corolle glabre à cinq dents. Dix étamines.

Le Coromandel. Cultivé en Angleterre en 1822.

31. Inga bigéminé. *I. bigemina*. Willd. sp. — Dec. prod. *Mim. bigemina*. Lin.

Sans épines ; feuilles conjuguées-pinnées ; les pinnules à deux à trois paires de folioles oblongues-lancéolées, acuminées ; glandules dans la dichotomie du pétiole et entre les folioles. Fleurs en grappe paniculées terminales. Légume tortu.

Les Indes orientales ; introduit en Angleterre en 1822.

32. Inga. . . . . *I. jiringa*. Jack. — Dec. prod. — Swett. hort. brit. *Mim. djiriga*. Roxb. Corom.

Sans épines ; feuilles conjuguées-pinnées ; pinnules à trois paires de folioles très-glabres ; panicule fasciculée axillaire, fleurs blanches en capitules pauciflores. Légume grand à articulation, contourné, noir.

L'île de Pulo-Pinang. Cultivé en Angleterre en 1823.

§ 3. Feuilles doublement pinnées. *Samanées.*

* Paucifoliées. Deux à neuf pinnules; deux à vingt paires de folioles, épines nulles.

33. Inga chevelu. *I. comosa.* Willd. sp.—Dec. prod. *Mimosa comosa.* Swartz. fl. ind.

Trois paires de pinnules; neuf à dix paires de folioles ovales, à base rétuse, pétiole rameux, panicules ou corymbes de fleurs glabres. Légume glabre en forme de sabre.

Les montagnes de la Jamaïque. Cultivé en Angleterre en 1820.

34. Inga a fruits en cercle. *I. cyclocarpa.* Willd. — Dec. prod. *Mimosa cyclocarpa.* Jacq.

Environ neuf paires de pinnules; vingt à trente paires de folioles, les extérieures plus grandes; glande sur le milieu du pétiole; épis globuleux, pédonculés, axillaires. Fleurs blanches. Légume contourné, la pulpe saponacée.

Caraccas. Cultivé en Angleterre en 1826.

35. Inga saman. *I. saman.* Willd. — Dec. prod. *Mim. saman.* Jacq. Frag. t. 9.

Quatre à six paires de pinnules, les folioles des pinnules inférieures à deux ou trois paires, les supérieures à six, ovales-oblongues, obtuses, les terminales inéquilatérales, glabres en dessus, pubescentes en dessous ainsi que les pétioles et les rameaux, glandes entre les pinnules et entre les folioles. Capitules pédonculées, axillaires, les inférieures solitaires, les supérieures par trois à six fasciculées. Légume linéaire de 21 à 24 centimètres.

La Jamaïque, Caraccas. Introduit en Angleterre, en 1826.

** *Épineux.* Épines stipulaires; quatre à sept pinnules. Dix à vingt paires de folioles.

36. Inga. . . . . *I. corcondiana.* Dec. prod. 2, pag. 441. Swett. hort. brit.

Épines latérales solitaires, droites; feuilles bipinnées; pinnules bijuguées; cinq à six paires de folioles glabres, oblongues, obtuses, les supérieures obovales; les inférieures comme impaires, par l'avortement des intérieures. Petites glandules entre les pinnules; capitules axillaires, pédonculées, subglobuleuses, ombellées. Étamines nombreuses, longuement saillantes.

Le Coromandel. Cultivé en Angleterre en 1818.

37. Inga stipulé. *I. stipulata.* H. C. Swett. hort. brit. sp. 35. Les Indes. Introduit en Angleterre en 1831.

38. Inga élégant. *I. pulcherrima.* Cerv. Swett. *Id.* Le Mexique. Introduit en Angleterre en 1822.

39. Inga anomale. *I .anomala* Kunth. mim.—Dec. prod. *Mimosa grandiflora.* L'hérit. sert. *Acacia grandiflora.* Willd. sp. pl. — *Ann. de Fl. et Pom.* (*Anesleia* Salisb.).

40. Inga de houston. *I. houstoni.* Dec. prod. 2, pag. 442. *Acacia houstoni.* Willd. Desf. Cat. éd. 3. *Ann. de Flore et Pomone. Mimosa houstoni.* L'herit.

Culture. Toutes ces espèces sont de serre chaude, pourtant celles 25, 26, 27, 38, 39 et 40 peuvent passer les hivers dans une bonne serre tempérée, où ils se comportent même mieux que dans une serre trop chaude. On les multiplie de boutures sur couche chaude et sous cloche ; quelquefois la 39e mûrit ses graines dans nos serres, elles servent alors à sa multiplication ; les deux dernières espèces sont les plus belles ; quelques autres peuvent encore servir à l'ornement des serres, mais peu sont cultivées en France.

On croit que les semences de la 31e grillées et ensuite broyées, servent aux naturels du pays où elle croît, à faire une boisson fermentée ; la pulpe du fruit de la 34e sert à blanchir le linge et remplace le savon.

Jacques.

ERRATA au numéro de mars 1844.

Page 167, ligne 37, *Discrostachys natans*, lisez : *nutans*.
Page 168, ligne 3, ——— ——— lisez : *nutans*.

PLANTES D'ORNEMENT.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

Alstroemère d'Érembault. *Alstrmœeria Erembaultii.* R. Swett. Hort. Brit. éd. 2; pag. 684, sp. 16. Bot. mag. (Voyez la planche et pour les ca-

ractères génériques, page 118 de ce Journal, année 1832-1833, 1re de la 1re série.)

Racines fasciculées, charnues, produisant plusieurs tiges érigées, les unes hautes seulement de trois décimètres, ou pouvant s'élever jusqu'à six, d'un vert glaucescent, munies de feuilles éparses, éloignées dans le bas, plus rapprochées vers le haut, sessiles, linéaires, pointues, vertes et luisantes en dessous qui devient le dessus par leur torsion à la base, glaucescentes nervées en dessus qui devient le dessous par la même cause, longues de six à sept centimètres, larges de quinze à vingt millimètres. Les fleurs sont portées au sommet des tiges, ou les pédoncules sont disposés comme en ombelle à trois à cinq rayons; ceux-ci portent ordinairement de deux à trois fleurs pédicellées; chaque pédicelle porte à sa base une petite bractée foliacée. Le périanthe est à six divisions dont les trois extérieures sont plus larges, comme spathulées, échancrées au sommet, qui est muni d'une petite mucrone verdâtre, le dessus est de cette même couleur surtout au milieu et vers le sommet; les trois intérieures sont plus étroites et à peu près de même conformation; le fond de toutes est d'un blanc légèrement rosé; les deux supérieures sont teintées de verdâtre sur leur milieu; toutes sont en dedans maculées de points allongés d'un beau pourpre foncé. Les étamines sont comme avortées; le style est rose, moins long que les sépales. L'ovaire est ovale, tronqué, à six angles; les graines avortent.

Lieu. . . . . Cette plante m'a été donnée en 1842; elle me paraît être une hybride de l'*alstrœmeria psittacina* et de la *pelegrina*, elle a un peu le

port de la première et se rapproche par les fleurs de la dernière, mais elle est très-distincte de toutes les deux.

On la cultive en pot, qu'on rentre dans une serre tempérée très-près des jours, ou encore dans un châssis froid; la terre de bruyère lui convient; les pots doivent être assez grands, le fond en sera garni d'environ quatre à cinq centimètres de pierre meulière concassée et la terre de bruyère mélangée de gros sable de rivière. Comme toutes les espèces et variétés, elle se multiplie par la séparation de ses racines, lorsque les feuilles sont desséchées et que toute végétation a cessé; c'est à cette époque qu'on doit les replanter chaque année.

JACQUES.

BURTONIA. ROB. BROWN. Decandrie monogynie. LIN. Légumineuses JUSS. dédié à D. *Burton*, collecteur du jardin de Kew.

BURTONIE VIOLACÉE, *Burtonia violacea*. HORT. *Burtonia conferta*. HORT. ANGL. (Voyez la planche).

J'ai reçu cette plante d'Angleterre en même temps que le *Lechenaultia biloba* dont la description et la figure ont été données page 342 de ce Journal, année 1842-1843, 1re de la 2e serie. Cette dernière plante ayant fleuri avant le *Burtonia* qui nous occupe, et le port ainsi que le feuillage ayant au premier coup d'œil assez de ressemblance chez toutes deux, j'avais pensé que ce pouvait être la même espèce sous deux noms différents et voilà pourquoi j'avais indiqué comme synonymie le *Burtonia con-*

ferta que par erreur typographique on a nommé *Bartonia* qui appartient à la famille des loasées. Il faut donc regarder cette synonymie comme non avenue. Depuis, le *Burtonia* ayant fleuri en juillet, il ne m'est plus resté aucun doute sur la séparation de ces deux plantes, le *Lechenaultia* appartenant aux campanules, section des goodenoviées, tandis que le *Burtonia* est classé dans la famille des légumineuses papillonacées.

En comparant alors avec plus d'attention les deux plantes, indépendamment de l'inflorescence dont les différences sont trop tranchées pour permettre la moindre méprise, j'ai reconnu que les feuilles du *Burtonia* étaient entièrement glauques, plus rapprochées et moins longues que dans le *Lechenaultia*, et que ses tiges deviennent d'un jaune foncé quand elles durcissent, ce qui n'a pas lieu dans l'autre plante.

Lorsque j'ai reçu ce Burtonia il était étiqueté *Burtonia violacea*, mais c'est l'épithète spécifique de *conferta* qui doit lui être maintenue. C'est une plante vivace frutescente à tiges grêles rameuses lisses d'un jaune plus ou moins foncé; à rameaux grêles d'un vert jaunâtre. Les feuilles sont linéaires, glauques alternes autour de la tige et des rameaux, moins longues à la base qu'au sommet où elles sont plus rapprochées. Les rameaux sont terminés par des fleurs pédicellées réunies en faisceau de cinq à six. Le pédicelle est long de deux centimètres, vert tendre et lisse; le calice est du même vert à cinq divisions subulées; la corolle est papillonacée, érigée, s'étalant peu; l'étendard est grand échancré d'un bleu violacé tendre, avec une macule pourpre sur

l'onglet qui se montre également en dehors et en dedans, les ailes sont petites et d'un violet foncé.

Nous cultivons cette plante en pots dans de la terre de bruyère où l'on a laissé toutes les parties fibreuses et que l'on allégit par l'addition d'une certaine quantité de sable ; il faut en outre que le fond du pot soit garni d'un lit épais de cailloux ou de tessons pour aider à l'écoulement de l'eau car une humidité stagnante lui est mortelle. Le pot doit être plutôt petit que grand sauf à rempoter souvent en renouvelant la terre de bruyère. On le place sur les tablettes le plus près du jour dans la serre tempérée. On peut l'exposer à l'air libre pendant l'été, mais dans une situation un peu ombragée. On le multiplie de boutures faites avec les jeunes rameaux sous cloches et sur couche tiède.

Il est probablement comme les autres espèces de ce genre originaire de la Nouvelle-Hollande.

JACQUIN aîné.

SERRE CHAUDE.

PENTSTÉMON DU MEXIQUE, *Pentstemum Mexicanum* HORT. ANGL. (Voyez la planche et pour les caractères génériques page 33 de ce Journal, année 1841-1841, 9^e^ de la 1^re^ série, genre *Chelone*, et page 65 de la même année.)

Plante à tiges radicales, herbacées, persistantes; feuilles ovales, lancéolées, rugueuses, à nervures saillantes, d'un vert foncé en dessous. Tige florale longue d'un centimètre supportant de quinze à vingt fleurs pédicellées disposées en thyrse. Calice à cinq sépales acuminés d'un vert tendre quelquefois bordé

de rouge. Corolle de la forme des bignones d'un pourpre violacé velouté sur le dessus du tube, à limbe évasé à quatre lobes, le supérieur échancré au milieu, d'un rouge violacé clair, les trois inférieurs lilas pâle et striés de pourpre. L'intérieur du tube est pointillé de pourpre et sa base est garnie de poils dans lesquels se trouvent insérées les étamines. Le style est simple. Les boutons sont d'un violet foncé très-riche.

La floraison de cette charmante petite plante, dont la tige n'a que trois centimètres de hauteur, se prolonge trois mois au moins. Il se développe successivement une dizaine de tiges florales qui se couronnent chacune de quinze à vingt fleurs.

Elle est originaire du Mexique, et nous la cultivons en serre chaude qui lui est indispensable, quoique nous ayons pu la conserver en serre tempérée, mais dans un état de langueur qui prouvait évidemment l'insuffisance de cette température.

Nous la tenons en pots remplis de terre de bruyère, et nous lui donnons de fréquents arrosements pendant sa végétation. Elle est fort intéressante et mérite de trouver une place chez tous les amateurs.

Aug. Cels.

ARTHROSTEMMA. Dec. Décandrie monogynie. Lin. Mélastomacées. Juss.

Caractères génériques. Tube du calice turbiné ou campanulé, garni souvent de poils, de soies ou d'écailles; quatre lobes lancéolés persistants; appen-

dices entre les lobes nulles ; quatre pétales, 8 étamines à filaments très-glabres ; une anthère oblongue, poreuse avec un connectif allongé obtusément bi-auriculé à la base. Ovaire soyeux au sommet ; capsules quadriloculaires ; graines en coquille.

Plantes herbacées ou arbustes, tous originaires de l'Amérique.

ARTHROSTEMME PARIÉTAIRE, *Arthrostemma parietaria*. HORT. BELG. (Voyez la planche.)

Tige cylindrique grisâtre, velue ; rameaux touffus, rouges, très-velus ; feuilles alternes, oblongues, acuminées, ciliées sur les bords, munies de poils glanduleux en dessus, d'un vert foncé passant au rougeâtre ; la page inférieure est pourpre lisse à trois nervures saillantes, plus foncées. Quatre à six fleurs s'ouvrant successivement à l'extrémité des petits rameaux, disposées en petits thyrses supportés par un des pédicelles, munis à la base de deux écailles opposées, acuminées, longs de près d'un centimètre. Calice tétragone à quatre sépales acuminés ; quatre pétales d'un lilas clair plus foncé à la base, ovales, un peu obtus au sommet. Huit étamines, dont quatre ont les filets surmontés d'un connectif ovale tronqué au sommet, précédant l'anthère qui en est séparée par un plus petit filet. Les quatre autres étamines ont des filets au milieu desquels est insérée une autre espèce de filet, portant l'anthère à un bout, et à l'autre un connectif de forme biauriculée.

Cette charmante mélastomacée donne des fleurs en abondance qui se succèdent pendant plus de six

mois; elles sont d'un joli lilas plus vif au centre, et offrent une transparence et un brillant que le pinceau ne saurait rendre.

Nous avons reçu cette intéressante plante du jardin botanique de Gand. Nous la cultivons dans de la terre de bruyère légère et en pots tenus près du jour dans la serre chaude. Nous avons cependant l'espoir de la voir passer dans une serre tempérée.

On la multiplie de boutures sur couche chaude et sous cloches.

F. Cels.

ANNALES
DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

PLANTES POTAGÈRES.

Scolyme d'Espagne, *scolymus hispanicus*, Lin. Syngénésie égale Lin. Composées-chicoracées Juss.

Cette plante, indigène au midi de l'Europe et même de la France, car on la trouve croissant spontanément en Provence et dans le Languedoc, est connue depuis 1658. Elle a déjà été dans ces Annales l'objet d'une note, en décembre 1838, époque où M. Robert, directeur du Jardin Botanique de la marine à Toulon, en envoya pour la première fois à Paris, des graines dont notre maison reçut sa part. Jusqu'alors elle avait été abandonnée aux soins de la nature. M. Robert pensa qu'elle pouvait être améliorée dans les jardins potagers en la soumettant à l'influence d'une culture raisonnée. Les graines qu'il envoya à Paris en 1838 étaient le résultat de ses premiers essais.

Le scolyme, qu'on nomme encore *chardon à fleurs jaunes* et qu'aux environs de Montpellier on désigne sous le nom de *cardouille*, ressemble effec-

tivement à un *carduus* par ses feuilles et ses fleurs qui se montrent en juillet. Mais la racine acquiert un développement au moins égal à celui que prennent les racines des salsifis. C'est dans cette plante la partie qu'on emploie en cuisine et qui peut recevoir toutes les préparations culinaires auxquelles on soumet les salsifis. Ces racines ratissées sont d'abord cuites à l'eau bouillante dans laquelle elles doivent rester deux heures, et leur saveur qui plaît assez généralement se rapproche, suivant les uns, de celle du salsifis, et selon les autres, au nombre desquels je me range, elle rappelle celle du placenta ou cul d'artichaut cuit.

Depuis l'année 1838, la culture du scolyme ne paraît pas s'être beaucoup répandue, et j'en attribue la cause à la facilité avec laquelle il monte dans l'année même du semis lorsque celui-ci a eu lieu au printemps. La racine alors cesse d'être tendre et son milieu devient fibreux et comme ligneux, de façon à n'être pas mangeable; et lorsqu'on fend la racine longitudinalement pour en extraire cet axe ligneux, les deux demi-cercles de la circonférence sont souvent eux-mêmes peu délicats et peu agréables au goût.

Pour éviter cet inconvénient on a conseillé de retarder le semis et de ne le faire que dans le courant de juin. Mais ce retard est souvent insuffisant, et en 1843, je ne suis parvenu à obtenir des scolymes qui ne soient pas montés à l'automne qu'en semant à la mi-juillet. Non-seulement le plant ne s'est pas mis à graines, mais il a fourni de belles et bonnes racines avec toutes les qualités de tendreté, de blancheur et de goût qui peuvent les recommander. Je ferai re-

marquer que le jardinier chargé de ce semis l'avait fait trop épais, et qu'obligé d'éclaircir le plant, j'en ai fait faire un repiquage sur une planche à part. Ces scolymes, un peu retardés sans doute par cette opération, ont fourni des racines moins grosses que celles des plants restés en place, mais cependantd'un volume suffisant pour être employées.

Si on veut laisser ces plantes passer l'hiver en place, il faut couvrir la planche de feuilles ou de grande litière pour s'opposer à la gelée, qui bien que le scolyme soit assez rustique, le détruit facilement, surtout lorsqu'elle est tardive. On peut avec plus d'avantages peut-être, arracher toutes les racines et les conserver dans une serre à légumes ou un cellier inaccessibles au froid. Là on les enterre dans du sable, droites ou couchées, après avoir supprimé les grandes feuilles du collet et n'avoir laissé absolument que le cœur. Celui-ci reste hors du sable dans ce rangement, et comme il continue à pousser, il produit des feuilles blanches et tendres qui quoiqu'un peu velues sont excellentes en salade. Mon frère Ant. Jacquin m'en a envoyé d'Olainville qui ont été mangées comme je viens de le dire, et trouvées fort bonnes sans que le léger duvet qui les couvre fît aucun effet désagréable.

Le scolyme, quoique vivace, doit donc dans les jardins potagers être cultivé comme une plante bisannuelle. Pour l'habituer à ne monter que la seconde année du semis, il convient de ne faire celui-ci qu'à la mi-juillet, et de n'y employer jamais des graines qui se soient formées dans la première année. Ce semis tardif a d'un autre côté l'avantage de laisser libre pendant tout le printemps et un tiers de l'été, la place qu'il doit occuper, et permet d'y faire une saison de

pois, de haricots verts, de choux d'Yorck, etc., ou plusieurs saisons de salade.

Bien que le scolyme puisse venir en tout terrain, il est toutefois préférable de lui donner une bonne terre de jardin plutôt forte que légère (car il monte plus vite dans cette dernière) et qui ait reçue une fumure convenable l'année précédente. On laboure profondément, en brisant bien les mottes, et émiettant le sol le mieux possible. On sème en place à la mi-juillet; on éclaircit après la levée de manière que les plants soient à 8 ou 10 centimètres les uns des autres. Ils sont assez rustiques et pourraient se passer d'arrosements, surtout quand le sol est compacte, mais il n'est pas douteux cependant que leurs racines sont beaucoup plus tendres lorsqu'elles sont arrosées. Au reste je me propose de semer cette année deux planches de scolyme, dont l'une recevra des arrosements et l'autre en sera privée, afin de constater le résultat comparatif de ces deux méthodes.

JACQUIN aîné.

NAVET TURNEPS D'ALSACE.

Depuis plusieurs années, j'ai remarqué à chaque automne dans les cultures de Vitry près Paris des navets d'une grosseur extraordinaire, et qui je crois n'ont pas été signalés jusqu'ici. On sait que ce pays est exclusivement habité par des pépiniéristes qui s'occupent particulièrement de l'éducation des arbres fruitiers, mais chacun d'eux cultive des légumes selon ses besoins, et même la culture des haricots qu'ils sèment dans les clairières de leurs pépinières,

et qui y réussissent parfaitement, est devenue une des branches principales de leur commerce d'été.

Les terres de Vitry sont d'une nature franche et normale, et le navet que les cultivateurs de ce pays sèment à la fin de l'été est désigné chez eux sous le nom de *navet turneps d'Alsace*. En 1843 des graines de cette crucifère ont été semées le 8 septembre sur une petite portion de terre où il y avait eu du blé. Les navets qu'elles ont produits ont été arrachés dans la première quinzaine de novembre, ce qui fait à peu près deux mois pour acquérir tout leur développement. Leur forme est plutôt turbinée que ronde, mais cela dépend sans doute de la nature du sol. J'en ai vu dont le poids était de 2 kilog. 500 grammes, et qui présentaient une circonférence de 74 centimètres sur 20 centimètres de hauteur. Tous n'étaient pas d'un volume semblable, mais M. Chatenay Florence, l'un de nos plus habiles pépiniéristes de cette localité, m'a affirmé en avoir souvent vu de plus gros; et je me rappelle effectivement qu'en 1840, on m'en montra un qui pesait plus de 3 kilog.

Malgré leur développement aussi prodigieux, ces navets sont employés pour la cuisine; mais ils sont surtout fort utiles pour la nourriture des bestiaux pendant l'hiver.

J'ignore si nos horticulteurs maraîchers de la plaine des Vertus et d'Aubervillers où l'on cultive principalement le gros légume en obtiennent d'aussi volumineux dans leurs cultures.

Pepin.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Boussingaultie a feuilles de Baselle. *Boussingaultia Basellioïdes*. Humb. et Kunth. Chénopodées De Juss.

Rhizome tubéreux ; tiges sous-ligneuses, sarmenteuses, cylindriques, d'un vert jaune lisse, pourprées, très-ramifiées ; rameaux du même vert à feuilles alternes, cordiformes, obrondes, à bords entiers, quelque peu ondulés, d'un joli vert frais plus pâle en dessous ; pétiole canaliculé, aplati, du même vert que les tiges, pourpré à son insertion ; nervure médiane, saillante en dessous, quelques autres nervures à peine perceptibles. Ces tiges sont garnies par un grand nombre de grappes florales terminales et axillaires ; le pédoncule commun ou l'axe de la grappe, long de 20 à 25 cent., est cylindrique, renflé à sa base, nu depuis son insertion jusqu'à un quart de sa longueur, garni ensuite de trente à quarante fleurs, attachées autour du pédoncule par de petits pédicelles minces verts, longs de 3 à 4 mill. Les fleurs sont petites : la corolle, à cinq pétales petits, ovales, convexes, est d'un blanc verdâtre. Cinq étamines à filets d'un blanc jaunâtre, dressés, deux fois plus longs que les pétales à anthères jaunâtres. Un style plus court, trifide. Elles sont odorantes et le parfum qu'elles répandent rappelle un peu celui de la fleur de sureau, et de l'héliotrope du Pérou.

Cette plante se trouve au Mexique et au Chili. Introduite en 1842, elle a d'abord été tenue en serre

chaude, où elle n'a montré qu'une végétation languissante. Mais M. Perrault, jardinier du domaine du Petit-Val à Sucy, en ayant reçu des tubercules dont un qui avait 30 cent. de diamètre, en a planté un en pleine terre, dont le développement a été tel que ses tiges et rameaux ont couvert environ 20 mètres de surface.

La culture de cette plante, très-convenable pour former des guirlandes, décorer des colonnes et couvrir des tonnelles, doit être calquée sur celle du dahlia. Elle consiste à planter les tubercules en pots, tenus sous châssis jusqu'à ce que les gelées ne soient plus à craindre, pour en avancer la végétation. On les met en place en mai, selon le but qu'on se propose, et on leur donne de fréquents arrosements. A l'automne on relève les tubercules comme on le fait pour les Dahlia, ou on coupe les tiges, et on recouvre la place qu'ils occupent pendant l'hiver d'un lit de feuilles ou de fumier. On multiplie cette plante par la division de ses tubercules.

Outre son emploi comme plante d'ornement, on peut manger ses feuilles comme celles des épinards.

ROUSSELON.

TULIPE MONSTRUEUSE, dragonne, perroquet, flamboyante, mont Etna, à feuilles de chêne, laciniée, etc. *Tulipa Gesneriana monstrosa.* LOIS. DESL. Herb. de l'Am. *Tulipa Gesneriana laciniata.* LOUD. Hort. brit. *Tulipa monstruosa.* HORT. HOLLAND. (Voyez la figure).

J'ai cru devoir conserver à cette tulipe la dénomination de *monstruosa*, qui est celle adoptée par les

Hollandais, de qui nous la tenons, quoiqu'elle paraisse née dans le Levant. Elle est anciennement connue, et son origine est encore incertaine. Les uns en font une espèce; d'autres, et c'est le plus grand nombre, la considèrent comme une variété de la tulipe de Gesner. C'est à ce dernier avis que je me range.

Le *Bon Jardinier* commet, je crois, une erreur, en la rapportant à l'espèce *tulipa stenopetala* de l'Herb. de l'Am. *Tulipa cornuta* Red. et *Tulipa acuminata* Wahl. Celle-ci, qui pourrait bien n'être encore qu'une monstruosité de la tulipe de Gesner, ainsi que le pense notre collègue *M. Jacques*, qui s'est particulièrement occupé des tulipes avec cet intelligent esprit d'examen qu'il apporte dans toutes les observations horticoles auxquelles il se livre avec tant de zèle, est la TULIPE CHINOISE, à pétales extrêmement étroits et contournés.

Enfin le *Bon Jardinier* et l'*Herbier de l'Amateur* font encore une espèce de la tulipe BOSSUELLE, sous le nom de *tulipa campsopetala*, et, suivant le même horticulteur, qui en a semé les graines à plusieurs reprises, elle a constamment varié dans ses produits, et lui paraît être évidemment une variété de la tulipe de Gesner.

Je puis, outre ces exemples, en citer deux autres, qui ne sont pas moins intéressants. La petite TULIPE DUC DE THOL des Hollandais, considérée comme une espèce, sous le nom de *tulipa suaveolens*, est cultivée depuis plus de trente ans par *M. Souchet père*, jardinier en chef des parterres du roi à Fontainebleau. Cet habile horticulteur, qui possède de vastes connaissances, et dont les observations, toujours

faites avec un soin minutieux, méritent la plus grande confiance, m'a montré un lot de ces tulipes duc de Thol entièrement dégénérées. La hauteur et le coloris avaient complétement changé : on en voyait de rouges, de violettes unicolores portées sur de hampes de 36 à 40 cent., ressemblant absolument à la tulipe de Gesner, et n'ayant conservé aucun des caractères de la *tulipa suaveolens*.

L'autre exemple a eu lieu sous mes yeux dans mes cultures personnelles. J'ai vu des tulipes ŒIL DU SOLEIL, *tulipa oculus solis*, cultivées pendant trois ou quatre ans, perdre tout ou partie du duvet qui se trouve entre la première et la seconde écorce de leurs bulbes, seul caractère qui selon moi distingue de cette espèce la *tulipa Gesneriana*. En effet, sa forme, sa couleur, et les taches noires de l'onglet de ses pétales, se retrouvent dans beaucoup de tulipes de Gesner, encore à l'état de *baguette*, c'est-à-dire chez lesquelles la couleur qui forme le fond n'est pas encore sillonnée de traces pures et nettes d'une autre nuance, lesquelles constituent le mérite des plantes faites.

Mais pour en revenir à la tulipe qui nous occupe, je suis très-porté à croire qu'elle est une variété de celle des fleuristes ; j'ai pour appuyer cette opinion le témoignage de *M. Loiseleur Deslongchamps*, celui du savant *Loudon*, que l'Angleterre vient de perdre, l'opinion de notre collègue *M. Jacques*, et mes propres observations. J'ajouterai même que feu *Lémon père*, qui possédait aussi des connaissances positives en horticulture, ainsi que le savent tous ceux qui l'ont connu, la regardait comme une hybride de la *tulipa sylvestris* et de la *tulipa Gesne-*

riana, et il s'était formé cette opinion par suite d'un semis qu'il avait fait de graines obtenues en 1823, et dans lequel se sont trouvées en majorité ces deux espèces complétement unicolores.

La *tulipe monstrueuse* a un oignon de la grosseur d'une noix, semblable à celui de la tulipe de Gesner par sa forme en cœur et la couleur de ses tuniques brunes. Ses feuilles sont longues, droites, très-ondulées sur les bords dans les plantes florifères, et presque constamment au nombre de cinq, de longueur et largeur inégales. Les caïeux n'ont presque toujours qu'une feuille très-large, épaisse, molle et couchée sur la terre; c'est du reste un caractère commun à toutes les tulipes d'avoir les feuilles de leurs jeunes oignons beaucoup plus amples que dans les plantes faites. D'avril en mai, fleurs à pétales concaves, à bords ondulés et laciniés, à sommet ordinairement frangé, et ressemblant assez aux feuilles de la chicorée frisée. On en connaît plusieurs sous-variétés, l'une unicolore jaune d'or, et les autres diversement panachées sur le même fond; savoir : une sur laquelle la couleur jaune d'or est rehaussée par des stries, traces et macules de rouge ponceau et de vert; c'est celle qui a été dessinée. Une autre, où une partie des pétales est teinte de rouge vif et le surplus sablé de brun et d'aurore; et la troisième enfin où le fond est mêlé de vert gai et panaché d'amarante. Ces fleurs ont de 15 à 20 cent. de diamètre, lorsqu'elles sont épanouies. Elles s'ouvrent au soleil et se referment en son absence. Elles font beaucoup d'effet par la vivacité de leurs couleurs brillantes, et elles attirent tous les regards par la bizarrerie de leurs formes.

La tulipe monstrueuse est dédaignée par les amateurs de la tulipe de Gesner, parce qu'il leur faut d'autres formes et d'autres couleurs ; mais elle ne mérite pas d'être abandonnée, quoiqu'elle ne puisse être admise dans une collection, parce qu'elle peut être fort utile pour l'ornement des parterres au printemps, dans lesquels elle produit une décoration remarquable, et d'autant plus intéressante que sa floraison est précoce.

On lui donne les mêmes soins qu'à la tulipe de Gesner, et on la multiplie de caïeux qu'elle fournit abondamment.

JACQUIN aîné.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

Observations sur l'hygiène des Camellia pendant l'été.

Il est généralement admis que les Camellia doivent être sortis de leur serre en juin et livrés au plein air à une exposition ombragée où ils jouissent des influences atmosphériques jusqu'à la fin de septembre. Cette pratique habituelle de l'horticulture vient d'être contredite d'une manière formelle par M. CHÉREAU, *président du Cercle général d'Horticulture*. Le mois de juin arrivant, j'ai pensé qu'il pourrait être utile de signaler à nos lecteurs cette controverse qui intéresse l'hygiène de ces beaux végétaux enfants du Japon, et c'est pourquoi je vais mettre sous leurs yeux les pièces du procès, afin qu'ils puissent former leur conviction assez à temps pour véri-

fier eux-mêmes par un essai comparatif les résultats annoncés de part et d'autre.

On lit, page 19 de la Monographie du Camellia, par l'abbé Berlèze, 2° édition, le paragraphe suivant qui a pour titre : *De la sortie du Camellia en plein air*.

« L'époque de la sortie et de la rentrée du Camellia dans la serre, ainsi que l'exposition qu'on lui donne pendant l'été, influent puissamment sur le bon ou mauvais état de sa santé pendant l'hiver. L'expérience de plusieurs années nous prouve que l'époque à laquelle on doit le sortir est celle où il a complétement achevé sa première pousse, où le bois nouveau est aoûté, et où les boutons ont tout à fait paru, ce qui arrive ordinairement à la fin de juin. Le Camellia n'aime pas le grand soleil, il se plaît à l'ombre, dans le milieu d'un air libre, doué d'élasticité et de fraîcheur. L'exposition du nord, où les premiers rayons du soleil naissant viennent le caresser, est celle qui lui convient le mieux ; et en effet, placé au soleil, la formation de ses boutons se fait trop promptement, et la floraison est moins belle, quand même elle ne reste pas incomplète. Les précautions à prendre, lors de la sortie, sont les mêmes qu'on emploie pour toutes les plantes de serre, la plus importante est un abri à l'ombre, et bien aéré; les abris les plus avantageux pour le Camellia sont, ou les haies vives, les charmilles, ou des lignes de thuya d'Orient, espacées de 2 mètres un tiers à 3 mètres l'une de l'autre. Ces dernières ont l'avantage d'offrir, par leur feuillage toujours vert et rapproché au moyen de la taille en éventail, une épaisseur convenable, beaucoup de solidité, en même temps que

de vie et de beauté. Avec un tel abri, on n'a à redouter, ni la force des rayons solaires, ni les orages, ni les vents pernicieux, ni quelquefois même les ravages de la grêle.

» Nous avons l'habitude de laisser le Camellia profiter de ces abris jusqu'à la fin d'août. Dans les premiers jours de septembre, cette plante doit être exposée à l'influence du soleil pendant une grande partie de la matinée, à peu près jusqu'à midi, et rester ainsi jusqu'au moment de sa rentrée dans la serre. Cette exposition chaude affermira les derniers efforts de la végétation et consolidera les boutons, joie et récompense des soins qu'il coûte (*sic*) à l'horticulteur.

» *Rentrée.* — Les grandes pluies de l'automne, qui sont froides et fréquentes, énervent le Camellia et s'opposent toujours au succès de sa floraison ; ce sera, en conséquence, se conformer aux principes de la bonne culture que de le rentrer aussitôt que le temps pluvieux persiste à se montrer, d'autant plus que les nuits devenues fraîches et les jours étant encore assez chauds, cette différence remarquable de température, entre le jour et la nuit, peut devenir nuisible à l'arbuste et doit déterminer l'amateur à rentrer le Camellia dès les premiers jours d'octobre au plus tard, et toujours choisir, pour effectuer cette opération, le plus beau temps possible. »

Telle est en effet la pratique généralement admise par les jardiniers fleuristes qui s'occupent plus spécialement de ce beau genre de plantes. Telle est aussi l'indication donnée par le Bon Jardinier qui prescrit également la sortie des Camellia à la fin de juin. M. Cels, que l'horticulture a perdu en 1832, a con-

seillé dans ces Annales, page 87, de sortir les Camellia plus tôt. « C'est, dit-il, ordinairement du 10 au 20 avril qu'on les livre au plein air sous le climat de Paris; mais cette époque varie selon les localités. En général il est prudent de ne les sortir que lorsque les gelées ne sont pas à craindre, selon l'expérience acquise sur les lieux. Il n'y a cependant rien à redouter d'une gelée d'un à deux degrés au-dessous de zéro, surtout si la végétation est suspendue; mais si elle est en mouvement, il ne faut pas exposer les Camellia au danger d'une gelée, même faible, avant que leur première pousse soit entièrement développée. Ce but est atteint lorsque les nouvelles feuilles ont atteint leur grandeur naturelle et une certaine fermeté, et que le jeune bois est devenu brunâtre. »

Et page 88, on lit encore : « On peut regarder comme positif que les Camellia ont besoin, en été, d'une exposition ombragée. Ce n'est pas cependant que les rayons solaires puissent avoir une influence fâcheuse lorsqu'ils frappent la plante même; mais l'expérience prouve que les racines redoutent la trop grande chaleur. Lorsqu'elles y sont exposées, on voit bientôt les feuilles se couvrir de taches brunes, tomber ensuite, ainsi que les boutons, et la plante dépérir promptement. Ainsi on peut exposer les Camellia au soleil en les disposant de façon que les pots et les caisses soient abrités de ses rayons. On y gagnera sous le rapport du développement de boutons plus sains et plus vigoureux, tandis que dans les individus tenus à l'ombre, malgré leur brillante végétation, les boutons sont plus rares et plus petits, tombent facilement; et lorsqu'ils persistent, leurs fleurs ont des dimensions moins grandes. Dans tous

les cas, il faut se garder de les placer sous de grands arbres, où ils dépérissent infailliblement. »

Voici maintenant comment s'explique M. Chereau, page 235, tome Ier, du Bulletin du Cercle général d'Horticulture pour signaler la sortie des camellia, comme le fâcheux résultat d'une *habitude nullement motivée*; et comment il rend compte de l'expérience qu'il a tentée en 1842 et renouvelée en 1843 :

« Pendant la première de ces deux années, dit-il, lors de la sortie de nos plantes, dans le courant de juin, quelques-unes ont été laissées dans la serre. La végétation de celles-ci, leur état de santé, le développement des boutons, et la floraison, enfin, qui a suivi, ont été tels que nous avons cru devoir recommencer l'essai à la campagne suivante.

» La seconde année, et à l'époque de la sortie ordinaire, nous avons retenu en serre cinquante individus, tous de variétés différentes. Les autres, au nombre de trois cents, ont été placés, comme d'habitude, derrière les serres, à l'exposition du nord, recevant de côté le soleil levant jusqu'à neuf heures. Ceux-ci, comme les années précédentes, se sont maintenus dans un état satisfaisant et ont témoigné, par là, que le traitement auquel ils étaient soumis pouvait leur suffire.

» Mais les plantes restées en serre ont témoigné bien autre chose: une végétation luxuriante, une feuillaison gigantesque, colorée d'un vert noir lustré, une quantité remarquable de boutons, enfin, une différence considérable à l'égard des individus placés à l'air libre; différence appréciable seulement par ceux qui l'ont vue, et que nous n'oserions peut-

être pas vanter ainsi si nous n'avions immédiatement à fournir le témoignage irrécusable et authentique d'une commission du *Cercle général d'Horticulture*, venue pour visiter notre culture de dahlias. Cette commission était composée de MM. Chauvière, Tripet-Leblanc, le maire, Camuzet, Souchet, Roblin, Soutif, Bréon fils et Keteleer; tous ont été surpris et émerveillés du fait que nous avons mis sous leurs yeux.

» Dans ces circonstances, nous croyons devoir donner très-sommairement l'état des lieux, les conditions du domicile où nos cinquante Camellia ont végété si admirablement.

» Nous ne décrirons pas la coupe et les dimensions de la serre, qui ne sont pour rien dans le résultat obtenu; nous dirons seulement ce qui suit : le gradin où nous plaçons ce genre de plantes est en terre; chaque degré est soutenu et formé par des planches en chêne sur champ; la distance du gradin au châssis est telle, qu'entre le sommet des tiges et les vitres, on compte un espace libre d'environ 1 mètre 50 cent. Pendant toute la belle saison les châssis du bas sont levés de façon à laisser un passage de 15 à 18 centimètres à l'air extérieur; à chaque bout de la serre est une porte, toutes deux restent constamment ouvertes pendant le jour. Tous les châssis sont voilés, et, par conséquent, aucun rayon de soleil ne peut parvenir au gradin sans avoir préalablement subi une interruption salutaire. Outre les arrosements ordinaires, un seringage est administré de temps en temps, une fois par semaine, sauf les modifications imposées par la température extérieure et les variations hygrométriques de l'atmosphère;

c'est à l'intelligence éclairée du cultivateur à régler cette partie des soins.

» Par la courte description qui précède on voit que nos Camellia, pour n'être pas sortis, n'en jouissent pas moins d'un volume considérable d'air, et que, les pots ou les caisses étant placés sur des degrés en terre, les plantes sont, à ce point de vue, dans les mêmes conditions de bien-être que si elles étaient dehors. »

Voici donc trois systèmes en présence, relativement à la station du Camellia, pendant la belle saison :

1° Feu M. Cels, qui a conseillé de le sortir dès la mi-avril et de garantir seulement les racines de l'action solaire qui les dessèche.

2° L'abbé Berlèze, qui fixe au mois de juin l'époque de la sortie et multiplie les précautions pour les abriter du soleil.

3° M. Chéreau, qui regarde comme préférable le maintien de cet arbuste dans les serres pendant toute l'année.

J'ai toujours pensé que toute culture qui se rapproche le plus des conditions dans lesquelles le végétal auquel on l'applique se trouve enveloppé dans son pays natal, est celle qu'il faut préférer. Notre climat, surtout celui de Paris, où il n'est pas possible de le faire fleurir en pleine terre, bien qu'avec des précautions pendant l'hiver on parvienne à l'y conserver, oblige à le cultiver en pots ou en caisses pour pouvoir le placer en serre durant la mauvaise saison. C'est cette obligation qui influe le plus sur la conservation de cette élégante espèce, parce qu'il paraît certain que les racines de camellia ont besoin d'être tenues constamment dans un milieu frais, ce

qui n'est pas toujours facile quand on les cultive en pots ou en caisse. Mais il ne s'ensuit pas, comme le dit judicieusement M. Cels, que si ces racines redoutent la sécheresse, l'action directe des rayons solaires sur les feuilles ait un effet pernicieux. Ce qui tend à prouver ce fait, c'est la belle végétation et la floraison abondante des mères de Camellia qu'on cultive dans la pleine terre des bâches vitrées que l'on découvre pendant toute la belle saison. Il serait difficile d'attribuer ce résultat à une autre cause qu'à la fraîcheur que ces arbustes trouvent pour leurs racines.

Il n'y a point de doute d'ailleurs que dans leur pays natal les Camellia ne soient exposés à toute l'ardeur des rayons solaires, et qu'ils n'y résistent à cause de l'enfoncement de leurs racines dans le sol. Il en est peut-être de même à leur égard qu'à celui des bruyères pour lesquelles on a longtemps cru l'action solaire mortelle, comme si le soleil avait moins d'ardeur au Cap que sous notre climat, et que pour cette raison on tenait à l'ombre à des expositions humides, et dans lesquelles on gênait la circulation de l'air par des lignes de thuya ou de peupliers. Cette méthode augmentant la mortalité au lieu de la diminuer, on a dû y renoncer, et aujourd'hui on conserve fort bien les bruyères, même les plus délicates, en les exposant en plein air sans aucun ombrage, avec la seule précaution d'enterrer les pots jusqu'au cordon dans une planche de terre légère, très-sablonneuse ou du sable pur, éloignée des grands arbres, des bâtiments et des murs, et assez espacés pour que les plantes ne se touchent pas, que l'air puisse facilement circuler, et que le soleil les voie toutes. On

arrose enfin quand la terre paraît sèche et toujours le soir.

C'est une disposition analogue qui me paraîtrait le mieux convenir aux Camellia ; car avec feu M. Cels, je crois l'action solaire utile à cet arbuste pour le développement de boutons plus sains et plus vigoureux.

La question de donner à ces plantes un vase en bois ou en terre, aurait moins d'importance si on adoptait l'usage d'entourer de sable frais les caisses ou pots de Camellia. Car si, contrairement à l'opinion généralement admise que les caisses leur conviennent mieux, M. Chéreau soutient que les pots sont préférables, c'est parce que posés sur un gradin en terre ils conservent plus de fraîcheur aux pieds de ces arbrisseaux. Si donc les Camellia étaient rangés dans un carré creusé dans la proportion de la hauteur des caisses ou pots dont les intervalles seraient remplis de sable, ils jouiraient de l'action bienfaisante du soleil, d'un air plus pur et plus agité, et la fraîcheur convenable serait maintenue autour de leurs racines par des arrosements donnés avec intelligence le soir, tandis que souvent à la fin de la journée leur feuillage serait rafraîchi pendant les grandes sécheresses, par un seringage qui distribuerait l'eau sur les feuilles en fine rosée.

ROUSSELON.

Culture et multiplication des Primevères de la Chine à fleurs doubles.

Les Primevères de la Chine, à fleurs doubles blanches et roses, sont de si jolies plantes qui ornent dé-

licieusement les serres dans un moment où les fleurs y sont le plus rares, qu'on a lieu de s'étonner de ne pas les rencontrer plus souvent dans les conservatoires des amateurs. La raison en est sans doute dans leur prix qui s'est toujours maintenu assez élevé parce que dans les premiers moments de leur apparition peu d'horticulteurs réussissaient à les multiplier, et que les essais à cet égard entraînaient souvent la perte du pied mère.

Notre établissement étant un des premiers qui aient possédé ces charmantes primulacées, nous avons parfaitement réussi dans leur culture et leur multiplication qui par nos procédés ne présentent aucune difficulté. Persuadés que la crainte seule de les perdre, ou de ne pouvoir les propager rapidement est le plus grand obstacle qui empêche un grand nombre de personnes d'en faire l'acquisition, nous allons faire connaître les moyens que nous employons en engageant nos lecteurs à y avoir toute confiance.

Il faut à ces primevères une terre composée ainsi : un tiers terre franche, un tiers terre de bruyère, un sixième terreau entièrement consommé, et un sixième sable blanc. Ce mélange bien trituré sert à remplir les pots dont on garnit le fond d'un lit un peu épais de tessons ou de gros gravier pour faciliter l'écoulement des eaux d'arrosement dont il faut être prodigue au printemps. Il arrive quelquefois qu'en hiver les feuilles inférieures se rouillent ; cette rouille, si on ne l'extirpe pas de suite, gagne le pétiole et puis la tige. En pareil cas, il n'y a pas à hésiter, il faut la couper, et le sommet dont on aura soin d'enlever toutes les parties pourries, pourra faire une bouture qu'on traitera ainsi qu'il sera dit plus loin. Quant au

tronc de la primevère ainsi amputée, on le conservera dans un endroit bien sec, et on peut être assuré de voir au printemps sortir une certaine quantité d'yeux dont on pourra faire autant de boutures.

Lorsque ces nouveaux bourgeons sont suffisamment développés, c'est-à-dire, lorsqu'ils ont cinq ou six feuilles, on les détache du tronc avec un instrument tranchant; les plus menus sont ceux qui réussissent le mieux ; si le temps est humide on laisse la plaie à l'air pour la faire sécher. Cela fait, on pose chaque bouture sur la terre d'un petit pot, rendue encore plus légère par une plus grande quantité de sable blanc ; et pour la maintenir dans cette position où elle ne fait que toucher à la terre, on fixe ses feuilles à de petits soutiens qu'on fiche à cet effet dans la terre du pot. On place celui-ci sous cloche sur une couche chaude ou même tempérée, et la bouture ne tarde pas à s'enraciner. Aussitôt que le pot est un peu garni de racines on dépote la plante, on lui donne un vase plus grand et en quelques semaines elle est déjà forte. En général ces primevères aiment à être rempotées, aussi ne doit-on pas hésiter à le faire, dès qu'on s'aperçoit que les feuilles semblent jaunir. Dans cette opération il est toujours bon de diminuer ou diviser la motte et de replacer la plante sous cloche avec air, où elle reprend bientôt une grande vigueur. Il ne faut jamais que la terre soit tassée dans les pots.

On voit par ces détails, qui exigent plus de temps pour être expliqués que les opérations qu'ils indiquent n'en demandent pour être faites, que la culture et la multiplication de ces jolies plantes ne présentent nulle difficulté, et le peu de soins qu'il faut y

consacrer trouve un bien ample dédommagement dans la beauté et la vigueur de ces deux primevères.

JACQUIN aîné.

MARIANTHUS. HUGEL. ENDL. gen. Plant. n° 5664. Pentandrie Monogynie. LIN. Pittosporées. JUSS.

Caractères génériques. Calice pentaphylle comme égal; corolle à cinq pétales, hypogynes, alternes avec les folioles du calice, spatulés, à onglets connivents, les lames étalées. Cinq étamines hypogynes, alternes avec les pétales, érigées, à filaments à base plane, anthères intorses, biloculaires, ovoïdes, droites, fixées par le dos, s'ouvrant longitudinalement. Ovaire très-courtement stipité, biloculaire; plusieurs ovules dans chaque loge, disséminés sur l'axe, ou insérés sur deux séries horizontales, anatropes. Style filiforme, stygmate comme en tête, émarginé, bilobé. Capsule membranacée, oblongue, ovale, un peu comprimée, biloculaire, les loges bivalves. Plusieurs semences subglobuleuses, ou anguleuses luisantes. Embryon à la base d'un albumen dur; l'ombilic propre petit, orthotrope.

MARIANTHE BLEU, *marianthus cæruleus*. HUG. *Billardiera variifolia*. DEC. (Voyez la figure.)

Arbrisseau à tiges et rameaux volubiles, grêles, d'un vert pomme, quelquefois pourpré; feuilles alternes, oblongues, elliptiques subsessiles, de grandeur inégale, d'un beau vert intense en des-

sus, plus pâle ou jaunâtre en dessous, couvertes sur les deux faces de poils blancs, fins et couchés. Deux ou trois stipules du même vert que les feuilles, également tomenteuses, le plus souvent linéaires, quelquefois plus larges et frangées au sommet, accompagnent chaque feuille à son insertion sur la tige.

Chaque rameau est terminé par une grappe de cinq à huit fleurs; le calice est couvert de poils fins et blancs. Les pétales sont ovales allongés, un peu spatulés, d'un beau bleu violacé à l'intérieur et pointillés sur leur onglet de violet foncé. A l'extérieur, les pétales sont d'un bleu lilacé. Les étamines ont les filets blancs et les anthères sont d'un bleu noir, saillantes. Le style est blanc, plus court que les étamines.

J'ai vu et dessiné cette gracieuse plante, en août 1843, chez *M. Ryfkogel*, horticulteur-fleuriste, rue de Vaugirard, 125, le premier qui l'ait possédée en France, où il l'a introduite au commencement de cette même année. L'individu qui a servi de modèle n'avait pas acquis un grand développement, et s'élevait à 30 ou 40 cent. J'ignore quelle hauteur il est destiné à atteindre, mais ses jolies fleurs bleu clair, dont il paraît prodigue, produisent un charmant effet.

Cet arbrisseau est originaire de la Nouvelle-Hollande. On le cultive en pots remplis de terre de bruyère mélangée, et on le multiplie de boutures étouffées sur couche tiède. Il lui faut la serre tempérée.

ROUSSELON.

ACHIMÈNÈS PÉDONCULÉ, *Achimenes pedunculata*. PAXT. (Voyez la planche.)

Le nom d'*achimenes* s'appliquait autrefois à une plante que L'HERITIER nomma plus tard *Cyrilla pulchella*; mais ce genre ayant paru défectueux, par la raison qu'il différait complétement de celui de ce nom adopté par LINNÉE, WILLDENOW l'appela *trevirana coccinea*, dénomination qu'elle conserva jusqu'à ce que DECANDOLLE lui eût restitué celle d'*achimenes*, jointe à l'épithète spécifique *coccinea*.

Ce beau genre, qui, jusqu'en 1841, n'avait reçu aucune augmentation, s'enrichit tout à coup des magnifiques *achimenes longiflora*, *grandiflora* et *roseum*, qui ont été successivement figurés dans ces *Annales*, les deux premiers dans l'année 1842-1843, pages 79 et 346, et le dernier, page 122 de l'année courante.

L'*achimenes pedunculata*, dont nous nous occupons ici, vient encore embellir la riche famille des gesnériacées, et nous espérons mettre plus tard sous les yeux de nos lecteurs les *achimenes multiflora*, *hirsuta* et *picta*, dont nous avons aussi fait l'acquisition, et qui tous trois ont fait une sensation profonde sur le monde horticole de l'Angleterre, où ils ont été nouvellement introduits, et où l'on prétend qu'ils surpassent en beauté leurs devanciers déjà si remarquables.

Nous aurions pu donner la figure de l'un d'eux, en la reproduisant d'après la gravure d'un journal anglais; mais comme nous nous sommes souvent aperçus que la beauté de la nature était parfois exagérée

à un haut degré dans leurs plantes iconographiées, nous préférons attendre qu'il ait fleuri sous notre climat.

M. Hartweg, collecteur de la Société horticulturale de Londres, est encore l'introducteur de l'*achimenes pedunculata*, qu'il a trouvé, comme le *longiflora*, dans les bois épais de Sainte-Marie, au Quatimala. Cette plante s'élève de 45 à 60 cent. Tige à racines tuberculeuses, herbacée, d'un vert pourpré, velue ; feuilles opposées alternativement, assez grandes, ciliées et velues des deux côtés, la face supérieure d'un beau vert, l'inférieure plus pâle, et parfois lavée de pourpre, irrégulièrement dentées ou crénelées, à nervures profondes en dessus, saillantes en dessous, où elles ressortent par leur couleur rouge ; le pétiole est rouge pourpré et velu. De l'aisselle de chaque feuille s'élève un pédoncule cylindrique vert pourpré et velu, portant une ou deux fleurs, et en outre des boutons qui éclosent après les premières passées. Ces fleurs sont d'un rouge vermillon vif nuancé d'orangé à l'entrée du tube de la corolle. Son limbe, divisé en cinq lobes inégaux et étalés, est du même rouge, avec trois lignes de points pourpre foncé sur chacun d'eux. Cette plante fait un fort bel effet par le brillant coloris de ses fleurs étagées par deux. La floraison a lieu à la fin de l'été.

Comme dans ses congénères, il se forme sur la tige et à la racine un grand nombre de petites bulbes qui servent à sa reproduction.

Après la floraison, les tiges se dessèchent peu à peu; dès lors il faut commencer à n'arroser qu'avec ménagement, pour cesser complétement ensuite. Au printemps, ou, pour mieux dire, au premier

mars, on place les petites bulbes dans un mélange composé de terre franche et de bruyère, et de sable; l'on tient les pots dans un endroit un peu chaud, et l'on entretient l'humidité convenable par des arrosements modérés. Dès que les tiges sortent de terre, on dispose les pots le plus près possible du jour. Pour obtenir des touffes plus fortes, on plante trois tubercules en triangle au centre de chaque pot, de façon que leurs tiges se réunissent et forment un buisson plus fourni et plus florifère. On peut voir au surplus ce que j'ai déjà dit de la culture à l'article *achimenes longiflora*, page 79, 1842-1843, car toutes les espèces se cultivent l'une comme l'autre.

Malgré que l'*achimenes pedunculata* ne fleurisse pas aussi nain que les autres, le coloris de ses fleurs, son port remarquable le recommandent au moins autant au choix des amateurs.

Maintenant que le genre *achimenes* compte un certain nombre d'espèces, les horticulteurs qui cherchent des nouveautés dans les semis ne manqueront pas de tenter de les hybrider toutes ensemble pour en obtenir des variétés remarquables, si toutefois, ce qui n'a pas encore eu lieu, ces plantes veulent bien nous donner des graines.

JACQUIN aîné.

SERRE CHAUDE.

PAVETTA. Lin. Tétrandrie Monogynie. Lin.

Rubiacées. Juss.

Caractères génériques. Calice petit, quadrifide, corolle infundibuliforme, à tube grêle, à limbe découpé en quatre lobes obtus; quatre étamines à anthères subsessiles, saillantes; capsule bacciforme à deux loges monospermes.

Pavette de l'Inde, *Pavetta indica*, Lin. *Ixora pavetta*. Andrew. Arbrisseau originaire de l'Indoustan, sur la côte du Malabar. Il ne s'élève guère que de 35 à 40 cent., et forme un charmant buisson. Ses feuilles ovales lancéolées sont ondulées, obtuses, pétiolées, persistantes, glabres et d'un joli vert frais. Il fleurit d'août en octobre, et donne de très-grosses panicules de fleurs blanches, qui joignent au bel effet qu'elles produisent l'avantage d'être odorantes.

Malgré que cette agréable rubiacée soit connue en Europe depuis 1792, on la rencontre rarement dans les serres d'amateurs, et cependant elle est très-digne d'y trouver place, autant par son feuillage persistant que par la durée de sa floraison remarquable.

On la cultive en pots dans un mélange formé de terres normale et de bruyère. Il lui faut la serre chaude; cependant, durant les beaux jours de l'été, on peut la placer à l'air libre, à une exposition un peu abritée; mais dès la fin d'août, il faut la rentrer. Des arrosements copieux et fréquents lui sont nécessaires tant que durent les chaleurs, mais on doit les

modérer pendant la mauvaise saison. Elle se multiplie assez facilement de boutures faites sur couche chaude et étouffées sous cloches.

Nous ne saurions trop recommander ce charmant arbrisseau aux personnes qui aiment à s'entourer de jolies plantes.

Aug. Cels.

MÉLANGES.

Lettre sur un parc de tulipes disposé en perspective, à Harleim.

A MONSIEUR LE RÉDACTEUR DU JOURNAL DE FLORE ET DE POMONE.

Londres, le 6 mai 1844.

Monsieur,

J'ai vu à mon passage à Harleim, à la fin d'avril dernier, dans les jardins de *M. E. H. Krelage*, fleuriste-horticulteur, n° 146, Kleine Houtweg, près des portes de la ville, un parc de tulipes planté en perspective, dont l'effet magique m'a tellement émerveillé, que je me suis décidé à vous en envoyer une description d'autant plus exacte que le propriétaire a bien voulu répondre à toutes mes questions avec une obligeance dont je le remercie sincèrement. Une pareille disposition produit un coup d'œil à la fois si admirable et si séduisant que j'ai pensé être utile en la faisant connaître à nos lecteurs, et c'est dans ce but que je m'empresse de vous adresser cette note.

Je dois dire d'abord que les jardins de M. Krelage

sont situés sur le Kleine Houtweg, l'une des routes les plus fréquentées qui conduisent au fameux bois de Harleim. Ils en sont séparés par un mur en briques, haut d'environ 3 mètres, au centre duquel se trouve une porte grillée donnant sur cette route. En face de cette grille se prolonge le parc dont il est question, sur une longueur d'environ 160 mètres et une largeur de 1,57. Les plates-bandes qui reçoivent la plantation sont exhaussées de 18 cent. au-dessus des chemins environnants.

Ce jardin, dans le sens de cette profondeur, est divisé, par des cloisons en planches, en sept parties à peu près égales, et, pour permettre à la vue de s'étendre jusqu'à l'extrémité la plus éloignée du parc, ces cloisons sont percées sur toute la ligne qu'il parcourt par des arcades élégantes dont l'ouverture est égale à sa largeur. Elles sont peintes de manière à concourir à l'effet général, et le fond est fermé par une cloison en bois, sur laquelle est peint un paysage où se dessine vigoureusement un arbre de grande dimension.

Plusieurs chemins de 1 à 2 mètres coupent ces divers parterres, dont le premier, long d'environ 35 mètres, est large de 2,20, tandis que tous les autres ont la largeur que j'ai indiquée plus haut.

850 lignes de tulipes sont plantées sur cette longueur à 11 oignons par ligne, ce qui fait un total de 9350 plantes. Sur chaque côté du parc, règne un cordon de couronnes impériales plantées à environ 75 cent. les unes des autres, ce qui emploie 400 oignons, 200 sur chaque bord.

La première partie du jardin, celle qui se trouve

la plus rapprochée de la grille donnant sur la route, est plantée à l'anglaise. On y a formé plusieurs massifs, disposés avec goût, d'arbustes à fleurs, des ilex, des rhododendrons, des azalées, des rosiers, des dalhia, etc. Là, la plate-bande qui reçoit les tulipes n'est point bordée de chaque côté par des couronnes impériales, mais entourée de gazon, dont la verte et fraîche nuance fait encore ressortir l'éclat des tulipes. Mais cette disposition a encore un autre but. Lorsqu'en juillet les oignons sont sortis de la terre, on ferme la première arcade pour borner la vue à ce premier parterre, et, à la place qu'occupaient les tulipes, on dépose des plantes en pots, comme roses, dalhia, etc., de manière à compléter l'ornement et à empêcher que l'on ne s'aperçoive qu'une autre culture a occupé le terrain.

Au mois d'octobre ou de novembre, après avoir remanié le sol, et y avoir distribué du fumier de vache pur, on met en terre les oignons à 8 cent. de profondeur. On plante le premier compartiment avec les sortes les plus naines, et on continue en graduant les hauteurs, afin que les plus élevées terminent le parc. Ce sont d'abord, dans le premier compartiment, les doubles rouges (*rex rubrorum*), et ensuite les doubles blanches, dont on forme alternativement douze lignes, qu'on répète jusqu'à quatre fois; après elles, les tulipes hâtives simples, en ayant soin de combiner les couleurs le plus convenablement possible. Dans les deuxième et troisième compartiments, on ne plante la même sorte que sur quinze lignes, dans les quatrième et cinquième, sur trente lignes, et enfin dans les sixième et septième, qui reçoivent les

plantes les plus élevées, la même sorte peut occuper cinquante lignes non interrompues. Quant aux couronnes impériales, on emploie pour border les tulipes dans les deuxième, troisième et quatrième compartiments, des rouges à feuilles panachées; pour les cinquième et sixième, des *maximus* jaunes, plus élevées que les précédentes; et pour le dernier enfin, des *maximus* rouges, les plus hautes de toutes.

Il est difficile, sans l'avoir vu, de se faire une idée exacte du coup d'œil merveilleux qu'offre un parc de tulipes ainsi disposé, lorsque ces gracieuses plantes en fleurs balancent leur brillante corolle sous le moindre souffle du vent. Quand, placé à la grille qui ouvre sur la route, on jette ses regards sur cette longue ligne émaillée des couleurs les plus riches et les plus variées, et où les nuances, rangées dans un ordre favorable à la perspective, se marient les unes aux autres, on croit voir à ses pieds se dérouler le plus admirable tapis que puisse imaginer l'art si perfectionné des Gobelins, ou se dresser devant soi la réalité de ces exagérations idéales des contes de fées ou des Mille et une Nuits, et la pensée étonnée se recueille pour s'assurer que ce n'est point une illusion.

M. Krelage, au reste, ne plante pas chaque année son parc dans le même ordre où je l'ai vu. Quelquefois le dernier compartiment est rempli de narcisses à bouquet jaune (grand soleil d'or); d'autres fois il n'y plante que des couronnes impériales à feuilles panachées, et le coup d'œil n'en est pas moins ravissant.

Cet habile horticulteur est disposé à fournir tous

les renseignements que pourraient désirer encore les amateurs auxquels cette description paraîtrait insuffisante. Il possède de magnifiques plantes dans les diverses espèces ou variétés de tulipes et d'oignons à fleurs, qu'on peut se procurer près de lui ainsi qu'à notre établissement de grainerie, à Paris, qui en possédera dans la saison un assortiment des plus complets.

JACQUIN jeune.

Pentstemum Mexicanum.

Nous avons décrit et figuré sous ce nom dans le n° d'avril dernier, page 221, une nouvelle espèce de ce beau genre. Nous la trouvons figurée et décrite dans le *Paxton's Magazine* sous le nom de *Tetranema Mexicana*, et M. Chauvière l'a reçue sous celui de *Pentstemum primulæfolium*. Nous nous empressons de porter ces synonymes à la connaissance de nos lecteurs pour qu'ils ne courent pas le risque d'acquérir trois fois la même plante sous ces dénominations différentes.

Aug. CELS.

ANNALES
DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

SUITE DE LA REVUE DES GENRES DE VÉGÉTAUX CULTIVÉS EN FRANCE.

(Voyez le numéro d'août 1836.)

MIMOSÉES. (Suite.)

PARKIA. Bob. Rrow. — Endlicher, gen. plant. p. 1323.

Caractères génériques: fleurs polygames; calice longuement cylindracé à limbe bilabié, la lèvre supérieure bifide, l'inférieure trifide, les laciniures inégales; corolle de cinq pétales, insérés au calice, courtement saillants; dix étamines hypogynes, saillantes; filaments à base monadelphe, supérieurement distincts, filiformes, flexueux; anthères oblongues-linéaires; ovaire linéaire, subarqué; style latéral très-long; stigmate simple; légume linéaire subfalciforme, comprimé, bivalve, à locules monospermes.

1. Parkie d'Afrique. *P. africana*, Bauv. fl. Oware. — *Inga Biglobosa*, Dec. prod. *Mimosa biglobosa*. Jacq. Ann. t. 179. fig. 80.

Vingt paires de pinnules à folioles nombreuses, linéaires, obtuses, glabres; pétiole velu, pubescent; une grosse glande déprimée à la base du pétiole; épis pédonculés, oblongs, resserrés au milieu, ce qui les fait paraître comme biglobuleux; ils sont érigés.

Le royaume d'Oware. Introduit en Angleterre en 1822.

2. Parkie uniglobuleuse. *P. uniglobosa*. Dec. Swett. hort. Brit. p. 195.

Sierra-Leone ; introduit en Angleterre en 1822. Ces deux arbrisseaux sont de serre chaude, et n'exigent aucune culture particulière. La deuxième espèce me paraît être la même que la première, et former alors un double emploi.

ERYTHROPHLEUM, afzel. — Endlicher. — Rob. Brow. — G. Don. syst.

Caractères génériques : fleurs hermaphrodites, régulières; calyce quinquefide, subimbriqué; corolle de cinq pétales; étamines perigynes. Légume comprimé, bivalve, polysperme.

1. Erythrophlée de Guinée. *E. Guineense*. g. don. in. edimb. phyl. journ. Walspers. bot. syst. *E. leonensis*. Swett. hort. brit.

Grand arbre de l'Afrique tropicale; feuilles bipinnées; folioles opposées; grappes terminales et axillaires.

Cet arbre est indiqué de serre chaude en Angleterre. Je ne le crois pas encore cultivé en France.

GAGNEBINA. Neck. élem. n. 1296. Dec. légum. mém. n. 3.

Caractères génériques : fleurs hermaphrodites; calice à cinq dents; cinq pétales oblongs-linéaires, distincts; dix étamines; un style long, filiforme, caduc. Légume aplati, sans suc, ne s'ouvrant pas, à marges ou sutures ailées, transversalement multiloculaires, les loges monospermes. Arbrisseaux de l'Afrique australe, très-élégants, sans épines, glabres. Feuilles bipinnées à folioles multijuguées, linéaires, les inférieures égales; glande à la base du pétiole, et entre les pinnules supérieures. Épis axillaires, cylindriques, jaunâtres. Les jeunes légumes, blancs-velus; étant adultes ils sont grabres.

1. Gagnebie a feuilles de tamarin. *G. tamariscina*. Dec. mémoir. — prod. — *Mimosa tamariscina*. Lam. Dict. *Acacia tamariscina*. Willd. sp. 3. pl. 1062.

Arbrisseau; feuilles composées de vingt paires de pinnules, ayant chacune trente paires de folioles; les épis sont rassemblés au sommet des rameaux et forment comme des grappes corymbiformes.

L'ile Maurice, Madagascar. Introduit en Angleterre en 1824.

2. Gagnebie axillaire. *G. axillaris*. Dec. prod. — Légum. mém. *Mimosa pterocarpa*. Lam. Dict. 1, pag. 13.

Feuilles composées de vingt-quatre paires de pinnules, à cinquante paires de folioles. Épis axillaires, les inférieurs solitaires, les supérieurs géminés ou ternés.

Originaire du même lieu que la précédente. Introd. en 1822.

Ces deux arbrisseaux sont de serre chaude, et n'exigent que les soins ordinaires à donner aux plantes de cette température; on peut les multiplier de boutures, comme beaucoup d'autres espèces de cette famille. Je crois la première cultivée en France.

MIMOSA. Adans. famil. Dec. prod. — Willd. sp. plant. etc.

Caractères génériques : fleurs polygames; quatre à cinq pétales ou formant une corolle subinfundibuliforme, à quatre ou cinq dents; étamines en nombre égal aux lobes ou doubles ou triples. Légume comprimé, plane, à une ou plusieurs articulations; les articles monospermes; côtes persistantes.

Section 1. Eumimosées. Dec. Leg. mem. 1. Légume comprimé, moniliforme; fleurs rouges.

§ 1. Feuilles conjuguées-pinnées; folioles bijuguées, les intérieures de la paire inf. plus petites; quatre étamines, rarement cinq. *Sensibles.*

1. Mimose sensible. *M. sensitiva*. Lin. sp. — Willd. — Dec. Desf. cat. ed. 3, etc.

Arbrisseau comme grimpant, toujours vert; tiges et pétioles aiguillonnés; feuilles distantes à quatre folioles ovales-lancéolées, velues en dessous, glabres en dessus, les deux inférieures petites dont une souvent avortée. Fleurs pourpres en têtes pédonculées; légume hérissé de spinules. Cette espèce est sensible au toucher.

Le Brésil. Cultivé depuis 1648.

2. Mimose a feuilles obtuses. *M. obtusifolia*. Willd. enum Dec. prod. *M. fervida*. Mart.

Arbrisseau semblable au précédent; tiges et pétioles aiguillon-

nés; folioles comme cordiformes, ovales-obtuses, glabres. Fleurs pourpres en têtes pédonculées.

Le Brésil; introduit en Angleterre en 1816.

3. Mimose rude. *M. strigosa* Willd. sp. — Dec. prod. Pers. synop.

Arbrisseau moins grêle que les précédents; rameaux et pétioles velus, hispides et aiguillonnés, folioles ovales oblongues, pointues, un peu rudes. Capitules de fleurs roses comme solitaires.

L'Amérique méridionale. Introd. en Angleterre en 1822. Cultivé à Paris.

4. Mimose marginé. *M. marginata*. Lin. Bot. regist. New. ser. mss. Walspers.

Sans épines, hispide-poilu; feuilles conjuguées-pinnées; pédoncules filiformes velus, portant une seule tête, deux fois plus courts; pétiole à stipules ovales, égales; bractées spatulées, fimbriées; légumes en têtes, oblongs, comprimés, très-hispides.

Les Indes? Cultivé en Angleterre en 1835.

5. Mimose floribond. *M. floribunda*. H. B. et Kunth. — Dec. prod. 2, pag. 426.

Rameaux et pétioles pubescents poilus, très-aiguillonnés; folioles bijuguées, ovales-pointues, strigosées-hirtées en dessous. Capitules roses, géminées et ternées.

Cumana; introduit en Angleterre en 1825.

§ 2. Feuilles conjuguées ou subdigitées-bipinnées; folioles subégales; quatre étamines, rarement cinq. *Pudiques.*

6. Mimose viva. *M. viva*. Lin. — Dec. prod. — Sloane. Swett. hort. brit.

Herbacé; sans épines; feuilles conjuguées-pinnées, à quatre paires de pinnules; folioles subarrondies; légume à une seule articulation.

La Jamaïque, dans les prés. Introduit en Angleterre en 1739.

7. Mimose polycarpe. *M. polycarpa*. Dec. prod. — Kunth. mem. p. 8. t. 3.

Sous-arbrisseau à rameaux aiguillonnés, striés, poilus, feuilles conjuguées-pinnées, folioles multijuguées, oblongues-linéaires, pointues, glabres en dessus. Le dessous et la marge poilus par des

poils apprimés, pétiole aiguillonné beaucoup plus long que les feuilles ; capitules solitaires ; légume poilu à marge très-hispide.

Les sables du Pérou ; cultivé en Angleterre en 1816.

8. Mimose pudique, Sensitive. *Mimosa pudica*. Lin. sp. plant. — Dec. prod. — Desf. cat. ed. 3. etc.

Tiges herbacées, aiguillonnées, de trois à six décimètres, très-rameuses ; les aiguillons crochus ; pétioles et pédoncules poilus-hispides ; feuilles comme digitées-pinnées, ordinairement quatre digitations portant chacune quinze à vingt paires de folioles, petites, oblongues, velues en leurs bords. Fleurs rougeâtres en têtes pédonculées. Légume à disque glabre, les marges rudes, soyeuses.

Le Brésil, cultivé depuis 1738. Plusieurs auteurs citent cette plante comme étant souligneuse, mais comme M. Decandolle, je la regarde comme annuelle, périssant toujours dans l'année, malgré toute la chaleur que l'on puisse lui donner dans les serres. Peut-être ces auteurs l'ont-ils confondue avec la 16me qui y a beaucoup de rapport ?

9. Mimose pudibonde. *M. pudibunda*. Willd. sp.—Dec. prod. — Swett. hort. brit.

Tige frutiqueuse, aiguillonnée, glabre ; feuilles subdigitées-pinnées, à quatre digitations, munies chacune de beaucoup de folioles linéaires ; capitules de fleurs elliptiques.

Le Brésil, Bahia ; introduit en Angleterre en 1822.

10. Mimose polydactyle. *M. polyductyla*. H. B. et Kunt. mim. Dec. prod.

Arbrisseau à tige aiguillonnée, glabre, poilue supérieurement ; feuilles subdigitées-pinnées, pinnules à folioles multijuguées, linéaires. Fleurs roses en capitules géminées, ovales, pédonculées.

La Nouvelle-Grenade. Cultivé à Paris ; introd. en Angl. en 1824.

§ 3. Feuilles bipinnées à pinnules distantes. *Bipinnées.*

11. Mimose a crochets. *M. hamata*. Willd. sp. — Dec. prod. — Swett.

Arbrisseau rameux. Pétioles et pédoncules pubescents, aiguillonnés ; feuilles bipinnées à quatre paires de pinnules, sept à huit paires de folioles. Pédoncules plus longs que les feuilles Fleurs roses ; légume à cinq articulations, pubescent.

Les Indes orientales. Introduit en Angleterre en 1820.

12. Mimose intermédiaire. *M. intermedia*, Kunt. mimos. — Dec. prod. — Swett. hort. brit.

Arbrisseau ; rameaux hispides ; rafles aiguillonnées ; feuilles bipinnées, à quatre à sept paires de pinnules, neuf à quinze paires de folioles linéaires, obtuses, glabres. Capitules subgéminées ; légume accourci, à deux ou trois articulations, oblique, hispidule, l'article supérieur plus large. Fleurs roses.

Caraccas. Introduit en Angleterre en 1820.

13. Mimose a petites têtes. *M. microcephala*. H. B. in. Willd. — Dec. prod.

Petit arbrisseau, rameaux et pétioles hispides par des poils appliqués, sans épines ; feuilles bipinnées à douze ou quatorze pinnules, folioles multijuguées, oblongues-linéaires, obtuses, ciliées ; capitules ovales, géminées ou ternées. Légume linéaire, multiarticulé. Fleurs roses.

Caraccas. Introduit en Angleterre en 1825.

14. Mimose visqueux. *M. viscida*. Willd. Enum. — Dec. prod.

Arbrisseau ; ramules et pétioles inermes, glanduleux-visqueux, feuilles bipinnées, à quatre ou cinq paires de pinnules ; folioles multijuguées, linéaires, obtuses, glabres. Capitules globuleuses, solitaires, glabres. Fleurs roses.

Brésil ; introduit en Angleterre en 1825.

Section 2. Habbasia. Dec. Légum. mam. xii.

Légumes comprimés, très-hispides, marges droites parallèles, articulations non contractées ; feuilles bipinnées. Fleurs blanches.

15. Mimose canescent. *M. canescens*. Willd. sp. — Dec. prod

Arbrisseau ; feuilles bipinnées à huit ou dix paires de pinnules, les folioles multijuguées, blanchâtres. Aiguillons de la tige en crochet, ceux des pétioles redressés. Rameaux pédoncules et pétioles pubescents, munis de soies.

La Guinée. Introduit en Angleterre en 1836.

16. Mimose hispide. *M. hispida*. Willd. sp. — Dec. prod.

Rameaux, pétioles et pédoncules soyeux-hispides ; feuilles bipinnées à dix paires de pinnules. Folioles multijuguées, triner-

vées. Les aiguillons de la tige en crochet, ceux des pétioles nuls ; légume alterné, plane, à quinze articulations.

Caraccas ; introduit en Angleterre en 1824.

17. Mimose ciliée. *Mim. ciliata*. Willd. Enum. — Dec. prod.

Rameaux et pétioles hirtés. Feuilles bipinnées, à dix paires de pinnules multijuguées, folioles ciliées ; aiguillons droits, opposés entre les pinnules. Il a du rapport à la 19me.

18. Mimose a aiguillons nombreux. *M. polyacantha*. Dec. prod. — Willd. Enum. — Bruce. Itin. 5. t. 7. *M. abbas*. Delil. fl. Egyp. p. 3. non Link.

Arbrisseau ? pédoncules et pétioles velus par des soies appliquées. Feuilles bipinnées à trois à dix paires de pinnules multijuguées ; aiguillons de la tige et entre les pinnules en crochet droits, subulés, à la base des pinnules. Pédoncules quatre fois plus longs que les capitules.

L'Abyssinie, l'Égypte. Cultivé en Angleterre en 1828.

19. Mimose rude. *M. asperata*. Willd.—Dec. prod.—Swett. hort. brit. Var. *A. hisutitior*. — *M. asperata*. Lin. Var. *B. lævis*. — *M. pigra*. Lin.

Feuilles bipinnées à huit à douze pinnules ; folioles multijuguées, les marges et le dessous munis de soies appliquées ; les aiguillons de la tige et entre les pinnules, comme en crochets, droits à la base des pinnules ; pédoncules comme géminés de la longueur des capitules. Calice à plusieurs dents inégales.

La Jamaïque, la Vera-Cruz. Cultivé à Paris. Introd. en Angl. en 1733.

20. Mimose sicaire. *M. sicaria*, Hoffmann. — Dec. prod. Swett. hort. brit.

Feuilles bipinnées, comme à cinq paires de pinnules ; folioles multijuguées, linéaires, subciliées ; aiguillons droits, subulés, épars sur la tige, opposés entre les pinnules.

Le Brésil. Introduit en Angleterre en 1828.

Observation. Les espèce 15, 16, 17, 18 et 20 ont été réunies à la 16me par Walspers bot. syst. ; et en effet on peut voir, par les courtes descriptions, qu'elles n'en diffèrent que par des caractères très-peu tranchés et qui peuvent varier suivant les localités.

Section 3. Batacaulon.

Légumes comprimés-planes, très-glabres, ou quelquefois pubescents ; côtes parallèles, articulations non contractées, inermes ou à aiguillons à série simple, fleurs blanches ou jaunâtre pâle.

21. Mimose a tiges rouges. *M. rubricaulis*. Lam. Dict. — Dec. prod.— Swett. hort. brit. — *M. Rottleri*. Spreng. syst.

Aiguillons des rameaux et des pétioles épars, en crochet ; feuilles bipinnées, pubescentes ; cinq paires de pinnules, dix à douze paires de folioles oblongues-linéaires ; glandules oblongues à la base des jeunes pinnules ; capitules comme jaunâtres, trois à quatre dans les aisselles des feuilles supérieures avortées. Légume comprimé-plane, glabre, obscurément articulé.

Les Indes orientales. Introduit en Angleterre en 1799.

22. Mimose caroubier. *M. ceratonia*, Lin. sp. — Dec. prod. *Acacia ceratonia*. Willd. Desf. cat. ed. 3, p. 299. Plum. incon. t. 8. Voyez *Acacia*.

23. Mimose chaste. *M. casta*, Lin. sp. plant. — Dec. prod. Swett. hort. brit.

Aiguillons des rameaux et des pétioles épars, en crochet ; feuilles bipinnées, unijuguées au sommet du pétiole ; quatre paires de folioles obliques, ovales-pointues, striées et comme rudes. Légume ovale-oblong, très-glabre, à sutures très-épineuses. Fleurs blanches.

Les Indes, Sainte-Marthe. Introd. en Angleterre en 1800.

Espèces a sections douteuses.

24. Mimose anguleux. *M. angulata*, Spreng. — Dec. prod.

Aiguillonné ; ramules anguleux ; les aiguillons épars retournés ; feuilles bipinnées, à douze paires de pinnules ; folioles multijuguées, linéaires, ciliées ; pétiole inerme très-velu ainsi que les rameaux, glandulifère entre les pinnules. Panicule rameuse.

25. Mimose a larges épines. *M. latispinosa*. Lamk. Dict. — Dec. prod. *Acacia latispinosa*. hortul. Voyez *Acacia*.

Culture. Toutes les espèces sont de serre chaude, mais en général peu cultivées; elles peuvent se passer de la tannée et être placées sur l'aire de la serre ou sur les tablettes; on les multiplie de boutures, qui pourtant ne sont pas toujours d'une reprise certaine. La huitième est beaucoup cultivée à Paris où on en voit au marché aux Fleurs depuis le mois de mai jusqu'en septembre; l'extrême sensibilité de son feuillage la rend un objet d'étude pour les physiologistes et de curiosité pour beaucoup de personnes; bien soignée elle mûrit ses graines dans nos jardins.

ENTADA. Adans. fam. des légum. — Dec. prod. et légum.

Caractères génériques: fleurs polygames. Cinq pétales distincts; dix à quinze étamines, anthères dont le sommet est glanduleux. Légume comprimé, évidemment articulé; articles monospermes; côtes persistantes. Cotylédons charnus, restant en terre dans la germination.

1. Entade grimpant. *E. gigalobium*. Dec. légum. mém. prod. *Mimosa scandens*. Desf. cat. ed. 3. p. 300. *M. scandens americana*. Lin. et Omn. auct.

Arbrisseau grimpant à une très-grande hauteur; feuilles bipinnées, terminées par une vrille, deux à trois pinnules, deux à quatre paires de folioles glabres, oblongues, émarginées. Légumes de 2 mètres et plus, coriaces, à sutures très-épaisses. Semences suborbiculaires de 5 à 7 centimètres de diamètre. Fleurs blanches en longs épis.

Les Indes; Carribes. Cultivé en France et en Angleterre.

2. Entade. . . . . *E. pursætha*. Dec. Légum. mém. 12. *M. scandens*, Roxb. fl. ind. *M. scandens indica*. Auctor.

Arbrisseau du port du précédent; feuilles bipinnées, terminées par une vrille, une à deux paires de pinnules à deux à quatre paires de folioles glabres, ovales, émarginées. Épis axillaires; fleurs à dix étamines. Légume comme dans l'espèce précédente.

Le Malabar. Cultivé en Angleterre en 1780. Cette plante parait ressembler beaucoup à la précédente si ce n'est point la même.

3. Entade a un épi. *E. monostachia*. Dec. Légum. mém. 12 et prod. *M. entada*. Willd.

Grand arbrisseau grimpant; feuilles bipinnees, terminées par

une vrille ; une à deux paires de pinnules ; quatre à cinq paires de folioles glabres, oblongues-obovales émarginées. Épis solitaires, allongés, simples. Fleurs à dix étamines.

Le Malabar. Introduit en Angleterre en 1780.

4. Entade a plusieurs épis. *E. polystachia*. Dec. Légum. et *M. polystachia*. Lin. Jacq.

Arbrisseau grimpant ; feuilles bipinnées terminées par une vrille, deux à trois paires de pinnules à sept paires de folioles glabres, ovales-émarginées ; plusieurs épis subfasciculés. Légume très-comprimé ; membranacé. Semences ovales de 10 à 12 millimètres de long.

Les bois de la Martinique, de la Guadeloupe. Introd. en Angleterre en 1816.

Culture ; serre chaude ; chaleur constante et la plus élevée possible. Du reste, si l'on parvenait à les faire vivre dans nos serres, ils y deviendraient excessivement embarassants par leur nature grimpante et l'immense longueur de leurs rameaux. On ne peut guère les multiplier que par leurs graines venant de leurs pays originaires et qui conservent très-longtemps leurs facultés germinatives.

On croit les graines des deux premières espèces fébrifuges ; on les nomme châtaignes de mer, ou cœur de Saint-Thomas. On les mange, dit-on, aux Philippines, comme des châtaignes.

Jacques.

FIN DE LA FAMILLE DES MIMOSÉES.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Rhododendron a petites feuilles, *Rhododendrum chamæcistus*. Lin. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques page 283, année 1832-1833, 1re de la 1re série.)

Ce rhododendron en miniature que nous avons

fait figurer, n'est pas une plante nouvelle, car il est connu dans les jardins depuis 1786, et est originaire de l'Autriche. Toutefois, il est très-rare dans les cultures d'amateurs, et mériterait d'y être beaucoup plus répandu. C'est pourquoi nous avons cru devoir le faire connaître, persuadé qu'il plaira à beaucoup de personnes.

C'est un petit arbrisseau s'élevant au plus à 35 centimètres, très-ramifié et formant un joli buisson s'arrondissant facilement, et remarquable par ses nombreuses fleurs d'un blanc carné qui ressortent agréablement au milieu de son feuillage d'un vert foncé.

Tige courte, nue, à écorce brunâtre, se ramifiant en un grand nombre de rameaux également nus à leur base et de la même couleur que la tige, ensuite rougeâtres et garnis jusqu'au sommet de très-petites feuilles, alternes, elliptiques, un peu aiguës, glanduleuses et ciliées, presque sessiles. En avril ses fleurs s'épanouissant par deux au sommet de chaque rameau. Le pédoncule est assez long, grêle, pourpre vif, hérissé de longs poils blancs. Les cinq divisions du calice sont linéaires, velues; la corolle s'étale en roue; ses lobes sont presque égaux, ovales obtus, à peine carnés et teintés ou pointillés à leur base de rose plus vif. Les filets des étamines sont blancs, les anthères violet-noir.

Ce joli arbuste peut très-bien résister en plein air dans une plate-bande de terre de bruyère un peu abritée et ombragée. On le multiplie de marcottes ou couchages qui s'enracinent la première ou la seconde année. On peut également le tenir en pot, et il est facile alors de le forcer à la fleur, dont on

peut jouir dès le mois de février. Il forme alors un petit buisson fleuri fort convenable pour les appartements.

Il a donc plusieurs titres au choix des amateurs, auxquels nous le recommandons particulièrement.

JACQUIN aîné.

Note sur quelques arbres verts à passer en pleine terre.

La belle famille des conifères, si intéressante pour la décoration des grands parcs et jardins, où déjà un très-grand nombre d'espèces jouent un rôle important et y produisent les points de vue les plus pittoresques, en renferme encore beaucoup d'autres dont on ne retire pas les mêmes avantages, parce que, jusqu'ici, on ne les a pas livrées à la pleine terre, soit qu'elles fussent encore rares, soit que quelques essais les aient montrées succombant à nos intempéries d'hiver.

Il en est cependant quelques-unes qu'on pourrait essayer de naturaliser à l'air libre sur le sol français, et pour lesquelles il existe déjà de fortes présomptions qu'une telle entreprise ne serait pas sans succès. Je signalerai parmi les pins, les *Pinus australis*, MICH., ou *Pinus palustris*, LAMB.; *Pinus excelsa*, LAMB.; et *Pinus sabiniana*, HORT. PAR. Ces trois arbres, qui sont de première grandeur, concourraient puissamment à augmenter les ressources nécessaires à la formation des scènes pittoresques qui flattent si agréablement la vue dans les grands jardins. Déjà le *Pinus australis* est cultivé en pleine

terre dans l'ouest et le midi de la France, et il n'y a point de doute que les deux autres, plus rares jusqu'à ce jour, y réussiraient pleinement aussi. De là, avec quelques précautions, il serait facile de reculer successivement vers le nord la limite de leur culture, qui pourrait s'y établir aussi en prenant le soin de protéger, dans leurs premières années, les individus auxquels un âge plus avancé donnerait enfin la force de braver la mauvaise saison. On sait qu'on réussit bien à propager les espèces rares en employant la greffe herbacée, et prenant pour sujets les pins Silvestre et Laricio.

Le *Cunninghamia sinensis*, Rich.; *Abies lanceolata*, Desf.; *Pinus lanceolata*, Lamb., doit être également signalé comme pouvant être cultivé à l'air libre. On sait que le genre *cunninghamia* a été formé par Rob. Brown d'un démembrement du genre *abies*. Déjà il est cultivé en pleine terre dans les provinces de l'ouest, et M. A. Leroy, l'un des plus habiles horticulteurs d'Angers, en possède plusieurs dans ses pépinières qui ont atteint 7 mètres de hauteur, limite généralement assignée à leur développement. Toutefois, ils ne produisent pas l'effet qu'on avait lieu d'en espérer, parce que les anciennes feuilles prennent une teinte rouillée qui leur donne un aspect peu agréable.

Mais l'espèce que, à mon avis, il serait le plus intéressant de voir multiplier dans les cultures de pleine terre, est l'*Araucaria imbricata*, Hort. Kew.; *Araucaria Dombeyi*, Rich.; *Dombeya Chilensis*, Lamb.; *Colymbea quadrifaria*, Salisb. Ce bel arbre, si remarquable par sa forme pyramidale, et la grande élévation à laquelle il est susceptible d'atteindre (50

mètres, dit-on, dans son pays natal, le Chili), se recommande encore par ses feuilles serrées et régulièrement imbriquées, dont le vert foncé le rend propre à produire l'effet le plus pittoresque qu'il soit possible d'imaginer. Il en existe déjà quelques-uns en plein air en France, et même en Angleterre. Depuis quelque temps, on a fait d'importants semis de cette espèce, et les amateurs peuvent aujourd'hui s'en procurer facilement un grand nombre depuis la hauteur de 8 à 10 centimètres jusqu'à celle de 50 à 60.

ROUSSELON.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

PHYSOLOBIER GRÊLE, *Physolobium gracilis*, HUGEL. Diadelphie décandrie, LIN. Légum. papilionacées de Juss. (Voyez la planche.)

Plante ligneuse ne s'élevant guère qu'à 10 ou 12 centimètres, à tiges grêles, cylindriques, glabres, d'un vert jaunâtre, se divisant en ramules également grêles, cylindriques glabres et qui se ramifient aussi. Ils portent plusieurs feuilles trifoliées, à pétiole grêle canaliculé vert jaunâtre, muni de poils blancs; les folioles ont presque toutes et exactement la forme de cœur renversé, d'un vert frais en dessus, plus pâle en dessous, où elles sont velues, ciliées, nervurées. Deux stipules linéaires courtes, érigées, se dressent à la base de la foliole supérieure, et une seule, semblable, à celle des folioles inférieures.

Fleurs assez grandes, à étendard peu étalé, d'un beau rouge uniforme à l'intérieur, ayant à sa base une macule cordiforme jaune serin ; à l'extérieur le rouge est plus foncé autour de la macule, qui elle-même est d'un jaune moins vif. Les ailes sont pourpres plus sombres vers l'onglet, la carène est du même rouge que l'étendard, mais plus clair à la base. Le calice est bilabié, la lèvre supérieure bidentée, l'inférieure tridentée, plus courte ; d'un jaune lavé de rose, velu. Le pédoncule est axillaire filiforme d'un pourpre noir à poils blancs très-courts, muni à sa base d'une bractée vert jaunâtre. Chaque ramification et chaque feuille sont garnies à leur insertion d'une petite bractée ovale pointue.

Cette légumineuse en miniature est originaire de la Nouvelle-Hollande. On la cultive en pots et en terre de bruyère. Elle fleurit en mai ou juin : il lui faut la serre tempérée. On la multiplie de boutures faites sur couche tiède et sous cloche.

C'est à M. Ryfkogel, horticulteur, rue de Vaugirard, 125, que nous devons le modèle vivant de notre figure. Mais on trouve déjà cette plante dans plusieurs établissements de fleuristes.

ROUSSELON.

Quelques observations relatives aux rempotages.

Nous n'avons pas l'intention d'entretenir nos lecteurs du temps de l'année le plus favorable au rempotage des plantes. Ainsi que notre ancien collègue feu *Lémon* l'a fort bien fait remarquer dans un article sur ce sujet inséré dans ces Annales, page 153,

de l'année 1834-1835, 3me de la 1re série, les jardiniers n'ont plus aujourd'hui d'époques fixes pour ce travail. Il se fait en toutes saisons pour les plantes dont l'aspect languissant annonce qu'elles en ont besoin. Mais nous voulons consigner ici quelques observations qui résultent de notre pratique et des remarques faites en Angleterre sur les méthodes suivies dans ce genre d'opérations.

Un grand nombre de personnes ont encore l'habitude de rendre la terre qui sert à remplir les pots aussi ténue que possible, et de la faire même tamiser, ce qui en fait une véritable cendre et la dépouille complétement des moindres fibres végétales. Cependant leur mélange dans la masse est utile pour empêcher cette même terre de devenir compacte sous l'eau des arrosements successifs. En outre, ces détritus végétaux, en se décomposant lentement, fournissent une certaine somme d'éléments nutritifs qui maintiennent plus longtemps la terre dans un état convenable à l'alimentation des plantes. Quelques petites mottes éparses aussi dans son sein concourent encore à la rendre plus légère, à retarder son tassement et adandonnent moins vite les sucs alimentaires dont elles sont imprégnées, lesquels se dissipent rapidement lorsque toutes les molécules sont dans un état de division extrême.

Notre opinion, fondée sur l'expérience, est que cette méthode est vicieuse. Lorsque les molécules terrestres sont divisées à l'infini elles tendent à se lier entre elles, et forment bientôt une masse impénétrable à l'eau des arrosements, ou ne la laissant pas couler avec une rapidité suffisante. Dans un cas pareil, il faut arroser avec une grande régularité, ou

bien l'inconvénient que je viens de signaler a lieu, et les racines de la plante restent dans un état de sécheresse incompatible avec une bonne végétation. Cette circonstance, qui a lieu plus fréquemment à l'égard de la terre de bruyère tamisée, ne cesse pas quand même on arrose régulièrement ensuite. On sait que la terre trop sèche ne s'imbibe d'eau qu'après un temps plus ou moins long, et il faudrait revenir à dix fois de suite pour la faire arriver jusqu'au fond du pot. C'est ainsi que des poteries devenues sèches par un oubli involontaire, et arrosées ensuite, mais pas avec assez de soins, restent pendant plusieurs mois avec leur partie inférieure entièrement dépourvue d'humidité, tandis qu'à la surface la terre semble être dans la condition voulue. Il en résulte que les plantes prennent un air languissant et succombent quelquefois. Le meilleur moyen de faire cesser cet état anormal, est d'immerger le pot dans l'eau de façon à ce que celle-ci dépasse ses bords de l'épaisseur d'un doigt, et de l'y laisser jusqu'à ce qu'aucune bulle d'air ne vienne plus à la surface du liquide y élever de petits bouillons, ce qui annonce que l'eau a pénétré partout. Mais cet arrosement par immersion est toujours un embarras d'autant plus grand que le nombre des plantes en pots est plus considérable.

Voici comme nous faisons préparer la terre des rempotages dans notre établissement, et en cela nous suivons les mêmes errements que la plupart des horticulteurs les plus renommés, et sur beaucoup de points nous sommes d'accord avec les cultures anglaises.

Nous ne faisons extraire de cette terre que les

matières végétales trop grosses ou trop ligneuses; on la divise de manière à ce qu'il y reste des petites mottes dont les plus grosses ne doivent pas excéder le volume des plus fortes avelines. Tout cela, bien entendu, dans une proportion raisonnée avec l'espèce et la force de la plante qu'il s'agit d'empoter. On garnit le fond du pot d'un lit plus ou moins épais, selon la grandeur, de tessons brisés que l'on recouvre ensuite de fibres végétales et de petites mottes. C'est à cette garniture, destinée à faciliter l'écoulement de l'eau, que les Anglais donnent le nom de *drainage*, c'est-à-dire séchage ou assainissement. Lorsque le vase est plein et que le végétal y est planté, on dresse la surface de la terre de façon qu'elle forme le dos d'âne au milieu autour de la tige, et qu'elle soit un peu plus basse dans tous les points de la circonférence en contact avec les parois intérieures du pot. Cette disposition n'est pas indifférente, car elle facilite l'écoulement de l'eau vers les bords du pot de façon qu'elle s'infiltre plus particulièrement le long de ses parois, et qu'elle y humecte aussi bien la terre que dans l'intérieur de la motte. Ce soin a pour but de répartir également l'humidité, car c'est la terre du pourtour qui naturellement se sèche la première et a besoin d'être arrosée plus souvent, et lorsqu'on arrose au milieu seulement, et que la terre est là plus basse qu'à la circonférence, il arrive souvent que l'eau traverse la motte et s'écoule sans avoir humecté les bords, qui se durcissent peu à peu et deviennent moins aptes à s'imbiber d'humidité.

Avec une telle disposition, les arrosements trop copieux ont moins d'inconvénients, parce que l'eau

s'écoule rapidement ; il ne faudrait cependant pas qu'ils le fussent continuellement, parce que la terre trop lavée aurait bientôt perdu tous les sucs que recherchent les racines, et ne serait plus qu'un support inerte complétement dépourvu des substances d'assimilation dont la plante a besoin pour se nourrir.

Le volume des vases a été longtemps un objet d'incertitude pour les jardiniers. Les uns prétendaient qu'il valait mieux donner à une jeune plante un grand vase, afin de la faire végéter d'une manière plus vigoureuse et d'exciter un développement plus prompt. Les autres soutenaient qu'il était plus conforme aux lois naturelles de proportionner la capacité du vase à la jeunesse et à la force de la plante, et de l'augmenter selon le besoin.

C'est cette dernière méthode que nous croyons en tous points la plus sage, surtout à l'égard des plantes délicates dont la végétation est faible. Car, en admettant qu'on puisse, en leur donnant de suite de grands vases, obtenir une végétation plus luxuriante et arriver plus promptement à une croissance accélérée, n'est-il pas à craindre que ce développement prématurément obtenu, n'ait pas permis à tous leurs organes d'acquérir un équilibre de forces qui assure leur robusticité? et si quelques-uns sont restés incomplets, ne peut-il pas arriver que la constitution générale de la plante en soit altérée, et que la durée de son existence en soit singulièrement diminuée? Une croissance trop rapide dans les individus de l'espèce humaine présente trop souvent ce funeste résultat, parce que quelqu'un des organes essentiels n'a pas eu le temps d'opérer sa formation normale,

et que, hors d'état de remplir convenablement les fonctions qui lui sont dévolues, il en résulte un désordre dans l'économie animale, d'où quelquefois la cessation de la vie.

Nous savons bien qu'on peut nous objecter l'exemple spécieux de la nature semant en pleine terre, et laissant le jeune individu croître librement dans un espace sans limites. A cela nous pouvons répondre que la terre qui l'entoure n'est souvent propre à son alimentation que sur un point circonscrit, qu'ensuite ses couches, plus ou moins tassées, ne peuvent être percées par ses racines qu'autant qu'elles ont acquis une force suffisante, ce qui ne s'obtient qu'avec le temps, et qu'il n'en est pas ainsi dans un pot d'un grand volume rempli d'une terre appropriée à l'espèce qu'il contient, et ameublie par la main de l'homme au point d'être perméable aux plus faibles radicules. Au reste, les opérations de la nature sont tellement mystérieuses, qu'il peut se faire que dans les circonstances que nous croyons le mieux connaître quelque point essentiel ait échappé à notre investigation. Mais nous pouvons, sans crainte de nous tromper, affirmer que sa prévoyance ne peut se trouver en défaut, et qu'elle a les moyens d'empêcher que la croissance de l'individu qu'elle crée ne dépasse en rapidité les limites qu'elle lui a assignées, à moins qu'elle ne l'ait destiné à une mort prématurée.

Toutefois cependant, nous ne pensons pas qu'aucune exception ne puisse avoir lieu, et à l'égard des plantes qui ont besoin de beaucoup de nourriture, telles que les *fuchsia*, les *verbena*, les *petunia*, etc., le moyen d'obtenir promptement de beaux échan-

tillons est de donner tout d'abord aux jeunes plantes des pots d'un grand volume. Quant aux plantes plus délicates comme les *erica*, les *epacris*, etc., ce serait s'exposer à des pertes fréquentes que de ne pas graduer la capacité des vases sur l'âge et la force des individus.

JACQUIN aîné.

SERRE CHAUDE.

MEDINILLA, LINDLEY. Décandrie monogynie, LIN. Mélastomacées, JUSS.

Caractères génériques. Tube du calice ovale ou obovale, à côtes, adhérent à l'ovaire ; limbe tronqué ou à quatre ou cinq dents régulières continuant le tube ; quatre ou cinq pétales ovales ou obovales, obtus, ou tronqués obliquement, un peu charnus ; huit ou dix étamines égales ou alternativement une grande et une petite, à anthères oblongues, linéaires, arquées, rostrées, s'ouvrant au sommet ; les connectifs à deux lobes ou bifides vus de face, en forme d'éperon par derrière ; ovaire glabre au sommet, rarement penché ; style subulé renflé à sa base, à stigmate obtus. Baie ovale-oblongue, ou ovale-globuleuse, couronnée par le limbe du calice, à quatre ou cinq loges. Semences ovales, lisses.

MÉDINILLER A FEUILLES ROUGEATRES, *Medinilla erythrophylla*, PAXT.

Cette plante, originaire des Indes orientales, où elle a été trouvée sur les monts Himalaya par le

collecteur du duc de Devonshire, doit son nom spécifique à la teinte rougeâtre qu'ont les feuilles dans les jeunes individus. A mesure qu'ils se développent, ces mêmes feuilles prennent une couleur vert pâle. C'est un arbrisseau qui paraît ne devoir pas s'élever au delà d'un mètre; sa végétation est d'une vigueur remarquable. Sa tige est cylindrique, à écorce brunâtre. Les feuilles sont persistantes, opposées, oblongues, lancéolées, acuminées, à trois nervures principales rougeâtres, et à court pétiole pourpré. Elles sont d'un vert clair, plus ou moins lavées de rougeâtre selon l'âge du sujet. Elles se développent au sommet des branches et rameaux. Au-dessous d'elles, sur la tige et sur les branches, naissent de nombreuses fleurs réunies en bouquet plus ou moins volumineux sur un pédoncule commun qui sort de l'écorce même. Le calice, porté par un pédicelle très-court, est d'un vert jaunâtre, glabre. Le limbe des pétales est teint de pourpre vif; les filets des étamines sortent en faisceau du tube, ils sont blancs et portent des anthères d'un violet noirâtre. La floraison a ordinairement lieu en juin et se prolonge assez longtemps.

La culture du médiniller n'est pas difficile. Il s'accommode également de la serre chaude et de la serre tempérée. Cependant, il se trouve mieux d'être traité pendant l'été comme une plante de serre tempérée, et d'être placé en hiver dans un conservatoire dont la température tienne le milieu entre celles des serres chaude et tempérée ordinaires. Il lui faut une terre de bruyère substantielle; on le tient en pots, dont le fond doit être garni de tessons cassés et de fibres végétales, dans le but de faciliter

l'écoulement de l'eau qu'il faut lui prodiguer en été. Un grand vase ne lui est pas nécessaire, car ses racines s'étendent peu, et il se nourrit en grande partie par des espèces de callosités situées à la base de sa tige.

On le multiplie de boutures que l'on fait sur une couche chaude et sous cloches, et pour lesquelles on doit préférer les jeunes rameaux, qui, quoique assez longs à s'enraciner, le sont beaucoup moins que les boutures faites avec du bois trop dur.

Cet arbrisseau, que nous ne connaissons encore que dans notre établissement, nous paraît devoir intéresser les amateurs. Il y est en multiplication, et nous pourrons bientôt satisfaire aux demandes.

JACQUIN aîné.

NEOTTIA, SWARTZ. Gynandric diandrie, LIN. Orchidées, Juss.

Caractères génériques. Corolle à six divisions; les trois extérieures ou sépales jointes ensemble autour de la base du labellum, distinctes à leur sommet. Labelle renflée, couverte par les deux autres divisions intérieures ou pétales; deux anthères placées derrière le stigmate; un ovaire muni d'un style, surmonté d'une appendice aiguë, à stigmate oblique. Une capsule s'ouvrant par ses angles.

NÉOTTIE REMARQUABLE, *Neottia speciosa*, WILLD, sp. pl. 4, p. 72. — GAWL., In. CURT., Bot. mag. — ANDR., Bot. rep. 1, p. 3, t. 3. — JACQ., ic. rar. 3, t. 600, collect. 3, p. 164. — SWARTZ, Orch. p. 226.

— *Serapias speciosa*, Gmel., Syst., p. 59. — Red. Lil., t. 404. (Voyez la planche.)

Plante herbacée, acaule, terrestre, formant une agglomération de plantes qui peuvent se séparer facilement ; racines en forme de tubercules fusiformes, assez gros, longs de plus d'un décimètre, bruns. Faisceau de feuilles radicales, ovales-lancéolées, aiguës, rétrécies dans le bas, à pétiole court, engaînant, entières, plus ou moins ondulées sur les bords, glabres, mais couvertes de beaucoup de points saillants qui les rendent un peu rudes au toucher, longues de 25 centim., à cinq nervures principales, dont la médiane très-saillante en dessous, canaliculée en dessus.

Du centre de ces feuilles se développe une tige longue de 40 centimètres environ, cylindrique, droite, glabre, d'un vert très-pâle dans le bas, rougeâtre dans le haut, munie de dix à douze bractées disposées tout le long de la tige. Les premières d'un rose verdâtre, les autres d'un beau coloris rose, lancéolées. Au sommet, trente fleurs environ, munies chacune d'une bractée de même forme que celle de la tige, presque sessiles, d'un beau rose vif. Avant l'épanouissement complet des fleurs, ce qui est le plus beau moment de l'inflorescence, les bractées sont larges et d'une belle couleur rose carminé vif très-remarquable.

Fleurs à trois sépales rouges lancéolés, allongés et comme soudés à la base ; deux pétales roses un peu moins larges ; labelle avec deux lobes latéraux terminés en pointe ; opercule non caduc adhérent par la base. Deux masses polléniques très-allongées ;

colonne rosée, un peu velue, terminée par une pointe. Ovaire oblong, rétréci inférieurement, blanchâtre ou d'un rose pâle, triangulaire, creusé de deux sillons sur chacune de ses faces, un peu disposé en spirale.

Cette néottie, originaire de la Jamaïque et des autres régions équinoxiales de l'Amérique, se cultive en pots remplis de terre de bruyère concassée. Elle a besoin de la serre chaude, et se multiplie, non sans quelques difficultés, par l'éclat de ses racines tuberculeuses.

F. Cels.

Sur l'influence des grandes masses d'arbres, et la nécessité de reboiser la crête des montagnes.

Les arbres, cette chevelure de la terre, jouent un rôle immense dans la nature. Elle leur a assigné des fonctions dont l'influence se fait sentir au loin; l'homme a su les connaître, mais son génie ne semble pas vouloir en tirer tout le parti possible. Qu'on me permette donc de consigner ici quelques observations sur cette influence générale qui ne s'exerce au reste que lorsqu'ils sont réunis en masses d'une certaine étendue.

Parmi ces rois du règne végétal créés en tous lieux pour former la plus belle parure du globe, je n'ai point à m'occuper ici de l'importante classe des arbres fruitiers cultivés pour leurs produits aussi agréables qu'utiles. Cette note se rapporte uniquement aux arbres forestiers, qui, massés en nombre plus ou moins grand, remplissent alors les fonctions

que le Créateur leur a assignées dans ses combinaisons aussi admirables qu'immortelles.

Là où nul arbre ne végète, le sol est desséché et stérile, et sa surface calcinée par les feux du soleil ne donne pas même naissance au plus chétif lichen ; la température est brûlante, et l'air embrasé porte le feu dans les veines des animaux. Là, au contraire, où les arbres sont nombreux, une végétation brillante témoigne de leur influence ; l'air, rafraîchi par l'évaporation de l'humidité qu'ils entretiennent, est plus respirable et les animaux y jouissent d'une vie moins haletante. Mais dans les contrées où leur masse est considérable et hors de proportion avec l'étendue de leur sol, le froid est rigoureux. C'est à cette cause qu'il faut attribuer l'âpre climat que tous les historiens s'accordent à donner à l'ancienne Germanie, et à la Gaule avant la conquête de Jules César. Même encore aujourd'hui, dans les immenses et épaisses forêts que l'on rencontre sous la zone torride, on trouve une température analogue à celle des pays septentrionaux. Le voyageur qui pénètre sous leur voûte formidable est souvent obligé d'y faire du feu pendant la nuit, tandis que dans les parties découvertes il est en proie à une chaleur dévorante. Outre le froid qui règne en cette circonstance, il est des cas où leur nombre exagéré devient la cause d'une humidité surabondante et nuisible. C'est ainsi qu'il existe dans l'Amérique et dans l'Afrique des terres continuellement noyées sous les eaux, parce que ces parties basses sont couvertes de forêts immenses dont les lianes lient toutes les parties, et qui, fermant complétement tout accès aux rayons solaires et même à

la lumière, n'y permettent aucune évaporation.

Ainsi, dans cette dernière circonstance, si le feu ou la cognée faisait de larges clairières dans ces bois impénétrables, la chaleur y exercerait son action, et dessécherait et consoliderait ces immenses marais. Les cours d'eau moins alimentés par les pluies abondantes que ces grands végétaux attirent, y deviendraient plus paisibles et ne s'étendraient plus sur les contrées environnantes. De même s'il était donné à la puissance humaine de créer, sur les sables des déserts africains, des forêts dont les cimes appelant les nuages verseraient une humidité fécondante sur ce sol brûlé que leurs détritus couvriraient peu à peu d'un humus végétal où de nouvelles plantes pourraient vivre à leur tour, on verrait successivement devenir habitables ces tristes lieux où la voix du funeste Simoun soulevant les sables est la seule qui se fasse entendre.

Mais laissons ces contrées d'un autre hémisphère, où ce serait folie d'espérer voir un jour entreprendre ces gigantesques améliorations. Je ne les ai citées que pour donner une idée de l'influence de ces grandes masses d'arbres. Revenons sur notre territoire, et examinons, en regardant comme admis, ce qui est à peu près incontestable, les effets que je viens de signaler, s'il ne serait pas possible, par des plantations habilement combinées, d'y combattre le fléau des inondations, qui, depuis plusieurs années, semble vouloir périodiquement ruiner quelques-uns de nos départements méridionaux.

Déjà, depuis longtemps, des doléances se sont élevées de divers points du royaume contre l'abus des défrichements, que la fureur dévastatrice qui a

régné pendant les premières années de notre grande révolution avait porté au plus haut degré. Voici ce qu'écrivait, en 1807, Victor Yvart; c'est à peu près le résumé de ces plaintes :

« *Les défrichements des montagnes*, surtout, et des coteaux, dont la pente rapide devait les préserver irrévocablement d'avoir leurs flancs mobiles déchirés par le fer de la charrue, qui, dans ce cas, devient un instrument profane, amènent inévitablement la stérilité et la misère, au lieu de la fertilité et de l'abondance qu'un faux calcul et quelques succès éphémères avaient fait entrevoir. Il y a longtemps que les habitants des hautes Cévennes, du Gévaudan, de l'Isère, des Hautes-Alpes, de la Drôme, du Mont-Blanc, des Pyrénées et de plusieurs autres parties de la France, en ont fait la triste expérience. Ces positions élevées et déclives, que de profonds ravins ne tardent pas à sillonner lorsqu'on les défriche inconsidérément, et qui présentent bientôt le spectacle hideux d'un squelette décharné, sur lequel l'eau, ne trouvant plus rien qui puisse la retenir, coule avec une rapidité proportionnée aux pentes, sont aussi la patrie des bois, qui, soutirant sans cesse de l'atmosphère une bienfaisante humidité, la transmettent aux plaines voisines, en même temps qu'ils conservent les sources, et soutiennent puissamment, par l'entrelacement de leurs racines, l'édifice chancelant de toutes les élévations que le temps abaisse et détruit insensiblement. »

Dans toutes les contrées où la hache révolutionnaire détruisait ces utiles forêts, il y avait unanimité pour annoncer, comme conséquence inévitable, une disette de bois pour les besoins journaliers et la ma-

rine; une stérilité toujours croissante, et une cause d'inondations impétueuses produites par les eaux descendant du sommet et des flancs des montagnes dénudées, sans obstacles et avec rapidité, sur les terres qu'elles couvrent de sable et de galets; une altération de la température, d'où la perte successive des oliviers, la coulure plus fréquente de la vigne, des gelées tardives frappant souvent les arbres fruitiers, des sécheresses plus longues ruinant les récoltes, enfin la perte d'abris et plus de dépaissance pour les troupeaux. Ces plaintes, justes alors, sont encore justifiées aujourd'hui par les fatales inondations de 1840 et 1843 qui ont désolé les bords de la Durance, de la Drôme, du Gard, de l'Isère, de la Saône, du Rhône, etc. En vain les ingénieurs ont multiplié les travaux d'art. Quelque bien étudiés et exécutés qu'ils aient été, et malgré le dévouement des habitants pour les défendre, ils ont été impuissants contre un pareil fléau. Le remède est donc ailleurs, et le reboisement prompt de toutes les crêtes, défrichées avec tant d'imprévoyance, peut seul parvenir successivement à arrêter le mal qui menace d'aller croissant.

Sans ce moyen, un jour viendrait où il faudrait abandonner aux eaux les parties basses de ces départements, converties en lacs pendant la saison des pluies, et en marais infects durant les chaleurs de l'été; les montagnes et collines stériles n'offriraient plus que des crêtes pierreuses et ravinées, d'où les eaux pluviales se précipiteraient soudainement en torrents dévastateurs, tandis que les terres intermédiaires arrosées seulement par le passage rapide de ces eaux torrentielles seraient le reste du temps

desséchées par une chaleur dévorante, que rendrait plus intense encore le rayonnement calorifique produit par le front chauve des rochers.

A ce lugubre tableau, malheureusement trop vrai, opposons celui qu'offriraient ces riches contrées si des masses suffisantes d'arbres étaient sagement réparties sur les points nécessaires, dans le triple but de les protéger contre les pluies torrentielles, les vents impétueux, et contre les funestes sécheresses de l'été.

J'ai dit que les arbres attiraient à eux les nuages et les faisaient résoudre en pluie. Il en résulte que les chutes d'eau sont plus fréquentes et moins dévastatrices que lorsqu'elle tombe en grande masse à la fois. Mais, outre cet avantage précieux, la terre végétale successivement amoncelée à leurs pieds par la décomposition de leurs détritus retiendrait toute celle dont elle s'imbiberait, tandis que les racines des arbres pénétrant dans les moindres fissures des pierres et des rochers y ouvriraient autant de canaux à l'infiltration des eaux, qui, après une marche plus ou moins longue et tortueuse, iraient sourdre au pied des collines pour se répandre en filets dans les vallons où elles amèneraient une fraîcheur bienfaisante. Les pluies ainsi mieux réparties trouveraient à leur écoulement un débouché suffisant dans les grandes artères créées par la nature, et dont elles ne franchiraient les limites que fort rarement. Le génie humain parviendrait sans peine à opposer des obstacles suffisants à ces inondations exceptionnelles. On verrait alors la sécurité renaître dans les lieux témoins de scènes de désolation, et la fertilité du sol

y ramener l'abondance par des récoltes régulières, affranchies des événements qui les rendent incertaines.

Les dépenses qu'un pareil reboisement pourrait occasionner ne sont rien en comparaison des pertes qu'il éviterait; et d'ailleurs, outre son influence générale sur la température, le cours des eaux et la sécurité des récoltes, il donnerait lui-même un jour un produit qui en deviendrait la compensation.

A mon avis, tout retard est fatal. La population d'environ quinze départements y est essentiellement intéressée, et de tous les points de la France qui ne peut rester indifférente aux maux qui menacent une portion si notable de sa grande famille, devraient s'élever des voix unanimes pour demander le reboisement de toutes les crêtes de montagnes aujourd'hui dénudées, et surtout de celles connues pour avoir été boisées alors que les diverses saisons avaient une marche plus régulière, et que les années n'étaient pas, pour ainsi dire, marquées périodiquement par des désastres plus ou moins graves.

Le gouvernement doit aider de sa main puissante cette œuvre de régénération, soit par des allocations de fonds, soit par des dégrèvements d'impôts, ou des plantations exécutées aux frais de l'État. En attendant, les autorités locales sur les terrains communaux, les propriétaires sur leurs propres fonds, devraient entreprendre des plantations pour arracher à la stérilité les parties culminantes qui pourraient s'y trouver, et ces plantations, quoique partielles, concourraient cependant à l'intérêt général.

Plusieurs pins et sapins, et le mélèze d'Europe,

conviennent parfaitement aux sommités les plus élevées des montagnes ; plus bas le chêne, le châtaignier, le tremble et le saule marceau, réussissent très-bien. Il est préférable de semer, car la dépense est beaucoup moindre, et l'on ne doit pas craindre d'être prodigue de graines, parce qu'il faut s'attendre à de nombreuses pertes. Il serait prudent aussi de mêler à tous ces semis des graines de mahaleb ou bois de Sainte-Lucie, qui pousse partout, et fournit beaucoup de feuilles et de rejetons. Le point essentiel est d'obtenir une végétation quelconque, car, quelle que soit la graine qui lèvera, on peut être sûr d'y faire végéter ensuite l'essence que l'on préférera. Au reste, mon intention n'est pas d'aborder la question des travaux qu'une pareille opération peut nécessiter, mais d'insister pour qu'elle se fasse, sans se laisser arrêter par les difficultés ou les frais de l'entreprise. Une fois toutes les crêtes reboisées, le gouvernement devra imiter la prévoyance de Léopold-Joseph, grand-duc de Toscane, en ne permettant jamais de défricher et cultiver le sommet des montagnes jusqu'à une certaine limite.

ROUSSELON.

ANNALES

DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

Quinzième exposition publique de la Société royale d'Horticulture.

Cette société a tenu son exposition publique, du 12 au 16 juin 1844, dans l'orangerie de la chambre des pairs.

Cette exhibition doit faire date dans ses annales, par les preuves éclatantes de sympathie que l'horticulture a reçues des hautes régions sociales, où son mérite commence enfin à être apprécié.

Depuis quelques années, en effet, le jardinage a été l'objet d'encouragements notables. La Société royale d'horticulture est placée sous la haute protection du roi, qui, chaque année, lui accorde une allocation pécuniaire; madame la duchesse d'Orléans fonde bientôt un prix annuel consistant en une médaille d'or de 200 fr.; madame la duchesse de Nemours, qui partage avec son noble époux le protectorat de la Société d'horticulture de Rouen, crée à son tour une pareille récompense en faveur du Cercle général d'horticulture. Enfin, à cette exposition, apparaît pour

la première fois la médaille d'or fondée par madame la princesse Adélaïde.

M. le duc Decazes, qui ne se borne pas à accorder aux produits horticoles une gracieuse hospitalité, crée la grande médaille d'argent dite du Luxembourg. Mais, en connaisseur profond des mérites de l'horticulture, il s'en constitue *le Mécène* zélé, et sa voix persuasive intercède en sa faveur dans les rangs élevés de la société. M. le comte de Rambuteau, préfet de la Seine, non moins amateur et connaisseur que M. le grand référendaire, fonde aussi une grande médaille d'argent spécialement attribuée aux productions maraîchères, qui, pour être moins brillantes, ont une utilité incalculable dans une ville comme Paris, et exigent, de la part des jardiniers qui les créent, une intelligence et une activité dont on n'a nulle idée dans le grand monde.

Les espérances que M. le duc Decazes avait fait concevoir, à l'exposition du Cercle général d'horticulture, et que j'ai mentionnées dans le numéro d'avril dernier, viennent aussi de se réaliser. Grâces à sa haute influence, aux efforts et au zèle de MM. *Héricart de Thury* et *Chereau* présidents des deux sociétés rivales qui siégent à Paris, une association de dames patronesses de l'horticulture s'est formée, sous la présidence de madame la baronne *de Mackau*, et deux médailles d'or ont été offertes aux exposants. Honneur et grâces soient rendues à ces aimables protectrices qui ne dédaignent pas de couronner de simples jardiniers. Mais aussi le jardinage n'a-t-il pas pris un rang honorable parmi les industries, depuis que M. le duc Decazes a revendiqué le titre de *premier jardinier du Luxembourg*? Mot heureux qui élève la

profession d'horticulteur à sa juste valeur, et empêchera qu'un sourire parfois dédaigneux n'accueille la déclaration qu'on est jardinier, de la part de ceux qui ignorent ce que c'est et qui, aujourd'hui, sur la parole de M. le grand référendaire, voudront bien croire sans doute que c'est au moins quelque chose.

Mais, avant de parler de l'exposition, je dois proclamer les noms des dames patronesses pour les signaler à la reconnaissance de tous les amis de l'horticulture; ce sont, suivant l'ordre alphabétique :

Mesdames la comtesse *d'Audiffret*, la comtesse *de Boignes*, la comtesse de *Castellane*, *Cunin-Gridaine*, la marquise *de Dalmatie*, la duchesse *Decazes*, *Delessert*, la comtesse *Duchâtel*, la marquise *d'Harcourt*, la vicomtesse *Héricart de Thury*, *Jacqueminot*, *Lebrun*, la baronne *de Mackau*, PRÉSIDENTE, la comtesse de *Meulan*, SECRÉTAIRE, la comtesse *Molé*, la comtesse *de Rambuteau*, la baronne *James de Rothschild*, la baronne *Nathaniel de Rothschild*, la baronne *Salomon de Rothschild*, la comtesse *de Ségur*.

Sous un tel patronage, l'horticulture doit redoubler d'efforts et de zèle pour perfectionner encore, s'il est possible, les diverses branches de son domaine. En 1815, de triste mémoire, elle a perdu son unique et bienfaisante protectrice, l'infortunée Joséphine; 1844 lui en rend vingt non moins bonnes et non moins dévouées à sa prospérité et dont l'exemple ne peut manquer de faire connaître dans le monde l'importance de cet art à la fois si utile et si charmant.

Cependant, tout en consignant ici, comme ami du jardinage, l'expression d'une sincère reconnaissance pour ces faveurs si justement accordées à son

mérite, je ne craindrai pas de signaler à l'attention de ses protecteurs un service réel et d'une portée plus grande que l'on serait heureux de lui voir rendre. Ce serait de donner à la Société royale d'horticulture les moyens de faire rechercher, dans les contrées encore peu explorées du globe, les végétaux qui ne seraient pas connus, afin d'en enrichir le commerce horticole français, qui, pour les nouveautés, est beaucoup trop tributaire de l'étranger. Sans doute cette société n'est pas assez riche pour entretenir divers collecteurs, mais espérons qu'avec le temps et grâce à l'esprit d'association habilement dirigé vers ce but, elle le pourra un jour. Jusque-là les services qu'elle rendsont de propager le goût de l'horticulture ce qui n'est pas sans utilité pour son commerce. Il est un moyen toutefois qui pourrait dès à présent créer quelques ressources, c'est, à l'imitation de l'Angleterre, de faire payer un droit d'entrée aux expositions. Il n'est personne s'intéressant à l'horticulture qui se refuserait à cette rétribution, sachant surtout que les fonds qui en résulteraient auraient une destination utile, et le local de l'exposition ne serait pas incessamment encombré par une foule de promeneurs oisifs qui y viennent par désœuvrement et sont un obstacle à l'examen des connaisseurs.

Il ne s'agirait pas sans doute de faire payer six ou sept francs d'entrée, comme cela se pratique chez nos voisins d'outre-mer, où tout se fait à prix d'argent, mais une rétribution de 50 c. à 1 fr. n'aurait rien d'exagéré et ne laisserait pas de marquer dans la recette sociale.

Passons maintenant au rendu-compte de l'exposition de juin. Si je ne me suis pas trompé, cent

dix exposants y ont pris part. Cependant le catalogue n'en mentionne que cent. Ils étaient ainsi répartis : soixante-douze ayant apporté des productions de l'horticulture proprement dite ; vingt des objets d'art et des livres plus ou moins horticoles ; et dix-huit des articles d'industrie jardinière.

En somme cette exposition, du reste favorisée par la saison, est une des plus brillantes que nous ayons vues. Près de 2,500 plantes fleuries paraient les gradins et étaient rehaussées par le feuillage varié des arbrisseaux exotiques, qui, quoique sans fleurs, se montraient avec avantage ; des fruits forcés et conservés et quelques légumes complétaient l'ensemble des produits horticoles.

Je vais rendre compte des récompenses, ce qui me permettra de faire connaître les choses qui m'ont paru remarquables, et de placer mes observations à côté de celles du public, dont je serai l'écho.

1° *La médaille d'or* de Madame la duchesse d'Orléans a été décernée à MM. Cels frères, chaussée du Maine, à Montrouge. Leur lot, incontestablement le plus nombreux et le plus riche en végétaux rares et de prix, comptait plus de 450 plantes. On y remarquait, parmi celles de serre chaude, des orchidées, des palmiers, un bon choix de plantes de serre tempérée, leur collection de conifères et de cactées. La voix publique a confirmé cette récompense.

2° *La médaille d'or*, offerte par madame la princesse Adélaïde, appartenait à la rose nouvelle jugée la plus belle. Parmi celles qu'avait exposées M. Hardy,

jardinier en chef du Luxembourg, un thé de couleur jaune-soufre clair, à fleur volumineuse et pétales larges, a été jugé digne de cette médaille et a reçu en outre le nom de madame Adélaide. Chacune des autres nouveautés, exposées par cet habile cultivateur, a été dédiée à l'une des dames patronesses. C'est une galanterie justement motivée.

3° *La première médaille d'or* des dames patronesses de l'horticulture devait être décernée à la plus riche collection de plantes en fleurs. — MM. Cels, frères, l'ont reçue, sans doute à cause de la rareté des plantes fleuries qui rendait effectivement leur collection la plus riche.

4° *La deuxième médaille d'or* de la même société appartenait aux plus beaux fruits forcés; elle a été décernée à M. Grison, jardinier en chef de M. le baron Salomon de Rothschild, à Suresnes. On admirait effectivement les pêches, les raisins et les prunes forcées qui venaient de ces cultures. Au reste la concurrence n'était pas redoutable; il n'y avait que M. Strater, jardinier de M. de Lestapis, qui eût présenté une corbeille de pêches peu nombreuses, mais belles et obtenues sur des arbres plantés de l'année. Beaucoup de personnes s'étonneront moins de cette observation du catalogue, lorsqu'elles sauront que l'on fait venir chaque année des Pays-Bas des pêchers que les cultivateurs hollandais disposent pour être chauffés. Ces arbres qu'ils dressent en éventail sont déplantés et replantés chaque année et taillés excessivement courts, jusqu'au moment où ils peuvent être vendus. Ces déplantations successives empêchent l'arbre de s'asseoir dans le sol, et la taille courte y maintient la

séve. On les fait venir en hiver, et, plantés en janvier dans un conservatoire disposé pour les chauffer, ils végètent rapidement et fructifient en moins de quatre mois.

5° *La grande médaille d'argent de la ville de Paris* était destinée au plus beau lot des produits de la culture maraîchère. — M. Pivert, rue du Faubourg-du-Temple, 94, a obtenu ce prix. Son lot se composait de deux melons cantaloup fond gris, de 6 choux-fleurs, de 4 choux pommés cœur-de-bœuf, de 2 pieds de tomate, d'une botte de carottes et de 6 romaines blondes.

6° *Grande médaille d'argent dite du Luxembourg.* Elle était destinée à récompenser la plus belle spécialité des produits maraîchers. — M. Dulac, rue Picpus, 5, a reçu cette distinction. J'ignore pour quelle spécialité elle a été décernée, mais le lot de ce cultivateur se composait d'un melon prescott fond gris, de chicorée demi-fine, de choux pommés cœur-de-bœuf, de carottes courtes de Hollande, de choux-fleurs et de radis roses hâtifs.

La culture maraîchère n'avait qu'un petit nombre de représentants, ce qui n'était pas étonnant à une époque de l'année où des travaux incessants accablent les hommes laborieux qui s'y livrent. Cependant je dois citer encore MM. *Daverne*, rue de la Chapelle, 10, à la Villette; *Moreau*, rue de Charonne, 80; *Josseaume*, grande rue de Reuilly, 178, *Lecaillout*, grande rue de Charonne, 92, qui avaient exposé des productions analogues à celles des deux cultiva-

teurs que je viens de citer, et enfin M. *Brouette* de Ville-d'Avray, qui avait envoyé deux potirons.

La Société royale d'horticulture avait ouvert les concours suivants :

1° *Concours pour la plus belle plante en fleur la mieux cultivée.* — Point de prix.

2° *Concours pour la plante dont la floraison la plus parfaite sera la plus éloignée de son époque naturelle.* — Prix à M. Jacques, jardinier du roi à Neuilly, pour son *chrysanthemum indicum* parfaitement fleuri et dont la floraison moyenne est à la mi-octobre. Son lot se composait d'une trentaine de plantes de serre chaude et d'une quarantaine de plantes de serre tempérée en fleurs. Parmi ces dernières était le *dasylirion longifolium*, fleurissant pour la première fois en France, et plusieurs variétés du *gladiolus ramosus*.

3° *Concours pour la plus belle collection de plantes fleuries, en genres, espèces et variétés tranchées dont le nombre ne pourra être moindre* de 50.

Le prix a été remporté par M. Martine, fleuriste, rue des Bourguignons, dont le lot n'est pas inscrit au catalogue ; et une mention honorable à M. Barbier, rue de Seine, 82, à Neuilly. L'équité de ce jugement a paru douteuse à un assez grand nombre de personnes. On avait remarqué, dans le lot de MM. Jacquin frères, 11 genres différents en 12 espèces de plantes de serre chaude en fleurs, 31 genres de plantes de serre tempérée en 51 espèces,

et 28 genres de plantes de pleine terre en 34 espèces, toutes également fleuries, en tout 70 genres et 97 espèces ou variétés, et l'on s'accordait à reconnaître que ce lot remplissait et au delà les conditions de ce concours, car nul autre n'était aussi varié en genres et en espèces tranchées. Parmi elles on en voyait de nouvelles et d'intéressantes, comme les *juanulloa aurantiaca*, *eschinanthus ramosissimus*, *tetranema Mexicana*, *columnea Lindleyana*, appartenant à la serre chaude; plusieurs bruyères remarquables, le *primula sinensis alba plena*, le *xanthosia rotundifolia*, à la serre tempérée, et dans les plantes de pleine terre, le *cheiranthus longifolius fl. rubro violaceo*, gain obtenu de semis, et dont nous donnons la figure dans ce numéro. Malheureusement, comme je l'ai dit, le catalogue n'indique pas la composition du lot de M. Martine, dont il m'a été difficile de saisir l'ensemble, enclavé qu'il était au milieu d'autres lots. Cependant, on s'accorde à dire qu'il était moins nombreux. Le lot de M. Barbier était assez remarquable; il contenait 29 genres en 150 espèces ou variétés, où les *calcéolaires*, les *pelargonium* et les *cinéraires* étaient en majorité. Il s'y trouvait aussi des *fraises*.

4° Concours pour la plus belle collection de rosiers en fleurs, dont le nombre ne pourra être au-dessous de 100 *variétés cultivées en pots.*

Le premier prix a été accordé à M. Margottin, horticulteur, rue des Trois-Ormes, n° 3, boulevard de la Gare. Son lot se composait de 114 variétés de roses fleuries d'une belle culture et d'un beau choix. Le deuxième prix a été décerné à M. l'Évêque dit

René, horticulteur, boulevard de l'Hôpital, 46, qui avait exposé 125 rosiers fleuris.

5° *Concours pour la collection de roses fleurs coupées, représentant le plus grand nombre de sections de ce genre, et dont le nombre ne pourra être moindre de* 200 *variétés.*

Le prix ne pouvait être refusé à la belle collection de M. Vor Verdier, cultivateur de roses, rue des Trois-Ormes, n° 5, boulevard de la Gare, qui comptait près de 500 variétés nommées, et classées par ordre de tribu. Cette collection, qui occupait le centre de l'orangerie, y produisait un effet admirable. Certain journal, sans doute pour dénigrer cette riche collection, incontestablement la plus belle, a dit que les roses coupées sont une chose détestable parce qu'elles ne permettent pas plus de juger du mérite du rosier qu'il n'est possible de juger de la *beauté d'une femme par une mèche de ses cheveux.* Cette comparaison est aussi fausse que ridicule, puisque la fleur est à un rosier ce que la figure est à une femme. On pouvait d'ailleurs parfaitement apprécier les qualités de ces fleurs et reconnaître leur bois, M. Verdier ayant eu soin d'y laisser des portions de rameaux suffisantes. Ces roses, dont le pédoncule baignait dans l'eau d'une petite bouteille, et qui étaient d'ailleurs remplacées aussitôt que fânées, ont constamment montré une plus grande fraîcheur que les rosiers en pots dont les fleurs étaient déjà passées le second jour.

Après la collection de M. Vor Verdier, je dois citer encore le lot de M. Berger, rue du Marché-aux-Chevaux, 13; celui fort remarquable de M. Burel, rue

des Francs-Bourgeois-St-Marcel, 11; ceux de MM. Ferrand, rue de la Glacière-Saint-Marcel, 7; Jacques, jardinier de M. de Mondeville, au château de Sainte-Radegonde; Jamin, rue de Buffon; Souchet père, à Bagnolet, pour ses roses de l'île Bourbon, obtenues de semis, et M. Uthérart, à Farcy-les-Lys, qui avait exposé en même temps quelques sujets de la variété obtenue par lui, et qui porte son nom, du *robinia pseudo-acacia*.

6° *Concours pour la plus belle rose obtenue de semis par l'exposant, et non encore dans le commerce.*

M. Laffay, cultivateur de roses à Bellevue, était un concurrent redoutable pour M. Hardy. Sa collection en fleurs coupées se composait d'une centaine de roses presque toutes nouvelles, parmi lesquelles se faisaient remarquer la *rose mousseuse princesse de Joinville*, les *hybrides perpétuelles comtesse Tannegui Duchâtel*, et *comtesse Molé;* la *rose perpétuelle la Reine* s'y trouvait aussi, et témoignait encore à cette exposition de la persistance de sa beauté. C'est la rose dédiée à la princesse de Joinville qui a remporté le prix.

7° *Concours pour une ou plusieurs plantes bien cultivées, en fleur, les plus nouvellement introduites dans le royaume.*

Le prix a été adjugé à M. Ryfkogel, horticulteur, rue de Vaugirard, 125, dont le lot, composé de beaucoup de nouveautés d'une grande fraîcheur, le méritait incontestablement. On y remarquait un *statice macrophylla*, qui a été couronné, et le *coleonema pulchrum*, à la forme pyramidale si

gracieuse, et au feuillage délié, et que nous avons figuré dans ce numéro.

8° *Concours pour une ou plusieurs plantes fleuries, les plus nouvelles, obtenues de semis, fait et suffisamment justifié par l'exposant.*

Le premier prix a été décerné à M. Malingre, horticulteur, rue Gouvion Saint-Cyr, à Neuilly, pour sa belle et très-remarquable collection d'*alstroemeria*, formée par ses semis, et aussi recommandable par le nombre que par la variété du fond des fleurs et des stries et macules qui les distinguent. Le deuxième prix à M. Lémon, rue des Noyers, 3, à Belleville, pour ses nombreuses variétés d'*iris*, qu'il attribue au type *germanica?* Ce lot, auquel était jointe une fort belle collection de *pelargonium*, élégamment disposé sur des gradins et surmonté d'un beau *yucca glaucescens* en fleurs, offrait un coup d'œil charmant. Une mention honorable a été accordée à M. Souchet fils, horticulteur à Bagnolet.

9° *Concours pour la collection la plus méritante de pivoines en arbre ou herbacées.*

Le prix a été décerné à M. Guérin Modeste, rue des Couronnes-Mesnil-Montant, 84, à Belleville, pour sa collection en ce genre qu'il affectionne particulièrement, et dans lequel il réussit à merveille. Il n'avait au reste aucun concurrent.

10° *Concours pour la collection la plus méritante de rhododendrum arboreum et ses variétés.* — Point de prix.

11° *Concours pour la plus belle collection de pelargonium.*

Prix à M. Chauvière, rue de la Roquette, pour sa collection en fleurs de près de 100 variétés, toutes fort remarquables et bien cultivées. Ce lot, au reste, ne se composait pas uniquement de pelargonium, et un assez grand nombre d'autres plantes les accompagnaient. Des mentions honorables ont été accordées à MM. Lémon et Souchet fils.

12° *Concours pour la plus belle collection de plantes de serre chaude dont au moins* 20 *en fleurs.*

Le prix de ce concours a été décerné à M. Ch. Morel, horticulteur, rue Ménil-Montant, 83. Cette collection, peu nombreuse, a paru digne au jury de cette récompense, par le bon état des plantes et les belles *orchidées* fleuries dont tout le monde admirait les formes et couleurs bizarres. Ensuite les deux médailles d'or accordées à MM. Cels avaient mis leur collection hors de concours.

13° *Concours pour les plus beaux légumes nouveaux ou perfectionnés par la culture.*

Le prix de ce concours a été accordé à M. Tripet Leblanc, pour son *rheum hybridum*, Spreng., amélioré. On fait, avec les pétioles des feuilles, des tourtes et des confitures qui se rapprochent assez de la gelée de groseilles blanches.

M. Ant. Jacquin, cultivateur à Olainville, avait exposé une corbeille de sa chicorée sauvage améliorée, déjà couronnée à une précédente exposition.

14° *Concours pour les plus beaux légumes forcés.* —**Point de prix.**

15° *Concours pour les plus beaux fruits de table forcés.*

Une médaille d'or des dames patronesses ayant été adjugée aux fruits de M. Grison, il n'y a point eu de prix pour ce concours.

16° *Concours pour les plus beaux fruits de table conservés.*

Ce prix a été accordé à M. Vᵒʳ Paquet, pour des pommes reinette-franche, reinette du Canada, calville-blanc, et des poires de Saint-Germain, conservées par *procédé*, dit le catalogue. Nous aurons sans doute avant peu l'avantage de connaître ce procédé, car la société n'admet pas au concours des fruits conservés par un moyen particulier sans que l'exposant le fasse connaître. C'est du moins ce qui est arrivé à M. Masson, jardinier en chef du domaine de Chantilly dont, à une précédente exposition, les fruits ont été mis hors de concours par suite de son refus de faire connaître son procédé de conservation. Mais ici y a-t-il procédé? On remarquait en effet de fort belles pommes de calville de M. Lepère, de Montreuil, conservées naturellement; une corbeille de fruits de M. Malot, de Montreuil, et les poires et les pommes de M. Dupuy-Jamain, barrière de Fontainebleau, également fort remarquables, et conservées sans moyen particulier.

Dans le concours des amateurs, M. l'Homme, jardinier en chef de l'école de médecine, a obtenu le

premier prix pour les plantes de serre chaude, collection fort bien choisie et cultivée, et dans laquelle se trouvaient bon nombre d'orchidées remarquables. Le second prix a été décerné à M. Bachoux, jardinier de M. de Bois-Milon, à Bellevue. Son lot, composé de plantes appartenant aux serres chaude et tempérée, parmi lesquelles on remarquait un beau choix de cactées, offrait plusieurs individus rares dont la belle culture atteste l'habileté de ce jardinier. Enfin, M. Vivet, jardinier de M. le comte Pozzo di Borgo, à Montretout, a obtenu une mention honorable pour ses semis de verveines, de petunia et de pelargonium.

Après cette énumération des prix distribués par la Société d'horticulture aux productions du jardinage proprement dit, il me reste encore à signaler les choses qui m'ont paru dignes de remarques dans les lots des exposants qui n'ont point été couronnés.

Mais avant, qu'il me soit permis de faire connaître une opinion qui avait une certaine faveur parmi les visiteurs de l'exposition. On savait qu'à Gand, le jury chargé de décerner les récompenses s'était empressé d'admettre dans son sein tous les horticulteurs étrangers, afin de donner à ses décisions une plus grande autorité et un cachet d'impartialité incontestable. On désirerait que cet exemple fût imité à Paris, et que les visiteurs étrangers à la capitale, et qui possèdent des connaissances horticoles, fussent admis dans le jury des médailles avec voix délibérative. A la dernière exposition, il y avait à Paris bon nombre d'horticulteurs et deux présidents de sociétés d'horticulture de départements, et on aurait aimé qu'ils fussent admis à délibérer sur le mérite

des lots. Cet usage n'aurait-il pour résultat que d'imposer silence à ceux des exposants qui, laissés sans récompense, se plaignent de la partialité du jury, serait digne d'être adopté. Ces étrangers, en effet, ne verraient que les plantes sans connaître les exposants ; connaissance qui ne peut échapper aux membres du jury, quelques précautions qu'on prenne, car, en relation continuelle avec les horticulteurs de Paris et de ses environs, ils reconnaissent leurs lots rien qu'à la nature des végétaux, et à l'état de leur culture.

Je reviens maintenant à ce qui me reste à dire, et je commence par les beaux ananas de M. Bergmann, jardinier du baron de Rothschild, à Boulogne, et surtout la nouvelle variété *Queen of Moscow*, qui paraît mériter toute l'attention des primeuristes; les cerises *Lemercier* de M. Souchet père, de Bagnolet, et *royale* de M. Lepère, qui ont causé plus d'une tentation; les fraises de M. Barbot, rue des Bourguignons, 31, et celles de M. Jamin, rue de Buffon; les *anthirrhinum* de MM. Gérard et Courtois, quai de la Mégisserie, 16; les arbrisseaux et arbustes de M. Godefroy, à Ville d'Avray.

Il faut que je signale encore les *cactus speciosissimus* de M. Quillardet, rue du Buisson Saint-Louis, 9; les calcéolaires de M. Thibaut, horticulteur, rue Saint-Maur, 45, et de M. Vivet, déjà cité; les cinéraires, et les dahlia de M. Dufoi, rue des Amandiers Popincourt, 40, les seuls de l'exposition, mais dont la floraison prématurée laissait à désirer; les fuchsia de MM. Salter, Thibaut et Vivet; les

giroflées quarantaine d'Erfurth de M. Tripet Leblanc, plus rares que belles; les beaux *hydrangea Japonica* de M. Paillet, rue d'Austerlitz, 17; les *nerium* de M. Mabire, rue de l'Oursine, 114 bis, qui lui ont valu un rappel de médaille; les œillets de MM. Ragonot-Godefroy, avenue de Marbœuf, et Dubos aîné, à Pierrefitte; les œillets de poëte de M. Dupuy Jamain; les pensées de MM. Burel, rue des Francs-Bourgeois Saint-Marcel, 11, Chartier, Ragonot-Godefroy et Thibaut; les belles plantes vivaces de pleine terre de M. Pelé, rue de l'Oursine, 31 : collection fort intéressante, et qui méritait un encouragement ; les jolies renoncules de Mme Vve Quètel, de Caen, et de M. Tollard jeune, place des Trois Maries, 4; enfin, je ferai remarquer qu'outre cette dame qui a envoyé des renoncules de Caen, MM. Marre fils, horticulteur à Villefranche (Aveyron), et Porcher, horticulteur à Tours, ont témoigné de leur dévouement à la société en fournissant quelques plantes à son exposition.

La librairie et les beaux-arts ont reçu aussi leurs récompenses.

L'Art de construire et de gouverner les serres, 1 vol. in-4°, a paru mériter une médaille décernée à M. Neumann, son auteur. MM. Grobéty et Roger ont reçu une médaille pour leurs fleurs artificielles. Leur branche de *Paulownia Imperialis* faisait vraiment illusion.

Les poteries horticoles de M. Follet, rue des Charbonniers-Saint-Marcel, ontégalement obtenu un prix. C'est ce qui a lieu à peu près pour elles à toutes les

expositions. Mais, je dois me hâter de dire que toujours de nouvelles formes gracieuses et variées viennent justifier ces récompenses. A cette exposition, on remarquait de très-jolis vases suspendus et disposés de façon à recevoir des bougies ou des lampes Carcel, et à devenir ainsi des lustres rustiques fort élégants.

Les appareils de chauffage de MM. Fontaine frères ont reçu une mention honorable.

Enfin, je citerai encore les appareils de chauffage de M. Gervais, les jardinières de M. Agard, les verres à boutures et les cloches de M. Leune, les outils horticoles de MM. Arnheithier, Bernard et Groulon, les treillages mécaniques de M. Tronchon, les fils de plomb de M. Poulet, etc.

Parmi les peintures, les tableaux de fleurs et fruits de Mme Delaporte-Bessin et de Melle Émilie Cornuel ont été mentionnés honorablement.

Ainsi donc, exposition brillante, et résultats plus brillants encore, tel est le résumé de cette solennité horticole.

L'impression générale qui en reste est favorable à l'horticulture; elle a fait un grand pas dans l'opinion publique, et a trouvé de solides appuis dans les rangs élevés de la société, qui l'accueilleront davantage chaque jour.

En terminant ce rapport déjà bien long, j'ajouterai une dernière observation. C'est que j'ai trouvé une grande générosité à la Société d'horticulture de donner place dans ses expositions aux pro-

ductions de l'art qui a pour objet les fleurs artificielles. Cet art, aujourd'hui très-perfectionné, ne se contente plus de préparer pour la coiffure ou la toilette des dames de séduisants ornements, à l'aide desquels il a pénétré en triomphateur dans le domaine de la mode ; il crée des plantes entières en pots ou en caisses, et les pare de leurs plus belles fleurs, et bientôt il sera en possession de fournir à lui seul la parure des dames et les décorations des salons destinés aux bals et aux fêtes de la haute société. Jusqu'alors ses produits sont plus chers que ceux du jardinage, mais ils résistent davantage à la chaleur des appartements, aux émanations humaines et à tous les inconvénients qui résultent pour les fleurs naturelles de leur séjour dans un local consacré toute une nuit à la danse. C'est donc un rival dangereux que l'horticulture laisse entrer dans la place, et qu'elle ne pourra vaincre que par l'extrême bas prix des plantes fleuries qu'elle aura à fournir aux soirées. Elle doit avec empressement au contraire encourager les bouquets et coiffures en fleurs naturelles de MM. Debry et Lachaume qui les font admirablement. C'est une concurrence à créer pour les fleurs artificielles.

Rousselon.

JARDIN FRUITIER.

Un mot sur le Groseillier-cerise.

J'ai fait connaître ce groseillier dans ces Annales, page 120 de l'année courante. J'en ai parlé comme d'un très-beau fruit, ainsi qu'on peut le voir par la figure jointe à cette note, et j'ai félicité M. Ad. Sé-

néclauze de Bourgargental de son introduction en France. Je n'avais pas alors aussi bien examiné cet arbuste que je l'ai fait depuis, et c'est pourquoi je viens aujourd'hui signaler à nos lecteurs une circonstance qui importe beaucoup à sa conservation.

J'ai remarqué que fort peu d'arbustes étaient aussi vivement attaqués que lui par les colimaçons, qui s'en montrent extrêmement friands. Aussitôt qu'il commence à pousser, il est assailli par ces mollusques qui s'attachent à ses jeunes pousses, à ses fleurs et à ses fruits en vert. Le vieux bois lui-même n'est pas respecté. J'engage donc les horticulteurs et les amateurs qui désirent conserver intacts leurs groseilliers-cerises à les visiter souvent depuis le premier développement des bourgeons jusqu'à la maturité des fruits, afin de les débarrasser des colimaçons qui les infestent, et surtout durant la floraison. Si l'on néglige de prendre ce soin, la végétation est languissante, et une partie des fruits avorte.

B. Camuzet.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Aralie de la Chine, *Aralia Sinensis*, Siebold. *Aralia Japonica*, Thunb.

Notre collègue, M. Aug. Cels, a déjà fait connaître cet arbre par un article inséré page 154 de ces *Annales*, année 1838-1839, sous le nom d'*Aralia Japonica*, nom remplacé aujourd'hui par celui d'*Aralia Sinensis*, généralement adopté.

Parmi les nombreux végétaux que le docteur Van

Siebold a rapportés du Japon, cet arbre offre un grand intérêt, parce qu'il réussit très-bien en pleine terre sous le climat de Paris. Il a beaucoup d'affinité avec l'*aralia spinosa*, arbre originaire de l'Amérique septentrionale, et que l'on connaît sous le nom vulgaire d'angélique épineuse. D'abord importé en Hollande par le savant botaniste que je viens de citer, il fut introduit à Paris en 1833, et provenait des pépinières de M. Makoy, horticulteur à Liége. Dès lors on s'empressa de trouver un prompt moyen de multiplication, et les boutures de tronçons de racines parurent être le meilleur procédé. Elles réussirent en effet parfaitement, et c'est ainsi que cet arbre fut propagé et se répandit dans un grand nombre de jardins.

Cet arbre, qui dans une terre fraîche et meuble pousse avec une grande vigueur, a fleuri pour la première fois en France en 1840. Mais, en 1843, les fleurs ont été plus nombreuses, et se sont même montrées sur de jeunes individus de deux ou trois ans. La floraison a commencé vers les premiers jours de septembre et s'est prolongée jusqu'en novembre. C'est pour la première fois que j'ai vu des graines mûres en octobre, lesquelles ont été semées quelques jours après leur récolte.

Cette singulière espèce a ordinairement la tige très-épineuse ainsi que les rameaux. Les feuilles des jeunes individus ont aussi des épines sous la nervure médiane. Les pétioles communs ont également des aiguillons. Mais, lorsque l'individu arrive à l'âge adulte, il ne reste d'épines que sur la tige et les rameaux, celles des feuilles et des pétioles disparaissent. Ce fait est assez remarquable pour qu'un jeune

aralia Sinensis soit considéré comme appartenant à une autre espèce. Dans l'*aralia spinosa*, au contraire, les jeunes arbustes sont constamment inermes.

Tous les *aralia Sinensis* qui ont fleuri en 1843 avaient les rameaux florifères très-développés; chacun de ceux qui forment l'ombelle, et qui sont au nombre de cinq à sept, avaient de 50 à 65 centim. de long.

Nous avons reçu de la Belgique, il y a quelques mois, un jeune arbre sous le nom d'*aralia edulis*, mais jusqu'alors il ne me paraît pas devoir être autre chose que l'*aralia Sinensis* lui-même.

PÉPIN.

HALESIA, LIN. Dodécandrie Monogynie. LIN. Styracinées, JUSS.

Caractères génériques. Calice campanulé, adhérant, à quatre dents; corolle campanulée à quatre divisions; douze à seize étamines; un ovaire adhérant au calice, un style terminé par un stygmate simple; un drupe sec, contenant un noyau à quatre loges monospermes, dont deux ou trois avortent souvent. Ce genre a été dédié au docteur Hales.

HALESIA A SEMENCES BI-AILÉES, *Halesia dyptera*, LIN. CAV. Dis. 6, 187.

Les nombreux visiteurs du Jardin du Roi ont pu admirer, pendant le mois de mai dernier, la floraison de ce bel arbre, qui y est cultivé depuis huit ou neuf ans. Cet arbre, qui a pris la forme d'un énorme buisson, a une hauteur d'environ 5 mètres, et sa tête arroudie, qui commence à 1 mèt. 50 à peu près au-dessus du sol, offre une circonférence de plus de

3 mètres. Pendant sa floraison, qui a commencé dans les premiers jours de mai, et a duré près d'un mois, il attirait tous les regards par ses nombreuses fleurs pendantes, naissant sur l'écorce des branches, avant le complet développement des feuilles, et dont la blancheur éblouissante les fait ressortir d'une manière fort agréable.

Cette espèce, originaire de l'Amérique du Nord, diffère peu de l'*halesia tetraptera*, si ce n'est par ses feuilles un peu plus larges, mais surtout par ses graines à deux ailes, tandis que dans cette dernière elles sont quadri-ailées. L'une et l'autre ont les fleurs blanches pendantes, et les épanouissent en mai.

Bien qu'anciennement connue en Europe, où son introduction remonte à 1758, elle n'existe en France que depuis une vingtaine d'années, et paraît assez peu répandue. C'est pourquoi en voyant ce bel arbre produire par sa floraison un effet des plus remarquables, j'ai cru bien faire de le recommander à l'attention des amateurs jaloux d'introduire dans leurs jardins des végétaux d'un beau port, et capables de résister en pleine terre pendant la mauvaise saison. C'est surtout dans les massifs et les bosquets que cet arbre peut trouver une position convenable, et produire une décoration agréable et pittoresque.

Son port est régulier ; ses rameaux sont alternes ; ses feuilles, alternes de même, sont ovales acuminées, dentées sur les bords; ses fleurs sont réunies en grappe de quatre ou cinq sur un pédoncule qui se développe sur le vieux bois. Le calice est campanulé, pubescent, à divisions courtes et aiguës. La corolle est blanche, le style est plus long que les étamines, dont les anthères sont jaunes.

Cet arbre réussit bien en plein air, dans une terre fraîche et légère, à une exposition demi-ombragée. A défaut de graines, qu'il ne mûrit pas toujours, on le multiplie assez facilement de marcottes, que l'on fait avec le bois d'un an. Les graines, quand on en obtient de mûres, doivent être semées en terrine placée sur couche tiède, en ayant soin de maintenir fraîche la terre de bruyère, dont il faut remplir la terrine.

JACQUIN jeune.

GIROFLÉE ROUGE VIOLET, *Cheiranthus Longifolius*. Var. *Fl. rubro-violaceo*. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 220 de l'année 1838-1839.)

J'ai déjà fait connaître, page 286 de ce journal, année 1841-1842, une variété assez remarquable que j'avais obtenue de semis des graines du *cheiranthus longifolius*. Cette variété, à laquelle j'ai donné le nom de *cheiranthus subulatus*, à cause de ses feuilles longues et très-étroites, et en forme d'alène, m'a fourni des graines que j'ai semées, et parmi le plant desquelles j'ai trouvé trois sous-variétés, qui m'ont paru intéressantes. La première a les fleurs d'un lilas tendre cendré; la seconde les a jaune clair passant au violet, à l'instar du *mutabilis*, et la troisième est celle qui est l'objet de cet article, et dont nous donnons la figure.

Celle-ci a les feuilles très-longues et étroites; elle se ramifie beaucoup, quoique ne s'élevant guère au delà de 35 cent., et donne, pendant les mois de mai et de juin une très-grande quantité de jolies

fleurs odorantes. Celles-ci, d'une dimension assez grande, sont d'abord d'un joli rouge pourpre, passant ensuite au violet foncé : coloris vraiment extraordinaire dans les giroflées à feuilles lisses, qui paraissent se rapporter aux *cheiranthus cheiri* et *mutabilis* ou *longifolius*. En m'exprimant ainsi, je veux donner à comprendre que ces deux dernières espèces ne sont peut-être qu'une variété l'une de l'autre, ainsi que l'a pensé Persoon, qui regarde le *mutabilis* comme une variété du *longifolius*, qui a lui-même effectivement les fleurs changeantes. L'un et l'autre d'ailleurs sont originaires des Canaries, ce qui est un rapprochement de plus. Au reste, la variété qui nous occupe est réellement une suite du *longifolius*, puisque je suis certain de l'avoir obtenue des graines du *subulatus*, provenu lui-même des semences du *longifolius*. Ce serait toutefois un travail bien digne des méditations d'un botaniste instruit qu'un examen sévère des genres et des espèces, qui aurait pour résultat d'en restreindre le nombre et d'en déterminer les caractères d'une manière nette et invariable. Mais c'est plutôt le contraire qui arrive, et tous les jours on voit de nouveaux genres créés par le démembrement des anciens. Il faudrait, pour aider les savants dans cette œuvre importante, que les cultivateurs et horticulteurs qui s'occupent de semis voulussent bien indiquer l'origine précise des variétés qu'ils obtiennent, avec toutes les circonstances importantes qui ont accompagné leur naissance. Ces renseignements détaillés seraient des documents précieux pour les botanistes qui rechercheraient la sincérité dans la constitution des genres et des espèces, si cependant

ils voulaient compter ces observations pour quelque chose.

Quoi qu'il en soit, la giroflée, objet de cette note, est bien réellement une sous-variété du *longifolius*, obtenue à la deuxième génération, et elle me paraît parfaitement digne des soins des amateurs. Elle se cultive en pleine terre, comme le *cheiranthus cheiri*, et se multiplie de boutures qu'on peut faire tout l'été, en pleine terre, à l'ombre. Toutefois, il sera prudent d'en tenir quelques pieds en pots pour les rentrer dans la serre pendant l'hiver, afin de parer aux accidents, car les grands froids les détruisent comme les giroflées jaunes elles-mêmes.

JACQUIN aîné.

CHÈVREFEUILLE DE BROWN, *Lonicera Brownii.* Hort. angl. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 216 de l'année 1838-1839.)

Cet arbuste s'élève à 75 cent. et peut-être davantage. Sa tige est brunâtre; les rameaux sont d'un violet rougeâtre, vert glauque près des feuilles. Les feuilles supérieures sont perfoliées, arrondies, d'un vert bleuâtre en dessus, d'un vert jaunâtre dessous; les inférieures sont libres, cordiformes, ovales, pointues, entières, d'un beau vert luisant.

Les rameaux sont terminés par une grappe de fleurs, au nombre de vingt-quatre ou trente, disposées alternativement en verticilles de six, opposées par trois. Le calice est petit, court, un peu renflé, à peine denté, d'un vert pomme; les fleurs sont tubulées, renflées vers le haut, à limbe un peu campa-

nulé, divisé en cinq lobes inégaux; les deux supérieurs, plus grands, profondément découpés, roulés en dehors; les trois inférieurs plus obtus, à peine échancrés, sillonnés de petites fibres. Elles sont teintes d'une jolie couleur rouge vermillonnée, plus pâle sur le limbe intérieur. Les étamines sont saillantes ainsi que le style; les filets sont pourprés; les anthères sont jaune pâle.

Ce chèvrefeuille, dont le lieu natal ne nous est pas connu, nous a été envoyé d'Angleterre, et nous paraît digne de l'attention des amateurs par ses belles et nombreuses fleurs, qui se développent en mai et juin. Jusqu'alors nous l'avons tenu en pots en bonne terre légère, et en serre tempérée. Mais lorsqu'il sera multiplié, nous le ferons passer en pleine terre, où nous ne doutons pas qu'il réussisse. On le multiplie facilement de marcottes et de boutures comme ses congénères.

JACQUIN jeune.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

COLEONEMA, BAST et WEND. Pentandrie monogynie, LIN. Rutacées, Juss., § Diosmées.

Caractères génériques. Calice à cinq parties, corolle à cinq pétales adnés à la base du disque, au fond du calice, à onglet large, longitudinalement canaliculé, à lame ouverte. Dix étamines insérées à la base du disque, plus courtes que les pétales; anthères intorses, biloculaires, subarrondies, s'ouvrant longitudinalement; cinq ovaires sessiles, terminés par des cornes ouvertes. Style central de la longueur

des étamines; stigmate capité, papilleux, comme à cinq sillons. Capsule de cinq coques comprimées, ponctuées, rugueuses, bivalves; endocarpe cartilagineux, élastique.

Ce genre est un démembrement du genre *Diosma*.

Coleonema gracieux, *Coleonema pulchrum*, Bot. Mag., t. 3340. (Voyez la planche.)

Arbrisseau originaire du cap de Bonne-Espérance; il s'élève à 50 ou 60 centimètres, et affecte une forme pyramidale des plus élégantes. Tige ligneuse, nue jusqu'à 15 ou 20 centimètres, se ramifiant ensuite. Elle est de couleur brune, ainsi que les branches; les rameaux sont d'un vert fauve; ceux-ci sont alternes, grêles et dressés.

Les feuilles sont linéaires, obliques, rapprochées et dressées le long des tiges, écartées presque horizontalement sur les rameaux, d'un joli vert foncé. Elles sont d'inégale longueur, mais généralement plus allongées le long des tiges et à l'insertion des rameaux. Celles des extrémités des rameaux sont d'un vert plus tendre. Elles exhalent, quand on les froisse, une odeur résineuse qui n'est pas désagréable.

Les fleurs naissent au sommet des jeunes rameaux, quelquefois par deux, le plus souvent solitaires. Le calice est d'un vert tendre, et entouré de petites feuilles. La corolle forme le tube; ses pétales étalés, ovales, sont longs de 8 millimètres et larges de 4, ils sont d'un beau rose pourpré sur les deux faces du limbe, avec une ligne plus intense au milieu; cette

couleur est plus foncée dans les fleurs naissantes et les boutons sont d'un pourpre vif. L'onglet des pétales est d'un jaune verdâtre.

Cet élégant arbuste, que nous avons dessiné dans l'établissement de M. *Ryfkogel*, rue de Vaugirard, 125, se cultive en terre de bruyère sablonneuse et en pots. Il lui faut la serre tempérée pendant l'hiver, et une exposition aérée pendant l'été. On le multiplie de boutures que l'on fait sous cloches. Sa floraison a eu lieu, cette année, de mai en juin.

ROUSSELON.

SERRE CHAUDE.

BÉGONIE A FLEURS COCCINÉES. *Begonia coccinea.* PAXT. (Voyez la planche, et pour les caractères génériques, page 102 de l'année 1841-1842.)

Jusqu'alors le genre *Begonia* s'était fait remarquer par la variété de formes de ses feuilles curieuses, et par la diversité des époques où se montrent les fleurs des différentes espèces, diversité si réelle qu'il n'est guère possible d'entrer dans une serre sans y voir au moins une des espèces parée de ses jolies grappes florales; mais il offrait moins de nuances dans leur coloris qui n'avait pas une échelle chromatique plus longue que celle qui s'étend du blanc au rose.

Mais voici que la nouvelle espèce qui nous occupe, trouvée dans les montagnes du Brésil, et teinte d'un beau rouge écarlate, nous apporte la preuve que la nature n'a pas limité son coloris aux

seules nuances que nous avons indiquées à l'instant. Aussi, sa dénomination de *Coccinea* était une telle recommandation auprès de tous les horticulteurs, qu'un grand nombre d'entre eux se sont empressés de se la procurer, et la facilité de sa multiplication a répondu à cet empressement, de façon qu'elle est déjà répandue, quoique nouvelle; mais peu de personnes seulement ont eu l'avantage de la voir fleurir. C'est pourquoi, dès qu'elle nous a montré ses fleurs, nous nous sommes hâtés de la faire figurer dans ces Annales où nous espérons qu'on la trouvera avec plaisir.

Le *Begonia coccinea* s'élève à 50 centimètres environ; il forme, par la quantité et la disposition de ses branches, un buisson compacte et gracieux, surmonté de charmantes panicules de fleurs qui s'épanouissent au printemps, et dont l'inflorescence se prolonge jusqu'en juin.

Les feuilles, inégalement cordiformes et irrégulièrement dentées, sont d'un vert frais en dessus, plus jaunâtre en dessous, nervurées, longues et à pointes obliques, glabres; la tige est cylindrique, d'un vert brunâtre. Du centre d'une colerette composée de plusieurs folioles arrondies s'élèvent un ou deux pédoncules cylindriques d'un beau rouge cocciné, lesquels portent des pédicelles dichotomes, soutenant des fleurs mâles et femelles. Les mâles ont quatre pétales, dont les deux intérieurs, plus grands, d'un beau rouge cocciné. Au milieu sont groupées les étamines à anthères d'un jaune d'or. Les femelles ont une capsule infère triangulaire ailée, d'un beau rouge cocciné sur les bords des ailes, et blanc pur dans les angles; les pétales sont également écarlates

et enveloppent trois styles d'un jaune verdâtre.

Cette plante, si remarquable dans ce genre par la la vivacité de son coloris exceptionnel, doit être rempotée dans un mélange composé d'un tiers terre franche légère et fibreuse, un tiers terre de bruyère également fibreuse, et un tiers terreau bien consommé. Sa belle floraison tient à ce qu'on lui donne une nourriture substantielle et à ce qu'on n'attende pas pour la rempoter que ses racines tapissent entièrement les parois du vase. Il lui faut la serre-chaude.

Pendant sa végétation, elle demande des arrosements fréquents ; c'est pourquoi il faut garnir le fond du pot de tessons ou de gros gravier, qui facilitent l'écoulement de l'eau. On la multiplie assez facilement de boutures sur couche chaude, et étouffées sous verre. La seule précaution qui soit à prendre dans cette opération, est de les garantir de la pourriture qui peut les détruire.

JACQUIN aîné.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES.

CHORYSEMA, LABILL. Légumineuses, JUSS. Décandrie monogynie, LIN.

Caractères génériques. Voyez années 1833-1834, page 281.

CHORYSÈME A FEUILLES DE BRUYÈRE, *Chorysema ericoides*, HORT. Petit arbrisseau de 3 à 5 décimètres ; branches et rameaux érigés, presque filiformes, velus dans leur jeunesse, presque glabres ensuite.

Feuilles assez nombreuses, éparses, linéaires, filiformes, comme cylindriques, ou du moins le paraissant, vertes, glabres, avec une petite pointe mucronée au sommet, portées sur un très-court pétiole velu, longues de 4 à 9 millimètres, et en ayant tout au plus un de large. Fleurs axillaires dans les aisselles des feuilles supérieures d'où elles sortent au nombre d'une à deux, portées sur de courts pédicelles velus, ainsi que le calice, qui est à cinq dents obtuses. Corolle petite, à étendard et ailes jaunes. Carène d'un pourpre brun, ainsi que la base de l'étendard. Ces fleurs sont nombreuses, et forment comme des grappes terminales.

Ce petit arbrisseau est charmant. Comme ses congénères, on le cultive en serre froide bien éclairée; on le multiplie de boutures. Je l'ai vu en fleur en mai 1844, dans l'établissement de M. Martine, rue des Bourguignons, à Paris.

JACQUES.

ANNALES
DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

JARDIN FRUITIER.

Notice sur la poire Saint-Lézin et la poire de Curé.

La poire à laquelle on a donné le nom de *Saint-Lézin* est, ainsi que l'ont dit plusieurs pomologistes, un fruit à compote de peu de durée, et de qualité très-médiocre; mais elle est d'un très-fort volume et d'une beauté remarquable.

C'est une variété très-ancienne. *Don Claude Saint-Étienne*, qui écrivait sur les arbres fruitiers vers 1680, donne ce nom (écrit avec une *s*) à deux variétés dont l'une paraît être la nôtre.

M. *Louis Noisette*, dans son Jardin fruitier, a donné une bonne figure et une description exacte de la poire Saint-Lézin (dont il écrit le nom *Saint-Lézain*).

M. *Couverchel*, dans son savant Traité des Fruits,

donne aussi une très-bonne description de la poire Saint-Lézin, et aucun des deux n'accole à ce nom ceux de *Monsieur le Curé*, *poire de Curé*, *bonne Andréine*, etc.

Comment se fait-il donc que le Bon Jardinier persiste, malgré les descriptions et les citations contraires publiées depuis plusieurs années, à donner ce nom comme synonyme à la *poire de Curé*, variété que l'on peut regarder comme nouvelle par rapport au *Saint-Lézin*, et dont le fruit quelquefois exquis, toujours mangeable crû, est différent dans la forme ?

Mais ce n'est pas seulement par la forme et les qualités de leurs fruits que ces deux variétés diffèrent ; elles se distinguent aussi l'une de l'autre par le bois et par le feuillage.

Quoique MM. Couverchel et L. Noisette aient malheureusement négligé de décrire le poirier de Saint-Lézin, la description qu'ils ont donnée de son fruit ne permet guère de confondre cette variété avec la poire de Curé.

Le Saint-Lézin, recommandable par sa beauté seulement, ne doit être cultivé que dans les jardins très-étendus où l'on veut réunir un grand nombre de variétés. La poire de Curé, au contraire, mérite de trouver place dans les jardins ou les vergers peu considérables.

Il importe donc de faire connaître les caractères qui distinguent ces deux variétés confondues à tort par la Société d'horticulture de Paris (t. XII, p. 348) et par le Bon Jardinier, afin que la répulsion que mérite l'une ne s'étende pas à l'autre.

Pour mieux faire apprécier les caractères différentiels, je vais les mettre en regard.

SAINT-LÉSIN	*Don Claude Saint-Étienne.*	
SAINT-LÉZIN	*Couverchel*, Traité des fruits.	
SAINT-LÉZAIN	*L. Noisette*	Jardin fruitier. Manuel complet du Jardinier.
	Annuaire du Jardinier et de l'Agronome, 1286.	

POIRE DE CURÉ POIRE DE CLION POIRE DE MONSIEUR	Éphémérides de la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire, 1833, p. 13.
BELLE DE BERRY BON PAPA PATER NOTTE	*Dalbret*, Taille des Arbres fruitiers, 2e édition, page 243.
BELLE ANDRÉINE BELLE ANDRÉANE	*Couverchel*. Traité des Fruits.
BELLE ADRIENNE CUEILLETTE D'HIVER BELLE HÉLOÏSE	Divers pépiniéristes, à Angers, Fécamp, Vitry-sur-Seine.

Arbre d'une vigueur très-ordinaire, produisant un nodus ou bourrelet d'une grosseur remarquable à l'endroit de la greffe, lorsqu'il est enté sur coignassier.

Arbre très-vigoureux, même sur le coignassier auquel il s'unit sans épaississement appréciable à l'endroit de la greffe.

Rameaux très-gros, peu nombreux, affectant généralement la direction oblique ascendante assez ouverte et se tenant droits ou sans courbure dans toute leur longueur.

Rameaux nombreux et longs, de grosseur moyenne, les uns verticaux, les autres arqués ou courbés au sommet.

Épiderme des rameaux marqué de deux à trois rudiments de stries sous la plupart des gemmes, parsemé de lenticelles gris-pâle, peu ou point saillantes. Sa teinte est généralement le vert-blond ou grisâtre sur les parties ombragées ; celles exposées au soleil sont blond-rougeâtre.

Épiderme des rameaux sans stries, d'un vert grisâtre tirant sur le brun pâle ou le roux, mais jamais rougeâtre, excepté quand l'arbre est malade. Les lenticelles dont il est parsemé sont souvent saillantes.

Mérithalles souvent inégaux, quelques-uns sont longs.

Mérithalles généralement égaux et courts.

Gemmes triangulaires, aiguës, un peu comprimées, presque toujours appliquées contre les rameaux. Elles sont marbrées brun et noir.

Gemmes coniques, aiguës, saillantes, peu ou point comprimées, s'écartant du rameau au moins par leur sommet. Elles sont généralement plus aiguës, plus épaisses ou renflées et plus noires que celles du Saint-Lézin ; elles s'écartent aussi davantage du rameau.

Feuilles grandes, larges, ovales, aiguës ou courtement acuminées, très-lisses en dessus, vert-clair ; bords latéraux ordinairement un peu relevés. Pétiole blanc. Serrature (denture des feuilles) petite, très-peu profonde, obtuse, souvent nulle à la base des grandes feuilles qui naissent à l'origine des rameaux.

Feuilles de grandeur moyenne, ovales-arrondies, aiguës ou très-courtement acuminées, fermes, vert foncé, presque planes ou à peine concaves après leur parfait développement. Pétiole souvent teinté partiellement rose ou rouge lorsqu'il est frappé par le soleil. Serrature fine, très-aiguë.

Les feuilles, dans cette variété, sont constamment plus petites, plus arrondies, plus vertes, plus fermes, et leur serrature plus régulière et très-aiguë.

Fruit très-gros, pyramidal ou en cône allongé, très-obtus, à surface souvent irrégulière. Epiderme jaune herbacé, lisse, finement pointillé gris.

Fruit pyramidal très-allongé, lisse et régulier, se terminant en pointe obtuse. Epiderme vert pâle ponctué gris, prenant lors de la maturité une teinte jaune-herbacée pointillée gris et vert. Il est souvent rouge pâle d'un côté sous l'influence directe des rayons solaires, et a presque toujours une raie longitudinale grise de 4 à 5 millimètres de large.

La hauteur moyenne de ce fruit est de 12 à 14 centimètres, et son grand diamètre de 8 à 9.

La hauteur de ce beau fruit varie de 10 à 13 centimètres, et son plus grand diamètre est ordinairement de 6 à 8.

Le pédoncule, assez gros sans être charnu, est long de 25 à 35 millimètres. Œil presqu'à fleur du fruit.

Le pédoncule a de 25 à 40 millimètres de long. L'œil est presque à fleur du fruit.

SAINT-LÉZIN.

Chair blanche, demi-fine, tendre sans être fondante, peu succulente, sans saveur remarquable, si ce n'est parfois un peu d'âpreté.

Mûrit ou plutôt blettit en octobre et novembre.

POIRE DE CURÉ.

Chair demi-fine, fondante. Eau abondante, sucrée, agréable.

Mûrit d'octobre en janvier.
Ce fruit est considéré comme étant de seconde qualité.

Il n'est pas rare de récolter en même temps et sur le même arbre des poires fondantes, sucrées et du premier mérite, tandis que d'autres sont presque coriaces et sans saveur. C'est surtout dans les terrains argileux et froids et sous l'influence d'une température humide et basse que le Poirier du Curé est sujet à produire des fruits de qualité médiocre, mais il n'est pas le seul qui soit dans ce cas-là.

PRÉVOST.

POIRE FRÉDÉRICH DE WURTEMBERG.

Une excellente figure de cette poire, accompagnée d'une note descriptive, a été donnée en avril dernier dans le *Journal d'Horticulture pratique*, t. II, pag. 60.

Quoique cette variété ne soit pas très-nouvelle, puisque je la cultive depuis dix ans, et qu'elle est dans les pépinières du Loiret depuis treize ou quatorze ans, sous un autre nom, il est vrai, le *Bon Jardinier* pour l'année dernière (1843) n'en dit pas un mot, et cite seulement le nom. M. *Couverchel*, dans son *Traité des fruits*, n'en a parlé que d'une manière très-succincte.

Les *Annales de la Société d'horticulture de Paris* ont donné deux fois la description de cette poire; d'abord, en décembre 1832, avec l'orthographe ci-dessus; puis en décembre 1834, avec modification dans l'orthographe du prénom *Frédéric*.

Quoique ces deux descriptions soient aussi exactes et complètes que possible, elles ne peuvent suffire pour faire reconnaître avec certitude l'identité de la

variété lorsqu'on la possède sous un autre nom, parce que, comme d'usage, on a négligé de faire connaître les principaux caractères distinctifs de l'arbre, et pourtant il en a qui sont tellement remarquables, qu'il suffit d'avoir vu ce poirier une fois pour le reconnaître partout.

C'est donc aux deux lignes de détails sur le bois et les feuilles de ce poirier, lesquelles terminent la note insérée dans le *Journal d'Horticulture pratique* précité, que je dois l'avantage de savoir, d'une manière certaine, que la variété de poire qui a été mise en vente il y a dix à douze ans par quelques pépiniéristes du Loiret, sous le nom de *vermillon d'Espagne*, n'est autre que celle dite *Frédérich de Wurtemberg*.

Cette poire étant, sinon la meilleure, au moins l'une des meilleures et la plus belle de celles qui mûrissent en septembre, je crois utile d'en donner ici une description étendue, et d'y consigner ce que dix années de culture de ce poirier m'ont appris sur son compte.

Il paraît que la poire Frédérich de Wurtemberg est due aux nombreux semis de feu M. Vanmons, et que c'est lui qui lui aurait donné ce nom.

Arbre fertile, peu vigoureux sur coignassier, et que, par ce motif, il vaut mieux greffer sur frêne.

Des diverses formes que l'on impose aux arbres fruitiers, celle en pyramide est la plus convenable pour cette variété, parce que, à haut vent, les fruits volumineux pourraient tomber avant l'époque de leur maturité, et qu'en espalier ils pourraient devenir trop promptement pâteux.

Rameaux peu nombreux, élancés, verticaux ou

obliques très-ascendants, droits ou très-peu flexueux, cotonneux au sommet lorsqu'ils sont encore à l'état de bourgeon ; mérithalles (distance entre les feuilles) très-longs; épiderme lisse, blond-verdâtre tirant sur le brun du côté frappé par le soleil, faiblement strié sous les gemmes, parsemé de petites lenticelles gris-roux, ovales ou allongées, peu nombreuses et peu apparentes. Ses stries, au nombre de trois sous chaque gemme, sont fixes, peu prolongées, très-peu apparentes ou presque nulles à la base des rameaux.

Gemmes courtes, un peu comprimées, ovales triangulaires, obtuses, appliquées contre le rameau ; elles sont brun-noirâtre, nuancées de gris.

Feuilles fermes, lisses, luisantes en dessus, lancéolées, aiguës ou acuminées, atténuées à leur base, à bords latéraux parfois un peu relevés. Pétiole mince, ordinairement blanc, long de 25 à 70 millimètres, suivant qu'il est porté sur un rameau vigoureux ou sur le bois de plus d'un an. Les stipules sont très-longues, presque droites, linéaires-subulées ; elles sont implantées sur les côtés du pétiole de 2 à 5 millimètres de son extrême base. La serrature (denture des bords des feuilles) est fine, très-aiguë, assez profonde, régulière et sans ondulations.

Fruit ordinairement gros (*), turbiné-pyriforme, obtus, très-lisse et luisant ; jaune pâle du côté de l'ombre, rouge-clair et très-vif de l'autre côté, parsemé tout autour de très-petits points gris et souvent marbré de petites taches grises vers l'œil.

(*) Le fruit a ordinairement de 8 à 10 centimètres de haut sur 6 à 8 centimètres d'épaisseur dans son plus grand diamètre, qui est vers l'œil.

Le pédoncule est long de 5 à 6 centimètres (*), droit ou courbé, ordinairement brun ou roux, gros sans être positivement charnu, et implanté dans une petite cavité dont les bords sont ordinairement irrégularisés par une ou plusieurs gibbosités, ou petites bosses.

L'œil est régulier, placé dans une cavité ordinairement profonde, évasée, régulière. Ses sépales sont ordinairement rougeâtres et persistants.

Chair blanche, demi-fine, un peu grenue autour des loges séminales, fondante ou demi-fondante, et très-tendre. Eau assez abondante, très-sucrée, légèrement acidulée, parfumée, agréable; pépins bien nourris, ovales-aigus ou lacrymiformes, brun-pâle ou jaunâtres.

Ce très-bon et beau fruit mûrit en septembre.

Dans un terrain meilleur que le mien, sa chair doit être plus fondante, plus fine.

Il est nécessaire de cueillir cette poire quelques jours avant sa complète maturité, et de la surveiller au fruitier pour la consommer lorsqu'elle est devenue odorante, et que le côté qui était dans l'ombre est jaune. Sans cette précaution on serait exposé à la laisser trop mûrir, et alors elle deviendrait pâteuse et son parfum aurait en partie disparu.

Comme je l'ai dit plus haut, ce poirier produit généralement peu de bourgeons; il y a donc nécessité de le rabattre plus court qu'on ne le ferait pour beaucoup d'autres variétés, lorsque dans ses pre-

---

(*) Lorsque le pédoncule est très-long, il porte souvent le rudiment d'une gemme.

mières années on le dirige pour en faire une pyramide.

PRÉVOST.

Sur la faculté qu'a le Pêcher de repercer de sa vieille écorce, et de mûrir des fruits sur des branches dépourvues de bourgeons.

Viens, au temps où la Vierge occupe du Soleil
L'un des douze palais, et quand son front vermeil
Par les plus doux reflets embellit la nature,
Et de nos plus beaux fruits commence la parure,
Viens au riche Montreuil observer les jardins,
D'un art unique au monde admirer les dessins.
Quand tu verras un mont près du fort de Vincenne,
Qui domine la Marne, et Paris et la Seine,
Dont les flancs sillonnés par maints et maints appuis,
Offrent mille rideaux de verdure et de fruits,
Où les agriculteurs sous un habit rustique,
Même dans leurs jardins vivent en république,
Aborde avec respect l'humble toit de Pépin,
Et celui plus antique où demeura Bourdin,
Ce vieillard dont Louis honora le génie,
Et qu'il aimait à voir avec La Quintinie.
Admis dans leur enceinte, observe avec quel art
Chaque pan de muraille est un épais rempart
Contre les aquilons, et par quelle industrie
Des fruits sous les aspects chaque sorte varie;
Mais reviens admirer et le charme et l'éclat
De maints globes moelleux et leur vif incarnat;
Comme le dieu du jour de ses feux les colore,
Quand de ses tendres pleurs les a baignés l'Aurore!
Tout dans ce sanctuaire est pénétré d'ardeur,
Et l'air est parfumé d'une suave odeur
De ses premiers rayons il anime Chevreuse;
Alberge en est émue: elle est déjà vineuse;
Sans blesser la pudeur, le brillant Hélius
Semble prendre plaisir au téton de Vénus;
Une robe de pourpre orne la Cardinale,
Et du plus noble feu s'anime la Royale.

Le charme et l'interêt appellent à Montreuil ;
Paris à l'étranger le montre avec orgueil.
Vois sortir de ce bourg au lever de l'aurore,
Et quand, las de plaisirs, Paris sommeille encore,
De ses cultivateurs les filles et les fils
Réveillant les échos par leurs chants, par leurs ris ;
Ils apportent joyeux les beaux dons de Pomone,
Qu'un doux osier retient, que le pampre couronne.

De La Bergerie. *Géorg. franç.*, **chant 8.**

Je viens de visiter de nouveau les cultures de ce bourg, et plus particulièrement celles de M. Al. Lepère, auteur de la *Pratique raisonnée de la taille du Pêcher en espalier carré* (*). Ce cultivateur, qui soutient dignement l'honneur de Montreuil, a toujours des arbres magnifiques sous la forme carrée, et qui, malgré les prédictions contraires, sont habilement maintenus dans un équilibre de végétation irréprochable, et que les branches supérieures n'altèrent en rien, quoique M. Lelieur ait annoncé que leur formation, créée tout à la fois, devait en peu de temps absorber la séve et détruire les branches inférieures.

Mais ce n'est point de la beauté de ces arbres qui portent cinq ou six cents pêches en ce moment, malgré la présence du meunier, ce fléau contre lequel l'art horticole est impuissant, dont je veux m'occuper ici. Je viens signaler aux amateurs du pêcher deux faits constatés maintenant dans la végétation de cet arbre, et qui ont une influence incontestable sur sa taille, et notamment sur celle des branches à fruits.

(*) Un vol. in-8° avec pl. Prix : 4 fr. Chez MM. Jacquin frères, au Bon Jardinier, quai de la Mégisserie, 14.

Je veux parler de la faculté qu'a cet arbre de percer des yeux sur la plus vieille écorce, et celle non moins importante de nouer et mûrir des fruits sur des petites branches dépourvues d'yeux à bois ou de pousse.

Le premier fait a été longtemps contesté, et cependant c'est à l'aide de cette faculté de produire des yeux sur la vieille écorce que M. Lepère avait restauré, il y a une douzaine d'années, les pêchers déformés d'un de ses voisins, ce qui en 1836 lui a valu une médaille de la Société d'horticulture; et c'est ainsi qu'il a rétabli au château de Haute-Bruyère, dans les environs de Rambouillet, plusieurs pêchers écrasés par la chute d'un mur, et dont un, qui avait perdu entièrement ses deux ailes, avait repris cinq ans après la forme carrée, régulière et complète.

Des faits aussi positifs, et confirmés encore par la longue pratique de M. Lepère, qui a vu de nombreux exemples de bourgeons se développant sur le vieux bois, ne pouvaient pas manquer d'être résumés dans son ouvrage en termes non moins positifs. Aussi y lit-on, page 6 : « Le bouton à bois est l'enveloppe d'un bourgeon. Il est couvert d'écailles imbriquées, et d'un rouge brun. Sa forme est ordinairement celle d'un petit cône plus ou moins pointu, excepté lorsqu'il naît dans l'aisselle d'une feuille, parce qu'alors il est toujours un peu comprimé. Les boutons à bois, que l'on nomme aussi à Montreuil *œil de pousse*, peuvent percer sur toutes les parties du pêcher, aussi bien sur le jeune bois que sur celui déjà âgé; *et la taille peut en faire naître sur le plus vieux bois.* »

Cependant M. le comte Lelieur persiste dans sa

Pomone française à nier cette vérité. Il s'explique ainsi, page 114 :

« Il existe une grande différence entre le pêcher greffé et les autres arbres fruitiers : c'est qu'il ne conserve pas comme eux des yeux qui, après être restés plusieurs années sans s'ouvrir, deviennent, suivant les circonstances, branches à bois, branches à fruits, et même rosettes ou boutons à fleurs. Dans le pêcher, le retour de la séve au printemps fait éclore tous les yeux ou boutons dont cet arbre est couvert; et, si dans ce mouvement général quelques-uns restent dans l'inaction, *ils perdent leurs facultés végétatives*. Les exceptions à cette loi sont toujours partielles et très-rares. On aura lieu d'être surpris qu'un cultivateur de Montreuil, aussi exercé que M. Lepère, annonce, dans sa *Taille* du pêcher carré, que, pour rajeunir un pêcher usé qui n'a plus de verdure qu'à ses extrémités, il faut rabattre chaque aile jusque sur le tronc qu'a formé la greffe; ce refoulement de la séve, dit-il, fait ressortir quelques yeux sur la partie conservée. Le plus grand inconvénient d'un tel conseil sera de faire perdre une année à ceux qui le suivront, au lieu d'arracher l'arbre et d'en replanter de suite un autre.

» La plupart des arbres que l'on rabat de très-près sur la tige même percent des bourgeons au travers de l'écorce, tandis que le pêcher greffé, *qui n'a point cette faculté*, mourrait si on le traitait de cette manière. » Et il ajoute en note : « Ceci ne peut s'appliquer au pêcher franc de noyau, qui perce assez souvent de la tige et des grosses branches, lorsqu'il est tenu court. »

On a bien plus lieu de s'étonner que M. Lelieur,

qui s'occupe depuis si longtemps du pêcher, n'ait jamais vu d'yeux percer sur la vieille écorce, et cependant il a examiné, quoiqu'en s'efforçant de conserver l'*incognito*, les arbres restaurés à Montreuil par M. Lepère, qui en offraient des preuves irrécusables. Mais ce qui a lieu de surprendre davantage encore de la part d'un homme si familier avec la connaissance des arbres fruitiers, c'est de refuser au pêcher greffé une faculté qu'il accorde au pêcher franc de pied, comme si la greffe avait jamais, dans une circonstance quelconque, changé en quoi que ce soit les habitudes végétatives d'un sujet. Il est certain qu'à Montreuil il ne trouvera pas un pêcher venu de noyau, et cependant il pourra voir de nombreux exemples d'yeux percés sur le vieux bois. M. Poiteau, qui est de l'école de M. Lelieur, et qui soutenait le même principe, a cependant été obligé de convenir, dans le rapport qu'il a lu à la Société d'horticulture sur l'ouvrage de M. Lepère, qu'il a vu chez lui « *un pêcher d'un certain âge qui avait produit deux petits bourgeons adventifs sur la partie supérieure du bourrelet de sa greffe.* »

Il est positif que la faculté qu'a le pêcher d'émettre des yeux sur toutes ses parties, faculté reconnue pour la première fois par M. Lepère, est complétement vraie. Ses arbres en offrent des preuves qu'on est à même d'examiner. Je dois dire aussi que cette faculté incontestable est exaltée encore dans les pêchers qu'il dirige par le soin qu'il apporte à y concentrer la séve, et à la répartir de manière que toutes les branches à bois en soient également imbibées. Ce résultat est principalement dû à la manière raisonnée avec laquelle il effectue le pincement, ce

régulateur assuré de l'équilibre de toute végétation, et grâce auquel il maintient et saura maintenir longtemps ses branches supérieures dans un état de force proportionnée à celle des membres inférieurs, pour qu'ils n'en reçoivent aucune altération.

Cette certitude de la possibilité d'obtenir des yeux sur toutes les parties du pêcher ne manque pas d'importance, parce qu'elle peut permettre dans des cas accidentels d'opérer des rapprochements qui, en concentrant la séve, donnent l'espoir d'obtenir un œil dont on peut avoir besoin. Elle encourage aussi à essayer de faire naître un bourgeon de remplacement sur le talon d'une branche fruitière qui en serait dépourvue, en gênant celle-ci dans son développement, ou lui imprimant une courbure ou une demi-torsion vers sa base, opération qui, en entravant momentanément le libre cours de la séve, l'oblige souvent à s'ouvrir un passage au travers de l'écorce, et à fournir ainsi un œil d'autant plus important qu'il sert à remplir un vide en devenant branche de remplacement.

Le second fait qui constate la faculté qu'ont les branches fruitières dépourvues d'œil de pousse de nouer et de mûrir leurs fruits n'est pas moins important et encore plus contesté.

Voici aujourd'hui l'état de la question :

Page 148, tome II, *Manuel du Jardinier*, par Louis Noisette, on lit : « Tout bouton à fleur, dans les arbres à fruits à noyau, reste stérile, s'il n'est accompagné d'un bouton à bois. »

M. Lelieur, dans la *Pomone*, s'explique ainsi, page 119 : « Il arrive dans les arbres épuisés qu'un rameau ne contient que des boutons à fleurs qui sont

ordinairement stériles, à moins que le terminal ne soit à bois; lorsque ces rameaux ont un œil à bois au talon, on doit s'empresser de les tailler sur cet œil pour en obtenir des bourgeons de remplacement. » Page 120 : « Il est très-remarquable que le fruit du pêcher ne vient à perfection qu'autant qu'il est accompagné d'un bourgeon à bois; il pourrait pourtant arriver qu'un fruit dépourvu de ce bourgeon nourricier fût alimenté par un bourgeon voisin de ce fruit; mais, lorsqu'on taille, on ne doit compter que sur les bourgeons à fleurs accompagnés d'un œil à bois. » Page 143 : « Si l'on taille sur un bouton à fleur ou accompagné d'un œil à bois, le rameau se dessèche dans cette partie jusqu'au premier bourgeon à bois. » Page 146 : « Les rameaux qui n'auraient que des boutons à fleurs seront supprimés, après qu'on se sera assuré qu'ils n'ont point d'œil à bois au talon; autrement on pourrait tailler sur cet œil pour obtenir un bourgeon de remplacement. »

Devant de telles autorités, affirmant si positivement la nécessité de supprimer toute branche fruitière dépourvue d'œil de pousse à son sommet, en présence de l'habitude de tous les jardiniers d'opérer de pareilles suppressions, M. Lepère, malgré ses observations personnelles qui lui démontraient que ce précepte n'était pas vrai, devait hésiter à proclamer affirmativement le contraire; aussi n'a-t-il, dans son ouvrage, indiqué ce fait que d'une manière douteuse, se proposant de le vérifier avec soin, et de profiter des occasions qui pouvaient le produire.

Aujourd'hui le fait est positif, et j'ai vu dans ses espaliers plus de 1500 pêches venues solitairement,

ou par deux ou trois sur des petites branches, sans aucun œil de pousse. Une telle quantité de fruits ne permet pas d'admettre la moindre idée de hasard ou d'exceptions, et je dois faire remarquer que toutes les variétés cultivées à Montreuil offrent de pareils exemples. Ainsi les grosses mignonnes ordinaire et hâtive, la belle Bausse, la belle de Vitry, la Chevreuse, la Galande, portent des pêches semblables. Il est bon que l'on sache aussi que la moitié des espaliers de M. Lepère ont été grêlés en juin de cette année. Tous les arbres à l'exposition du couchant n'ont plus un seul fruit, et le bois même dans beaucoup est gravement endommagé. Cette circonstance si regrettable nous prive de tous les exemples pareils qui se seraient trouvés à cette exposition. Mais ce qui est plus affligeant encore, c'est que ses beaux pêchers en palmette à cordons ont été assez maltraités pour en perdre quelques-uns. Toutefois M. Lepère ne se décourage pas, et il espère trouver les moyens de réparer ces arbres en deux années.

J'ai vu, sur une grosse mignonne ordinaire, à l'insertion de la première branche supérieure sur la mère branche, et conséquemment sur la vieille écorce, une belle pêche portée au sommet d'une petite branche longue de trois centimètres; une autre, également sur la vieille écorce d'une branche secondaire supérieure, à peu près au centre de la longueur et terminant une petite branche longue de 15 centimètres; un troisième exemple pareil et toujours sur la vieille écorce existe sur un des pêchers conduits sous la forme carrée. Ces trois exemples bien remarquables prouvent que le pêcher greffé peut non-seulement repercer sur le vieux bois, mais en outre nourrir des

fruits sur une petite branche dépourvue de bourgeons.

Quant aux exemples de petites branches semblables nourrissant deux ou trois fruits, ils sont innombrables, et ce qui est encore digne de remarque, c'est qu'aucune de ces pêches n'est tombée, tandis que dans les petites branches garnies de bourgeons beaucoup ont perdu leurs fruits. Il résulte de ce fait, dans l'opinion de M. Lepère, que les pêches sont plus assurées sur la première sorte de branches fruitières que sur la seconde.

Au reste, on s'étonnera moins d'un aussi grand nombre de pêches obtenues ainsi, quand on saura que M. Lepère, fidèle à son intention de fixer son opinion à cet égard, a conservé toutes les petites branches dépourvues d'œil de pousse terminal. Il les a taillées sur deux ou trois boutons à fleurs, se réservant à la taille prochaine de les rabattre sur un œil ou bourgeon à bois, s'il en existait un à leur talon, ou d'abattre complétement celles qui en seraient dépourvues, dans le cas où elles ne seraient pas indispensables pour garnir l'arête. Enfin, en admettant cette nécessité, il tenterait encore de faire naître à leur base, en les gênant par le palissage, un œil à bois sur lequel il s'empresserait de tailler.

On voit que la certitude acquise aujourd'hui par ce cultivateur, de la faculté qu'a le pêcher de fournir des fruits mûrs sans la présence d'un seul bourgeon, vient justement de ce que, abandonnant la routine ordinaire et refusant de se conformer aux préceptes de M. Lelieur, il a conservé des productions que cet auteur conseille de retrancher sans miséricorde, et que la plupart des cultivateurs exécutant aveuglé-

ment cette prescription, n'auraient jamais pu se convaincre de son inutilité.

Ainsi donc lorsqu'une branche à boutons à fleurs, dépourvue d'œil de pousse terminal, occupera une place où son absence laisserait un vide, on peut sans hésiter la conserver en la taillant sur deux ou trois boutons à fleurs, et après avoir recueilli les fruits, on la rabattra sur son bourgeon de remplacement, si elle en a un à la base; et dans le cas où elle n'en aurait point, on la palissera en lui imprimant une demi-torsion vers son talon, qui aura le plus souvent pour effet d'y faire naître un œil de pousse.

Cette connaissance peut être encore utile pour la taille des branches fruitières qui occupent les dessus, et qui, plus vigoureuses que dans les dessous, n'ont souvent des boutons à fleurs qu'après plusieurs yeux à bois. Dans l'idée qu'il fallait, pour la prospérité des fruits, conserver un œil de pousse au-dessus des fleurs, on était souvent obligé d'allonger leur taille outre mesure, et cet œil terminal, si bien placé pour se développer, devenait un bourgeon puissant que le pincement avait peine à maintenir assez pour qu'il n'annulât pas l'œil de pousse du talon, espoir du remplacement suivant et choisi parmi tous ceux de sa base, qui excepté lui devaient être détruits en taillant. En pareil cas maintenant, on pourra tailler plus court sur deux ou trois boutons à fleurs, en ne maintenant toujours au talon de cette branche qu'un bourgeon de remplacement le plus près de son insertion, et en détruisant tous ceux qui se trouveraient entre lui et les boutons à fleurs.

A mon avis, la faculté positivement reconnue qu'a le pêcher de repercer sur son vieux bois et de

nourrir très-bien des fruits sans œil de pousse sur la branche qui les porte, est assez importante pour modifier sous plusieurs rapports la taille du pêcher ; et c'est pourquoi j'ai cru utile de la faire connaître avec quelques détails.

J'apprends à l'instant que le roi a bien voulu recevoir en audience particulière une députation des Montreuillais, qui lui ont présenté une corbeille de pêches arrangées avec un goût exquis par madame Couturier.

C'était un antique usage que cette présentation chaque année, au roi, des beaux fruits de Montreuil. La révolution de 1789 l'avait interrompu, et les guerres de l'Empire n'avaient pas permis de le reprendre.

Mais aujourd'hui que sur le trône français est assis un monarque digne appréciateur de toutes les industries, M. *de Rotrou*, maire de Montreuil, a pensé qu'il serait bien de renouveler cet hommage, qui a été parfaitement accueilli.

La députation se composait de M. le maire, de MM. *Gérard* et *Vitry*, ses adjoints, et de MM. *Couturier*, *Lauriau* et *Lepère*, auteur de la Pratique raisonnée de la taille du pêcher en espalier carré, et que le roi a bien voulu féliciter sur les perfectionnements qu'il a introduits dans la taille de cet arbre précieux.

ROUSSELON.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

Propagation des variétés du Tulipier de Virginie, *Liriodendron tulipifera*, Lin.

Le meilleur moyen de multiplication du type de ce bel arbre est sans contredit le semis de ses graines; mais il n'en peut être ainsi de la propagation de ses variétés, dont le mérite consiste ordinairement en des différences souvent légères que les graines reproduisent bien rarement.

Ce n'est donc que par fragments détachés d'un individu et placés ailleurs que l'on peut propager et conserver identiquement les variétés, c'est-à-dire par boutures, par greffes et par marcottes.

Je n'ai jamais entendu dire qu'on ait réussi avec les boutures du tulipier. Les marcottes s'enracinent lentement, et leur reprise après le sevrage n'est pas toujours facile. Reste donc la greffe; mais je n'ai jamais vu, même à Paris et dans la banlieue, greffer le tulipier autrement que par approche, c'est-à-dire par le procédé le plus lent, le plus difficile à exécuter, le moins propre à produire des sujets en quantité notable, et celui qui les rend le plus difformes.

Pourquoi donc nos maîtres en l'art de greffer, si riches de théorie et d'expérience, n'ont-ils pas enseigné à multiplier cet arbre comme on en multiplie tant d'autres, c'est-à-dire par les greffes par scion et par celles en écusson?

Si les greffes du tulipier ne réussissent pas aussi

complétement que celles de la plupart de nos arbres fruitiers et forestiers, elles réussissent pourtant assez bien pour que les pépiniéristes usent de ce moyen.

Deux sortes de tulipier sont ainsi multipliées chez moi; l'une, par la greffe en écusson, m'a toujours réussi depuis huit ans dans la proportion de moitié du nombre fait; l'autre, greffée en fente cette année par mon jardinier, a réussi dans la proportion d'un tiers, quoique ces greffes aient été faites sans autres précautions que celles que l'on prend pour greffer des pommiers ou des poiriers. Un succès plus complet devrait donc être le résultat de soins particuliers appropriés à l'espèce.

Ces faits peuvent être facilement vérifiés chez moi.

PRÉVOST.

CAMASSIA, LIND. Hexandrie monogynie, LIN. Asphodelées, JUSS.

Caractères génériques. Périanthe à six divisions ouvertes, pétaliformes; six étamines à filaments élargis à leur base; un ovaire surmonté d'un style à stigmate trifide.

CAMASSIE COMESTIBLE, *Camassia esculenta*, LIND. BOT. REG. 1486 (voyez la figure). Ognon à six ou sept feuilles radicales étroites, canaliculées, ondulées, obtusément pointues, longues de 35 à 40 centimètres, d'un vert frais. Hampe florale s'élevant de 55 à 60 centimètres, cylindrique, verte avec une seule bractée jaune grisâtre. Elle est terminée par un épi

de fleurs au nombre de 21 à 23. Le pédoncule commun ou l'axe est un peu anguleux et du même vert que la tige. Chaque fleur y est attachée par un pédicelle cylindrique long de 16 millim. environ, garni à sa base d'une bractée grisâtre. Les divisions des périanthes sont égales, étroites, de forme elliptique allongée, concaves, d'une jolie couleur bleue lilacée. L'ovaire est proéminent, d'un vert frais, surmonté d'un style filiforme blanc lilacé, arqué, long de 18 millim., à stigmate trifide. Étamines à filets blanchâtres attachés à la base de chaque division, plus longs que le style, à anthères vacillantes jaunes.

Cette plante, originaire de la Colombie, est connue en France depuis dix ou douze ans, mais est encore assez peu répandue dans les jardins d'amateurs.

On cultive le Camassia en pleine terre franche, à une exposition chaude, et on le multiplie par ses caïeux. On peut aussi le cultiver en pot, mais son développement y est plus restreint. Sa floraison a lieu de la fin de mai en juillet.

JACQUIN jeune.

ORANGERIE OU SERRE TEMPÉRÉE.

MIRBÉLIE A FEUILLES DILATÉES, *Mirbelia dilatata*, ROB. BROWN, BOT. REG. 1041. (Voyez la figure, et pour les caractères génériques, p. 26 de ce journal, année 1840-1841, 9e de la 1re série.)

Ce petit arbrisseau, originaire de la Nouvelle-Hollande, est connu en Europe depuis près de quarante ans, et se montre encore assez rarement dans

les collections, car il est délicat et exige beaucoup de ménagements.

Il s'élève à un mètre au plus. Sa tige est ligneuse, cylindrique, verte excepté vers sa base. Il prend une forme pyramidale et se ramifie beaucoup. Les rameaux sont axillaires, et comme en verticilles, par trois au moins presque généralement. Les feuilles sont également insérées par trois, l'insertion de leurs pétioles alternant avec celle de ceux des feuilles placées immédiatement au-dessus et au-dessous.

Ces feuilles, plus larges que longues, d'où le nom spécifique, sont presque généralement à neuf pointes épineuses, d'un vert foncé brillant. Le pétiole est plat, s'élargissant vers le limbe qui est nervuré.

Au sommet de la tige et des rameaux se développent des fleurs en grappe verticale. Le calice est à cinq dents pointues, d'un vert clair, porté sur un pédicelle cylindrique muni à sa base d'une petite foliole. La corolle est papillonacée, à étendard échancré, d'un beau rose foncé au centre, pâlissant vers les bords, avec une macule jaune-serin sur l'onglet. Les ailes et la carène sont également roses. Les boutons sont d'un pourpre violacé. Ces fleurs, qui sont les plus grandes du genre, s'épanouissent de mai en août.

Cette jolie plante se cultive en serre tempérée, et de préférence dans celles dites hollandaises. On la tient en pots dans de la terre de bruyère très-sablonneuse. La principale précaution qu'il faut avoir à son égard est de lui donner des arrosements calculés, car tout en ayant besoin d'eau, la trop grande quantité lui nuit considérablement. On la multiplie de boutures, qui ne reprennent pas très-facilement. Il faut

les faire sur couche tiède et sous verre. On la multiplie aussi de graines. Il est bon de la rempoter à chaque printemps, pour renouveler la terre de bruyère et examiner si les racines ne sont pas atteintes de pourriture.

JACQUIN aîné.

MIRBÉLIE RÉTICULÉE, *Mirbelia reticulata*, SMITH, BOT. MAG., 1211.

Cette plante, encore plus anciennement connue en Europe que la précédente, est aussi originaire de la Nouvelle-Hollande.

C'est un petit arbuste touffu prenant facilement une forme arrondie. Les petites branches sont verticillées, ternées, cylindriques, d'un vert ordinaire; les jeunes rameaux sont effilés, d'un vert tendre, presque lisses; feuilles ternées, rarement deux feuilles à la base de chaque rameau. Elles sont petites, lancéolées, aiguës, mucronées, réticulées, à nervures transversales très-saillantes, lisses. Fleurs ternées, papillonacées, pédicellées, à étendard échancré au sommet, lilacé, avec une grande macule pourprée; les ailes, de même couleur, embrassent la plus grande partie de la carène, qui est petite, blanchâtre, purpurescente au sommet. Le calice est bilabié; la lèvre supérieure est peu profondément bifide, et les divisions sont obtuses; la lèvre inférieure a, au contraire, trois dents pointues et aiguës.

Ce charmant arbuste est d'un ravissant effet par le nombre prodigieux de fleurs qu'il développe, en verticille de trois, à l'extrémité des jeunes rameaux.

On le cultive et le multiplie comme le *Mirbelia dilatata*.

Aug. Cels.

SERRE CHAUDE.

PLEROMA. D. Don. Décandrie monogynie, Lin. Mélastomacées, Juss.

Caractères génériques. Calice campanulé à cinq divisions; corolle à cinq pétales insérés sur le limbe du calice; 10 étamines, 1 style simple. Baie ou capsule charnue, à 5 loges, à 5 valves.

Pleroma a feuilles vêtues, *Pleroma heteromalla*, D. Don. *Melastoma heteromalla*, Bot. Reg., 644 (voyez la figure).

Petit arbrisseau originaire du Brésil, connu en Europe depuis une vingtaine d'années, mais fort peu répandu dans les jardins, malgré la beauté de ses fleurs qui se succèdent de juin en août.

Il s'élève à plus d'un mètre, mais fleurit avant d'avoir atteint cette hauteur à laquelle il parvient même assez rarement dans nos serres. Sa tige est quadrangulaire, légèrement tomenteuse. Ses feuilles sont opposées, alternes, grandes, ovales, pointues, à trois nervures très-saillantes en dessous; d'un vert frais en dessus, où elles sont comme drapées, d'un vert jaunâtre en dessous, où elles sont couvertes de poils longs et couchés; à pétiole canaliculé, d'un vert jaunâtre. La tige est surmontée par plusieurs grappes de fleurs opposées et alternes, fleurissant successivement et le plus souvent par deux à la fois. Le calice

est d'un vert frais légèrement tomenteux, liséré de pourpre sur le bord des divisions; les pétales sont blancs à l'onglet, de forme ovale, obtuse, échancrés au sommet, d'un joli bleu violacé sur le limbe intérieur, plus pâle en dehors. Les étamines sont réunies en faisceau à l'orifice du tube; les filets sont blancs, et les anthères oblongues et blanc jaunâtre. Le style est blanc. Les boutons en s'ouvrant sont d'un bleu violet foncé.

Ce joli arbrisseau est de serre chaude et exige une assez grande somme de chaleur. Nous le cultivons en pot, dans un mélange de terre franche, sable et terreau. On le multiplie de rejetons, de marcottes et principalement de boutures faites sur couche chaude et sous verre. Il faut beaucoup ménager les arrosements en hiver.

L'aspect de cette plante, qui a un caractère tout particulier et qui lui est propre, le brillant coloris de ses fleurs et la durée de sa floraison la recommandent particulièrement au choix des amateurs.

JACQUIN aîné.

MALVAVISCUS DILL. CAVAN. Diss. ENDLICH. gen. Plant., page 982, Gen. 5276. ACHANIA SVARTZ. WILLD. BOT. REGIST. BOT. MAG., etc.

Caractères génériques. Un involucre polyphylle entourant le calice, celui-ci quinquéfide; corolle de cinq pétales, hypogyne, érigés, convolutés, ayant une oreillette à la base; tube staminifère filiforme, longuement saillant; dix stigmates; ovaire sessile, quinquéloculaire. Un seul ovule dans chaque locule.

Baie subglobuleuse à cinq sillons et à cinq loges. Semences réniformes.

MAUVISQUE A FEUILLES LANCÉOLÉES, *Malvaviscus lanceolatus*. NOB. (Voyez la figure.)

Arbrisseau rameux, à rameaux grêles et érigés, pouvant s'élever à un mètre et peut-être plus; branches et rameaux grisâtres; ramules ou jeunes pousses vertes, un peu velues; feuilles alternes, pétiolées, lancéolées, pointues, un peu cordiformes à la base, grossièrement dentées ou crénelées sur les bords, glabres et d'un gros vert en dessus, plus pâles et à trois nervures en dessous. Fleurs axillaires, solitaires dans l'aisselle des feuilles; pédoncule un peu pubescent, plus long que les pétioles. Involucre de sept à huit folioles linéaires, un peu plus courtes que le calice. Pétales convolutés, d'un rose foncé, tronqués au sommet, auriculés à la base. Corolle columnifère du même rose que la corolle et presque du double plus longue. Stigmates pourprés.

Lieu. . . . . J'ai obtenu cet arbuste de semis dont l'origine m'est totalement échappée de la mémoire; elle est de serre chaude, mais peu délicate, florifère et jolie; comme ses congénères elle peut aisément se multiplier de boutures.

JACQUES.

Gesnérie de Sellow, *Gesneria Sellowii*. D. S. (Voyez, pour les caractères génériques, page 189 de ce Journal, année 1835-1836, 4^e^ de la 1^re^ série.)

Plante herbacée, vivace, tuberculeuse; tiges cylindriques simples, velues d'un vert tendre; feuilles opposées, pétiolées, à limbe obcordiforme, acuminées, dentées et surdentées, velues en dessus et en dessous, à nervures saillantes; feuilles sur la tige florale devenant de plus en plus petites et de plus en plus courtes et larges proportionnellement, au fur et à mesure qu'elles se rapprochent du sommet de la tige. Bractées de la même forme que les feuilles caulinaires florales, les plus élevées opposées ou alternes. Pédicelle naissant à l'aisselle de chaque bractée, et d'une longueur égale au tiers de celle totale de la fleur. Calice à cinq divisions, un peu velu. Corolle monopétale d'abord renflée à la base, où sont insérées les étamines, ensuite un peu étranglée et après cela allant en s'élargissant jusqu'au limbe qui est bilabié. La lèvre supérieure très-allongée, à deux lobes arrondis. La lèvre inférieure trilobée, très-courte. Toute la partie externe de la corolle est d'un beau rouge vermillon carminé d'un éclat extraordinaire, et l'inférieure d'une nuance plus claire avec deux grosses macules de chaque côté du lobe le plus inférieur. Style simple, un peu velu, rouge à l'extrémité; anthères réunies par leur sommet, cordiformes.

Cette magnifique gesnérie, qui est incontestablement une des plus brillantes du genre par le riche

coloris et les dimensions de ses fleurs, mérite assurément de fixer l'attention des amateurs.

Elle est de serre chaude, se multiplie de boutures étouffées, et exige de fréquents arrosements au moment de sa végétation, comme la plupart des plantes tuberculeuses.

F. Cels.

PLANTES NOUVELLES OU PEU CONNUES.

DILLWYNIA, Smith. Décandrie monogynie, Lin. Légumineuses, Juss.

Caractères génériques. Voyez année 1836-1837, page 279.

Dillwynie de Hugel, *Dillwynia Hugelii*, Hort.

Arbrisseau à rameaux fermes, droits, noirâtres, velus; feuilles éparses, comme sessiles, ouvertes, un peu courbes, presque cylindriques, sillonnées en dessus, rugueuses, obtuses au sommet, longues de 20 à 25 millimètres, larges au plus d'un; fleurs axillaires dans les aisselles des feuilles, au nombre de deux à quatre, un peu pédicellées; calice velu, comme hispide. Corolle moyenne à étendard jaune, brunâtre à la base, ainsi que la carène.

Je l'ai vu en fleurs au mois de mai chez M. Martine. On le cultive en serre froide éclairée et on le multiplie de boutures.

Géranium des bois. *G. nemorosum.* Tenore, Cat. 1819, page 60. Hort. Paris., 1844. — *G. Pyrenaicum*, var. Dec., prod. 1, p. 643.

Vivace; tiges nombreuses, diffuses, formant un buisson touffu, rougeâtres, un peu poilues; feuilles portées sur des pétioles sillonnées, profondément lobées, presque glabres, d'un gros vert en dessus, plus pâles en dessous; pédoncules biflores, allongés; pédicelles munis de poils glanduleux; calice poilu, à divisions arrêtées au sommet; corolle grande (3o millimètres), d'un rose violacé; pétales entiers, à cinq stries beaucoup plus foncées.

Il me paraît très-distinct du *G. Pyrenaicum*, et il s'en distingue facilement par ses fleurs, du double plus grandes, ses pétales entiers et striés de plus foncé.

Lieu, l'Italie. Cultivé au jardin des Plantes de Paris en 1844, où je l'ai vu en fleur à la fin du mois de mai. On doit toujours en conserver un ou deux pieds en orangerie.

CORONILLA, Lin. Légumineuses, Juss. Diadelphie décandrie, Lin.

Caractères génériques. Voyez année 1839-1840, page 83.

Coronille de Fischer, *C. Fischeri*, Hort. Paris., 1844.

Plante vivace; tiges droites, hautes d'environ 2 décimètres, glauques; feuilles composées de cinq paires de folioles ovales-oblongues, à peine mucronulées, d'un vert glaucescent, les deux premières très-rapprochées de la tige; stipules opposées aux feuilles, membranacées, blanchâtres, glabres, tronquées au sommet, où elles sont quelquefois échancrées. Pédoncule axillaire, un peu plus long que les

feuilles, portant une capitule de cinq à huit fleurs jaunes qui s'épanouissent en mai et juin.

Cette plante a des rapports au *C. coronata*, cependant elle en est certainement bien distincte. Elle en diffère par ses folioles, au nombre de cinq seulement, par ses pédoncules, un peu plus longs que les feuilles, par ses fleurs moitié moins nombreuses, par sa stature beaucoup plus basse, etc.

J'ai reçu cette plante l'an passé (1843), du Jardin des Plantes de Paris, qui l'avait obtenue de graines envoyées, sous le nom cité plus haut, mais que je n'ai trouvé relaté dans aucun des auteurs que j'ai consultés. Elle forme de jolies petites touffes et pourrait servir à l'ornement des plates-bandes des fleuristes; mais il serait prudent d'en conserver un pied ou deux sous châssis froid ou en orangerie. Ses graines n'ont point noué.

COLLÆA Dec. prod. 2. p. 240. Endlich. Gen. plant., n° 6657. Galaxia, Sp. auctor. Diadelphie décandrie, Lin. Légumineuses, Jussieu.

Caractères génériques. Calice campanulé quadrifide, laciniures acuminées, inégales, la supérieure la plus longue, l'inférieure plus longue que les latérales; corolle papilionacée, étendard oblong, ovale ou suborbiculaire, à sommet réfléchi ou étalé, à base étroite; ailes oblongues; carène oblongue-ovale, incurvée, falciforme ou rarement droite; dix étamines monadelphes; ovaire subsessile, très-velu, multiovulé; style filiformie incurvé, glabre; stigmate petit, terminal. Légume sessile, linéaire, comprimé, droit ou subfalciforme; valves coriaces, séparées par

des cloisons transversales, ce qui les rend multiloculaires. Semences orbiculaires, ou subréniformes.

Herbes, sous-arbrisseaux ou arbrisseaux volubiles ou subérigés, roides; tous de l'Amérique tropicale; feuilles trifoliées, folioles opposées, la terminale distante; ou unifoliées. Stipules caduques; stipelles subulées, roides; pédoncules axillaires, uniflores ou portant trois à quatre pédicelles. Les fleurs sont disposées en fascicules; râfles des feuilles persistantes, nodiformes; bractées caduques; bractéoles petites subapprimées. Calice velu; corolle rouge, violacée ou bleuâtre.

1. Collée remarquable, *Collæa speciosa*. Dec. Annal. sc. nat. — Prod. 1. p. 240. — Swett. Hort. brit. p. 168. *Cytisus speciosus*, Lois. in Duhamel. arb. ed. nov. 5. p. 160.

Arbrisseau; trois folioles oblongues, subpointues, très-glabres en dessus, blanches tomenteuses en dessous. Fleurs purpurines à cinq étamines fertiles.

Le Pérou; introduit en Angleterre en 1824.

2. Collée trinervée, *Collæa trinervia*. Dec. Annal. — Prod., *id.*

Arbrisseau; trois folioles elliptiques, à base cunéiforme, trinervées, obtuses, mucronulées, pubescentes, veloutées, réticulées, subtomenteuses en dessous. Fleurs purpurines à dix étamines monadelphes.

Les Indes-Orientales. Introduit en Angleterre en 1826.

3. Collée de Commerson, *Collæa Commersonii*, Hort. Paris, 1844.

Arbrisseau. . . . . Cultivé au Jardin des Plantes de Paris, 1844.

Serre chaude ou bonne tempérée pour la première et la dernière espèces ; terre consistante, arrosements modérés surtout dans le moment du repos ; multiplication de boutures, et probablement par la greffe sur quelques espèces de cytise de plein air qu'on éleverait en pots pour cet usage. Il n'y a encore que la dernière espèce qui soit cultivée à Paris.

JACQUES.

La Société de *Conférences horticoles-pratiques* de MEULAN tiendra sa 10e exposition des produits de l'horticulture et de l'agriculture du 26 au 29 septembre prochain, dans la salle de la justice de paix à l'hôtel de ville.

Elle y convie les amateurs et jardiniers, qu'ils soient inscrits ou non au nombre de ses membres.

Huit médailles d'argent et autant de bronze seront décernées à la suite de cette exposition, comme récompense des huit concours qu'elle ouvre, aux fleurs, aux légumes, aux fruits, aux produits agricoles, et aux objets d'art se rattachant à la culture des jardins et des champs.

On ne peut qu'applaudir aux efforts que font les honorables membres de cette Société pour aider dans l'arrondissement de Meulan aux progrès de l'art horticole, et on voit avec plaisir qu'ils obtiennent un grand succès.

ROUSSELON.

ANNALES
DE FLORE ET DE POMONE.

HORTICULTURE.

JARDIN FRUITIER.

Prune de Monsieur jaune. (Voyez la figure.)

Il y a dix-sept ou dix-huit ans que je fis, auprès d'Arpajon, un semis de noyaux de prunes, et notamment des pruniers de Monsieur et de reine Claude. Il m'est resté de cette opération un arbre qui n'est pas très-gros, dont je ne puis autrement préciser l'origine, et qui, depuis quelques années, fructifie abondamment. Les fruits qu'il produit sont de la grosseur de la prune de Monsieur, et mûrissent huit jours après elle. Ils naissent solitairement dans l'aisselle d'un bourgeon. Le pédoncule est long de 15 millim., gros et de couleur cannelle. La prune est obronde, son diamètre est de 4 centim., sa hauteur de 4 centim. 1/2. Sa peau, mince et lisse, qui se lève en lanière comme dans le Monsieur, est de couleur plus ou moins jaune, lavée de pourpre, piquetée de cette même teinte, et couverte d'une fleur semblable à celle de la reine Claude. La chair

est jaune, douce, agréable ; elle se sépare parfaitement du noyau, qui est de couleur bois, de forme aplatie. La saveur de ce fruit rappelle assez bien celle de la prune de Monsieur, et un peu celle de la reine Claude. Son goût et sa forme m'ont déterminé à lui donner le nom de *prune de Monsieur*, de laquelle l'épithète *jaune* le distingue suffisamment.

L'arbre est vigoureux, rameux en tête. Vieux bois à épiderme fin, brun piqueté ou glacé de grisâtre. Mérithales espacés de 3 à 4 centimètres, rameaux courts, vert brun ; boutons de couleur brune. Bourgeon de trois à cinq feuilles inégales, d'un beau vert frais, à nervures profondes saillantes en dehors, où le vert est moins intense ; ces nervures sont anastomosées sur les bords. Dans le plus grand nombre des feuilles adultes, le pétiole est long de 2 centimètres, grêle, un peu canaliculé, d'un vert pâle. Le limbe, de forme ovale elliptique, est long de 8 centimètres, large de 5 sur son plus grand diamètre, et bordé d'une dentelure fine, régulière, à pointes obtuses. Quoique les feuilles soient inégales en grandeur, c'est toujours dans ces proportions que se trouvent leurs dimensions.

Dans le *prunier de Monsieur*, le bois est plus rugueux, d'une teinte grisâtre, les mérithales moins espacés ; les rameaux verts et plus allongés. Les yeux sont d'un brun plus foncé. Les feuilles sont obrondes, à pétiole plus gros, canaliculé, d'un vert plus foncé et souvent pourpré ; le limbe, plus court et plus large, a 7 centimètres de longueur sur 5 1/2 de largeur ; les bords sont découpés en dentelure plus profonde et arrondie. Il est souvent plissé

près de la nervure médiane, ce qui n'a pas lieu dans les feuilles du Monsieur jaune.

Dans le *prunier de reine Claude* le bois est d'un brun comme argenté; les rameaux sont pourpre noir, les yeux aussi. Les feuilles sont ovales-pointues, plus allongées; le pétiole est fortement canaliculé et pourpré; le limbe est long de 9 centimètres et large de 5, d'un beau vert un peu luisant, fortement nervuré, anastomosé sur les bords, assez profondément découpé en dents obtuses. Le vert des feuilles est jaunâtre en dessous, où la nervure médiane est très-prononcée et encore plus jaune.

On voit que le prunier de Monsieur jaune se distingue parfaitement des deux autres, autant par les caractères de son bois et de ses feuilles que par la couleur de son fruit. Il me paraît mériter l'attention des amateurs de beaux et bons fruits. Malheureusement j'avais jusqu'alors négligé de le multiplier, et je ne pourrai en fournir des sujets qu'à l'automne 1845. Toutefois j'invite les personnes qui en désireraient à m'adresser leurs demandes avant cette époque, me proposant d'en prendre note pour les remplir dans l'ordre de leur priorité.

JACQUIN aîné.

POIRE DÉLICE D'HARDENPONT.

M. Couverchel fait ce nom synonyme de *beurré d'Hardenpont*; c'est une erreur, laquelle est partagée et propagée par les pépiniéristes du Loiret, et probablement par d'autres.

Le *beurré d'Hardenpont* est fort différent dans

toutes ses parties de l'arbre que je me propose de faire connaître ici. Son fruit (décrit par M. Poiteau dans les Annales de la Société d'horticulture de Paris, tome XI, page 328) est aussi très-différent de forme et beaucoup plus précoce que celui du *délice d'Hardenpont*.

M. Miellez, pépiniériste à Esquermes, près Lille, cultivait, il y a quinze à seize ans, le *délice d'Hardenpont*, sous le nom de *poire-pomme*. Si ce nom n'a pas l'avantage de la priorité, il a au moins le mérite d'être très-caractéristique; car aucune poire ne ressemble plus à une pomme que celle-ci.

Je l'ai reçue en 1837 sous le nom *beurré royal*; mais ce nom, devenu presque banal depuis que l'ignorance et le charlatanisme l'ont donné à plusieurs poires de variétés différentes, ne peut lui être conservé même comme synonyme.

Il paraît que le nom *d'Hardenpont* est celui d'un amateur qui, le premier, aurait cultivé cette poire aux environs de Bruxelles.

Depuis 1815 plusieurs pépiniéristes de Paris et de la banlieue vendent, sous le nom *délice d'Hardenpont*, la *poire d'Hardenpont* ou faux bon-chrétien, fruit assez beau, mais à cuire.

Des diverses recherches que j'ai faites, il résulte que le véritable poirier *délice d'Hardenpont* est celui dont je vais donner la description.

Arbre vigoureux, même sur coignassier, formant des pyramides larges et très-rameuses.

Branches ouvertes ainsi que les rameaux, lesquels sont nombreux, généralement courts, lisses et sans stries, droits ou très-peu flexueux, mais paraissant

l'être par le rapprochement, le fort volume et la saillie des gemmes ou boutons.

L'épiderme est brun, nuancé gris; il est parsemé de très-petites lenticelles gris fauve, assez apparentes en dessus des rameaux, nulles ou peu apparentes en dessous.

Mérithales très-courts. (Sur les arbres adultes les boutons ne sont pas ordinairement à plus de 15 à 20 millimètres l'un de l'autre.)

Boutons très-gros, épais, saillants, ovales-coniques, aigus, bruns, marbrés noir et gris cendré. On voit souvent à la base de chacun deux très-petits boutons ou sous-yeux latéraux.

Feuilles lancéolées, très-aiguës ou acuminées, très-étroites (elles ont plus de deux fois leur diamètre transversal dans leur longueur); leurs bords sont fortement ondulés, presque toujours entiers; la denture très-peu apparente du sommet de quelques feuilles paraît être une exception.

Le pétiole, formant d'abord à son extrême base un angle presque droit avec le rameau, se redresse par une courbure, et forme ensuite avec le rameau un angle plus ou moins aigu; de sorte que la lame, qui est très-faiblement arquée, se trouve, par rapport au rameau, dans une direction ou horizontale ou oblique ascendante.

Fruit moyen ou gros, arrondi, par fois plus large que haut, ayant généralement la forme d'une pomme. Sa surface est ordinairement bosselée. Son épiderme est vert, presque entièrement recouvert par des marbrures et des points gris; il est marbré rouge d'un côté étant exposé au soleil. Lors de la

maturité, le fond vert devient jaune, et le gris devient souvent jaune fauve.

Le pédoncule est extraordinairement court; il est implanté dans une cavité large et profonde dont il ne dépasse pas les bords.

L'œil est petit, régulier; il est placé au fond d'une cavité large, profonde, régulièrement évasée.

Ses sépales sont petites, convergentes, souvent caduques.

Chair demi-fine, très-fondante. Eau très-abondante, sucrée, parfumée, très-agréable.

Pepins gros, aigus, renflés à la tête, bruns à bords noirâtres.

Cette excellente poire commence à mûrir à la fin d'octobre, et se conserve généralement jusqu'en décembre; de sorte qu'on peut en manger pendant deux mois.

L'arbre se distingue facilement des autres poiriers par ses gros yeux ou boutons très-rapprochés, et surtout par ses feuilles très-étroites, ondulées, très-tourmentées. La forme de son fruit est aussi très-distincte et remarquable.

C'est un bel arbre qui ramifie beaucoup et se développe d'abord avant de produire. Une taille longue est donc nécessaire pour le faire fructifier lorsqu'on le trouve assez développé.

PRÉVOST.

POIRE FORTUNÉE.

Cette variété, mise dans le commerce il y a quatorze à quinze ans par M. Parmentier, d'Enghien, a été vantée d'abord outre mesure et avant qu'on eut

pris le temps nécessaire pour bien la juger. On a été jusqu'à dire alors que c'était la meilleure des poires.

Maintenant on la déprécie sans restriction; c'est un autre tort.

Cette poire a bien, chez nous au moins, des défauts que je vais signaler; mais c'est, malgré cela, un bon fruit d'hiver qu'il suffit de placer convenablement pour n'avoir qu'à s'en louer, et nous ne sommes pas encore assez riches en bonnes poires d'une longue conservation pour qu'il soit raisonnable de rejeter celle-ci.

Voici les reproches que l'expérience autorise à faire à la poire *fortunée*, au moins dans les environs de Rouen, le pays de Caux et le pays de Bray.

Lorsque l'arbre est en plein air, soit à haut vent, soit en pyramide, ses fruits sont généralement petits, parfois moyens, mais jamais gros. Dans les terrains argileux ou froids, ceux qui ne sont pas abrités par les feuilles sont souvent gercés. Le petit volume et la gerçure des fruits sont surtout remarquables lorsque l'arbre est peu vigoureux et dans un état de malaise qui résulte presque toujours de ce que la qualité du sol qui le nourrit est peu convenable au poirier.

Enfin, presque tous ses fruits prennent au fruitier, de novembre en février, un retrait considérable qui les rend fanés et ridés comme le serait une poire qui aurait subi un commencement de dessiccation au four.

D'autres variétés de poires ont souvent aussi ce défaut (la royale d'hiver, la bergamotte de Pâques ou d'hiver, etc.), mais à un degré moindre.

Les poires *fortunées*, ainsi ridées, ne se gâtent pas, mais ne sont guère mangeables. Elles se con-

servent longtemps dans cet état, et plusieurs se trouvent à la fin avoir repris leur état naturel ; leur peau redevient tendre, leur chair est fondante, succulente et fort bonne. (On dit ici d'une poire qui devient ainsi succulente et bonne après avoir été fanée, coriace et sans saveur, *qu'elle a fait son eau.*)

Mais si la poire fortunée, cultivée en plein air, est sujette aux inconvénients que je viens de citer, il n'en est pas de même lorsqu'on la met contre un mur à bonne exposition. Quelques amateurs qui la cultivent ainsi récoltent des fruits d'un beau volume, non gercés et mûrissant au fruitier, sans avoir pris le retrait signalé plus haut.

Cet arbre vient bien sur coignassier, et n'a pas sur franc la végétation luxuriante qu'on aurait été porté à lui supposer d'après l'état satisfaisant dans lequel on le voit généralement sur coignassier.

Il est très-rameux, porte bien ses branches et ses rameaux dans une direction régulièrement oblique très-ascendante, d'où il suit que sous la forme pyramidale il est naturellement très-garni et bien fait. La séve se répand également dans toutes ses parties, de sorte qu'on voit rarement sur ce poirier de ces rameaux démesurément forts et vigoureux, par rapport aux autres, que l'on remarque assez souvent dans certaines variétés.

Rameaux nombreux, de moyenne force, plutôt courts que longs, droits ou très-peu flexueux, lisses et sans stries. Leur épiderme est brun verdâtre nuancé gris, parsemé de lenticelles petites, gris fauve, peu apparentes.

Mérithales très-égaux et courts. (La distance de chaque bouton varie de 18 à 30 millimètres.)

Boutons triangulaires ou coniques, aigus, saillants quoiqu'un peu comprimés, brun noir, s'écartant un peu du rameau par leur pointe.

Feuilles généralement petites ou moyennes, lancéolées, aiguës ou acuminées, faiblement arquées, planes ou à bords latéraux un peu relevés. Elles sont ordinairement ondulées et dentées en scie.

A la base des rameaux très-vigoureux, elles sont souvent par trois à chaque bouton, et dans ce cas celles qui sont latérales sont plus étroites, plus petites et beaucoup plus atténuées à leur base que la feuille principale.

Fruit petit ou moyen, court, turbiné, obtus et comme tronqué ou arrondi, gris et vert ou entièrement gris, devenant fauve ou roux lors de la maturité. Il est quelquefois obscurément marbré rouge du côté frappé par le soleil. Lorsque ce fruit n'est pas entièrement gris fauve, il l'est toujours plus autour de l'œil qu'ailleurs.

Sans être côtelée, cette poire n'est pas ordinairement ronde dans son périmètre; c'est-à-dire qu'une tranche transversale n'aurait pas un diamètre égal dans tous ses sens.

Pédoncule assez gros sans être charnu, long de 20 à 35 millimètres, gris brun ou fauve, maculé de quelques petits points blanchâtres. Il est implanté dans une cavité ordinairement entourée de quatre à cinq bosses inégales très-prononcées.

Œil petit, placé dans une cavité dont le pourtour est ordinairement irrégulier.

Chair fine, fondante.

Eau abondante, sucrée, parfumée, un peu acidulée avant la parfaite maturité.

Pepins larges, bien nourris quoique comprimés, brun très-pâle ou roux foncé.

L'époque de la maturité est assez variable; ainsi quelques fruits peuvent être mûrs dès la fin de décembre, tandis que d'autres ne le sont qu'en juin. C'est donc un bon fruit d'hiver qu'il faut cultiver chez nous en espalier pour être certain d'en jouir complétement.

Le poirier *fortuné* a une physionomie remarquable qui le fait aisément reconnaître parmi les autres.

PRÉVOST.

POIRE HEATHCOL DE GORE. Cette variété est d'origine américaine; elle a pris naissance dans l'état de Massachussetts. Son introduction en France date du mois d'avril 1830. M. Dearborn, président de la Société horticulturale de Massachussetts, en envoyant à la Société d'Horticulture de Paris, des greffes de cette excellente poire, a rendu un véritable service aux amateurs de bons fruits.

L'arbre est vigoureux, a un beau port; il est parfois épineux dans ses premières années (c'est ce qui a été remarqué sur le pied primitif en 1829, par M. Dearborn, et c'est aussi ce que j'ai vu chez moi), mais il devient inerme en grandissant. Il paraît peu sujet aux chancres, même lorsqu'il est greffé sur franc et planté en terre argileuse.

Rameaux obliques ascendants, flexueux, lisses et sans stries, revêtus d'un épiderme gris à peine nuancé vert pâle, maculé de lentilles rondes, nom-

breuses à leur base, blanchâtres du côté éclairé par le soleil, d'un gris pâle du côté de l'ombre; plusieurs ont un peu de relief.

Mérithales inégaux, généralement courts.

Boutons renflés, saillants, ovales-coniques, pointus, bruns nuancés noir, marbrés gris cendré à leur base lorsqu'ils sont sur le côté du rameau qui est éclairé par le soleil. Ils sont généralement un peu écartés du rameau par leurs pointes; ceux de la base des rameaux le sont plus que ceux du sommet.

Feuilles petites ou moyennes, lancéolées, aiguës ou acuminées, arquées, un peu en gouttière, fermes, très-lisses et d'un beau vert en dessus. Pétiole blanc, ordinairement mince, stipules linéaires-sétiformes, droites, insérées à l'extrême base du pétiole. La denture du bord des feuilles est fine, régulière, plus grande sur les feuilles du sommet des rameaux.

Fruit (récolte faite sur un arbre greffé sur franc, à haut vent et non soumis à la taille) moyen, ovale ou oviforme, très-obtus des deux bouts, vert pâle devenant jaunâtre, finement pointillé et abondamment marbré gris fauve surtout autour de l'œil du pédoncule et sur le côté frappé par le soleil. Il est souvent maculé de larges taches noires irrégulièrement disséminées et parfois rose très-pâle d'un côté.

Pédoncule mince, brun pâle, long de 18 à 30 millimètres, implanté dans une cavité dont les bords sont épais et parfois irrégularisés par une ou plusieurs bosses.

OEil petit, presqu'à fleur du fruit; sépales ordinairement convergentes et persistantes.

Chair fine, très-fondante, eau très-abondante sucrée, parfumée, très-agréable.

Pepins moyens, noirs, renflés, lacrymiformes, aigus.

Ce très-bon fruit mûrit fin de septembre et en octobre; j'en ai gardé jusque dans les premiers jours de novembre.

PRÉVOST.

PLANTES D'ORNEMENT.

PLEINE TERRE.

CORNARET ÉLÉGANT, *Martynia fragrans*, BOT. REGIST. *M. formosa fragrans*, VILM., REV. HORT., février 1844, page 529. (Voyez la figure, et pour les caractères génériques, page 219, année 1832-1833).

Annuelle; toute la plante pubescente par des poils nombreux sécrétant une liqueur visqueuse, acidulée. Tige grosse ferme, quoique fistuleuse, succulente, verte et un peu violacée du côté du soleil, constamment dichotome, étalée, formant un large buisson de près d'un mètre de haut, et quelquefois en ayant davantage de large. Feuilles alternes ou éparses, portées par de longs pétioles fistuleux; le limbe a cinq lobes peu prononcés; il est échancré, cordiforme à la base, lobulé ondulé sur les bords, d'un assez gros vert en dessus, où il est presque glabre, pâle blanchâtre en dessous; les petites raméales sont irrégulièrement lobées, et souvent obliques à leur base.

Dans la dichotomie des tiges et des rameaux sortent les pédoncules, qui sont droits, érigés, s'allongeant à mesure que la floraison s'effectue; pédicelles comme en grappe, longs de 6 à 12 centimètres,

portant au sommet un calice d'une seule pièce, comme vésiculeux, membranacé, lobulé, très-ondulé sur les bords, à nervures éminemment saillantes ; immédiatement sous la bae du calice il existe deux bractées presque charnues, violettes, longues de 8 à 12 millimètres ; elles se dessèchent et tombent après la floraison.

Corolle monopétale, bilabiée, le tube à peu près de la longueur du calice, violacé en dessus, pubescent ; limbe grand, à cinq divisions inégales ; l'inférieure grande à bords ondulés, d'un beau pourpre violacé, marquée à l'intérieur d'une large ligne jaune, bordée de blanchâtre, qui s'étend dans l'intérieur du tube ; les deux latérales ouvertes, de même couleur, la supérieure échancrée au sommet, formant deux lobes retroussés en arrière, à base d'un violet velouté, ponctuée de pourpre. Quatre étamines incluses, à anthères agglutinées ; un style à stigmate à deux lèvres, très-irritable pendant la floraison ; capsule? Ces fleurs exhalent une odeur agréable, mais qui pourtant ne doit pas être aspirée de trop près. Elle fleurit de juillet en octobre.

Cette belle plante est originaire du Mexique ; elle a été introduite en France en 1840, par M. Vilmorin, qui en a mis les graines dans le commerce, et auquel nous devons le bel individu sur lequel cette description a été faite.

Pour la culture, voir *Annales de Flore*, vol. et page cités ci-dessus.

JACQUES.

Achiménès velu, *Achimenes hirsuta*, Hort. Ang. (Voyez la planche.)

Ainsi que nous l'avons annoncé en parlant de l'*achimenes pedunculata*, page 248 de l'année courante, nous donnons aujourd'hui la figure d'une des nouvelles espèces de ce beau genre, qui était en pleine floraison chez nous au mois de juillet dernier.

Elle s'élève de 30 à 40 cent.; la tige herbacée est moins grosse que dans le *pedunculata*, mais de même velue et d'un vert pourpré. Ses feuilles sont alternes par deux opposées, moyennes, obrondes, à bords largement dentés, à nervures profondes en dessus, saillantes en dessous, ciliées et velues des deux côtés; la page supérieure d'un vert frais, l'inférieure d'un vert plus pâle et lavée par place, de pourpre. Le pétiole est vert, pourpré, velu. De l'aisselle de chaque feuille s'élève un pédoncule pourpre jusqu'aux deux tiers de sa longueur, vert au sommet, velu. Il est surmonté d'une fleur dont le tube est vermillon pourpré en dessus, jaune en dessous; le limbe divisé en cinq lobes inégaux, étalés, d'un beau rouge pourpré foncé; l'intérieur du tube est d'un beau jaune marqué de points pourpres nombreux.

Cette plante est comme ses congénères originaire du Guatimala, et se cultive et multiplie comme elles. (Voyez l'indication ci-dessus.)

Jacquin aîné.

CANDOLLEA. Labill. Polyadelphie polyandrie, Lin. Dilléniacées. Juss.

Caractères génériques. Calice à six pétales, co-

rolle en roue à cinq pétales. Étamines nombreuses polyadelphes, styles filiformes ; deux à cinq carpelles ovoïdes, déhiscentes intérieurement. Genre dédié au célèbre botaniste de Candolle.

Candollée de Cuningham, *Candollea Cuninghami*. Hort. Angl. (Voyez la figure.)

Arbuste originaire de la Nouvelle-Hollande, à branches pendantes, cylindriques, et rameaux droits et nombreux tous ou presque tous florifères. Feuilles alternes, linéaires, lisses, avec quelques dents auriculées, sessiles, embrassant le rameau sur les deux tiers de leur longueur, d'un vert foncé en dessus, plus pâle en dessous ; fleurs au sommet des rameaux. Pédoncule long de 3 à 4 cent., calice à six sépales, trois extérieurs, dont l'un plus petit, et trois intérieurs ovales lancéolés accuminés d'un vert jaunâtre plus clair sur les bords ; corolle à cinq pétales arrondis d'un beau jaune ; étamines nombreuses à anthères jaunes ; cinq ovaires ovoïdes formant une espèce de couronne avec les styles à stigmate simple.

Cet intéressant arbuste, que nous possédons depuis l'année dernière, appartient à la serre tempérée ; nous le cultivons en pot et en terre de bruyère. Il exige des arrosements fréquents ; on le multiplie de boutures étouffées.

Cet arbuste, dont la floraison a lieu en juin et juillet, se couvre d'une grande quantité de fleurs qui font le plus charmant effet par leur belle couleur jaune qui tranche agréablement sur le vert foncé du feuillage.

Aug. Cels.

BIBLIOGRAPHIE HORTICOLE.

Sur le *Traité de la culture des plantes de terre de bruyère*, par M. Paquet (1).

Je suis en arrière pour rendre compte de cet ouvrage, qui a paru en juin dernier. Je viens réparer ce tort, qui n'en est positivement pas un, puisque, pour parler convenablement d'un livre, il faut au moins le lire et l'étudier.

Celui-ci débute par une dédicace à M. Poiteau; elle n'a pas moins de cinq pages, et ne contient pourtant que cinq phrases, aussi la deuxième compte vingt-six lignes et la quatrième vingt et une.

Vient ensuite une introduction où l'auteur indique les progrès rapides qui ont signalé l'horticulture depuis quelques années. Il trouve la nécessité de son livre dans les importations précieuses des arbrisseaux intéressants et si variés qui nous sont venus de l'Amérique, de la Nouvelle-Hollande, du Cap, etc. L'accueil qu'ils ont reçu des amateurs, l'intelligence que les horticulteurs ont mise à perfectionner et rendre plus rapides les procédés de multiplication, l'ont encore encouragé à se livrer à ce travail, qui, à mon avis, ne manque pas d'utilité. Il termine en expliquant le plan qu'il a suivi.

Le chapitre I^er^ est consacré à des considérations générales sur les Bruyères; le chapitre II s'occupe de l'exposition et des arrosements qui leur conviennent; je n'y ai rien trouvé sur l'exposition. Quant aux arrosements, ils sont l'objet de longues explications qui établissent comme certains des faits déjà

(1) 1 vol. in-12. Paris, *Cousin*, libraire, rue Jacob, 21.

connus, à savoir : que l'eau est la principale substance qui puisse fournir aux Bruyères, et à toutes les plantes à racines fibreuses composées d'un chevelu délicat et qui exigent une terre légère et très-perméable, la seule alimentation convenable; que pour atteindre ce but elle doit être donnée en petite quantité et souvent, et qu'enfin l'excès de l'humidité les tue un peu moins vite, mais aussi sûrement que la sécheresse.

Le chapitre III traite de la multiplication des bruyères, semis, boutures et marcottes.

L'auteur regarde comme une particularité chez les Bruyères de se reproduire identiquement de graines, et si toutes les bruyères fructifiaient en France, il estimerait que les semences seraient le meilleur moyen de reproduction ; il convient toutefois que c'en est le plus long. Il conseille de semer en mars plutôt qu'à l'automne (parce que le semis du printemps donne son plant en un mois), en terrine remplie à 3 cent. du bord, de terre de bruyère tamisée, plutôt sèche qu'humide ; cette terrine, couverte immédiatement d'un verre plat, est enterrée sur couche tiède sous châssis ombré ; il fait, pour les graines qui nous viennent des contrées lointaines, une exception quant au temps de la levée qui peut se faire attendre un an et plus.

Le séparage des plants se fait quand ils ont 30 ou 40 mill. de hauteur; M. Paquet trouve préférable de les repiquer un à un à racines nues, dans un godet de 6 à 8 millim., et large de 3 à 5. Il y a évidemment erreur dans ces dimensions, qui sont loin d'atteindre celles d'un dé à coudre. Les plus petits godets que je connaisse ont 3 cent. de hauteur

sur 3 cent. de diamètre au sommet, réduit à 18 mill. à la base. Ces godets, percés d'un trou à leur fond, reçoivent la plantule autour de laquelle on répand de la terre de bruyère ; tous ces godets sont ensuite enterrés sur couche froide ou tiède selon la saison, sous châssis ombré après avoir reçu un léger bassinage.

Vient ensuite le marcottage dont l'auteur décrit les divers procédés généraux pour conclure à leur inutilité à l'égard des Bruyères.

Après le marcottage il s'occupe des boutures ; il en expose la théorie et les diverses applications aux arbres de pleine terre. Rentrant enfin dans son sujet, il dit ce que l'on sait déjà, que la terre de bruyère est la seule convenable pour recevoir les boutures des plantes délicates qui sont l'objet de son livre ; qu'on peut les faire en grand nombre en terrine, ou une à une en godet. Il indique mai et juin comme l'époque la plus favorable, sans cependant prétendre qu'elle soit exclusive. Quant aux choix des boutures elles-mêmes, l'auteur donne d'assez longues explications pour arriver à conclure que les rameaux les plus herbacés fournissent les bouturs de la reprise la plus facile. Aussi, il conseille avec raison d'en faire produire, après un repos plus ou moins long, aux plantes dont les pousses s'aoûtent très-vite, en les plaçant au moment où la végétation s'active, sur une couche plus ou moins chaude, sous un châssis, dans une bâche ou sous une cloche, où pendant quelques jours l'air ne sera pas renouvelé, et les plantes laissées sous l'influence de la chaleur ambiante qui se développera sous ces conservatoires. Bientôt, en effet, de nombreux rameaux offriront leurs pousses herba-

cées dont la reprise comme boutures sera infiniment plus certaine. Vient ensuite la préparation des boutures, qui consiste à les couper horizontalement très-net immédiatement au-dessous de l'insertion d'une feuille. La longueur des boutures varie de 20 à 50 mill.; on les dépouille de leurs feuilles dans la partie qui doit se trouver en terre, et que M. Paquet fixe au tiers de la longueur totale; proportion qui me paraît peu exacte et qui doit être, à mon avis, de moitié pour les boutures très-herbacées et des trois quarts pour celles qui sont plus ligneuses et moins imbibées de séve. Les boutures faites sont bassinées de façon à donner à la terre l'humidité convenable. Les pots ou terrines sont enterrés dans du sable fin qui les recouvre de quelques mill. pour y entretenir la fraîcheur, et s'opposer au développement des mousses qui se forment à leur surface.

M. Paquet demande ensuite quelle est la méthode préférable de faire les boutures à froid ou à chaud. Il conclut avec beaucoup de raison, selon moi, que celles qui sont très-herbacées doivent être faites à chaud, mais sur couche chauffée au thermosiphon, et non par le fumier, dont les exhalaisons sont funestes; et les boutures ligneuses à froid d'abord, pour leur donner le temps de s'attendrir, avant d'exciter leur radification par une température plus élevée à laquelle on les soumet graduellement ensuite. Il fait observer que les verres à boutures qui servent à les couvrir devraient être à sommet convexe pour ne permettre l'écoulement des vapeurs humides condensées que le long de leurs parois, tandis que ceux que l'on fait ont leur sommet plane et souvent bombé à leur centre intérieur, d'où tombe quelque-

fois sur la plante même une gouttelette formée par l'eau vaporisée qui vient se condenser contre cette surface. Les boutures restent ainsi plus ou moins de temps à opérer leur radification, ce que l'on reconnaît, en les dépotant avec précaution, aux longs filets blancs qui sillonnent la motte.

Le chapitre IV est consacré à l'éducation et à la conservation des Bruyères comme plantes adultes. Terre de bruyère neuve passée à la claie ou au rateau; rempotage, quand la plante en annonce le besoin, et dans cette opération débarrasser les racines de leur ancienne motte avec les doigts, et non avec un instrument tranchant; tels sont les conseils de M. Paquet. Il s'occupe ensuite de l'exposition qui peut être méridionale, pourvu qu'elle soit libre, aérée, et que les plantes, dont les pots sont enterrés dans le sable jusqu'au cordon, ne soient pas placées assez près d'un mur ou massif quelconque susceptible d'augmenter la chaleur solaire de la puissance de son rayonnement, et qu'enfin le vent du nord ait un libre accès jusqu'aux Bruyères.

Quant aux arrosements, ses conseils sont vrais aussi. C'est de les proportionner aux besoins de chaque plante, et de donner le soir un léger bassinage sur toutes les parties des Bruyères, notamment pendant les grandes chaleurs.

La conservation des Bruyères consiste pendant l'hiver à les garantir moins du froid, car elles résistent parfaitement à un abaissement de température de +4 ou 3 degrés, que de leur procurer de l'air et de la lumière. Aussi une serre spéciale est nécessaire au bien-être d'une collection de Bruyères.

L'auteur, après quelques mots sur les maladies

de ces plantes, leur durée et leur rusticité, et l'emploi qu'on pourrait faire des Bruyères indigènes pour l'ornement des parcs et jardins, donne la description par ordre alphabétique de près de six cents noms, qui, à cause des synonymies, se réduisent à quatre cents environ, espèces ou variétés. Loudon en a indiqué cinq cent cinquante.

Après les Bruyères, les Azalées ont leur tour. Divisées en Américaines et Caucasiennes de pleine terre, et en Indiennes de serre tempérée, elles sont traitées sous les rapports de leur multiplication par semis, marcottage, greffe et boutures, dernier procédé que l'auteur regrette de voir trop négligé. La greffe en placage est préférée pour les Indiennes. Leur culture est ensuite indiquée, mais n'ajoute rien à ce qu'on sait déjà. L'auteur termine en décrivant les plus belles espèces ou variétés, et par un article sur la fécondation artificielle de ces plantes remarquables.

Les Rhododendrons succèdent aux Azalées leurs sœurs. Deux groupes existent aussi dans ces végétaux; l'un de pleine terre ayant pour type le *Rhododendrum ponticum*; l'autre de serre tempérée, formé du *Rhododendrum arboreum* et de ses variétés. Les moyens de multiplication et de culture sont les mêmes que pour les Azalées. Le nombre des *Rhododendrum ponticum* décrits est d'environ une vingtaine; celui des *arboreum* d'une trentaine, plus neuf ou dix des plus nouvelles variétés.

Le Camellia vient après les Rhododendrons. On n'y trouve rien qui n'ait été dit dans la bonne monographie de ce genre de l'abbé Berlèze. Ce

chapitre est suivi de la description de cent cinquante camellia, dont soixante-sept, selon l'auteur, ne se trouvent pas dans l'ouvrage de l'abbé Berlèze, qui en a toutefois décrit six cents, tant espèces que variétés.

Le genre *Epacris*, assez analogue au genre *Erica* pour que le traitement de celui-ci lui convienne parfaitement, succède au camellia. Une douzaine d'espèces sont décrites.

Le *Kalmia*, voisin du *Rhododendrum*, suit les Épacris. Tout ce qui a été dit du *Rhododendrum*, lui est applicable. Cinq ou six espèces et leurs variétés sont décrites.

Les Andromèdes terminent la série des plantes traitées dans ce volume. A cela près de leur multiplication par rejetons qu'elles donnent abondamment, tout ce qui a été dit des Bruyères leur est applicable. Environ trente espèces ou variétés sont décrites.

Enfin l'ouvrage est terminé par des considérations générales sur les plantes de terre de bruyère, leur culture et les avantages qu'elles procurent; l'auteur, donnant un libre cours à son imagination, expose ses idées sur la formation des massifs où peuvent entrer les plantes de terre de bruyère.

On pourrait désirer que l'auteur, qui dans son introduction annonce avoir conservé à son livre *le style simple et sans prétentions littéraires que le public aime à trouver dans un ouvrage scientifique*, eût tenu complétement parole. On n'y rencontrerait pas des phrases qui m'ont paru inintelligibles. Ainsi, par exemple, page 47, article *Choix des boutures de Bruyères*, il dit : « Citons un fait entre mille

pour prouver que les plantes qui vivent dans une température ambiante sont celles sur lesquelles il faut prendre des boutures.» Y a-t-il donc une plante au monde qui puisse vivre en dehors d'une température ambiante? Et page 182, en parlant des Azalées: « Les feuilles des plantes tombant à l'automne sont retenues sur la terre par l'anastomose des branches.» Le mot *anastomose*, peu familier au plus grand nombre de lecteurs, ne peut s'appliquer, en botanique, qu'aux nervures transversales des feuilles dont il exprime les points de réunion, en faisant découler cette acception de celle qu'il a dans la langue médicale, et non à l'insertion des branches. Et en admettant cette licence, comment leur anastomose retiendra-t-elle les feuilles à terre?

Il y a d'ailleurs des longueurs et des répétitions que l'auteur fera bien de supprimer, pour trouver dans une seconde édition la place suffisante pour traiter d'un grand nombre de plantes qui manquent à son ouvrage. En effet, quinze ou dix-huit familles naturelles offrent des genres qui réclament la terre de bruyère. Ou M. Paquet a donné à son livre un titre qui ne lui convenait pas, ou il est incomplet. Ainsi, pour ne citer que quelques omissions, il n'a pas parlé des *Daphne*, *Gnidia*, *Pimelea* de la famille des Thymélées; dans les Protées, des genres *Protea*, *Hakea*; dans les Rosages, des *Itea*, *Ledum*, *Meinziezia*, *Rhodora*; dans les Éricées, des *Stenanthera*, *Sprengelia*, *Clethra*, *Epigæa*, *Gaultheria*; dans les Épacridées, des *Styphelia*; dans les Campanulacées, des *Stylidium*, *Lechenaultia*, *Roella*; dans les Rubiacées, des *Cephalanthus*; dans les Vinettiers, des *Mahonia*; dans les Rutacées, des *Zieria*, *Boro-*

nia, *Correa*, *Crowea*, *Diosma* ; dans les Saxifrages, des *Hydrangea* ; dans les Myrtoïdes, des *Melaleuca*, *Metrosideros* ; dans les Légumineuses, des *Chorigema*, *Daviesia*, *Aspalathus*, *Platychilum*, *Hovea*, *Brachysema*, *Swainsonia*, *Callistachys*, *Platylobium*, *Borbonia*, *Podolobium*, *Pultenea*, *Sphærolobium*, *Polygala*, etc., etc. ; dans les Rhamnoïdes, des *Pomaderis*, *Ceanothus*, *Phylica*, *Brunia* ; dans les Pittosporées, des *Billardiera* ou *Sollya*, etc., etc ; car je n'ai pas l'intention de faire l'énumération complète de tous les genres de plantes qu'il a passés sous silence. Peut-être objectera-t-on que pour quelques-uns des genres que je viens de citer, la terre de bruyère n'est pas indispensable. Je répondrai que l'auteur a compris le Camellia dans son traité, et que pour cet enfant du Japon la terre de bruyère n'est pas indispensable non plus, puisque M. l'abbé Berlèze, dans sa monographie de ce genre, indique la composition d'un compost propre à la suppléer. Enfin, pour en finir, je reprocherai encore à M. Paquet de faire planer un soupçon de mauvaise foi sur les pépiniéristes en général par cette phrase qu'il doit regretter d'avoir insérée page 317 : « Le désir de rendre plus claire une synonymie fausse et embrouillée, et *d'ôter aux pépiniéristes la facilité de tromper le public*, nous a seul guidé. » Il devrait savoir aussi bien que personne les causes multipliées d'erreurs qui existent dans le commerce des plantes ; elles sont telles que la probité, le savoir et le zèle des pépiniéristes ne peuvent pas toujours les empêcher. Cette circonstance en elle-même est assez fâcheuse sans donner à penser qu'ils seraient disposés, pour en commettre sciemment, à profiter des occa-

sions qui sembleraient les rendre plus excusables.

En résumé l'ouvrage de M. Paquet fournit, tel qu'il est, des renseignements utiles, et peut parfaitement convenir aux amateurs des charmants arbustes qui ont besoin de la terre de bruyère, et des précautions particulières indispensables au succès de leur culture.

ROUSSELON.

Sur le Catalogue des PLANTES A RACINES BULBEUSES ET FIBREUSES *de MM.* JACQUIN FRÈRES, horticulteurs fleuristes et pépiniéristes, *route de Bagnolet*, 20, au GRAND-CHARONNE, et marchands grainiers à PARIS, *quai de la Mégisserie*, 14, au Bon-Jardinier, et *sur quelques procédés de la culture de ces végétaux.*

En annonçant le catalogue d'oignons à fleurs de MM. Jacquin frères, c'est prévenir les amateurs de ces belles plantes que voici la saison de s'en occuper. La plupart d'entre elles s'épanouissent au printemps, et c'est à l'époque où la nature se dépouille de ses principaux ornements pour s'endormir dans une sorte de repos qu'il faut préparer les jouissances que ces liliacées promettent à son réveil.

J'engage donc les personnes qui affectionnent ces plantes à faire immédiatement leur choix tant parmi celles qui sont nécessaires à former ou compléter une collection de pleine terre, comme les Tulipes et les Jacinthes, que parmi les *ixia*, les *gladiolus*, et autres qui sont destinés à être plantés en pots, pour être ensuite rentrés dans les serres ou sous châssis, où ils trouveront une protection nécessaire contre les intempéries de la mauvaise saison.

Ce catalogue, le plus complet peut-être qu'il soit possible de trouver en ce genre, est disposé de façon à rendre faciles les choix à faire. Les noms le plus généralement connus sont ceux qui ont été préférés. La première série contient les oignons qui passent en pleine terre comme les Amaryllis, les Anémones, les Colchiques, les Crocus, les Fritillaires, les Iris, les Jacinthes, les Jonquilles, les Narcisses, les Tulipes, les Érythrones, les Hémérocalles, les Lis, parmi lesquels il faut ranger aujourd'hui les admirables *lilium lancifolium* et *punctatum*, qui depuis trois ans réussissent parfaitement en plein air, etc., etc.

La seconde série renferme les plantes bulbeuses, qui réclament pour l'hiver l'abri des châssis ou des serres. On peut y choisir des *alstroemeria*, de beaux *amaryllis*, des *antholiza*, des *arum*, des *canna*, des *glaïeuls*, des *ixia*, des *ornithogales*, etc., etc. Enfin la troisième série est consacrée aux plantes de serre chaude. Quoique peu nombreuse, cette section comprend plusieurs plantes charmantes, entre autres le beau genre *achimenès*.

Viennent ensuite les Jacinthes par noms et couleurs. C'est un choix des plus belles de la Hollande fait par M. Jacquin jeune lui-même pendant son voyage dans les Pays-Bas, au moment où les Jacinthes étalaient les richesses de leur floraison.

Après elles se trouve le catalogue de leur belle collection de Tulipes par noms et couleurs. Cette collection, augmentée et enrichie par l'acquisition de celle que feu M. Deschiens, amateur très-distingué, cultivait à Versailles, offre un choix assez épuré pour satisfaire le goût le plus délicat. Je l'ai vue en fleurs, au printemps dernier, dans les jardins de

Charonne, et les couleurs les plus vives et les plus variées sillonnaient de leurs traces nettes et pures le fond blanc de leurs gracieux périanthes. Outre cette collection, formée selon les règles les plus rigoureuses de la tulipomanie, MM. Jacquin en cultivent deux autres non moins intéressantes à mes yeux, parce que je ne trouve rien que de beau dans les œuvres de la nature. L'une est composée de tulipes bizarres dont les fonds de couleur autre que le blanc sont également rehaussés par des touches de nuances diverses; l'autre ne contient que des tulipes doubles, monstruosités qui ne sont pas non plus sans charmes, telles que la tulipe, *mariage de ma fille*, dont les nombreux pétales d'un fond blanc sont panachés du carmin le plus éclatant.

Enfin les Iris d'Angleterre et d'Espagne, ces élégants végétaux aux couleurs si variées, si nombreuses, aux panachures si curieuses, aux stries si artistement dessinées, terminent ce catalogue. La nomenclature barbare des Hollandais a été remplacée par des dénominations françaises qui paraissent contraster moins avec la beauté de ces plantes, et que les dames pourront prononcer sans effort.

Il serait trop long de rappeler ici tout le parti qu'on peut tirer des plantes de ce catalogue, dont les unes se recommandent par l'élégance des formes et la variété du coloris, et dont les autres ajoutent à ces mérites celui d'exhaler un parfum des plus suaves.

Mais ce n'est pas seulement comme décoration, au printemps, des plates-bandes, parterres, massifs et gazons, où les crocus surtout font un charmant effet, que ces végétaux peuvent recevoir un emploi

convenable. Un grand nombre, comme les Jacinthes, les Narcisses, est fort utile à orner les appartements, en les faisant fleurir dans des carafes ou en pots.

Jusqu'alors, la manière de faire fleurir ces plantes, dans ces deux circonstances, ne me paraît avoir été bien indiquée nulle part à ma connaissance, c'est pourquoi je crois devoir entrer ici dans quelques détails à cet égard.

Pour obtenir une belle floraison en carafes des Jacinthes et Narcisses, on place vers la fin d'octobre des oignons bien choisis sur ces vases, de forme appropriée, en verre blanc ou de couleur. On les remplit d'eau, de façon qu'elle touche à peine la base de l'oignon ou couronne, qui est le bourrelet circulaire d'où sortent les racines; cette attention est essentielle pour éviter la moisissure et même la pourriture de l'oignon, si l'eau atteignait au-dessus de la couronne. Cela fait, on place les carafes dans l'obscurité, soit dans une armoire, soit dans toute autre position où les oignons puissent être privés de la lumière. Lorsque la radification est bien opérée, on enlève l'oignon, on jette l'eau de la carafe que l'on rince soigneusement, on lave légèrement les racines, on remplit le vase d'eau fraîche à la même hauteur que la première fois, on y jette quelques grains de sel pour retarder la décomposition, et on place l'oignon sur la carafe en y faisant rentrer les racines avec soin et sans les rompre. Dans cet état, les oignons sont rendus à la lumière et déposés à la place qui leur est destinée dans l'appartement, et bientôt la tige s'élève et se couronne de sa grappe florale. On n'a plus à changer l'eau, seulement il faut en

ajouter un peu chaque fois qu'on s'aperçoit qu'elle ne touche plus à l'oignon.

Les amateurs hollandais, qui ont soumis les oignons à fleurs à tous les essais imaginables de culture, se sont amusés à faire fleurir les Jacinthes dans l'eau, c'est-à-dire deux oignons à la fois, l'un surmontant le vase, et l'autre plongeant sa tige dans l'eau qui remplit sa partie inférieure et y épanouissant sa fleur. Grâce à M. Leune, fabricant de verreries horticoles, rue des Deux-Ponts Saint-Louis, on a aujourd'hui un appareil qu'il a montré aux diverses expositions, au moyen duquel on peut facilement obtenir cette floraison amusante.

Cet appareil, coulé en verre blanc, se compose de deux pièces, qui réunies ont une hauteur de 50 cent. La pièce inférieure, haute de 23 cent., à la forme d'un fût de colonne sur sa base. Son plus grand diamètre est de 13 cent., réduit à 7 à son sommet autour duquel règne un cordon qui en est distant de 4 cent., et dont la destination est d'empêcher le vase de glisser de la main qui l'empoigne. La partie supérieure a la forme d'un vase sans base; celle-ci est remplacée par une espèce de goulot entrant dans l'orifice de la pièce inférieure qui lui sert de support. Cette seconde partie est haute de 22 cent. dont 5 font la longueur du goulot, et 17 celle du vase dont le diamètre est de 11 cent. vers le bas, et de 12 cent. aux bords qui s'évasent un peu. Le point de jonction du goulot avec le vase est armé d'un fort cordon en verre qui protége ce dernier, et offre le moyen de l'asseoir avec solidité et sans vacillement sur son support.

Voici maintenant l'emploi de cet appareil. On

choisit deux oignons de jacinthe d'une grosseur égale et proportionné à la capacité inférieure du vase. On en place un dans cette ouverture, de façon que sa couronne soit en dessus, et que son collet, d'où doit se développer la tige, soit engagé dans l'ouverture, et par conséquent tourné en bas. Sur cet oignon ainsi renversé, on dépose de la terre légère convenablement humide jusqu'à une épaisseur d'environ 3 cent. Sur cette terre on place le second oignon dans sa position normale, et on l'entoure également de terre. Cela fait, on remplit d'eau fraîche et limpide la partie inférieure du vase, de façon à ce que celle-ci monte jusqu'à son cordon; on place, dessus, le vase supérieur dont le goulot vient baigner dans l'eau. Il ne doit y avoir entre elle et l'oignon qu'un intervalle rempli d'air, de 3 à 3 cent. et demi. Cet intervalle est nécessaire pour que la tige de l'oignon inférieur ne pourisse pas à son collet. Dans cet état, on place l'appareil dans un endroit obscur et non chauffé, et une quinzaine de jours après on le ramène à la lumière, dans un appartement, et on voit se développer en sens opposé les deux tiges, dont l'une fleurit dans l'atmosphère, et l'autre au-dessous dans l'eau. Comme les plantes s'inclinent constamment vers le côté d'où leur vient le jour, il faut avoir soin chaque matin de retourner l'appareil, afin qu'alternativement éclairées de tous les côtés elles poussent des tiges parfaitement verticales. Tout le soin qu'on doit prendre en outre est d'entretenir l'eau à la hauteur indiquée, en en introduisant dans le vase inférieur toutes les fois que l'évaporation le rend nécessaire. Il faut de temps en temps aussi verser un peu d'eau sur la terre où se trouvent les oignons,

mais pas assez pour qu'il en retombe dans le vase inférieur.

Les Jacinthes et les Narcisses ne sont pas les seuls oignons susceptibles de donner ainsi leurs fleurs sur des carafes. Plusieurs autres plantes sont dans ce cas, et j'ai vu, il y a quelques années, un *amaryllis formosissima*, effectuer parfaitement sa floraison de cette manière.

J'indiquerai encore le procédé le plus convenable pour chauffer les Jacinthes, parce que baucoup de personnes manquent cette opération en soumettant à la chaleur les Jacinthes immédiatement après leur mise en terre. Voici comment opèrent les meilleurs fleuristes, et comment doivent opérer les personnes qui veulent avoir successivement des Jacinthes en fleurs pour en orner les appartements pendant une partie de l'hiver.

Dès ce moment on plante en pots et en terre légère les oignons dont on veut disposer pour cette destination. La terre employée à cet empotage a reçu le degré d'humidité convenable, c'est-à-dire qu'elle doit être mouillée, de façon à ce qu'en la pressant dans la main et ouvrant celle-ci, elle ait encore une certaine élasticité et ne forme pas mortier. Les pots sont rangés à l'air libre par ordre de couleurs, et chaque division est enterrée dans du sable frais qui les recouvre de 10 cent. au moins. On laisse les pots ainsi tant qu'on n'en a pas besoin, seulement si les gelées devenaient fortes on jetterait sur le sable qui les enveloppe une couverture de feuilles ou de litière.

Avant de mettre de ces plantes à chauffer, il faut attendre que les racines soient formées. Pour cela, on retire du sable le nombre de pots nécessaire et on les place sur couche chaude sous châssis, où les plantes ne tardent pas à se développer et à fleurir. On peut successivement chauffer ainsi pour remplacer les plantes dont la floraison est passée.

Il ne faut pas croire que les oignons qui ont fleuri en carafes ou qui ont été chauffés soient perdus complétement. On peut essayer aussitôt après la floraison de les enterrer dans du sable fin, où on les laisse mûrir, ou bien de les replanter en terre sèche à bonne exposition en les abritant du soleil. On les relève et replante comme les autres, et souvent ils fournissent d'excellents cayeux.

On voit par tout ce qui précède, que parmi les nombreuses et belles familles des Colchicacées, liliacées, Narcissées et Iridées, se trouvent beaucoup de plantes bien dignes de nous consoler des rigueurs de l'hiver, pendant lequel elles nous offrent assez facilement leurs fleurs, grâce à quelques soins peu minutieux. Lorsqu'un rideau de neige couvre la terre et force à déserter les jardins, il y a un charme indicible à voir sur la cheminée autour de laquelle on se presse, de jolies fleurs dont la fraîcheur et le parfum rappellent le printemps après lequel on soupire.

ROUSSELON.

TABLE

FRANÇAISE ET LATINE

DES PLANTES

GRAVÉES DANS LES ANNALES DE FLORE ET DE POMONE,

ANNÉE 1843-1844.

1. Lis lancéolé à fleurs ponctuées pourpres.	*Lilium lancifolium*. Var. *punctatum rubrum*.	19
2. Daubentonie de Tripet.	*Daubentonia Tripetii*.	22
3. Jacarande tomenteuse.	*Jacaranda tomentosa*.	27
4. Napoléone imperiale.	*Napoleonia imperialis*.	29
5. Pavot charmant.	*Papaver amœnum*.	49
6. Toque éclatante.	*Scutellaria splendens*.	52
7. Pimélée remarquable.	*Pimelea spectabilis*.	55
8. Phajus bicolore.	*Phajus bicolor*.	56
9. Prune reine claude de Bavay.	. . . . .	82
10. Anémiopside de Californie.	*Anemiopsis Californica*.	88
11. Ipomée de Harding.	*Ipomea Hardingii*.	90
12. Épidendre vermillonné.	*Epidendrum cinnabarinum*.	92
13. Habrothamne élégant.	*Habrothamnus elegans*.	116
14. Élichryse superbe.	*Elichrysum superbum*.	120
15. Élichryse à grandes fleurs.	*Elichrysum macranthum*.	121
16. Achimènès rose.	*Achimenes roseum*	123
17. Groseille cerise.	. . . . .	153
18. Lis élevé.	*Lilium excelsum*.	157
19. Canarine campanulée.	*Canarina campanula*.	158
20. Sipanée à fleurs carnées.	*Sipanea carnea*.	159
21. Staticé de Dickinson.	*Statice Dickinsoni*.	179
22. Xanthosie à feuilles arrondies.	*Xanthosia rotundifolia*.	181
23. Thunbergie coccinée.	*Thunbergia coccinea*.	182
24. Thysanote prolifère.	*Thysanothus proliferus*.	184
25. Alstrœmère d'Érembault.	*Alstrœmeria Erembaultii*.	217
26. Burtonie violacée.	*Burtonia violacea*.	219
27. Pentstémon du Mexique.	*Pentstemum Mexicanum*.	221
28. Arthrostemme pariétaire.	*Arthrostemma parietaria*.	223
29-30. Tulipe monstrueuse.	*Tulipa gesneriana*. Var. *monstrosa*.	231
31. Marianthe bleu.	*Marianthus cæruleus*.	246

32. Achiménès pédonculé.	*Achimenes pedunculata.*	248
33. Rhododendron à petites feuilles.	*Rhododendrum chamæcistus.*	266
34. Physolobier grêle.	*Physolobium gracilis.*	270
35. Médiniller à feuilles rougeâtres.	*Medinilla erythrophylla.*	277
36. Néottie remarquable.	*Neottia speciosa.*	279
37. Giroflée rouge et violette.	*Cheiranthus longifolius.* Var. *fl. rubro violaceo.*	312
38. Chèvrefeuille de Brown.	*Lonicera Brownii.*	314
39. Coléonéma gracieux.	*Coleonema pulchrum.*	316
40. Bégonie à feuilles coccinées.	*Begonia coccinea.*	317
41. Camassie comestible.	*Camassia esculenta.*	340
42. Mirbélie à feuilles dilatées.	*Mirbelia dilatata.*	341
43. Péroma à feuilles vêtues.	*Pleroma heteromalla.*	344
44. Mauvisque à feuilles lancéolées.	*Malvaviscus lanceolatus.*	346
45. Prune de Monsieur jaune.	. . . . .	353
46. Cornaret élégant.	*Martinia fragrans.*	364
47. Achiménès velu.	*Achimenes hirsuta.*	366
48. Candolléa de Cuningham.	*Candollea Cuninghami.*	367

Nota. En faisant relier ce Journal, on réunira toutes les planches à la fin du volume et dans l'ordre ci-dessus, ou l'on placera chacune d'elles en regard de la page indiquée.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES ANNALES DE FLORE ET POMONE.

2e série. — Années 1842-1843 et 1843-1844.

NOTA. L'année 1842-1843 est désignée par le chiffre romain I, l'année 1843-1844 par celui II.

Abies morinda. I, 75. — *religiosa*. I, 76. — *Smithiana*. I, 75.

Acacia ficioïdes. I, 216. — Description du genre, II, 69, 97, 140.

Acer macrophyllum. I, 324.

Achimenes grandiflora. I, 346. — *gheisbrectianum*. Ibid. — *longiflora*. I, 79. — *roseum*. II, 122. — *pedunculata*. II, 248. — *hirsuta*. II, 366.

Actes du congrès de vignerons et producteurs de cidre de France (Coup d'œil sur les). I, 374.

Adenanthera (Description du genre). II, 164.

Æthionema. Caract. génér. I, 13. — *coridifolia*. I, 14.

Agaricus edulis. I, 162.

Almanachs (Déluge d'). II, 123.

Alstroemeria rosea alba. I, 210. — *Erembaultii*. II, 217.

Amaryllis aulica. I, 83.

Amherstia nobilis. II, 96.

Amorpha croceolanata. I, 74.

Anemiopsis Californica. II, 88.

Aralia Sinensis. II, 308.

Arbres à fruits (Quelques idées sur la recherche de nouvelles espèces d'). Communiqué. I, 251.

Arbres. Plaies et engluements, ou onguents propres à accélérer leur guérison. I, 131. — (Influence des grandes masses d'). II, 281.

Arbres verts passant en pleine terre. II, 268.

Arbustes exotiques passant en pleine terre. II, 87.

Arbutus pilosa. I, 77.

Athrostemma parietaria. II, 223

Arum, Caract. génér. I, 344. — *crinitum*. I, 345. — *muscivorum*. Ibid.

Asclepias carnosa. I, 281.

Atriplex hortensis. I, 289.

Avis aux plagiaires. I, 1.

Balsamine glanduleuse. I, 205.

Banksia Eugelii. I, 215.

Begonia coccinea. II, 317.

Belledame verte. I, 289.

Benin casa. Caract. génér. I, 193. — *Sinensis*. Ibid.

Berberis actinocantha. I, 78. — *dealbata*. Ibid. — *glaucescens*. I, 121.

Bibliographie horticole. II, 190.

Billardiera rosmarinifolia. I, 351.

Blephilia ciliaris. II, 17.

Boussingaultia baselloïdes. II, 230.

Boutures (Nouvel appareil pour). II, 63. — de plantes herbacées. II, 83.

Brassia. Car. génér. I, 213. — *lanceana*. Ibid.

Bruyère renflée superbe. I, 309.

Burtonia violacea. II, 219.

Calcéolaire top of Richmond-hill. I, 183.

Calceolaria arabella. I, 150. — *formosa*. I, 15.

Callistachis. Caract. génér. I, 16. — *lanceolata*. Ibid. — *longifolia*. Ibid.

Camassia esculenta. II, 340.
Camellia euryoïdes. Var. *flore roseo*. I, 250. — Observations sur l'hygiène des Camellia. II, 235.
Canarina campanula. II, 158.
Camuzet (B.). I, 70, 202, 324, 357. — II, 153, 307.
Candollea Cuninghami. II, 367.
Capucine bleue. I, 94.
Caryopteris. Caract. génér. I, 318. — *mongolica*. I, 319.
Catalogues nouveaux pour 1842-43. I, 64, 224. — Sur le Catalogue des plantes à racines bulbeuses de MM. Jacquin frères. II, 377.
Catleya labiata. I, 107.
Cercle de conférences horticoles. 1re exposition. I, 33, 126.
A. Cels. I, 57, 103, 104, 105, 106, 343. — II, 55, 221, 251, 256, 367.
F. Cels. I, 16, 53, 81, 109, 111, 151, 184, 213, 239, 309, 312. — II, 56, 92, 179, 223, 279, 347.
Cerfeuil musqué. I, 46.
Cerise reine Hortense (Encore un mot sur la). I, 357. — Observations sur cette note. I, 358. — Encore un synonyme. II, 47.
Chalef à fleurs réfléchies. I, 98. — II, 61.
Champignon comestible (Instruction pratique sur la culture du). I, 162.
Chasselas Félicie de Mannoir. II, 12.
Cheiranthus longifolius. Var. *fl. rubro violaceo*. II, 312.
Chêne à feuilles rapprochées. I, 78. — de Morey. I, 143. — du Népaul. *Ibid*. — Sur quelques chênes exotiques. II, 172.
Chèvrefeuille de Brown. II, 314.
Chicorée sauvage améliorée (Culture de la). I, 225.
Chorysema ericoides. II, 319.
Chou brocoli (Observations relatives à une seconde production de). I, 232.
Chrysanthèmes (Floraison insolite des). I, 207.
Chrysanthemum indicum (Note sur le). II, 154.
Cineraria Elisa Jacquin. I, 276. — *grandis*. I, 17
Coleonema pulchrum. II, 316.
Coleus barbatus. II, 94.
Colloea speciosa. II, 351. — *trinervia*. Ibid. — *Commersonii*. Ibid.
Colutea nouveau. II, 53.
Conservatoires des départements (Sur les). I, 218.
Considérations sur la division territoriale des grandes propriétés. Communiqué par M. V. Paquet. I, 153.
Cornaret élégant. II, 364.
Coronilla emerus, Var. *multiflora*. I, 120. — *Fischeri*. II, 349.
Coup d'œil rétrospectif sur la constitution atmosphérique de 1841. I, 19. — Sur les actes du congrès des vignerons. I, 374. — Sur la constitution atmosphérique de 1842. II, 33. — de 1843. II, 131.
Cresson de fontaine (Culture du). I. 70.
Crin végétal. I, 351.
Croix de Jérusalem à grandes fleurs. I, 101.
Cucurbita melopepo, Varietas. II, 169.
Culture artificielle et forcée. I, 58, 85, 241, 282, 313. — II, 58.
Curcuma. Caract. génér. I, 103. — *Roscoeana*. Ibid.
Cytisus filipes. I, 118.
Dahlia celeste beauté. I, 99. — monseigneur Morlot. I, 99. — étoile de Tours. I, 100. — *coccinea*. Note sur sa variation. II, 15. — *cosmæflora*. Note sur sa variation. II, 16. — duchesse d'Orléans. II, 156.
Daphne Aucklandii. I, 288.
Darlingtonia (Description du genre). II, 168.
Daubentonia Tripetiana. I, 191, 222. — II, 22.
Dauphinelle de Barlow. I, 339.
Delphinium Ajacis. I, 207. — *Barlowi*. I, 339.

Desmanthus (Description du genre). II, 165.
Dillwynia Hugelii. II, 348.
École botanique du Jardin du Roi (Nouvel ordre de l'). II, 185.
Eleagnus reflexa. I, 98. — II, 61.
Elichrysum superbum. II, 120. — *macranthum*. II, 121.
Entada (Description du genre). II, 265.
Epacris grandiflora. I, 343.
Epidendrum cinnabarinum. II, 92.
Epimedium Musschianum. I, 288.
Épine-vinette blanc de neige. I. 78.
Érable à grandes feuilles. I, 324.
Erica ventricosa, Var. *superba*. I, 309.
Erytropleum (Description du genre). II, 258.
Établissement horticole de M. Rousseau. I, 221.
Ethulia angustifolia. I, 249.
Euphorbia Jacquiniæflora. Note sur sa culture. II, 31.
Exposition florale de la société royale d'horticulture en 1843. I, 258. — du cercle général d'horticulture. II, 1. — de Gand et de Paris. II, 193. — 15e de la société royale d'horticulture. II, 289. — de la société de conférences pratiques de Meulan. II, 352.
Fève à fleurs blanches. I, 290.
Fuchsia Venus Victrix. I, 371.
Gagnebina, description du genre. II, 258.
Galeandra. Car. gén. I, 239. — *Baueri*. Ibid.
Geranium nemorosum. II, 348.
Gesneria mollis. I, 237. — *Sellowii*. II, 347.
Gesse de Magellan. I, 279.
Giroflée rouge violette. II, 312.
Gloxinia caulescens. I, 348. — *formosa*. I, 349.
Goldfussia glomerata. I, 185.
Grevillea cuneata. I, 190. — *ilicifolia*. Ibid. — *Herbegiana*. Ibid. — *pinnatifida*. I. 191. — *bipinnatifida coccinea*. Ibid. — *bipinnatifida longifolia*. Ibid. — *Tellemani*. Ibid.
Groseillier cassis à feuilles palmées. I, 75. — groseillier cerise. II, 153, 307.
Habrothamnus elegans. II, 116.
Halesia diptera. II, 310.
Haricots (sur un repiquage de). 231.
Helwingia. Car. gén. I, 349. — *Japonica*. I, 350. — *ruscifolia*. Ibid.
Herbiers considérés sous le point de vue horticole. Communiqué par M. V. Paquet. I. 8.
Hibiscus Cameroni. I, 50.
Houx à larges feuilles. II, 95.
Hoya. Car. gén. I, 281. — *carnosa*. Ibid.
Hyppophae salicifolia. I, 79.
If vellevette. I. 77.
Ilex latifolia. II. 95.
Impatiens glanduligera. I, 205.
Inga. Description du genre. II, 208.
Instruments agricoles et horticoles. I, 373.
Introduction à la deuxième série des Annales de Flore. I, 3.
Isopogon Drummundii. I, 216. — *Eugelii*. Ibid. — *Cuninghami*. Ibid.
Ipomea Hardingii. II. 90.
Jacaranda tomentosa. II, 27.
Jacinthe Grootvorst. I, 275. — Laurens Koster. I, 235.
Jacques. I, 14, 33, 73, 118, 130, 143, 189, 193, 215, 247, 274, 288, 305, 306, 319, 350, 351, 359, 369. — II. 17, 49, 51. 69, 88, 94, 95, 97, 129, 140, 161, 162, 164, 165, 168, 207, 208, 217, 257, 258, 259, 265, 319, 346, 348, 349, 351, 364.
Jacquin aîné. I, 17, 47, 50, 53, 79, 83, 131, 145, 149, 162, 225, 276, 342, 344, 361, 365. — II, 120, 156, 158, 159. 182, 184, 219, 225, 231, 243, 248, 266, 271, 277, 312, 317, 341, 344.
Jacquin jeune. I. 15, 46, 94, 150, 183, 297, 212, 221, 232.

237, 275, 289, 290.—II. 252, 310, 314, 340.
Ketmie de Caméron. I, 50.
Lagerstræmia. Sur une première variation des. II, 18.
Lagonichium. Description du genre. I, 161.
Laitue romaine à feuilles d'artichaut. II, 171.
Lathyrus Magellanicus. I, 279.
Lauréole d'Auckland. I, 288.
Lechenaultia biloba. I, 342.
Lemonia. Car. gén I, 104. — *spectabilis*. Ibid.
Ligularia macrophylla. II, 84.
Lilas de Perse à feuilles pennées. I, 274.
Lilium lancifolium, var. *punctatum rubrum*. II, 19, — *excelsum*. II, 157.
Lonicera Brownii. II, 314.
Lychnis grandiflora. I, 101.
Magnolia grandiflora. I, 365.
Malvaviscus lanceolatus. II, 346.
Mamillaria elephantidens. I, 53.
Marianthus cæruleus. II, 246.
Martynia fragrans. II, 364.
Maxillaria stapelioïdes. I, 105.
Medinilla erythrophylla. II, 277
Melastoma heteromalla. II, 344.
Melon de Charonne. I, 47.
Melon. Observations sur la greffe et les boutures, comme moyens d'obtenir des melons d'hiver. I, 291.
Mirbelia dilatata. II, 341. — *reticulata*. II, 343.
Mimosa. Description du genre. II, 259.
Mimulus maclainianus. II, 178.
Monarda amplexicaulis. II, 51.
Morelle à feuilles de vélar. I, 310.
Murs d'espaliers. Observ. sur la couleur des. II, 353. — Note sur cet article. II, 354.
Napoleonia imperialis. II, 29.
Navet turneps d'Alsace, II, 228.
Neottia speciosa. II, 279.
Neumann, I, 98, 173, 185, 187, 234. — II, 27, 29, 116.
Nicotiana commutata. I, 248.
Observations météorologiques et horticoles, faites à Villers pendant l'année 1842. I, 130. — pour l'année 1843. II, 129.
OEillets (floraison des). I, 338.
Oncidium pulvinatum. I, 57.— *ciliatum*. I, 106.
Orchidées (note sur la culture des). I, 111.
Ornithogalum Japonicum. I, 341.
Oxilobium ruscifolium. I, 217.
Ozyris Japonica. I, 350.
Papaver amœnum. II, 49.
Parkia. Description du genre. II, 257.
Paulownia imperialis. I, 173. —234.
Pavetta indica. II, 251.
Pavot charmant. II, 49.
Pêcher. Lettre relative à la pratique raisonnée de la taille en espalier carré, comuniquée par M. V. Paquet, I, 26. — Sur une prétendue modification à le taille des. I, 159. — Faculté qu'a le pêcher de repercer de sa vieille écorce, et de mûrir ses fruits sans œil de pousse. II, 328.
Pentstemum Mexicanum. II, 211, 256.
Pépin. I, 19, 49, 52, 97, 103, 127, 205, 279, 304, 307, 310, 321, 323, 341, 353. — II, 15, 16, 18, 33, 53, 61, 84, 87, 109, 113, 131, 154, 169, 170, 172, 175, 228, 308
Pernettia Cuminguii, I, 77. — *pilosa*. Ibid.
Petunia grandiflora. I, 149.
Phajus bicolor. II, 56.
Phillyrea latifolia greffé sur troëne. II, 177.
Phlox Drummundi (nouvelles variétés du). I, 361. — *amœna*. Ibid.
Phylica, car. gén. I, 52. — *nubra*. Ibid.
Physolobium gracilis. II, 270.
Pied d'alouette des jardins. I, 207.
Pimelea spectabilis. II, 55.
Pinus Smithiana. I, 75. — *Pendrow*. Ibid.
Pitcairnia, car. gén. I, 184. — *suaveolens*. Ibid.
Pivoine fimbriée double semi-

sphérique. I, 306.—Moyenne. I, 305. — triomphe de Malines. I, 320.
Pleroma heteromalla. II, 344.
Podalyria lupinoides. I, 359.
Podocarpus longifolius. I, 76.
Pœonia media. I, 305. — *fimbriata semisphæricoplena*. I, 306.
Poire Sageret, nº 1. II, 9.—Nº 2. II, 10. — Payency. II, 46. — de Saint-Lézin et de curé. II, 321. — Frédérich de Wurtemberg. II, 324. — délice d'Hardenpont. II, 354.—Poire fortunée, II, 358. — Heathcol de Gore. II, 362.
Pomme calville normande ou malingre d'Angleterre. I, 49.
Pomme de terre (propagation de la), par gros et petits tubercules, communiquée par M. V. Paquet. I, 65. — Pomme de terre hétéroclite ou Marjolin (végétation anomale de la). I, 97. — des Cordillières. (Nouvelles observations sur la), communiquée par M. V. Paquet. I, 195.
Pomone française par le comte Lelieur de Ville-sur-Arce. I, 29.
Potentilla, car. gén. I, 236. — *Hopwoodiana*. I, 236.
Potiron mala-moco. II, 170.
Primevères de la Chine à fleurs doubles (culture). II, 243.
Prévost. I, 198, 200.—II, 9, 10, 46, 47, 321, 324, 339, 358, 355, 358, 362.
Pronaya. car. gén. I, 350. — *heterophylla*. I, 351.
Prosopis (description du genre). II. 162.
Prune de Monsieur jaune. II, 353.
Prune reine Claude de Bavay. II, 82.
Prunier merveille de New-York. I, 198.— Washington. I, 200.
Quercus confertifolia. I, 78. — *lanuginosa*. I, 143. — *Moreyana*. Ibid. — *Nepaulensis*. Ibid.— Sur la multipl. de ce dernier, par la greffe. I, 202.
Raisin (exemple de la durée de la faculté germinative dans des grains de). I, 323.
Reaumuria polifolia. I, 217.
Rempotages (sur les). II, 271.
Rhododendrum chamæcistus. II, 266.
Ribes nigrum. Var. *palmatum*. I, 217.
Robinia pseudo-acacia (Exemple d'empoisonnement par les racines du). I, 127. — *Uthe-rhartii*. II, 83.
Roses. Eugénie Baudin. I, 210. — Julie Paillet. 304. — OEillet parfait. 327. — pompon de Bourgogne à fleurs blanches. 328.— unique de Provence. *Ibid.*— Ohl. *Ibid.* — triomphe de Jaussens. *Ibid.*—Charles-Louis. *Ibid.*— docteur Billard. *Ibid.* — général Kléber. *Ibid.*— Marie de Champlouis. *Ibid.* — anisette de Chantemerle. 328. — Madame Plantier. *Ibid.*— Madeline ou Emmeline. 329.— Adam. *Ibid.*— comte de Paris. *Ibid.*— comte de Rambuteau. *Ibid.* — Devoniensis. *Ibid.* — Eugénie Desgaches. *Ibid.*— Julie Mansais. *Ibid.* — Moiré. *Ibid.* — Nisida. *Ibid.* — Joséphine Malton. 330.—Madame Bréon. *Ibid.* — Clara-Wendel. *Ibid.* — Madame de Challonge. 330. — Cérès. 331. — comice de Seine-et-Marne. 331. — Edouard Desfossés. 331. — Henry. *Ibid.* — Paul-Joseph. *Ibid.* — Proserpine. *Ibid.* — Aubernon. 332. — Augustine Mouchelet. *Ibid.* — baronne Prévost. *Ibid.* — Clémentine Duval. *Ibid.* — duchesse de Sutherland. *Ibid.* — Louis Bonaparte. 333. — Mélanie Cornu. *Ibid.*— Mistriss Elliot. *Ibid.* — Mistriss Wood. *Ibid.* — Pauline Levanneur. *Ibid.* — princesse Hélène. 335. — Rivers. *Ibid.*— William Jess. *Ibid.*—Madame Souchet. *Ibid.* — gloire de Paris. 336. Charles Souchet. *Ibid.* — souvenir de Dumont-d'Urville. *Ibid.*— Georges Cuvier. *Ibid.*— prin-

cesse Clémentine. *Ibid.* — comte de Rambuteau. *Ibid.* — Dumont de Courset. 338. — Rectification à l'article roses du mois d'août. 372. — Rose de la reine. II, 110.
Rousselon. I, 1, 3, 29, 58, 85, 99, 115, 126, 148, 159, 192, 210, 220, 222, 231, 235, 241, 251, 258, 281, 282, 291, 305, 313, 320, 327. 338, 339, 346, 348, 349, 351, 354, 358, 359, 371, 372, 373, 374. — II, 1, 12, 19, 22, 31, 32, 52, 58, 63, 65, 77, 82, 83, 86, 90, 96, 114, 121, 122, 123, 157, 171, 177, 178, 181, 185, 190, 193, 230, 235, 246, 268, 281, 289, 316, 328, 352, 368, 377.
Salvia fragrans. I, 370.
Sambucus nigra. Var. *flore pleno*. I, 74
Sapin de Smith I, 75. — Noble. I, 76.
Sarcanthus. Car. gén. I, 312. — *teretifolius*, Ibid.
Sauge de Graham. II, 109.
Scilla Japonica. I, 341.
Scolimus hispanicus. II, 225.
Scutellaria splendens. II, 52.
Sida striata. I, 53.
Sipanea. Car. gén. I, 189. — *Carnea*. Ibid. — II, 159.
Siphocampylus betulæfolia. I, 212.
Skrankia (description dugenre). II, 207.
Solanum sisymbriifolium. I, 310. — *atrosanguineum*. I, 312.
Sophora lupinoïdes. II, 359. — *Japonica*. II, 113, 114.
Soulangia rubra. I, 52.
Souscription à neuf roses, île Bourbon. II, 32.
Statice Dickinsoni. II. 179.
Strelitzia (nouveau moyen de multiplier les). I, 187.
Sureau commun à fleurs doubles. I, 74.
Syringa persica. Var. *pinnata*. I, 274
Tabac hétérogène. I, 248.
Taxus vellevette. I, 77.
Thermopsis lanceolata. I, 359.
Thunbergia coccinea. II, 182.
Thuya orientalis, var. *flagelliformis*. II, 175.
Thysanotus proliferus. II, 184.
Tillandsia usneoïdes. I, 352.
Topinambour. II, 77.
Toque éclatante. II, 52.
Tourbe, pour suppléer la terre de bruyère. II, 65.
Traité de la culture des plantes de terre de bruyère (sur le). II, 368.
Tricopilia. Car. gén. I, 151. — *tortilis*. Ibid.
Trifolium tridentatum. I, 249.
Tropæolum azureum. I, 94.
Tubulus alatus. I, 247.
Tulipa Gesneriana. Var. *monstrosa*. II, 231.
Tulipes (parc de), disposé en perspective. II, 252.
Tulipier de Virginie, sa propagation. II, 339.
Urginia Japonica. I, 341.
Végétation des plantes pendant le printemps de 1843 (note sur la). I, 321.
Veronica speciosa. II, 95.
Vigne (observations sur un rapport de M. Poiteau, sur la vigne en cordon). I, 145. — Note sur un pied de vigne de Frankental. I, 304.
Vinettier glaucescent. I, 121.
Witsenia. Car. gén. I, 81. — *corymbosa*. Ibid.
Xanthosia rotundifolia. II, 181.

FIN.

LIS LANCÉOLÉ *à fleurs ponctuées pourpres*

Lilium lancifolium *Var: punctatum rubrum.*

DAUBENTONIE *de tripet.*

Daubentonia *tripetii.*

JACARANDA *tomenteuse*

Jacaranda *tomentosa* .

NAPOLÉONE *impériale*.
Napoleonia *imperialis*.

PAVOT *charmant*.

Papaver *amœnum*.

TOQUE *éclatante*.

Scutellaria *splendens*.

PIMÉLÉE. *remarquable.*

Pimelea *spectabilis.*

PHAJUS BICOLORE

Phajus *bicolor*.

PRUNE DE BAVAY.

ANÉMIOPSIDE *de Californie*.

Anemiopsis *Californica*.

II.

IPOMÉE *de Harding*

Ipomea *Hardingii*.

EPIDENDRE *vermillone*

Epidendrum *cinnabarinum*.

13.

HABROTHAMNE *élégant.*

Habrothamnus *elegans.*

ELICHRYSE *superbe*

Elichrysum *superbum*.

ELICHRYSE *à grandes fleurs.*

Elichrysum *macranthum.*

16.

ACHIMÈNES *rose*

Achimenes *roseum*.

GROSEILLE-CERISE.

LIS *élevé*.

Lilium *excelsum*.

CANARINE *campanulée*.

Canarina *campanula*.

SIPANÉE *à fleurs carnées.*

Sipanea *carnea*.

STATICÉ *de Dykenson .*

Statice *Dykensoni*

XANTHOSIE *à feuilles arrondies.*

Xanthosia *rotundifolia*.

THUNBERGIE *à fleurs ~~orangées~~ coccinées.*

Thunbergia ~~aurantiaca~~ *coccinea.*

THYSANOTE *prolifère*

Thysanotus *proliferus*.

ALSTRŒMÈRE *d'Erembault*.

Alstrœmeria *Erembaultii*.

BURTONIE *violacée*.

Burtonia *violacea*.

PENTSTÉMON *du Mexique*.

Pentstemum *Mexicanum*.

ARTHROSTEMME *pariétaire*

Arthrostemma *parietaria*

TULIPE *monstrueuse*.

Tulipa *Gesneriana* var. *monstruosa*.

MARIANTHE *bleu*

Marianthus *cæruleus* .

ACHIMENÈS *pédonculée*

Achimenes *pedunculata*.

RHODODENDRON *à petites feuilles.*

Rhododendrum *chamæcistus.*

PHYSOLOBIER *grêle*

Physolobium gracile

MEDINILLER *à feuilles rougeâtres*

Medinilla *erytrophylla*.

NÉOTTIE *magnifique*

Neottia *speciosa*

GIROFLÉE *rouge-violette.*

Cheiranthus *longifolius var: fl. rubro-violaceo.*

CHEVREFEUILLE *de Brown*

Lonicera *Brownii*

COLEONEMA *gracieux*

Coleonema *pulchrum*.

BÉGONIE *coccinée*

Begonia *coccinea*.

CAMASSIE *comestible*.

Camassia *esculenta*.

MIRBÉLIE *à feuilles dilatées*

Mirbelia *dilatata*.

PLEROMA *à feuilles vêtues*

Pleroma *heteromalla*

MAUVISQUE *a feuilles lancéolées.*

Malvaviscus *lanceolatus*

PRUNE DE MONSIEUR, JAUNE.

CORNARET *élégant*

Martynia *fragrans*

ACHIMENÈS *velu*

Achimenes *hirsutus*.

CANDOLLÉE *de Cuningham*

Candollea *Cuninghami*.